TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 289

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 17 - LUNDI 18 MAI 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un Sud-Africain à la Maison Blanche

Le président Reagan a mis fin, vendredi 15 mai, à une longue période d'isolement du régime sud-africain en recevant à la Maison Blanche M. Roelof « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères de Pretoria. Cette audience de trente minutes n'a pas que la valeur d'un symbole : elle semble également signifier qu'après quatre mois de tâtonnements et de sondages la nouvelle diplomatie américaine est prête à se manifester sur le continent noir.

Dans l'imméd'… le dossier le plus épineux qu'aient pu aborder les deux hommes concerne le conflit namibien. A ce propos, les Américains suggèrent un solution du type de celle qui intervint au Zimbabwe. L'indépendance de la Namibie devrait, pour Washington, être assortie de garanties assez solides pour sa minorité blanche — près du dixième de la population, — afin que le transfert du pouvoir aux Noirs se passe sans heurts et puisse être accepté des Sud-Africains.

En estimant que le plan américain offrait de « réelles possibilités de progrès », M. « Pik » Botha a permis d'envisager la relance d'une négociation bloquée depuis le début de l'année. Toutefois, son optimisme est loin de faire l'unanimité. A l'occasion d'une réunion d'experts, les 21 et 22 mai à Washington, les Américains devront déjà convaincre leurs partenaires occidentaux du « groupe de contact » sur la Namibie (France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada) de l'intérêt de leurs propositions. Il leur faudra ensuite — ce qui leur sera plus difficile — négocier leur projet de règlement namibien avec les États africains les premiers concernés, ceux de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) et le Nigéria.

Tout en protestant de sa « répugnance » à l'égard du régime de l'apartheid, M. Reagan semble persuadé que l'aménagement des lois racistes passe par l'établissement d'un courant de confiance entre Washington et le gouvernement « réformiste » de M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain. Cette attitude est également dictée par l'intérêt stratégique, « essentiel pour le monde libre » selon la Maison Blanche, de la République d'Afrique du Sud.

Toutefois, les États-Unis peuvent d'autant moins négliger les vœux du reste de l'Afrique qu'ils ignorent encore les intentions exactes de M. Mitterrand, et donc la politique de leur premier partenaire occidental sur le continent noir. Dans ces conditions, on peut imaginer que la « reconnaissance » offerte vendredi par Washington au régime sud-africain n'ira pas sans contrepartie et que la relance des négociations, pour sortir du bourbier namibien, doit être accueillie avec une certaine prudence. L'Afrique noire aimerait savoir quelles propositions sont destinées à lui faire oublier — si faire se peut — la réception, qu'elle juge « insultante », d'un ministre sud-africain à la Maison Blanche.

Au Japon

NOMINATION D'UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(Lire page 16.)

La tension syro-israélienne

• Damas est « prêt à affronter militairement » Jérusalem
• Washington renforce sa flotte en Méditerranée

M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, a quitté, ce samedi matin 16 mai, Jérusalem pour l'Arabie Saoudite, où il poursuivra ses tentatives en vue de régler la crise israélo-syrienne. Il pourrait demander la reprise de la participation saoudienne au financement de la Force arabe de dissuasion, avec l'espoir d'inciter la Syrie à décider le retrait des missiles Sam-6 installés au Liban.

Le ministre syrien des affaires étrangères avait cependant rejeté catégoriquement vendredi « le concept selon lequel Israël a un droit quelconque de dicter les règlements de sécurité au Liban ou de contrôler son ciel », affirmant que son pays était « prêt à affronter militairement » Israël.

A Beyrouth, la radio phalangiste a annoncé ce samedi matin que deux Mig syriens avaient survolé le mont Sannin et bombardé une colline tenue par les milices Kataëb. Cette information n'a cependant pas été confirmée de source indépendante.

Les États-Unis ont confirmé qu'ils avaient renforcé leur flotte en Méditerranée orientale, où croisent les porte-avions de 75 000 tonnes « Indépendance » (qui a franchi vendredi le canal de Suez, venant de l'océan Indien), et « Forrestal » (qui a quitté jeudi la baie de Naples). (Lire page 3.)

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que l'incertitude demeure à propos de l'efficacité de la médiation américaine tentée par M. Habib, la tension est toujours grave en Israël où l'opinion publique continue de vivre sous le coup des informations alarmistes publiées par la presse ou distillées par les milieux gouvernementaux. Dans les conversations, dans la rue, au bureau, entre amis au téléphone, on entend : *« Alors, croyez-vous qu'il y aura la guerre ? »* Question certes grave, mais moins choquante qu'ailleurs, dans un pays habitué aux menaces de conflits.

Quelques dizaines d'étudiants réservistes dans l'armée ont pris, le 15 mai, l'initiative d'adresser des messages à M. Begin et à plusieurs membres du gouvernement pour les inviter à adopter une attitude « *modérée* » et « *équilibrée* » et leur demander de bien peser les conséquences de leur décision en cas d'aggravation de la crise. Ils ont ajouté : *« Nous irons au combat si nous en recevons l'ordre, mais cette guerre est-elle vraiment inévitable ? »*

Cette démarche rappelle celle des officiers de réserve qui, en 1978, avaient critiqué l'« *intransigeance* » de M. Begin et avaient incité ce dernier à ne pas créer d'« *obstacles* », au processus de paix avec l'Égypte qui venait de commencer. C'est ainsi que le mouvement La paix maintenant avait été créé pour dénoncer notamment la politique d'implantation dans les territoires occupés. Les animateurs de La paix maintenant ont eux aussi décidé de passer à l'action et d'organiser, ce samedi 16 mai, à Tel-Aviv, une manifestation pour exiger du gouvernement *qu'il fasse preuve de « modération »*. Cette décision est d'autant plus remarquable que le mouvement était depuis plus d'un an en très nette perte de vitesse et même en voie d'éclatement.

Ces modérés peuvent-ils encore avoir une quelconque influence *sur le cours des événements ?*

On ne peut que constater que la riposte à leur initiative a été immédiate. Un groupe de colons israéliens dans les territoires occupés a déclaré son soutien à M. Begin en lui demandant d'ignorer les démarches qui venaient d'être tentées. Des étudiants de l'université de Tel-Aviv ont également pris position dans le même sens, et un Comité de villages situés sur la frontière nord du pays exige que l'on ne tienne pas compte de la voix de quelques « *marginaux* ».

Il faut ajouter à ce propos que le *Jerusalem Post* a publié, le 12 mai, les résultats d'un sondage faisant apparaître que la cote de popularité de M. Begin n'avait jamais été aussi grande depuis deux ans. Alors qu'il se montrait fidèle, dans la crise avec la Syrie, à sa réputation de « *fermeté* », sa cote est passée de 27 % en avril à 34 % en mai, si bien qu'il distance maintenant très nettement le chef de l'opposition travailliste M. Shimon Pérès.

FRANCIS CORNU.

AU JOUR LE JOUR

Décrochez-moi ça...

On vient de décrocher des murs du palais de l'Élysée un portrait de Louis XV, le Bien-Aimé..., de M. Giscard d'Estaing. Cent-quatre-vingt-douze ans après la Révolution, on n'est toujours pas parvenu à réconcilier complètement la royauté et la République ni à faire oublier que l'une est construite sur les ruines de l'autre.

Il est douteux que M. Mitterrand vienne avec un portrait de Louis XVI.

BRUNO FRAPPAT.

M. Mitterrand à l'Élysée le 21 mai

Le P.C. proposera des objectifs limités pour la première étape de l'action gouvernementale

M. François Mitterrand prendra ses fonctions, jeudi 21 mai, après la cérémonie de la passation des pouvoirs, qui aura lieu à 9 h. 30. Le choix de cette date permet au président sortant de réunir le conseil des ministres prévu pour le 20 mai et au cours duquel M. Barre doit faire une communication sur l'état de la France à la fin du septennat. Il laisse aussi le temps de régler les détails d'une cérémonie sans précédent sous la Ve République, puisque c'est la première fois qu'un président transmet ses pouvoirs à son successeur.

Une fois que M. Mitterrand sera officiellement installé, ses premières décisions, nomination du premier ministre et dissolution de l'Assemblée nationale, devraient être rapidement prises. L'installation de la gauche au pouvoir se présente sous de bons augures tant dans le domaine social, après les prises de position des organisations syndicales, que dans le domaine politique, avec l'attitude délibérément modérée du parti communiste. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., devait commenter les décisions du comité central du P.C.F., dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1.

M. Jospin a déjà eu l'occasion de préciser dans quel état d'esprit les dirigeants socialistes aborderont les négociations avec les communistes. Que des négociations puissent avoir lieu, cela paraît aujourd'hui naturel, mais pour mesurer la portée du changement intervenu, il faut se souvenir que la précédente rencontre entre les représentants des deux partis remonte au 20 septembre 1979 : il s'agissait d'examiner l'éventualité d'actions communes à la base, et il n'y avait pas eu de véritable accord...

M. Jospin envisage une reprise de la discussion avant le premier tour ou entre les deux tours des prochaines élections législatives, après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République. Selon lui, il convient de s'entendre sur le rythme des transformations à accomplir, sur l'étendue du secteur public (les nationalisations) ainsi que sur plusieurs points de politique extérieure : euromissiles, Afghanistan, situation en Pologne, Proche-Orient. Le premier secrétaire pose aussi deux conditions relatives au comportement futur du P.C.F. : le respect intégral des accords conclus et la cessation des attaques contre le P.S. Mais, d'ores et déjà, il note le changement de ton des communistes.

Le contenu du rapport présenté par M. Georges Marchais au comité central réuni le 15 mai, les déclarations du porte-parole, M. Pierre Juquin, confirment cette première impression. Mais il y a plus.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 4.)

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE JEAN-PAUL II

Des complices du terroriste ont été arrêtés en Turquie

L'état de santé de Jean-Paul II continue de s'améliorer. Seule source d'inquiétude samedi matin 16 mai : la température continuait d'être légèrement élevée. L'état de santé des deux Américaines blessées lors de l'attentat s'améliore aussi.

L'auteur de l'attentat, M. Mehemet Ali Agca, continue d'être interrogé. Il affirme toujours qu'il a agi sans l'aide d'aucun complice ni d'une organisation terroriste.

L'enquête se poursuit, cependant, sur le plan international. En Turquie, M. Faruk Ozgun, propriétaire du passeport utilisé par Agca, a été arrêté, et trois policiers, qui avaient aidé le terroriste à se procurer ce passeport, ont été placés sous surveillance. Le frère du terroriste, Adnan Agca, a publiquement pris fait et cause pour lui et pour la défense extrémiste des valeurs islamiques. Leur mère a au contraire indiqué qu'elle « priait Allah pour le rétablissement rapide du pape ».

La police cherche, Rome attend

De notre envoyé spécial
JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Rome. — Un autre Copernic, cet attentat contre Jean-Paul II ? Non, bien sûr, puisque, cette fois, on a pu au moins arrêter celui qui en tout état de cause en restera l'auteur principal, M. Mehemet Ali Agca. Cette distinction faite, et elle n'est pas mince, la police et la magistrature romaines entrent, elles aussi, dans le cycle des hypothèses de pistes envisageables sans non *seulement vouloir*, mais sans doute pouvoir en dire pour l'instant davantage.

Tandis que les bulletins de santé du pape confirmaient encore vendredi soir et samedi matin une « *évolution régulière* » et une « *tendance progressive à l'amélioration* », que les médecins affichaient, avec *malgré tout* la prudence requise, un optimisme de plus en plus rassurant, les enquêteurs, sur leur propre front, faisaient montre, eux aussi, de cette autre prudence qui, dans leur domaine, consiste à minimiser le lendemain ce qu'ils ont laissé entendre la veille.

Sans rejeter l'hypothèse du complot, ils admettaient, vendredi 15 mai, n'en point encore posséder les preuves. M. Luciano Infelesi, substitut du procureur en chef du parquet de Rome qui, jeudi encore, avait paru lancer l'idée, expliquait qu'il s'agissait alors seulement de sa part d'une simple interprétation de la rédaction du mandat d'arrêt qui vise, au-delà du ressortissant turc, d'éventuels complices inconnus et qui pour l'heure semblent bien le demeurer.

Dès lors, les phrases livrées, les demi-confidences vraies ou fausses ont de airs de prudence mâtine. « *La police prospecte* »...

On s'en doute un peu. Elle a prospecté pour commencer parmi les étudiants de l'université de Pérouse, où M. Ages s'était inscrit le 8 avril pour y demeurer seulement jusqu'au 10 avril. Elle a retrouvé de la sorte deux d'entre eux, M. Osman-Tancu Selik et Mlle Endican Aytul. L'un et l'autre ont gardé le souvenir de M. Agca. Ils ont dit l'avoir vu, pour leur part, au moment où il prit son inscription et indiqué aussi qu'il était alors en compagnie de deux Noirs. Du coup, recherchés à *leur tour*, mais *sans* résultat encore. Tandis que M. Tancu Selik et Mlle Endican Aytul étaient priés de se rendre à Rome, où ils sont arrivés vendredi soir en qualité de témoins.

Alors qu'un nouvel interrogatoire de Ali Agca commençait, on apprenait encore que ce dernier, dont les voyages en Italie n'ont pas manqué, aurait pu se trouver à Palerme, en Sicile, au mois de décembre 1980. Une carte de débarquement retrouvée dans les fichiers de l'aéroport de cette ville porte en tout cas une des identités qu'il utilisa au cours de son périple.

Enquête internationale

Milan, Pérouse, Palerme, Rome, des traversées aussi de nombreux pays d'Europe, Allemagne fédérale, Suisse, Espagne, cela fait évidemment beaucoup pour un solitaire sans moyens financiers propres. Cela *conduit* aussi à des interrogations. Dans tous les hôtels où a séjourné cet itinérant, Hôtel Posta, à Pérouse, Pension Pisa, à Rome, ailleurs encore, il a toujours réglé ses notes avec de l'argent liquide. En fut-il de même pour des déplacements qui se firent souvent en avion et dont le nombre veut que le voyageur ait disposé d'un viatique non négligeable ?

Il convient aussi de savoir qui, d'un pays à l'autre, il a pu rencontrer. L'enquête, du simple fait de la dimension internationale qu'elle implique, s'annonce donc longue et digne d'un concours de ce qu'on a appelé l'Europe des polices. Déjà, les deux envoyés à Rome des services spéciaux turcs ont été rejoints par deux policiers de la République fédérale d'Allemagne. D'autres concours suivront.

(Lire la suite page 2.)

POINT

L'état des prisons

Les prisons sont surpeuplées et le sont de plus en plus. Les détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy qui, à quatre reprises, ont manifesté cette semaine (sans violence) contre l'entassement, ont choisi la période de l'interrègne pour faire entendre leur protestation.

Les chiffres sont accablants. Le taux de surpopulation dans les maisons d'arrêt était, au 1er janvier 1980, de 137 %. Depuis cette date l'encombrement n'a fait que croître : il y avait 35 655 détenus en France le 1er janvier 1980, près de 43 000 le 1er mai 1981. En rythme annuel, cela représente un accroissement de plus de 15 %.

Dire que la criminalité et la délinquance augmentent dans les mêmes proportions serait aller contre les faits. Non : l'augmentation de la population pénale est le résultat d'une politique qui a commencé de se faire sentir en 1975 et s'est accélérée en 1978. Elle a eu pour effet l'accroissement incessant du nombre des détenus mineurs (un doublement entre 1977 et 1980) et l'incarcération d'une proportion grandissante de personnes en attente de jugement.

La proportion des prévenus dans la population pénale atteignait autour de 40 % au 1er janvier 1980 ! Mille sept cents prévenus étaient incarcérés depuis plus de huit mois ! Dernier chiffre pour ce constat : le nombre de mineurs incarcérés a augmenté de 41 % entre 1979 et 1980.

Un excellent auteur, M. Alain Peyrefitte, avant d'être ministre, avait eu, dans son rapport sur la violence, des phrases pertinentes à ce sujet : « S'il est certain que la prison connaît des succès (...), le nombre de récidives a de quoi donner à réfléchir. Il est vrai qu'elle peut tisser des liens imprévus qui transformeront plus tard un petit délinquant en un individu dangereux. » *Le même auteur écrivait :* « La violence n'est pas seulement un acte effectif. Il existe des états ou des situations de violence. » *Que dire de l'état dans lequel il aura laissé les prisons ?*

(Lire page 7, l'article de Michel Bole-Richard.)

Au Conseil d'État

LA NOMINATION D'UN JUGE DE PHILIPPE MAURICE EST ANNULÉE

(Lire page 7.)

LE MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE DE L'ILE-DE-FRANCE

L'un et le multiple

Dans un ouvrage qui est le code plus que jamais utile de la moralité architecturale et dont la traduction vient d'être rééditée, Ruskin écrit : « *L'architecture est l'art d'arranger et de décorer les édifices élevés par l'homme, quelle que soit leur destination, de façon que leur vue contribue à la santé, à la force et au plaisir de l'esprit.* » Mis à part le problème de la décoration que notre époque semble incapable d'aborder, c'est un peu l'impression que l'on éprouve après une visite au Musée de la préhistoire de l'Île-de-France récemment achevé et inauguré aux portes de Nemours.

Arrivé par la magnanime autoroute du Sud, on quitte *la petite ville*, ses rues bénignes, sa quiétude balzacienne, son église et son Loing. On prend la route de Sens et après quelques instants, là où commence la forêt, l'édifice nous attend, à peine visible de la route et qui paraît s'être glissé silencieusement dans le *paysage* au point de se confondre avec lui.

La surface utile est de 3 000 mètres carrés. Une géométrie correcte, savante, fortement musclée et rythmée : une évidente volonté de concision dorique. Un carré de 50 mètres de côté, puis un carré ouvert, animé, dont aucune des faces ne tient le même discours. Des puits de lumière en superstructure, mais un seul niveau avec des plans inclinés et un sous-sol enterré que permet la pente du terrain et où l'on a regroupé *réserves* et services techniques.

Si l'architecture, c'est peut-être d'abord l'intelligence du lieu, le respect du site, l'auteur du musée de Nemours, Roland Simounet, a parfaitement *résolu* le problème. Il s'est accroché aux arbres, aux rochers, il s'est *comporté* à l'égard de la forêt en *hôte* discret et *courtois*, avec la réserve de celui qui dédaigne le geste inutile et sait que, des sept lampes qui, selon Ruskin, font la belle architecture, les plus lumineuses sont la lampe d'obéissance et la lampe de sacrifice. Obéissance ici d'autant plus souhaitable que le milieu naturel correspond à celui que connurent les derniers hommes préhistoriques *de la région*.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) John Ruskin, *Les Sept Lampes de l'architecture*, Les Presses d'aujourd'hui. Environ 96 F.

(Lire la suite page 9.)

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE JEAN-PAUL II

La police cherche, Rome attend

(Suite de la première page.)

Ils suivent déjà dans les nations mêmes où l'on a l'assurance que l'auteur de l'attentat contre Jean-Paul II fit étape, depuis le début du périple qui fut le sien au lendemain de son évasion de la prison d'Istanbul en novembre 1979. C'est assurément là une longue clandestinité dont les autorités turques ont eu beau jeu de s'étonner. Elle conforte l'hypothèse de concours à un homme qui devait, ou en tout cas aurait dû figurer, partout où il passa, sur la liste des personnes recherchées, s'agissant d'un condamné à mort par contumace en rupture de ban.

A ce sujet le ministère de l'intérieur italien a répondu aux inquiétudes exprimées par Ankara. Il a fait savoir que, depuis six mois, M. Agca figure bien sur sa liste et que s'il n'y est pas apparu plus tôt c'est parce que le ministère des affaires étrangères de Rome avait communiqué seulement au début du mois de novembre la note turque par les soins de l'ambassade de ce pays en Italie. Ce fut pourtant de nul effet, puisque non seulement il présentait un faux passeport mais encore l'identité qu'il s'était appropriée n'était point imaginaire et correspondait à celle d'un Ozgun Farouk bien réel.

C'est dans ce flou que l'enquête suit son cours sans avoir encore apparemment la possibilité de s'engager sur une piste précise. L'auteur de l'attentat, qui ne se veut pas plus de droite que de gauche, maintient dur comme fer qu'il a agi en solitaire. Pour le contredire, il n'y a encore que les raisonnements et les apparences. Pour le confondre, il faudra la découverte de tel ou tel dont on aurait aussi découvert la preuve de l'aide qu'il en reçut. Est-ce pour demain ?

Vendredi cependant, devant la basilique Saint-Pierre, un nouveau rassemblement, celui du mouvement chrétien des travailleurs européens mêlant Italiens, Allemands, Suisses, Luxembourgeois, Espagnols et Portugais, venait écouter avec bannières, banderoles et drapeaux flottant au vent le discours qu'avait préparé Jean-Paul II pour le quatre-vingt-dixième anniversaire, jour pour jour, de l'encyclique « Rerum Novarum » de Léon XIII.

Le texte célébrant *« la plus grande charte de la pensée sociale chrétienne »* tout en ajoutant que *« toutes ces aspirations ne sont pas encore réalisées aujourd'hui »* fut lu par le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican. Comme si de rien n'était ? C'est bien ainsi que chacun aurait voulu l'entnedre, en mettant là tout ce qu'il pouvait de joie en même temps que de ferveur, mais sans y parvenir vraiment comme le signifiait cette banderole : *« Que le pape vive, qu'il revienne parmi nous guider tous les travailleurs sur les voies de la justice, de la liberté, de la vérité et de la vie. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les électeurs vont décider par voie de référendum du maintien des lois sur le terrorisme et l'avortement

Les quarante-trois millions d'électeurs italiens ouvrent, les 17 et 18 mai, la période de « vérification » (selon le terme consacré dans leur vocabulaire politique) des rapports de forces entre les grands partis. Ils se rendent, en effet, aux urnes pour répondre « oui » ou « non » à l'abrogation de cinq lois soumises à référendum (« le Monde » du 13 mai).

Quatre d'entre elles ont été mises en cause par le parti radical (extension de l'avortement, prison à vie, port d'armes, loi contre le terrorisme). Le dernier référendum a été proposé par le Mouvement pour la vie, catholique, afin de limiter l'avortement aux seules nécessités thérapeutiques.

La polémique a pris dans les dernières semaines une ampleur redoublée par les interventions du pape réaffirmant la doctrine catholique sur le respect de la vie. Les partis laïques les ont interprétées comme des ingérences dans la politique italienne. La Démocratie chrétienne, redoutant la rupture de sa coalition gouvernementale avec les partis laïques, est restée sur la réserve. Mais l'attentat contre Jean-Paul II a donné lieu à des accusations irresponsables selon lesquelles les protestations laïques auraient encouragé le *« fanatisme d'un étranger »*.

M. Sandro Pertini, président de la République, a coupé court aux spéculations sur un éventuel report du scrutin et confirmé qu'il aurait lieu aux dates prévues. Si les questions posées concernent en définitive la conscience de chaque citoyen plus que son choix politique, les résultats seront interprétés selon les consignes données par les partis.

Encore ces indications seront-elles trompeuses sur l'influence réelle de chacun d'eux, puisque la coalition des « non » à l'abrogation unit, sur trois sujets, communistes, socialistes et démocrates-chrétiens.

La seconde phase de cette « vérification » se jouera le 21 juin avec les élections de la plupart des assemblées régionales et d'une partie des conseils municipaux. Elle fournira des indications moins sujettes à caution, encore que les scrutins dits « administratifs » ne recoupent pas exactement ceux des élections au Parlement. C'est néanmoins au vu de ces résultats que le cabinet Forlani pourrait se voir remis en cause sous la poussée des socialistes.

Les référendums abrogatifs des 17 et 18 mai portent sur les thèmes suivants :

● *Avortement* (proposition du Mouvement pour la vie : limitation aux cas où il y a danger grave pour la santé de la mère).

La Démocratie chrétienne et le Mouvement social (néo-fasciste) préconisent le oui ;

● *Avortement* (proposition du parti radical) : pour l'avortement sans limitations durant les trois premiers mois et la pleine autonomie de la femme.

Tous les partis préconisent le non, sauf les radicaux ;

● *Prison à vie*. — Communistes, socialistes, radicaux et partis gauchistes préconisent l'abrogation de la loi ;

● *Port d'armes*. — Abrogation de la loi qui donne aux préfets et questeurs la faculté de délivrer des autorisations.

Seuls, les partis gauchistes et le parti radical la préconisent ;

● *Loi de sécurité publique*, dite « Cossiga », pour lutter contre le terrorisme. Néo-fascistes, partis gauchistes et radicaux demandent son abrogation.

Le scrutin sera, comme de coutume, clos le 18 mai, à 14 heures, et les résultats seront connus le lendemain. — J. N.

Berlin-Ouest

L'entrée au Parlement des représentants de la liste alternative bouleverse le jeu politique traditionnel

De notre correspondant

Bonn. — L'entrée de neuf représentants de la liste alternative à l'Assemblée parlementaire de Berlin-Ouest, après les élections du 10 mai, rend difficile la constitution dans cette ville d'un gouvernement stable et pose de délicats problèmes. La tradition veut que l'Assemblée parlementaire entérine sans discussion toutes les lois votées par le Bundestag de Bonn. C'est là une procédure satisfaisante pour les trois puissances alliées qui sont responsables du sort de Berlin-Ouest. Elle respecte le principe selon lequel l'ancienne capitale du Reich n'est pas partie intégrante de la République fédérale elle-même, mais maintient des liens très étroits avec Bonn. Les « alternatifs », toutefois, ont déjà fait savoir qu'ils ne se plieront pas à cette convention, aussi importante pour les alliés que pour l'Allemagne de l'Ouest dans son ensemble.

En second lieu, de nombreuses questions touchant aux rapports entre les deux Allemagnes sont discutées en secret dans les commissions compétentes de l'Assemblée berlinoise. Tel est le cas, par exemple, lorsque la République fédérale procède au rachat de prisonniers détenus en R.D.A. Berlin-Est exige, en effet, que ces « transactions » humanitaires ne soient pas rendues publiques. Là encore, cependant, les élus « alternatifs » menacent de ne pas respecter la discrétion qui s'était imposée jusqu'à présent.

La formation du Sénat

Enfin, les « alternatifs » siégeront aussi à la commission chargée des problèmes de sécurité dans Berlin-Ouest. Ils y recueilleront des informations précieuses sur les actions projetées par la police contre les occupants d'immeubles ou des groupes extrémistes, par exemple.

Dans l'immédiat, pourtant, c'est la formation d'un nouveau Sénat (gouvernement) qui suscite le plus de controverses. Les chrétiens-démocrates ont, certes, gagné la bataille en remportant soixante-cinq sièges, alors que la coalition socialiste-libérale ne dispose plus que de cinquante-neuf élus. La présence de neuf députés de la liste alternative a cependant pour effet de priver toute famille politique de la majorité absolue nécessaire à un gouvernement viable. Aucun des partis traditionnels n'a, en effet, l'intention de faire alliance avec un groupe qui se définit lui-même comme une « opposition extra-parlementaire ».

La position des sociaux-démocrates est la plus claire. Après avoir gouverné Berlin-Ouest pendant trois décennies, le S.P.D. se retire purement et simplement dans l'opposition. Il refuse de participer à un gouvernement « de coalition » avec la C.D.U., qui pourrait, en théorie, fournir une solution à la crise actuelle.

Les libéraux, en revanche, sont beaucoup plus déchirés. Depuis des années, le F.D.P. ne cesse de proclamer que, en principe, il est toujours prêt à s'allier avec tout autre parti démocratique. En fait, l'organisation libérale, à Berlin-Ouest plus qu'ailleurs, est dominée par une gauche qui repousse l'idée d'une coalition avec la C.D.U. Dans le cas où les libéraux rendraient impossible la formation d'un gouvernement dirigé par les chrétiens-démocrates, de nouvelles élections deviendraient inévitables. Or, celles-ci pourraient être désastreuses pour un parti venant avec peine de franchir la « barre » des 5 % de voix, éliminatoire dans le système ouest-allemand.

Si les militants de base du F.D.P. appartiennent en majorité à la gauche, les élus du parti sont plus enclins au compromis. La majorité des votants étant suffisante pour désigner le « bourgmestre régnant », l'abstention des libéraux suffirait pour que M. von Weizsäcker (C.D.U.) accède à ce poste. Personne ne doute cependant de la précarité d'une telle solution. Tôt ou tard, ce gouvernement se trouverait paralysé et de nouvelles élections devraient être organisées. Aussi plusieurs des sept députés du F.D.P. ont-ils pris position pour l'entrée de leur parti dans un gouvernement dirigé par la C.D.U. Un tel renversement des alliances serait lourd de conséquences pour la coalition socialo-libérale au pouvoir à Bonn.

En principe, la décision finale dépend du congrès du F.D.P. berlinois convoqué dans quelques jours. A l'heure actuelle, rien n'exclut sinon un éclatement du parti, du moins la désertion de quelques élus libéraux.

JEAN WETZ.

Irlande du Nord

Vingt mille personnes ont assisté aux obsèques de Francis Hugues

Les sœurs des deux grévistes de la faim, Patsy O'Hara et Raymond McCreesh qui jeûnent depuis cinquante-six jours dans la prison de Long-Kesh, étaient, le vendredi 15 mai, à Paris, où elles se sont entretenues avec le responsable des affaires étrangères de l'« antenne présidentielle » de M. Mitterrand.

Elisabeth O'Hara et Teresa McCreesh avaient rencontré, jeudi, à Dublin, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, pour lui demander de faire pression sur le gouvernement britannique. « Nous n'avons aucun contact avec aucune organisation autre que le Comité de défense des prisonniers des blocs H, nous ont-elles notamment déclaré, et nous sommes très attachées à ce que les manifestations de soutien aux grévistes de la faim demeurent pacifiques. Nous nous battons pour le respect des droits de l'homme. »

Vingt-cinq mille personnes, selon les observateurs, ont assisté, dans le calme, le vendredi 15 mai, aux obsèques de Francis Hughes, le militant de l'IRA provisoire mort, mardi, après cinquante-neuf jours de grève de la faim, qui se sont déroulés dans le village de Bellaghy (comté de Londonderry).

Le même jour ont été enterrés à Belfast un militant républicain et une adolescente d'une famille catholique, ainsi qu'un homme d'origine protestante, morts tous trois au cours des récentes manifestations.

Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, a rejeté vendredi l'appel que lui avait adressé le cardinal O'Fiaich, primat de l'Eglise catholique d'Irlande (*le Monde* du 15 mai). Dans un télégramme au cardinal, Mme Thatcher estime que la solution à la crise actuelle en Irlande du Nord dépend *« des grévistes de la faim eux-mêmes, de leurs familles et de leurs conseillers »*. *« Elle dépend encore plus des dirigeants de l'IRA provisoire qui ont décidé de sang-froid que les malheureux qui jeûnent actuellement en prison leur sont plus utiles morts que vivants »*, a-t-elle ajouté. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● *L'équipe du Pays de Galles de football* a décidé de suivre l'exemple de l'Angleterre en refusant de jouer son match du championnat britannique contre l'Irlande du Nord, prévu le 22 mai à Belfast. Le secrétaire de la Fédération galloise a expliqué *« qu'un certain nombre de footballeurs gallois n'étaient pas très heureux à l'idée de se rendre en Irlande du Nord dans les circonstances actuelles »*.

Pologne

M. WALESA CONDUIRA LA DÉLÉGATION DES TRAVAILLEURS DE SON PAYS A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

(De notre correspondante.)

Genève. — M. Francis Blanchard, directeur du Bureau international du travail (B.I.T.), de retour de Pologne, a confirmé que le dirigeant du syndicat Solidarité, M. Lech Walesa, conduira la délégation des travailleurs de son pays à la prochaine conférence internationale du travail qui doit s'ouvrir au Palais des Nations, de Genève, le 2 juin prochain. Des représentants des syndicats autonomes et du comité de coordination des syndicats de branche feront partie de la délégation.

M. Walesa est ainsi considéré comme le représentant légitime des travailleurs polonais aussi bien par son gouvernement que par les responsables de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Il devrait prendre la parole devant l'assemblée plénière dès le début des travaux de la conférence qui se tiendra jusqu'au 24 juin. La structure du B.I.T. étant tripartite, le gouvernement polonais sera représenté par le ministre du travail, M. Obodowski, tandis que M. Novak, président de l'association groupant les dirigeants des grandes entreprises polonaises, sera à la tête de la délégation des employeurs.

Lors de son séjour en Pologne, M. Blanchard s'est entretenu, en l'absence de M. Lech Walesa, qui se trouvait au Japon, avec d'autres dirigeants de Solidarité ainsi qu'avec des représentants du gouvernement sur la nouvelle loi syndicale qui doit être soumise pour ratification à la Diète polonaise. Ce projet, extrêmement long et détaillé, représente, selon le directeur général du B.I.T., un grand progrès par rapport à la législation polonaise actuelle. Il est conforme dans ses grandes lignes aux conventions internationales sur la liberté d'association et sur les négociations collectives. I. V.

Tchécoslovaquie

L'agence C.T.K. dénonce l'existence d'« un vaste réseau organisé de l'étranger »

Prague *(A.F.P.)*. — L'agence officielle tchécoslovaque C.T.K. a annoncé vendredi 15 mai, après l'arrestation, le mois dernier, de deux jeunes Français, Françoise Anis et Gilles Thonon, accusés d'« activités subversives graves », et les inculpations prononcées, il a quelques jours contre une quinzaine de personnes proches de la Charte 77 (seize selon les derniers pointages), que *« les autorités ont découvert un vaste réseau par lequel les activités contre le système socialiste tchécoslovaque étaient financées et organisées de l'étranger, en contradiction avec nos lois, l'Acte final d'Helsinki et les principes généralemet reconnus du droit international »*.

L'agence souligne que *« les centrales étrangères qui ont préparé et dirigé ces activités ont consciemment violé les principes élémentaires des rapports entre Etats issus de la conférence sur la sécurité et la coopération et, notamment, ceux concernant la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de la souveraineté »*.

L'arrestation de deux Français

D'autre part, la radio tchécoslovaque a jugé *« déplorable »*, vendredi, que *« des personnalités proches »* de M. François Mitterrand aient *« participé à une campagne de calomnies déclenchée contre la Tchécoslovaquie »* à l'occasion de l'arrestation des deux Français. La radio fait allusion à l'appel en faveur de la libération des deux Français et des inculpés tchécoslovaques signé notamment par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. *« Dans des cas semblables*, ajoute la radio, *il est fréquent que les pays qui envoient des agents s'efforcent de passer ce fait sous silence, mais cela n'a pas été le cas pour les Français. »*

Yougoslavie

M. Kraigher succède à M. Miatovitch à la tête de la présidence collégiale

De notre correspondant

Belgrade. — Conformément à l'article 313 de la Constitution de 1974, la direction collégiale de l'Etat, officiellement appelée présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a procédé le 15 mai à l'élection de son nouveau président pour une période d'un an. A cette fonction, exercée depuis le 16 mai 1980 par M. Tsvietine Miatovitch, représentant de la Bosnie-Herzégovine, a été élu M. Serguei Kraigher, vice-président depuis la même date, représentant de la Slovénie, alors que M. Petar Stambolitch, représentant de la Serbie, a été élu vice-président.

La direction collégiale de l'Etat comprend neuf personnes : un représentant de chacune des six Républiques fédérées et des deux régions autonomes et le président de la Ligue des communistes, actuellement M. Lazare Moisov, représentant de la Macédoine.

Dans une brève allocution prononcée à l'occasion de l'élection de M. Kraigher, le président sortant, M. Miatovitch, a déclaré que l'activité de la direction collégiale de l'Etat au cours de l'année précédente s'était déroulée dans une atmosphère *« de camaraderie et de confiance réciproque »*. La direction a surmonté avec succès, a-t-il dit, les problèmes de politique intérieure et internationale auxquels elle a dû faire face et confirmé que la Yougoslavie poursuivait sur la voie qui lui a été tracée par le président Tito. — P. Y.

[M. Serguei Kraigher est né en 1914 en Slovénie. Il a fait des études de médecine à l'université de Zagreb et participé à la guerre de libération nationale de 1941 à 1945, exerçant d'importantes fonctions dans le mouvement de résistance de Slovénie. Après la guerre, il a travaillé un certain temps dans l'appareil du parti slovène, puis à Belgrade. Il fut à plusieurs reprises membre du gouvernement fédéral. Il a été également directeur de l'Office fédéral de planification économique et gouverneur de la Banque nationale de Yougoslavie. En 1974, il a été élu président de la République fédérée de Slovénie. Membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie, M. Kraigher représente la Slovénie dans la direction collégiale de l'Etat yougoslave depuis la mort, en février 1980, de M. Edvard Kardelj. Il occupait depuis mai 1980 les fonctions de vice-président.]

● *L'ambassadeur d'Albanie à Belgrade*, M. Sokrat Plaka, a rejeté une note de protestation contre les *« ingérences brutales »* de l'Albanie dans les affaires intérieures de la Yougoslavie à l'occasion des manifestations nationalistes du Kosovo en mars et avril dernier, que lui avait remise jeudi le gouvernement de Belgrade, a annoncé, vendredi 15 mai, à Tirana, un porte-parole du ministère des affaires étrangère d'Albanie.

Suède

M. FALLDIN VA FORMER UN CABINET MINORITAIRE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Le parti conservateur, qui avait claqué la porte de la coalition de centre-droit suédoise, en raison d'un compromis conclu subitement par ses partenaires avec les sociaux-démocrates sur la question de la fiscalité, a décidé, le vendredi 15 mai, à l'issue de la réunion de son groupe parlementaire, de ne pas s'opposer à la formation d'un cabinet minoritaire composé de ministres centristes et libéraux et présidé de nouveau par M. Thorbjörn Fälldin. Les soixante-treize députés conservateurs s'abstiendront dans le vote d'investiture.

La crise gouvernementale, ouverte le 4 mai, est donc maintenant dénouée, mais les conservateurs de M. Gösta Bohman, ancien ministre de l'économie, ont, semble-t-il, longtemps hésité avant d'accorder du bout des lèvres leur soutien aux centristes et aux libéraux. Certains auraient préféré faire un croc-en-jambe à leurs anciens amis soupçonnés de trahison, quitte à provoquer des élections anticipées et à favoriser le retour au pouvoir des sociaux-démocrates.

M. Bohman a finalement choisi de faire preuve de mansuétude après avoir reçu, par écrit, de M. Fälldin la garantie que la politique de la coalition tripartite serait poursuivie jusqu'aux élections de 1982 par le nouveau gouvernement. Le leader centriste s'engage ainsi à réduire les dépenses publiques d'au moins 12 milliards de couronnes en 1981, à ne pas augmenter la taxe patronale sur les salaires, à maintenir les crédits de la défense nationale au niveau actuel, à assouplir la loi sur la sécurité de l'emploi et à ne pas revenir sur les avantages donnés aux actionnaires.

De cette façon, les conservateurs, relégués dans l'opposition, pourront exercer une sorte de contrôle sur les centristes et les libéraux qu'ils soupçonnent de vouloir flirter avec les sociaux-démocrates. Ils ne manqueront pas de réagir au moindre « faux pas » dans ce sens et se posent en gardiens de l'alternative non socialiste. Ils soulignent que le différend intervenu à propos de la politique fiscale (*le Monde* daté 10-11 mai) ne doit pas compromettre les possibilités d'une coopération entre les trois partis « bourgeois » après les législatives de 1982.

ALAIN DEBOVE.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- LIBAN : Un pays dans la tenaille, début d'une enquête de J. Gueyras.
- LAOS : Les premières étapes du développement, par J. de Barrin.
- IDÉES : Les lendemains de l'élection présidentielle.
- DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Un dossier : « Les économies d'énergie ».

AFRIQUE

Zaïre

L'ancien premier ministre, M. Karl I Bond critique le président Mobutu

Bruxelles *(A.F.P.)*. — M. Nguza Karl I Bond, ancien premier commissaire d'État (premier miministe zaïrois, a déclaré qu'il serait candidat à la présidence du Zaïre en 1984, à la fin du mandat présidentiel actuel, ou même avant si les circonstances le permettaient, dans un entretien publié, vendredi 15 mai, par l'agence Belga, à Bruxelles.

« J'ai démissionné pour être en paix avec ma conscience et rester en accord avec mes principes », a déclaré M. Karl I Bond, qui avait renoncé à son poste il y a un mois (*le Monde* des 19 et 20 avril). *« J'ai fait ce que j'ai pu. En un an, en 1980, je suis parvenu à redresser la situation économique du pays, selon les directives du Fonds monétaire international, et à améliorer le sort de la population »*, a poursuivi l'ex-premier commissaire zaïrois, avant d'ajouter : *« Mais devant les incompréhensions, les intrigues, la réapparition des mêmes méthodes que dans le passé, je ne pouvais continuer à servir de bouc émissaire d'une politique en contradiction avec mes principes. »*

M. Nguza Karl I Bond a précisé qu'il n'avait pas l'intention de demander l'asile politique en Belgique et ne voulait pas se joindre à un quelconque mouvement d'opposition anti-mobutiste, en Belgique ou ailleurs. Il a ajouté qu'il avait choisi de démissionner à l'étranger, alors qu'il était au chevet de sa femme, hospitalisée aux Pays-Bas, parce qu'il avait la conviction que présenter sa démission à Kinshasa *« équivalait à demander la clé de son ancienne cellule »*.

« Je rêve pour le Zaïre, a indiqué l'ancien premier ministre, *d'un grand débat à l'image de celui qui s'est passé en France. Je souhaite, comme d'ailleurs le président Mobutu lui-même l'a promis, la démocratisation des institutions et des élections libres dans un contexte pacifique, légal, démocratique. »*

Il a estimé que les parlementaires « rebelles », écartés pour avoir critiqué le président Mobutu, *« n'ont fait que dire la vérité, en exposant la situation critique du pays »*. Enfin, il a affirmé avoir subi des tortures lors de son internement, contrairement à ce qu'il avait déclaré à Amnesty International après sa réhabilitation.

Congo

Le traité signé avec Moscou ne contient pas de clause militaire

Le traité d'amitié et de coopération signé mercredi 13 mai à Moscou (*le Monde* du 14 mai) par M. Brejnev et le président Sassou-Nguesso, du Congo, ne diffère pas fondamentalement des traités du même type liant l'U.R.S.S. à d'autres États du tiers-monde, nous signale notre correspondant Daniel Vernet. Ce texte, dans lequel Moscou assure *« respecter la politique de non-alignement menée par la République du Congo*, ne contient cependant pas la *« clause militaire »* que l'on retrouve, par exemple, dans les traités avec l'Afghanistan ou la Syrie. Version *« modérée »* des traités d'amitié proposés par les Soviétiques à leurs partenaires, il *n'en constitue pas moins* un succès diplomatique pour le Kremlin.

Le Congo est le premier État francophone d'Afrique à signer ce genre de traité avec Moscou. La portée du texte, qui prévoit des *« contacts en cas de menace pour la paix »* n'en demeure pas moins limitée. Depuis 1975, date à laquelle le territoire congolais avait servi de relais à l'intervention soviéto-cubaine en Angola, les relations entre Brazzaville et Moscou s'étaient refroidies. Entre-temps, un rapprochement franco-congolais s'était opéré avant de trouver sa consécration, l'an dernier, à l'occasion de la célébration du centenaire de Brazzaville.

Tout en ne remettant pas en cause la coopération franco-congolaise, notamment dans le domaine pétrolier, le traité devrait cependant permettre à M. Sassou-Nguesso d'offrir une compensation à la fraction de son entourage qui se réclame du marxisme et ainsi contribuer à préserver un équilibre intérieur délicat depuis l'assassinat de son prédécesseur, Marien Ngouabi. — J.-C. P.

DIPLOMATIE

A la conférence de Madrid

UN TEXTE SUR LA CONDAMNATION ET LA RÉPRESSION DU TERRORISME ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Madrid *(A.F.P.)*. — La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) s'est mise d'accord, vendredi 15 mai, pour condamner le terrorisme en quatre paragraphes qui seront partie intégrante de la déclaration finale. A deux mois de la fin de la réunion, le texte de cette condamnation est le seul à avoir fait, tant bien que mal, l'unanimité.

« Les États participants, déclare notamment ce texte, *condamnent le terrorisme, y compris le terrorisme dans les relations internationales, quand il met en danger ou supprime la vie d'êtres innocents, les droits de l'homme ou les libertés fondamentales. Ils manifestent leur résolution de prendre des mesures efficaces pour prévenir et éliminer les actes de terrorisme, tant à l'échelon national qu'au moyen d'une coopération internationale que comporte des accords bilatéraux et multilatéraux appropriés. »*

● *Le ministère argentin des affaires étrangères* a demandé, vendredi 15 mai, des explications à la France au sujet de la suspension de la livraison d'un navire construit à Cherbourg pour le compte de la flotte argentine. Selon un communiqué du ministère, l'ambassade de France à Buenos Aires, a été informée de la « préoccupation » de l'Argentine à la suite de *« cette mesure inattendue »*. Mercredi, M. Barre avait annoncé que les livraisons par la France de navires de guerre à l'Argentine (un aviso) et l'Iran (trois vedettes) étaient suspendues *« jusqu'à nouvel ordre »*. (*Le Monde* du 15 mai.)

AMÉRIQUES

Canada

Pour préparer le sommet économique d'Ottawa

M. Trudeau entreprend un voyage officiel en Algérie et en Italie

De notre correspondant

Montréal. — M. Trudeau, chef du gouvernement canadien, est arrivé à Alger, samedi 16 mai, pour une visite officielle de trois jours. Il doit rencontrer le président M. Chadli Bendjedid, le premier ministre, M. Mohamed Abdelghani, et le ministre des affaires étrangères, M. Sedik Benyahia. M. Trudeau quittera Alger lundi 18 mai pour une brève visite à Rome, où il s'entretiendra avec le premier ministre M. Forlani, avant de rentrer au Canada mardi. Dans les deux capitales, les discussions porteront essentiellement sur le dialogue Nord-Sud en prévision du sommet économique des sept pays industrialisés qui aura lieu à Ottawa les 20 et 21 juillet.

M. Trudeau a déjà effectué deux voyages dans cette perspective. En novembre, il s'était rendu en Europe et au Proche-Orient (*le Monde* du 9 novembre), puis, en janvier, au Nigéria, au Sénégal, au Brésil et au Mexique (*le Monde* du 7 janvier). Il avait alors indiqué que ces déplacements à l'étranger lui permettraient d'*« écouter »* pour être en mesure de faire des suggestions lors du sommet d'Ottawa.

Un des problèmes les plus ardus, avait-il ajouté, sera de *« convaincre les pays producteurs de pétrole que les nouvelles formes d'aide au développement ne cachent pas une manœuvre visant à leur confisquer d'une autre façon leurs richesses toutes récentes »*.

M. Trudeau avait rappelé qu'au cours de toute sa carrière politique il n'avait jamais cessé de préconiser une véritable *« révolution des critères moraux qui guident les relations internationales, mais les Canadiens n'ont jamais voulu m'écouter. Nous sommes si obsédés par nos propres problèmes, que nous restons indifférents à l'immense tragédie que vit une grande partie de l'humanité »*.

En fait, contrairement à une idée reçue, le Canada ne fait pas mieux que les autres pays industrialisés *en matière* d'aide au développement. Avec 0,45 % de son produit national brut consacré au développement en 1980, il se trouve même au neuvième rang. Un rapport publié en janvier par un organisme canadien indépendant, l'Institut Nord-Sud, constate que des programmes d'aide sont décidés en fonction *« d'intérêts politiques ou commerciaux à court terme »*, que l'aide liée (80 % du total) sert surtout à faire vivre un certain nombre de sociétés canadiennes et que *« le Canada s'est fixé des orientations commerciales et financières sans trop se soucier des répercussions sur le tiers-monde »*.

Un profond scepticisme

Ce bilan peu reluisant et la discrétion de M. Trudeau sur la façon dont il entend relancer le dialogue Nord-Sud suscitent un profond scepticisme dans la presse canadienne et les partis d'opposition à la Chambre des Communes. C'est ce qui explique sans doute que les rares journaux qui ont publié des articles en prévision du voyage du premier ministre en Algérie se soient surtout intéressés aux possibilités commerciales qu'offre ce pays. L'Algérie, dont les importations en provenance du Canada sont passées de 160 millions de dollars en 1978 à près de 400 millions de dollars en 1980 (blé, maisons préfabriquées, produits laitiers) est devenue le premier partenaire commercial d'Ottawa en Afrique. Les exportations ont connu une évolution inverse depuis que le Canada n'importe plus de pétrole algérien : 87 millions de dollars en 1979 et seulement 12 millions de dollars en 1980.

Cela n'empêche pas le gouvernement canadien d'espérer multiplier encore par quatre ou cinq la valeur de ses exportations vers l'Algérie en 1982, compte tenu des contrats actuellement en négociation sur la vente de matériel de télécommunications, de produits agricoles, de papier, d'acier.

BERTRAND DE LA GRANGE.

États-Unis

Le président Reagan s'attaque au système de sécurité sociale

De notre correspondante

New-York. — Le président Reagan, de plus en plus écartelé entre ses projets d'économies budgétaires et d'augmentation des dépenses de défense nationale, vient de renoncer à l'une de ses plus anciennes promesses : ne pas toucher au budget de la sécurité sociale.

La « sécurité sociale » américaine ne concerne pas la protection médicale de la population active, puisqu'il n'existe pas d'assurance maladie obligatoire aux États-Unis ; elle ne comprend pas non plus les nombreuses prestations sociales, telles que les allocations familiales, qui existent dans la plupart des législations européennes. Elle couvre les dépenses de médecine des retraités de plus de soixante-cinq ans, et les pensions qui leur sont versées pour eux-mêmes et les personnes qui sont à leur charge. En 1982, ces prestations, relativement modestes, qui concernant 36 millions d'Américains, coûteront 175 milliards de dollars au gouvernement fédéral.

L'administration Reagan annonce que, si des mesures draconiennes ne sont pas prises, le Fonds de sécurité sociale se trouvera, dans deux ou trois ans, en état de cessation de paiements. Les adversaires de la nouvelle administration asurent que la situation est, certes, préoccupante, notamment en raison du vieillissement de la population américaine et de la baisse du taux de natalité, *mais elle ne présente* pas de caractère d'urgence, et les républicains conservateurs usent de cet argument pour poursuivre leur plan de démolition du système social instauré depuis le « new deal ».

Le Fonds de sécurité sociale américain a été créé par le Congrès en 1935, vers la fin de la grande crise économique, dont le *souvenir dramatique* reste très présent, et après une bataille menée par le président Roosevelt contre une longue tradition de non-intervention de l'État fédéral dans ce que nombre d'Américains estiment être les affaires privées des citoyens. Au fil des années, la conception du Fonds de retraite s'est élargie aux épouses et aux enfants à charge des pensionnés, aux handicapés et aux personnes à leur charge ; des clauses de préretraite ont été incluses et les allocations ont été indexées sur le coût de la vie. Le Fonds de sécurité sociale représente aujourd'hui plus d'un cinquième du budget fédéral.

Le président Reagan propose une réduction de 10 % des versements du Fonds, ce qui économiserait *quelque 9 milliards de dollars* en 1982 et 46 milliards de dollars sur les cinq années fiscales suivantes.

Ces économies seraient réalisées en faisant la chasse aux « fraudeurs » : handicapés, étudiants à charge des retraités, qui, estime l'administration Reagan, pourraient partiellement subvenir à leurs propres besoins, « cumulards » *de plusieurs pensions de* retraite ; enfin, les allocations versées aux malades seraient soumises à l'impôt après plus de six mois d'absence. D'autre part, l'administration envisage de bouleverser la politique du troisième âge en incitant les travailleurs âgés à prendre leur retraite, traditionnellement fixée à soixante-cinq ans, le plus tard possible.

Satisfaction dans les milieux d'affaires

L'administration républicaine entend faire comprendre aux Américains que l'État, fédéral ou autre, n'a aucune raison de les prendre totalement en charge *lorsqu'ils prennent de l'âge. Plusieurs* membres du Congrès ont fait valoir qu'une « saine » politique d'économies et d'investissements familiaux doit permettre à tout citoyen conscient de ses devoirs à l'égard de la communauté de subvenir à l'essentiel de ses besoins jusqu'à la fin de sa vie.

Enfin, l'indexation des pensions sur le coût de la vie pourrait subir de sérieuses modifications.

Le gouvernement a promis que, si elles sont adoptées, les nouvelles mesures n'entreront en vigueur que pour les personnes qui prendront leur retraite après le 1er janvier 1982. Avec le nouveau système, un salarié qui prendrait sa retraite le 1er janvier 1987, à soixante-deux ans, recevrait une pension de 348 dollars par mois au lieu de 580. A soixante-cinq ans, il recevrait 691 dollars au lieu de 719.

Tandis que les milieux d'affaires se félicitent que le gouvernement envisage enfin de mettre fin au *« gâchis de la sécurité sociale »*, les réticences se font de plus en plus vives au Congrès, dont nombre d'élus doivent retourner devant leurs électeurs en 1982. Mme Laurie Fiori, qui représente le « lobby » des douze millions et demi d'adhérents de l'Association américaine des retraités, a déclaré : *« Nous avons un réseau sérieux de supporters et nous allons les mettre au travail pour faire pression sur leurs élus du Sénat et de la Chambre des représentants. »* Enfin, personne ne paraît se préoccuper pour l'instant des effets que le maintien en activité de nombreux salariés pourra avoir sur l'emploi, alors que le chômage ne montre aucun signe d'affaiblissement.

NICOLE BERNHEIM.

LES AMÉRICAINS RENFORCENT LEUR FLOTTE DE MÉDITERRANÉE

Le porte-avions américain *Independence* (75 000 tonnes, 5 500 hommes d'équipage), qui regagnait les États-Unis venant de la région du Golfe où il croisait depuis décembre, a reçu ordre de rester en Méditerranée en raison de la tension au Proche-Orient, indique-t-on à la base de Norfolk, aux États-Unis.

L'Independence est accompagné des croiseurs lance-missiles *Hary Yarnell* et *Charles Adams*. Ces trois unités, qui ont franchi le canal de Suez vendredi 15 mai, portent à trente-deux le nombre des bâtiments de guerre américains en Méditerranée. Le porte-avions américain *Forrestal* (75 000 tonnes également) et plusieurs navires d'escorte ont quitté jeudi la baie de Naples pour une mission non précisée. Deux autres navires de guerre américains, le croiseur *Ingram* et la frégate *Truett*, ont fait relâche vendredi dans le port israélien d'Haïfa.

Un bâtiment de guerre soviétique, dont les caractéristiques n'ont pu être précisées, a franchi le Bosphore vendredi, se dirigeant vers la Méditerranée, mais deux autres bâtiments soviétiques s'apprêtent à faire route dans l'autre sens et on indique, de source autorisée, à Istanbul, que ces mouvements de la flotte soviétique n'ont *« rien d'exceptionnel »*. L'U.R.S.S. dispose de trente navires de guerre en Méditerranée.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● EVASION DU CHEF DU CENTRE D'INSUTRUCTION MILITAIRE DE COCHABAMABA : le colonel Emilio Lanza Armaza, arrêté à la suite du soulèvement de sa garnison lundi dernier, contre le régime du président Luis Garcia Meza, s'est évadé le 15 mai. Le colonel Lanza, n'ayant pu obtenir le soutien d'autres chefs militaires s'était rendu de lui-même aux autorités militaires de Cochabamba (*le Monde* du 13 mai). *(A.F.P.)*

Centrafrique

● GREVE DANS LE SECTEUR PRIVE. — Une grève des tratravailleurs du secteur privé a paralysé, vendredi 15 mai, l'activité économique et commerciale à Bangui. L'Union générale des travailleurs de Centrafrique (U.G.T.C.), principale centrale syndicale du pays, réclame la libération d'un employé arrêté et le licenciement du chef du personnel d'une entreprise, Cola Lu, appartenant à un Français. Magasins, pharmacies, banques et autres établissements privés de Bangui sont restés fermés. — *(A.F.P.)*

Chine

● VINGT-TROIS SOLDATS CHINOIS ont été tués, au cours d'affrontements sino-vietnamiens, les 10 et 11 mai, dans la province de Guangxi, au sud de la Chine, et la région de angson, au nord-est d'Hanoï, a indiqué *le Quotidien du peuple*, samedi 16 mai. Les forces vietnamiennes étaient appuyées par des blindés et de l'artillerie, précise le journal. Le 8 mai, Pékin avait annoncé que les forces chinoises avaient tué *« plus de cent soldats vietnamiens »* le long de la frontière entre les deux pays où ont lieu, périodiquement, des incidents depuis le conflit de 1979. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● L'ARMEE SALVADORIENNE aurait tué trois cent soixante et une personnes au cours de plusieurs massacres commis en avril dernier, affirme un communiqué du Front Farabundo, parti de libération nationale (F.M.N.L.), publié à San-Salvador, le vendredi 15 mai. Le document rapporte que, dans le département de Morazan cent cinquante paysans sont morts par asphyxie, emmurés par des militaires dans une grotte où ils s'étaient réfugiés pour fuir les combats. Plus de cent personnes auraient été victimes d'attaques de l'infanterie et de combats aériens. —

Roumanie

● SANCTIONS CONTRE DES RESPONSABLE DE L'INDUSTRIE MINIERE. — Après la catastrophe qui a provoqué la mort de quarante-neuf mineurs, en novembre dernier, dans la mine de Livezeni, l'agence officielle Agerpress a annoncé vendredi 15 mai que des « sanctions » avaient été prises contre les responsables, tant à la direction de la mine, qu'aux ministères des mines et du travail, pour non-respect des règles de sécurité. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● UN AVOCAT DU BARREAU DE TUNIS, Me Bechir Essid, a annoncé, vendredi 15 mai, la constitution d'un nouveau mouvement politique, le « Rassemblement national arabe » (R.N.A.), qui a demandé à se constituer en parti. Ce mouvement, qui paraît désireux de se distinguer du courant intégriste islamique, utilise une formule à résonance libyenne pour définir son action, qui se veut *« arabo-islamique-unioniste »*. Me Essid a déclaré que le R.N.A. se proposait *« de développer et d'épanouir la personnalité arabo-musulmane du peuple tunisien »* et *« de militer pour l'unité totale des pays arabes. »* — *(Corresp.)*. *(A.F.P.)*

Union soviétique

● CONDAMNATION D'UN DISSIDENT ESTONIEN. — M. Tiit Maddison, ouvrier kolkhozien de trente ans, a été condamné, vendredi 15 mai, à Tallin, à quatre ans de camp de travail et deux ans de relégation pour *« activités antisoviétique »*, a annoncé l'agenec suédoise TT. M. Maddison serait accusé d'avoir adressé aux autorités estoniennes une lettre de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan et d'avoir été en possession de publications clandestines. On lui reprocherait aussi d'avoir écrit à la station de radio ouest-allemande Deutsche Welle. — *(A.F.P.)*

● VIVES CRITIQUES DE TASS CONTRE M. HAIG. — L'agence Tass a reproché, vendredi 15 mai, à M. Alexander Haig, secrétaire d'État américain, d'avoir reçu Mme Chtcharanski, femme du dissident soviétique condamné, en 1978, à treize ans de détention, *« aventurière fieffée »* et *« spécialiste de la calomnie antisoviétique »*, selon l'agence. *« Ce genre de rencontre »*, estime Tass, *« n'apporte rien à l'autorité du secrétaire d'État »*. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

La préparation des élections législatives

PRÊT A NÉGOCIER AVEC LE PARTI SOCIALISTE

Le P.C.F. souhaite assurer la réélection de ses députés

Le comité central du parti communiste a entendu et approuvé, le vendredi 15 mai, un rapport de M. Georges Marchais sur l'orientation du P.C.F. au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a souligné, au cours d'une conférence de presse, que les communistes sont « immédiatement prêts à prendre toutes [leurs] responsabilités à tous les niveaux » et qu'ils sont, notamment, « disponibles pour aller au gouvernement tout de suite ».

M. Juquin a observé, cependant, que le gouvernement qui sera nommé après la prise de fonctions de M. Mitterrand aura un « caractère particulier », puisqu'il agira alors que l'Assemblée nationale aura été dissoute et « ne durera que quelques semaines ». Le P.C.F. semble donc accepter de ne pas être représenté dans cette première équipe, dont il souhaite, toutefois, qu'elle prenne des mesures en faveur des revenus les plus bas (SMIC, pensions, retraites et allocations), qu'elle bloque les prix des produits de consommation populaire, arrête les licenciements et assure la protection du franc.

Ce ne sont là, néanmoins, que des suggestions, l'essentiel, pour les dirigeants communistes, étant la négociation avec le parti socialiste en vue des élections législatives, qu'ils abordent, a dit M. Juquin, dans un « esprit positif et constructif ». La préoccupation du P.C.F., telle que l'ont exprimée MM. Juquin et Marchais, est « d'obtenir la réélection de tous [ses] députés sortants et de gagner des sièges sur la droite ». M. Juquin a insisté sur le premier point, en déclarant qu' « il faut réélire tous les députés qui ont battu la droite ». M. Marchais a indiqué, d'autre part, que le P.C.F. entend proposer, pour le lendemain des élections législatives, des « objectifs d'action gouvernementale » plus limités que les propositions qu'il avait défendues dans sa campagne pour l'élection présidentielle. — P. J.

En présentant son rapport devant le comité central, M. Georges Marchais a souligné que les communistes ont *« pleinement contribué à la victoire électorale maintenant acquise »*. Il a affirmé : *« Avec notre politique et notre action, la droite a été cette fois battue alors qu'elle l'avait encore emporté en 1978, et auparavant en 1974. Cette conclusion essentielle ne se trouve pas modifiée par le fait que, en raison des caractères de l'élection présidentielle qui nous pose un problème sur lequel nous reviendrons, nous ayons enregistré un recul de nos suffrages au premier tour (...)*

» Partie prenante du mouvement populaire majoritaire qui a chassé la droite du pouvoir, notre parti n'a d'autre but que de contribuer dans toute la mesure de ses moyens à la réalisation des changements attendus par les travailleurs et dont le pays a besoin. Notre parti n'a d'autre but que d'aider les travailleurs à aller de l'avant en tirant à chaque étape les leçons de chaque expérience, à créer ainsi les conditions d'avancées démocratiques toujours plus amples. »

Le secrétaire général a indiqué, d'autre part : *« Un parti vivant comme le nôtre doit nécessairement réfléchir sans cesse sur son activité, en discuter à tous les niveaux dans les cadres appropriés fixés par nos statuts, et lier étroitement sa réflexion à sa pratique, à son action de parti révolutionnaire et démocratique de lutte au service des travailleurs. »*

Pour l'immédiat, M. Marchais a déclaré : *« Dans quelques jours, François Mitterrand prendra ses fonctions. Il nommera son gouvernement. Pour notre part, nous l'avons dit, nous sommes prêts à assumer immédiatement toutes nos responsabilités. Ce gouvernement peut déjà prendre, sans attendre les élections législatives, et dans le respect des prérogatives qui sont les siennes, un certain nombre de mesures. Nous pensons en particulier au relèvement des revenus les plus bas, et notamment du SMIC, des pensions et des retraites, des allocations familiales et de logement, à l'arrêt des licenciements, au blocage temporaire des prix des produits de consommation populaire et de certains autres prix, aux mesures de protection de l'économie du pays ainsi que de notre monnaie.*

» Il faut engager une négociation avec les syndicats et les représentants du patronat, et intervenir pour qu'elle aboutisse rapidement à la satisfaction des revendications des travailleurs. S'agissant des réformes démocratiques envisageables, nous considérons toujours, pour notre part, que la proportionnelle est la meilleure forme de scrutin. Pour l'appliquer, il faudrait naturellement prendre l'initiative d'examiner les possibilités d'un vote favorable du Parlement. »

Au sujet des élections législatives, M. Marchais a déclaré : *« Dans toutes les circonscriptions où le député sortant est communiste, constituer la majorité de gauche qui travaillera au changement avec le président de la République, ce sera réélire les députés communistes qui appartiennent d'ores et déjà à la majorité nouvelle et ont fait la preuve qu'ils sont le mieux placés pour battre la droite.*

» C'est pour ces objectifs que nous vous proposons d'appeler les électrices et les électeurs à voter pour les candidates et les candidats présentés par notre parti. Nous allons à la bataille avec l'objectif affirmé d'obtenir la réélection de tous nos députés sortants et de gagner des sièges sur la droite.

» Naturellement, il ne s'agit pas de simplifier les choses et de nier la complexité de la situation. Cela ne fait que renforcer, à notre avis, la nécessité d'orienter notre bataille de manière clairement positive et offensive. (...)

» En posant clairement le problème de la nécessité pour notre parti de disposer d'une place suffisante au sein de la nouvelle Assemblée, nous n'avons d'autre volonté que de créer les meilleures conditions pour mettre en place une majorité solide, bien composée, bien ancrée à gauche, et un gouvernement d'union de la gauche. Voter communiste, assurer l'élection d'un député communiste, ce sera voter utile pour réussir le changement, pour l'union de la gauche, pour la majorité nouvelle. »

Le secrétaire général a indiqué que le P.C.F. pourrait mener cette bataille sur la base d'un ensemble d'objectifs *« plus limités »* que ceux du plan de lutte qu'il avait défendu dans la campagne présidentielle.

« Ces objectifs, a-t-il dit, *pourraient concerner par exemple la lutte pour le plein emploi et contre le travail précaire, la lutte pour la justice sociale et l'amélioration de la vie des travailleurs, des travailleuses, des jeunes ; le développement industriel, agricole, scientifique et culturel national et la réalisation des réformes qui dégageront les moyens économiques et financiers ; le progrès de la démocratie à tous les niveaux et la garantie des libertés ; l'affirmation, dans le respect de ses alliances, du rôle indépendant de la France dans le monde au service de la solution des conflits, de la paix, du désarmement, de l'établissement d'un nouvel ordre économique et politique. »*

M. Marchais a indiqué dans quel esprit le P.C.F. négociera avec le P.S.

« Nous sommes prêts à discuter, a-t-il déclaré, *avec la volonté d'assurer les meilleures conditions à la victoire de la gauche aux élections législatives, avec la volonté de prendre notre place dans le gouvernement d'union qui mettra en œuvre la politique nouvelle dont le pays a besoin.*

» Cela veut dire que nous n'entendons pas aborder ces négociations en demandant aux socialistes de renoncer à leurs idées, à leur programme pour lequel les électeurs ont voté, en bref à être des socialistes, pas plus que l'on ne peut nous demander de cesser d'être ce que nous sommes. Ce qui est à l'ordre du jour, ce n'est pas la fusion de nos deux partis. Elle n'est ni nécessaire ni même souhaitable. Par conséquent, nous n'attendons pas des prochaines discussions, et nous ne le demandons pas, qu'elles se traduisent par une identité de vues totale.

» Nous pensons que cela n'empêche nullement que nous nous mettions d'accord pour confirmer ensemble — chacun obtenant sa place — la défaite de la droite et pour gouverner ensemble, dans une coopération fondée sur la loyauté, le respect mutuel, la discussion démocratique et la solidarité dans l'action.

» L'essentiel pour aboutir, c'est la volonté d'agir ensemble pour répondre à l'attente du pays. Cette volonté, pour notre part, nous l'avons. »

L'U.D.F. et le R.P.R. ont commencé à désigner leurs candidats

Les experts électoraux de l'U.D.F. et du R.P.R. ont tenu samedi matin, rue de Tilsit (siège opérationnel du R.P.R. pour les élections), leur première réunion de travail en vue de la désignation des candidats aux élections législatives de juin. La réunion suivante aura lieu lundi 18 mai au siège de l'U.D.F., boulevard Saint-Germain.

Les deux formations de la majorité ont signé vendredi matin, au palais Bourbon, le « pacte » liant en vue du scrutin. Elles ont aussi décidé de présenter leurs candidats sous le sigle commun : Union pour la nouvelle majorité.

Lors de la signature de ce pacte, M. Jacques Chirac a déclaré : « *Les Français ont exprimé une volonté de changement. Elle doit être assumée sans pour autant prendre le risque d'un bouleversement profond des valeurs auxquelles l'immense majorité de nos concitoyens est attachée. C'est pour préserver ces valeurs que nous avons décidé d'engager cette bataille électorale dans un esprit total d'unité sur l'essentiel, tout en maintenant la personnalité des différents mouvements et partis qui composeront cette majorité nouvelle que nous allons former.* »

M. Lecanuet a affirmé : *« Comment ne pas prévoir que, pour gagner, le P.S. et le P.C — quel que soit le rapport des forces entre eux, qui ne se mesure pas seulement au nombre de voix — concluront une alliance. (...) Le pays va-t-il confirmer, voire amplifier, mais cette fois dans la clarté, le choix ambigu qu'il a fait le 10 mai ? Ou bien voudra-t-il compenser et se garantir contre l'aventure ? Il était naturel que le R.P.R. et l'U.D.F. s'unissent, bâtissent une entente ferme, solide et cohérente, sans oubli, mais aussi sans rancœur. »*

Dans la soirée, au micro de R.T.L., M. Lecanuet devait déclarer : *« Je n'abandonne pas M. Giscard d'Estaing et M. Giscard d'Estaing ne nous abandonne pas. Je l'ai rencontré jeudi. Nous réclamons l'honneur d'avoir conduit la bataille pour le soutenir en vue d'un septennat nouveau. Beaucoup de Français regretteront de ne pas avoir suivi cette voie. »*



(Dessin de BONNAFFE.)

LES RADICAUX : le pacte n'est pas suffisant.

M. Didier Bariani a estimé, vendredi après-midi, que le pacte majoritaire est *« nécessaire mais pas suffisant »* et qu'il ne faudrait pas que l'opinion publique interprétât cette entente « *comme un cartel des droites* » « *Rien ne permet de supposer qu'il le soit* », a-t-il ajouté. M. Bariani a indiqué qu'il se présenterait à Paris, *« comme président du parti radical et non sous un label plus large »*. Il s'est déclaré *« un peu étonné »* que M. Mitterrand ne convoque pas l'Assemblée nationale avant de la dissoudre pour lui soumettre un projet modifiant la loi électorale et instituant la représentation proportionnelle.

VU
La der des der

Françaises ! Français !... Et voilà, c'est reparti pour un tour. Faites frémir, pendant une petite semaine, le bouillon des appétits, des abandons, des ardeurs, des ambitions, des rancœurs, laites réduire, et vous obtiendrez la poignée de main « historique » échangée toutes dents dehors, vendredi devant les caméras des journaux télévisés, par MM. Chirac et Lecanuet. Bien cadrée, bien calculée, pile à l'heure du déjeuner, prête à être resservie pour le dîner.

Ils savent se servir des médias, eux, depuis le temps. Ils connaissent la musique. Presque trop : cinq jours à peine après le charivari de la victoire ou de la débâcle, l'efficacité froide et déterminée de ce coup d'envoi nous a tous réveillés en sursaut d'une claque dans le dos. Il ne s'agit plus de roupiller, allons, c'est la guerre, la der des der. — C. S.

Des objectifs limités

(Suite de la première page.)

Les communistes notent que l'équipe gouvernementale qui sera mise en place jusqu'aux élections législatives aura un caractère particulier et provisoire. Ils n'abandonnent pas l'idée d'y participer mais, sachant qu'ils n'y seront pas invités, ils se font une raison. Ils en attendent une série de mesures immédiates concernant le S.M.I.C., les pensions et retraites, les prestations sociales, qui seront prises à l'exception, peut-être, du blocage des prix des produits de consommation populaire. M. Marchais aurait souhaité — tout comme M. Bariani, président du parti radical — que l'instauration de la représentation proportionnelle fût aussitôt proposée au Parlement, mais ce qui lui paraît déterminant pour l'avenir ce sont les élections législatives. Le P.C.F. va les aborder en tenant compte de la situation nouvelle et en se préoccupant surtout de la première étape à accomplir dans la voie du changement. Aussi proposera-t-il « un ensemble d'objectifs d'action gouvernementale plus limité » que ceux que M. Marchais avait présentés pendant la campagne présidentielle.

Le parti communiste a déjà prouvé dans le passé qu'il pouvait réduire ses exigences et ses prétentions, en ce qui concerne tant le programme que sa participation au gouvernement. Il l'a fait chaque fois qu'il a voulu encourager une expérience de gauche. La seule clause qu'il paraisse maintenir dans la situation présente est celle qui lui assurerait une représentation parlementaire convenable.

Il est certain que si les électeurs votaient aux législatives comme ils l'ont fait à l'élection présidentielle, le mécanisme du scrutin majoritaire à l'échelle des circonscriptions serait fatal au parti communiste. En 1958, le nombre des députés avait été réduit à dix, avec 18,9 % des suffrages exprimés, sur cent quarante-deux sortants, faute, il est vrai, de désistements réciproques avec les socialistes au second tour.

Un premier sondage — tout à fait théorique — crédite la gauche de 52 % des voix, dont 13 % seulement pour le P.C.F. En réalité, le vote se fera sur d'autres critères que ceux du choix présidentiel, mais il n'empêche que les communistes courent le risque de payer cher en nombre de sièges un recul ou un tassement en suffrages au profit du P.S. C'est la raison pour laquelle M. Marchais suggère de respecter les droits acquis des députés sortants de la gauche (quatre-vingt-six pour le P.C.) : il suffirait que les partis concernés ne se concurrencent pas dans les circonscriptions qui, en principe, leur sont déjà acquises. Le P.C.F. dispose de moyens d'échange, car la plupart des socialistes sont élus au second tour grâce au report des suffrages communistes. Aussi les négociations entre les deux partis mêleront-elles étroitement les deux questions : jusqu'où aller et avec qui ?

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Pierre Bauby*, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste (P. C. M. L., maoïste), a indiqué que ce mouvement « *sera présent aux législatives* » et qu'il est « *prêt à participer aux contacts et rencontres qui auront lieu, dans les semaines à venir, entre les partis ayant appelé à combattre Giscard d'Estaing, afin de discuter des mesures allant dans le sens de la défense de l'emploi, des libertés et de la paix* ».

M. JOSPIN : un « changement de ton » au P.C.F.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, déclare dans une interview accordée à *l'Express* du samedi 16 mai : « *Je peux au moins vous garantir que (le P.C.) a changé sur un point : il n'avait pas l'intention de faire élire Mitterrand et il a contribué à son élection* ». « *Nous avons cru deviner un changement de ton chez certains*, ajoute-t-il. *Pour le moment, changement de ton. Je n'entends encore que la musique et je ne distingue pas bien les paroles. Quand j'aurai distingué les paroles, je me ferai une idée plus précise. Cette attitude d'ouverture s'explique par le fait que nous avons bien l'intention de gagner les élections législatives, de prolonger sur le terrain parlementaire la nouvelle majorité présidentielle.* »

M. Jospin indique que trois thèmes essentiels de discussion sont possibles avec le P.C. et les autres organisations de gauche avant le premier tour ou entre les deux tours : « *Le premier concerne un certain nombre de questions de fond : le rythme des transformations, l'importance du secteur public, l'attitude sur les euromissiles, le problème de l'Afghanistan, de la Pologne, du Proche-Orient, les conditions de la vie politique en France. Le deuxième thème, c'est la solidarité : si on fait un accord, cet accord doit être respecté. Le troisième thème, c'est celui d'un changement de comportement à notre égard. On ne peut pas s'engager sur un accord politique si c'est pour être soumis à nouveau aux agressions, aux critiques injustes (...). Nous ne sommes prêts à des accords que si c'est possible, c'est-à-dire à condition qu'on ne nous fasse pas renoncer à ce qui, pour nous, est essentiel : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, liberté, respect des engagements qui sont les nôtres en politique internationale. Et à condition que ce soit un contrat libre et sans pression.* »

« Sans esprit de revanche »

Le premier secrétaire du P.S. affirme d'autre part : « *Psychologiquement, nous arrivons au pouvoir sans esprit de revanche. Ce n'est pas dans notre « nature collective », au parti socialiste. Nous venons avec l'intention de rénover la démocratie, de rétablir un certain nombre de règles qui existaient en France avant ce régime. Nous n'allons donc pas commencer par appliquer une espèce de loi du talion. Il n'y aura pas, à la place du « réseau Giscard », un « réseau Mitterrand ». En France, il y a une fonction publique de qualité. Nous n'avons pas l'intention de pratiquer « le système des dépouilles », en vigueur aux Etats-Unis.* »

Pour ce qui concerne la télévision, il n'y aura pas de chasse aux sorcières, ajoute-t-il. « *Mais*, précise M. Jospin, *nous avons bien l'intention de réformer l'institution, de la faire vivre autrement. C'est à ce moment-là que les problèmes se poseront.* »

Selon un sondage IFOP - « le Point »

LA GAUCHE RECUEILLERAIT 52 % DES VOIX

Un sondage effectué par l'IFOP, les 12 et 13 mai, sur un échantillon de 1 595 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié par *le Point* du 18 mai, indique les intentions de vote suivantes pour les élections législatives du mois de juin : P.C.F., 13 % ; P.S.-M.R.G., 36 % ; P.S.U.-extrême gauche, 3 % (total gauche : 52 %) ; U.D.F., 20,5 % ; R.P.R., 18,5 % ; extrême droite, 3 % (total droite : 42 %) ; écologistes, 6 %. 13 % des personnes interrogées ne se prononcent pas.

Interrogées sur les rapprochements entre partis pour les élections législatives, les personnes auprès desquelles cette enquête a été réalisée jugent probable, pour 48 % d'entre elles, un rapprochement P.S.-P.C.F. (P.S.-U.D.F., 6 % ; P.S.-R.P.R., 11 % ; R.P.R.-U.D.F., 18 %), et souhaitable pour 33 % d'entre elles, ce rapprochement (P.S.-U.D.F., 12 % ; P.S.-R.P.R., 16 % ; R.P.R.-U.D.F., 21 %). 34 % d'entre elles souhaitent une majorité P.S.-P.C.F., 32 % « *une nouvelle alliance du P.S. et d'une partie de l'ancienne majorité* », 20 % la reconduction de l'actuelle majorité parlementaire.

57 % des personnes interrogées (contre 28 %) se déclarent satisfaites de l'élection de M. Mitterrand, et 42 % d'entre elles estiment que M. Chirac est « *le mieux placé pour diriger la campagne des partis de l'ancienne majorité* » (M. Barre, 5 % ; M. Giscard d'Estaing, 31 %).

● *Les « Grandes conférences de Paris »* organisent, le lundi 18 mai, à 18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, un débat sur la situation politique auquel participeront MM. Raymond Barrillon, chef du service politique du *Monde*, Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation*, François-Michel Gonnot, directeur de *la Lettre de l'U.D.F.*, Jean Le Lagadec, chef du service politique de *l'Humanité*, et Pierre Saïnderichin, chef du service politique et rédacteur en chef de *France-Soir*.

Autour du président élu

M. Mitterrand fait ses adieux au conseil général de la Nièvre

De notre envoyée spéciale

Nevers. — Ils le connaissaient maire, conseiller général, député, mais ne l'avaient jamais vu président de la République. Aussi plusieurs centaines de Nivernaises et de Nivernais n'auraient pour rien au monde manqué, le vendredi 15 mai, le passage dans leur ville de M. François Mitterrand. Celui-ci y effectuait un voyage éclair pour une session extraordinaire du conseil général où il siège depuis trente-deux ans et qu'il préside depuis dix-sept ans. Une session d'adieu, puisque le vainqueur de l'élection présidentielle de dimanche a décidé de renoncer à tous ses mandats, sauf celui de conseiller municipal de Château-Chinon.

Confortablement installés aux terrasses des cafés en face de la préfecture ou bien debout, à l'ombre des arbres, des hommes, des femmes, des enfants de retour de l'école, ont attendu plusieurs heures l'arrivée du cortège. Sous un soleil enfin printanier des policiers jouent aux billes avec des gamins lorsque soudain les voitures sont annoncées. Motards, vrombissements de moteurs et enfin applaudissements de la foule, auxquels se mêlent des cris de joie et des hurlements : « *Mitterrand, Mitterrand* » ou bien « *on a gagné* ».

Au premier étage de la préfecture, un hôtel du dix-huitième siècle entouré de verdure, on s'active tout à coup. La salle du conseil général a du mal à contenir la foule des invités et des journalistes qui l'envahissent.

Impeccables dans leurs habits de fête les représentants de l'administration ou les responsables de syndicats et de groupements sociaux locaux venus assister à la séance ne peuvent cacher leur impatience de voir leur président. Quand, enfin, il arrive, tous se lèvent.

Ému, le docteur Berrier, conseiller général de Corbigny et vice-président de l'assemblée départementale, accueille le « vingt et unième président de la République française » par un discours imagé et chaleureux. Le représentant du R.P.R., le docteur Vimeux, et celui du P.C.F., M. Besson, veulent aussi intervenir : ce n'est pas pour parler des routes et des voies d'eau mais de politique générale. « *Oh !* », dit la foule quand le premier vante « *la rigueur de gestion* » de M. Valéry Giscard d'Estaing, tandis qu'un fonctionnaire fronce les sourcils quand le second fait un tableau sombre de la France d'aujourd'hui. « *Ce n'est pas l'endroit* » ne peut-il s'empêcher de chuchoter. L'incident fait sourire M. Mitterrand : « *Cette séance est bien à l'image de la France et il est bon que chacun puisse exprimer sa pensée* », déclare-t-il.

Nostalgique, le président annonce son départ du conseil général, un départ qu'il « *n'avait pas vraiment prévu* ». Au lendemain de l'élection « *j'ai dû soudain me rendre compte que j'étais obligé de me dépouiller de fonctions qui m'étaient chères (...). Mais je ne couperai jamais mes racines* [de la Nièvre où] *je reviendrai avec le plus de joie le plus souvent* ».

M. Mitterrand a rappelé qu'il ne pouvait pas, avant son installation, prendre part aux décisions du pays. « *Je suis encore*, dit-il, *dans la situation d'un président élu spectateur* ». Il a ensuite pou ligné que sa politique serait mue par le souci de préserver la liberté des individus et celle de la presse. « *Ma règle*, déclare-t-il, *est celle de la liberté. On peut être libéral et ne pas aimer la liberté, socialiste et l'aimer... La liberté reste à connaître et à vivre pour des millions et des millions de Français auxquels leurs conditions d'existence ne permettent pas de vivre la liberté que les lois leur reconnaissent.* »

Le soir, M. Mitterrand devait dîner dans une auberge de Saint-Pierre-le-Moutier avant de passer la nuit chez son ami, M. François de Grossouvre, à Lusigny (Allier). Des visites strictement privées, avait-on précisé à la presse. Certains n'y crurent pas et se précipitèrent vers l'auberge pour y trouver porte close et une vingtaine de gendarmes mobiles assurant tout autour une garde vigilante. « *Ça y est, il est vraiment président* », ne peut s'empêcher d'observer, nostalgique, un témoin.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

M. DEFFERRE : il y aura probablement un ministère de la décentralisation.

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, pense « *qu'il y aura un ministère de la décentralisation dans le prochain gouvernement* ». Interrogé, vendredi 15 mai, par la station FR 3 Marseille, M. Defferre a précisé que cette tâche l' « *intéresserait* » et a insisté sur les avantages de la décentralisation, « *un système qui, sur le plan privé et pratique, permettra de trancher les problèmes beaucoup plus vite* ».

« *Sur le plan administratif*, a-t-il ajouté, *cela permettra aux municipalités, comme aux conseils généraux et régionaux, d'être pleinement responsables, c'est-à-dire que les Français seront traités, désormais, comme des êtres majeurs (...)*

LA PASSATION DES POUVOIRS AURA LIEU LE JEUDI 21 MAI

Dans la soirée de vendredi 15 mai, le palais de l'Elysée et l' « antenne présidentielle » mise en place par M. François Mitterrand ont publié le communiqué commun suivant : « *Après des échanges de vues entre M. Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République, et M. Pierre Bérégovoy, il a été convenu que la transmission des pouvoirs du président de la République aura lieu le jeudi 21 mai à 9 h. 30. Ensuite se dérouleront les cérémonies officielles d'installation du président de la République* ».

Jeudi, M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait savoir à M. Mitterrand qu'il était prêt à transmettre ses pouvoirs « *dans les plus brefs délais possibles* ». Son porte-parole avait indiqué que sa préférence allait au 19 mai, septième anniversaire de sa propre élection.

La lettre de M. Mitterrand à M. Giscard d'Estaing

Vendredi, après la proclamation des résultats, M. François Mitterrand avait fait porter à l'Elysée le message suivant :

« *Monsieur le président,*

» *Vous avez bien voulu m'informer par votre lettre du 14 mai que vous étiez disposé à me transmettre, à partir du 19 mai, les pouvoirs qui ont ceux du président de la République.*

» *De son côté, le Conseil constitutionnel estime, dans le texte de proclamation des résultats de l'élection du président de la République qui m'a été remis aujourd'hui, que la passation des pouvoirs doit avoir lieu au plus tard le 24 mai 1981, à 0 heure.*

» *Dans ces conditions, il me paraît souhaitable que la date retenue soit le 20 mai. Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération.* »

Alors que l'on pensait que l'Elysée allait accepter en fin d'après-midi la date proposée par le président élu, ce n'est qu'après de nouvelles discussions entre M. Wahl et M. Bérégovoy que la date du 21 mai a été définitivement fixée.

A la télévision et à la radio

UNE MOTION DE SOIXANTE JOURNALISTES DE TF 1

Une assemblée générale extraordinaire des journalistes de TF 1, qui réunissait une soixantaine de journalistes sur les cent cinquante que compte la rédaction, s'est tenue le vendredi 15 mai. Les journalistes ont rédigé une motion, dans laquelle ils écrivent que « *des circonstances historiques permettent une autre conception de l'information télévisée à TF 1, de son contenu, de sa hiérarchie et des rapports sociaux. Il ne s'agit pas, précisent-ils, de régler des comptes ou de remplacer des responsables, mais de faire naître de nouvelles structures pour que tous les journalistes de TF 1 soient enfin associés à la conception, la réalisation, la diffusion et la critique de l'information dont ils ont la responsabilité.* »

Demandant une « *réforme de la loi de 1974* (sur le monopole) *et le rétablissement du droit de grève* », les journalistes indiquent qu'il s'agit de trouver « *un nouvel état d'esprit qui sera un combat de chaque instant et qui commence par l'ouverture des conférences de rédaction et de prévision à tous les journalistes qui le souhaitent. Il est enfin urgent que de cette manière l'information télévisée retrouve sa véritable vocation de service public.* »

La motion des journalistes a été lue à l'antenne par Jean-Claude Bourret, après qu'il eut rendu compte d'une déclaration de M. François Mitterrand sur le pluralisme et la liberté de l'information.

UNE ASSEMBLÉE DES JOURNALISTES DE RADIO-FRANCE

A l'appel des syndicats S.J.F.-C.F.D.T., F.O. et S.N.J., une centaine de journalistes de Radio-France se sont réunis en assemblée générale, dans la matinée du vendredi 15 mai, à la Maison de la radio. Chiffre important pour la radio, qui compte quelque deux cent trente journalistes.

Après avoir rappelé qu'ils continueraient à se battre sur leurs revendications, et pour le respect des missions de service public et la défense des intérêts moraux et personnels des journalistes, les délégués syndicaux ont été reçus en fin de matinée par Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France. Ils lui ont demandé quelles seraient les garanties pour que toutes les opinions puissent s'exprimer sur les chaînes de la société. Mme Jacqueline Baudrier a fait savoir qu'elle répondrait, lundi, après avoir consulté son conseil d'administration.

L'enjeu économique

M. MAUROY : les chefs d'entreprise sauront montrer leur sens de l'intérêt national

M. Pierre Mauroy estime, dans une interview au *Nouvel économiste*, daté du lundi 18 mai, que « *les déclarations des responsables des grandes organisations syndicales montrent qu'il y a chez tous la volonté de faire avancer les revendications tout en gardant le sens des responsabilités et en tenant compte de l'état de l'économie française* ».

« *Le pessimisme*, ajoute-t-il, *n'est pas de mise : François Mitterrand, au cours de sa campagne électorale, a présenté les dispositions tendant à améliorer la situation des P.M.E., y compris celles du commerce et de l'artisanat. Certaines de ces mesures auront des effets immédiats, l'application des autres se fera sentir progressivement, notamment l'amélioration de l'accès au crédit et la réduction des taux de celui-ci ou la redistribution du poids des charges sociales dans le sens d'un allégement pour les entreprises de main-d'œuvre. Mais, surtout, nous attendons du relèvement des bas salaires qui s'impose une relance de l'activité et de la croissance. Les P.M.E. en bénéficieront en priorité, comme elles en ont profité par le passé chaque fois que le pouvoir d'achat des Français a augmenté.* »

« *Nous sommes décidés à encourager l'esprit d'initiative, qui est une des conditions du développement économique. Cette novation passe par la décentralisation et ne saurait être efficace sans la levée des blocages administratifs et étatiques qui ont jusqu'à présent freiné l'activité productive. Je suis convaincu que les chefs d'entreprise sauront montrer leur sens de l'intérêt national.* »

M. DELESALLE : les entreprises peuvent supporter une évolution mais pas de bouleversements.

De son côté, M. Robert Delesalle, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais, affirme que « *des entreprises sont très inquiètes* » à la suite de l'élection de M. Mitterrand. M. Delesalle qui, avant les législatives de 1978, avait présenté et défendu un « *manifeste libéral* », estime que « *si le programme de la gauche devait être appliqué dans des délais courts, il conduirait certainement les entreprises à une situation tout à fait insupportable* ».

Les déclarations du moment, apaisantes, pense-t-il, en vue des législatives, ne changent pas les perspectives plus lointaines : « *Les entreprises*, selon lui, *peuvent supporter une évolution, certaines réformes — y compris le relèvement progressif et méthodiques des bas salaires, — mais pas de bouleversements. On va encore une fois faire payer à l'industrie tout ce qu'on n'a pas envie de faire payer aux autres. La France n'aime pas son industrie.* »

M. Delesalle se déclare cependant partisan du dialogue le plus large possible avec les pouvoirs publics en place :

● *La Mutualité souhaite être associée à la politique de santé. — « Nous continuerons à jouer la carte de la prévention »*, a déclaré, jeudi 15 mai, à Vichy, M. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), au cours de l'assemblée générale des sociétés mutualistes du département de l'Allier. Rappelant que le ticket modérateur d'ordre public allait être abrogé « *selon les promesses de M. François Mitterrand* », il a espéré « *rencontré moins de difficultés que par le passé* ». « *Nous nous trouvons*, a-t-il poursuivi, *face à des gens qui manifestent une volonté de dialogue. Nous pensons que les pouvoirs publics doivent consulter désormais le mouvement mutualiste sur les grandes orientations concernant la santé.* »

POLITIQUE

AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les résultats officiels de l'élection présidentielle

	METROPOLE			DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER			TERRITOIRES D'OUTRE-MER			FRANÇAIS DE L'ETRANGER			TOTAL		
Inscrits	36 459 328			628 850			178 443			132 141			36 398 762		
Abstentions	5 810 396 (15,93 %)			253 821 (40,36 %)			56 964 (31,92 %)			28 029 (21,21 %)			5 149 210 (14,14 %)		
Votants	30 648 932 (84,06 %)			375 029 (59,63 %)			121 479 (68,07 %)			104 112 (78,78 %)			31 249 552 (85,85 %)		
Blancs ou nuls	887 976 (2,43 %)			7 514 (1,19 %)			1 589 (0,89 %)			1 905 (1,44 %)			898 984 (2,46 %)		
Suffrages exprimés	29 760 956			367 515			119 890			102 207			30 350 568		
CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	% expr.	% inscr.	Nombre de voix obtenues	% expr	% inscr.	Nombre de voix obtenues	% expr	% inscr	Nombre de voix obtenues	% expr	% inscr	Nombre de voix obtenues	% expr	% inscr
MITTERRAND	15 541 905	52,22	43,83	104 460	28,42	16,61	30 914	25,78	17,32	30 983	30,31	23,44	15 708 262	51,75	43,15
GISCARD D'ESTAING	14 219 051	47,77	40,09	263 055	71,57	41,83	88 976	74,21	49,86	71 224	69,68	53,9	14 642 306	48,24	40,22

En présence des huit autres membres du Conseil constitutionnel, dont il est le président, M. Roger Frey a proclamé, vendredi 15 mai, à 11 heures, les résultats du second tour de l'élection présidentielle. Assistaient à cette proclamation, M. Jacques Wahl, actuel secrétaire général de la présidence de la République, ainsi que MM. Pierre Bérégovoy, qui dirige l'antenne présidentielle de M. François Mitterrand, Jacques Attali, Jean-Claude Colliard, Michel Vauzelle et Michel Charasse.

Avant d'annoncer les résultats du scrutin du 10 mai, M. Frey a indiqué « *après avoir opéré diverses rectifications d'erreurs matérielles, statué sur toutes les réclamations, procédé aux redressements qu'il a jugés nécessaires et aux annulations énoncées ci-après :*

» Considérant que, dans le 23e bureau de la commune d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), dans le 23e bureau de la commune du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), dans le 13e bureau de la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône) et dans le 50e bureau de la ville de Rouen (Seine-Maritime), il n'a pas été procédé au contrôle d'identité des électeurs, en méconnaissance des articles L. 62 et R. 60 du code électoral, que cette irrégularité s'est poursuivie après les observations faites à ce sujet par le magistrat délégué du Conseil constitutionnel ou par le magistrat de la commission de contrôle des opérations de vote, que, devant cette méconnaissance délibérée et persistante de dispositions destinées à assurer la régularité et la sincérité du scrutin, il y a lieu d'annuler l'ensemble des suffrages exprimés dans ces bureaux.

» Considérant que la commission de contrôle des opérations de vote de la ville de Bastia (Haute-Corse) a relevé, dans son rapport, que soixante électeurs du 6e bureau de cette ville ont été admis à voter, alors que leur vote avait déjà été constaté par un paraphe porté sur la liste d'émargement, qu'en raison du fait que les mentions figurant au procès-verbal de ce bureau, en ce qui concerne le nombre des électeurs ayant pris part au vote et celui des suffrages exprimés, comportent des ratures sur lesquelles aucune explication n'est donnée, le conseil n'est pas en mesure d'exercer son contrôle sur la régularité des votes mis en cause, que, dès lors, il y a lieu d'annuler l'ensemble des suffrages exprimés dans ce bureau.

» Considérant que le procès-verbal de la commune de Borgo (Haute-Corse) comporte des indications contradictoires en ce qui concerne le nombre des électeurs portés sur la liste d'émargement comme ayant pris part au vote, qu'aucun de ces nombres ne correspond avec celui des bulletins et enveloppes trouvés dans l'urne, qu'une vérification complémentaire, effectuée sur la liste d'émargement, à la demande du Conseil constitutionnel, a fait apparaître un nombre de votants différent de tous ceux indiqués dans le procès-verbal, que, dès lors, le Conseil constitutionnel n'étant pas en mesure d'exercer son contrôle sur la régularité des votes de la commune de Borgo, il y a lieu d'annuler l'ensemble des suffrages exprimés dans cette commune.

» Considérant que, compte tenu des rectifications et annulations opérées, les résultats du premier et du second tour de scrutin sont arrêtés conformément aux tableaux annexes à la présente décision :

» Considérant qu'ainsi M. François Mitterrand a atteint la majorité absolue des suffrages exprimés requise pour être proclamé élu, en conséquence proclame M. François Mitterrand président de la République française à compter de la cessation des fonctions de M. Valéry Giscard d'Estaing, laquelle, en vertu de l'article 6 de la Constitution, aura lieu au plus tard le 24 mai 1981 à 0 heure. » (L'article 6 de la Constitution stipule : « *Le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct.* »)

Le Conseil constitutionnel s'est refusé à fixer la date de la passation des pouvoirs (la date choisie par MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand est le 21 mai). Il s'est contenté de fixer une date ultime — le 24 mai — qui respecte ainsi la durée des sept années pour laquelle le président sortant avait été élu. Les résultats ayant été proclamés, le départ volontaire du président sortant avant le 24 mai ne peut entraîner un intérim, son successeur étant élu. M. Mitterrand, qui entrera en fonctions le 21 mai 1981, verra son mandat cesser au plus tard le 21 mai 1988.

Le Conseil constitutionnel n'avait pas le pouvoir d'imposer à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand une date pour cette passation des pouvoirs. En laissant s'accorder les deux principaux intéressés, le Conseil constitutionnel a mis en lumière le vide de la Constitution sur ce point, que seule pourrait combler une réforme de la Constitution.

M. MARCILHACY : j'ai pitié de ce président déchu et renié par ses amis

M. Pierre Marcilhacy, ancien sénateur, écrit dans la Charente libre *sous le titre « Décence ».*

Le président Giscard d'Estaing a commis de lourdes erreurs que nous avons, en leur temps, dénoncées, et que la nation vient de sanctionner. Il subit aujourd'hui le désaveu de ses « amis » qui, cependant, avaient le pouvoir et le devoir d'arrêter, par leurs votes à l'Assemblée nationale ou au Sénat, une politique par certains aspects suicidaire.

Si, par malheur pour la France, ils détenaient à nouveau la majorité à l'Assemblée nationale, ils ne pourraient que se renier ou poursuivre la même route désastreuse. Cela est simple.

Ceux qui ont condamné une politique ont seuls le droit d'essayer d'en appliquer une autre. C'est le choix de la nation.

En cette période de mise en place, j'aimerais qu'il y ait un peu plus de décence chez les tenants de la majorité d'hier, qui brûle sans vergogne ce qu'elle a adoré.

Certains propos ont, à les lire ou les entendre, un goût de fruit pourri.

L'irresponsabilité des uns ne peut faire oublier la complaisance coupable des autres.

Oui, la nation, qu'il ne faut pas confondre avec nombre d'élus abusifs, doit se rassembler pour le bien commun, mais que, au moins, on ne voit pas les mêmes hommes se cramponner aux marches d'un trône qu'ils ont, pour une part, contribué à discréditer.

Toutes les opinions sont estimables comme le sont leurs défenseurs si ces derniers respectent les règles d'une certaine moralité politique.

Je finis par avoir pitié de ce président déchu que renient ses « amis » avec la même allégresse qu'ils ont mise à s'en servir.

● *M. François Mitterrand* a reçu, vendredi 15 mai, pendant près de trois quarts d'heure à son domicile, M. Joop Den Uyl, ancien premier ministre néerlandais, président de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne. La conversation a porté, selon M. Den Uyl, sur la situation européenne internationale. « *M. Mitterrand, a réaffirmé sa fidélité à l'idée européenne telle qu'elle a été définie par le parti socialiste* », a déclaré l'ancien premier ministre. Les deux hommes se sont également entretenus des réactions des autorités américaines après l'élection de M. Mitterrand.

Auparavant, le président élu avait reçu à déjeuner les écrivains Régis Debray et Paul Guimard ainsi que deux journalistes, André Mannon *(Sud-Ouest)* et Dominique Jamet *(Le Quotidien de Paris)*.

L'attitude des syndicats

M. BERGERON (F.O.) : nous ne voulons pas nous enfermer dans un cadre rigide

Ni calendrier ni chiffres prévus : M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a confirmé, vendredi 15 mai, à Tours, la volonté de son organisation « de ne pas s'enfermer dans un cadre rigide » de revendications et propositions précisées à l'avance et « de ne pas mettre de l'huile sur le feu ». Il a aussi souligné les qualités du nouveau président de la République — « un homme d'Etat fort capable de mener les affaires de la France ».

M. André Bergeron a estimé, vendredi 15 mai, à Tours que, après l'accession au pouvoir de M. François Mitterrand, les militants de Force ouvrière resteront « *les pieds au sol et l'esprit lucide* ».

Le secrétaire général de Force ouvrière, qui s'exprimait devant le troisième congrès de l'Union des cadres et ingénieurs (UCI), a souligné que F.O. resterait elle-même, c'est-à-dire réformiste. A cet égard, M. Bergeron a ajouté : « *Je ne vois pas d'ailleurs comment on peut mener une action syndicale autrement que dans le cadre du réformisme.* »

Au premier plan des revendications formulées par sa centrale, le responsable syndical a estimé que « *rien ne s'opposait à ce qu'un gouvernement décide le plus rapidement possible la cinquième semaine de congés payés* ».

Rejetant une négociation tripartite de type Grenelle en juin 68, il a précisé que le relèvement du SMIC — qui est indispensable — sera décidé par le gouvernement après consultation des organisations syndicales.

« *Nous ne nous prononçons pas pour un calendrier précis car nous ne voulons pas nous enfermer dans un cadre rigide.* » « *Mais le plus important*, a indiqué M. Bergeron, *reste de lancer des négociations sur les salaires dans le cadre des conventions collectives.* »

Le leader de Force ouvrière a également évoqué les difficultés que pourrait rencontrer notre système de protection sociale collective, et notamment son financement. Celui-ci ne peut plus être assuré par les seules cotisations ; la voie fiscale doit aussi être utilisée. M. Bergeron a aussi affirmé qu'il ne « *laisserait pas remettre en cause la gestion paritaire des organismes de retraite et de chômage : si les sommes en cause nécessitaient la budgétisation, nous préférerions de toute façon un système mixte (Etat plus partenaires sociaux) à un contrôle étatique pur et simple* ».

Au sujet de la réduction des horaires, M. Bergeron s'est prononcé pour une réduction progressive. Evoquant ce problème dans une interview à *Combat socialiste* des 16-17 et 18 mai, il précise : « *Pas de loi-cadre, en tout cas, pour la durée du travail. Commençons par négocier. Si tout échoue, c'est au gouvernement et au Parlement d'entrer en scène, mais en dernier seulement.*

» Nous repartons avec le même dossier. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'on peut sauter comme ça de quarante heures à trente-cinq heures. »

Interrogé sur les relations avec les autres syndicats, le secrétaire général de F.O. indique : « *Nous ne changerons jamais. Il n'y aura pas de plate-forme commune. Bien sûr, selon les circonstances, on peut s'entendre, en cours de route sur tel ou tel point.* »

POUR M. MAIRE, LE REPROCHE DE « MINIMALISME » DE LA C.G.T. EST POLITIQUE

Le reproche de la C.G.T. à l'encontre du « minimalisme » de la C.F.D.T. est de peu d'importance », a estimé, vendredi 15 mai, M. Edmond Maire, au cours d'un meeting des militants C.F.D.T. de la région parisienne. « *Après avoir été accusés de collaboration de classe, être taxés de « minimalistes » par la C.G.T. représente un progrès* », a déclaré le secrétaire général. Selon lui, ce reproche s'explique davantage par des motivations politiques que par le comportement des travailleurs : « *Lorsque le reproche vient de ceux dont les revendications varient selon la conjoncture politique parce que le parti qui a leur préférence ne misait pas sur le succès du candidat socialiste, et qui aujourd'hui commencent à parler d'étapes qui s'allongeront sans doute au rythme de l'assouplissement de leur parti, ce reproche est de peu d'importance.* »

Parlant de la réduction de la durée du travail en cinq ans, M. Maire a souligné : « *Cela fera, par exemple, vingt-sept heures de réduction pour les chauffeurs routiers qui en font aujourd'hui soixante-deux.* » « *Excusez du peu !* », s'est-il exclamé en indiquant que, dans le secteur public et dans les branches où les horaires sont les plus bas, « *on peut aller plus vite, on doit aller plus vite et que les trente-cinq heures seront atteintes bien avant cinq ans.* »

Enseignants et parents d'élèves demandent à M. Mitterrand de nouveaux moyens et des réformes de structures

Responsable et patiente : au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand, la principale composante du syndicalisme enseignant se met au diapason des centrales ouvrières. « *Ni surenchère ni démagogie* », a déclaré vendredi 15 mai M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), après la réunion de la commission administrative nationale de son organisation. La FEN, a-t-il ajouté, « *ne veut rien précipiter ni rien négliger* » ; elle « *n'entreprendra rien qui puisse compromettre l'avenir* » et « *recherchera les compromis acceptables les plus favorables* ».

Echo semblable au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC), principal syndicat de la fédération, qui, lors de son conseil national du vendredi 15 mai, a décidé d'annuler la manifestation nationale qu'il avait prévue pour le 27 mai afin de protester contre de récentes mesures prises par M. Christian Beullac, notamment l'arrêt du recrutement des professeurs de collège et la circulaire sur l'accueil des élèves et le droit de grève des directeurs et directrices d'écoles.

La FEN et le S.N.I.-P.E.G.C. proposent au prochain gouvernement un étalement des négociations. Dans un premier temps, ces syndicats regroupent quelques mesures « *significatives et conséquentes* » qui, selon M. André Henry, devraient être satisfaites « *avant le premier tour des législatives* ». Il s'agit du « *maintien du pouvoir d'achat pour les travailleurs de l'Etat avec une mesure spécifique pour les basses rémunérations* » ; du réemploi de tous les auxiliaires à la prochaine rentrée ; de « *l'abrogation immédiate des atteintes aux droits de grève* » et, précise le S.N.I.-P.E.G.C., de la levée « *de toutes les sanctions prises à l'encontre de collègues ayant appliqué les consignes syndicales* » ; du « *maintien du recrutement des P.E.G.C.* » ; de la « *révision du calendrier scolaire conçu d'abord dans l'intérêt des enfants* » ; enfin du « *rétablissement des postes budgétaires injustement supprimés* » et de « *créations de postes pour faire face aux besoins urgents* ».

« *L'objectif premier du futur ministre ne doit pas être de bouleverser les structures mais de préparer la rentrée scolaire et universitaire de 1981 de telle sorte qu'elle soit réussie et nettement améliorée* »... Ce commentaire de M. André Henry résume la philosophie de ces premières revendications. La question des moyens supplémentaires semble prioritaire. Aussi la préparation du budget de 1982 est-elle le deuxième temps des négociations envisagées, afin de rompre avec « *la politique de répartition de la pénurie* ».

La Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Andrieu, a conforté cette exigence lors d'une rencontre, jeudi 14 mai, avec M. Pierre Bérégovoy, chargé de l'antenne présidentielle, en demandant un « *collectif budgétaire* » ainsi qu'une « *aide substantielle aux familles* » pour la prochaine rentrée.

Pour autant, si l'exigence est d'abord financière, la FEN et le SNI-PEGC ne chiffrent guère leurs propositions. « *C'est une règle chez nous* », affirme M. André Henry, qui se contente d'indiquer qu'aller, comme l'avait promis le candidat socialiste, vers les vingt-cinq élèves par classe supposerait 25 000 à 30 000 postes supplémentaires.

Enfin, dans une troisième étape qui pourrait s'amorcer durant l'été, commenceraient les discussions sur « *les réformes en profondeur* » du système éducatif. Toutefois, une réforme de structure sera peut-être réalisée très rapidement : la réunification dans « *un grand ministère de l'éducation nationale* » de toutes ses composantes éparpillées (universités, santé scolaire, éducation physique et sportive et même à terme recherche scientifique). Le parti socialiste et les syndicats semblent d'accord sur ce point.

● *La C.F.T.C. demande une « approche rapide » des problèmes du chômage et de l'inflation.* — La C.F.T.C., dont le bureau confédéral s'est tenu vendredi 15 mai, demande « *que les préoccupations politiques actuelles n'empêchent pas une approche rapide des problèmes permanents que sont le chômage et l'inflation* ». La C.F.T.C. indique que, lors de sa prochaine entrevue avec le nouveau président de la République, elle réclamera une action vigoureuse en matière d'emploi, de prix et de relance de la politique contractuelle.

Le Monde

société

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

La nomination d'un juge de Philippe Maurice est annulée

Philippe Maurice a été condamné à mort par un arrêt de la cour d'assises de Paris du 28 octobre 1980. Il s'est alors pourvu en cassation contre cet arrêt, en contestant notamment la légalité de la nomination d'un des assesseurs qui siégeaient à la cour d'assises, M. L..., juge à Paris. Mais la chambre criminelle a rejeté son pourvoi le 19 mars 1981.

Il a alors attaqué directement devant le Conseil d'État l'arrêté du garde des sceaux du 26 décembre 1979 nommant ce magistrat au tribunal de grande instance de Paris. Pour lui, cette nomination était illégale car M. L..., alors magistrat en retraite, pouvait, certes, être recruté à titre temporaire sur la base de la loi organique du 17 juillet 1970 mais uniquement dans des fonctions correspondant au premier groupe du second grade de la hiérarchie judiciaire. Or les fonctions de juge au tribunal de grande instance de Paris appartenaient alors au second groupe de ce grade.

A cette nomination, le ministre répondait que le recours n'avait pas été présenté dans le délai légal deux mois qui avait suivi la publication de l'arrêté de nomination et qu'il devait être rejeté comme tardif.

Statuant sur le rapport de M. Jean-Marie Delarue, conformément aux conclusions de M. Alain Bacquet et après observations de la société civile professionnelle Waquet et de Mᵉ Delvolvé, le Conseil d'État vient, par une décision du 15 mai, de donner gain de cause à Philippe Maurice en déclarant *« nulle et non avenue »* cette nomination.

Le Conseil d'État a en effet constaté que M. L... avait d'abord été recruté le 21 décembre 1979 pour exercer les fonctions de juge au tribunal de grande instance de Meaux et que, cinq jours après, un deuxième arrêté du garde des sceaux l'avait affecté au tribunal de grande instance de Paris. Le rapprochement de ces deux nominations montrait que la première, à Meaux, n'avait pas eu pour objet de pourvoir aux besoins de ce tribunal et d'y affecter réellement M. L... Il s'agissait donc de ce que le Conseil d'État appelle une *« nomination pour ordre »*, qu'il considère toujours comme *« nulle et non avenue »* et dont l'annulation peut être demandée sans condition de délai. Mais, et c'est là le point important, le Conseil d'État a jugé que le deuxième arrêté nommant M. L... à Paris — le seul qui était attaqué par Philippe Maurice — était, en conséquence, lui aussi nul et non avenu.

La solution ainsi adoptée est, en elle-même, sans incidence directe sur la condamnation pénale de Philippe Maurice, qui est devenue définitive depuis le rejet de son pourvoi en cassation, mais elle constitue, désormais, un des éléments du dossier du *recours en grâce introduit par le condamné*. Et il n'est pas exclu qu'il en fasse état pour tenter d'obtenir l'application éventuelle à son cas de l'article 620 du code de procédure pénale qui traite du *« pourvoi dans l'intérêt de la loi »* ou de l'article 622 de ce code qui concerne les procès en révision.

● *Les douaniers d'Evrange (Moselle) à la frontière du Luxembourg ont découvert*, le jeudi 14 mai, 1 485 000 francs français dissimulés dans la portière d'une voiture immatriculée en Allemagne appartenant à un ressortissant belge, M. Aloys Haep, agent immobilier en retraite. M. Haep a déclaré *venir de Suisse* pour se rendre en R.F.A. mais les douaniers ne l'ont pas cru. Il n'existe pas de contrôle des changes entre ces deux pays et les capitaux auraient pu faire l'objet d'un simple virement international. Le convoyeur, déféré au parquet de Thionville, encourt une peine de cinq ans d'emprisonnement, la confiscation des capitaux saisis et une forte amende.

● *Les suites de l'attentat contre la Syrian Airlines.* — Impliqué dans l'attentat contre une vitrine de la Syrian Airlines commis le 10 mai, 2, rue Auber, à Paris, M. Bernard Fitoussi, âgé de vingt et un ans, aide-coupeur en tissu, a été placé sous mandat de dépôt le 15 mai par M. Guy Joly, juge d'instruction.

FAITS ET JUGEMENTS

« Vénus-des-Iles » : prison avec sursis pour les principaux accusés.

Les quatre principaux inculpés dans l'affaire de la *Vénus les Iles*, une vedette surchargée qui avait coulé le 23 juillet 1975 au large de Carqueiranne (Var), après avoir été prise par le feu, ont été condamnés, le vendredi 15 mai, à dix-huit mois de prison avec sursis, cinquantes contraventions et 30 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Toulon (*le Monde* du 25 avril). Il s'agit des armateurs MM. Dominique Mori, Joseph Sancey, Alfred Reboa et du capitaine M. Dominique Sorentino. Quatorze personnes avaient trouvé la mort dans cet accident.

● *Le rapt de M. Thodoroff.* — La cour d'assises de Paris a rendu son arrêt, le 15 mai, dans l'affaire du recel de billets de banque provenant de la rançon versée aux auteurs de l'enlèvement commis en 1976 de M. Guy Thodoroff, directeur général de la SFAM-France (*le Monde* des 8 et 14 mai). Elie Cohen a été condamné à seize ans de réclusion, François Tortosa à la même peine (confondue avec celle de quinze ans de réclusion qui lui a été infligée le 15 décembre 1980 par la cour d'assises de Paris dans l'affaire de l'enlèvement de M. Bernard Mallet), Marcel Lachant à douze ans de réclusion, Nicola Sansalone à neuf ans de réclusion (confusion avec huit ans de réclusion également infligée dans l'affaire Mallet), Bernard Lachant, Antoine Rossi et Christian Ehr à cinq ans de réclusion, Michel Desumeur à cinq ans d'emprisonnement avec sursis, Fernand Tortosa à quatre ans d'emprisonnement avec sursis, Viviane Ehr-Leclerc et Martine Félicité à trois ans d'emprisonnement avec sursis, Yolande Cazchois à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Mais si les accusés forment des pourvois en cassation contre cet arrêt, celui-ci sera certainement cassé puisque l'un des membres de la cour, M. Henri Leclache, ne devait pas siéger ainsi que l'a indiqué en ce même 15 mai le Conseil d'État.

L'AGITATION A BOIS-D'ARCY

La prison surpeuplée

« Mitterrand au pouvoir ! », *scandaient, dimanche après-midi* 10 mai, les détenus de la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines), qui avaient refusé de regagner leurs cellules. A 20 heures, lors de l'annonce à la radio de la victoire du candidat socialiste, des cris de joie et des applaudissements ont salué le nouveau chef de l'État. Depuis ce jour-là, les prisonniers de Bois-d'Arcy protestent. A quatre reprises déjà, au cours de la semaine, ils ont refusé de réintégrer leurs cellules. Les forces de l'ordre ont dû intervenir. Il est évident qu'aucun lien direct n'est à établir entre ces manifestations de mécontentement qui n'ont rien de mutineries et l'accession au pouvoir de M. Mitterrand. Les raisons en sont beaucoup plus prosaïques : il s'agit tout simplement de revendications relatives à l'amélioration des conditions de détention.

Comme tous les établissements pénitentiaires, Bois-d'Arcy souffre de surpeuplement. Au 1ᵉʳ mai, le nombre total des détenus avoisinait les quarante-trois mille et la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy en comptait mille trois cent quarante, alors que l'effectif prévu est de cinq cent *quatre-vingt-quatorze*, ce qui, évidemment, engendre d'innombrables difficultés. Les repas arrivent froids dans les cellules, le service du courrier est débordé, les parloirs sont embouteillés, les heures de promenade et de sport réduites, le travail insuffisant, sans parler de l'entassement dans les cellules, où on a installé des matelas sur le sol.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu de violence. Jeudi soir, toutefois, les détenus, à l'aide d'une plaque d'égout, ont endommagé les grillages séparant les cours de promenade. Mais à chaque fois les prisonniers sont rentrés dans leurs cellules sans que les forces de l'ordre soient contraintes d'utiliser la manière forte.

Mais le surpeuplement n'est pas la seule cause des troubles qui agitent la prison de Bois-d'Arcy, cet établissement moderne qui a ouvert ses portes en février 1980 et qui est doté de systèmes de sécurité perfectionnés : barrières infrarouges, système vidéo, radars de contrôle (*le Monde du 31 janvier 1980*). De conception « idéaliste », comme la qualifie le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Christian Dablanc, cet établissement ne permet pas toujours une utilisation fonctionnelle. Certaines erreurs sont une source permanente d'ennuis. C'est ainsi que le système du portail d'entrée (adopté contre l'avis de l'administration pénitentiaire) ne fonctionne pas toujours, ce qui oblige à faire descendre les détenus des fourgons cellulaires à l'extérieur des murs d'enceinte. D'autre part, rien n'a été prévu pour accueillir les visiteurs, qui attendent pendant de longues heures dehors avant de pouvoir accéder aux parloirs.

On pourrait multiplier les exemples, énumérer les malfaçons qui compliquent les tâches de surveillance et provoquent la colère des détenus, comme les infiltrations d'eau à tel point qu'en cas de fortes pluies il n'est pas rare d'utiliser la serpillière et le seau (*le Monde* daté 15-16 février). Autant de problèmes qui ont fait que cette prison a été qualifiée de *« boîte à chagrin »* par l'administration pénitentiaire.

Le personnel aussi est mécontent. Confronté de façon permanente à ces difficultés, il se plaint. De plus, il est inquiet et craint pour sa sécurité. Un rapport récent de la commission de surveillance soulignait qu'en raison du nombre insuffisant de gardiens les détenus *« ont pris conscience de leur très nette supériorité numérique »*.

Le plus souvent jeunes et inexpérimentés, les gardiens ont du mal à s'adapter à cette maison d'arrêt moderne. Mercredi dernier, le personnel administratif a protesté auprès de la direction face à une situation qu'il estimait préoccupante. Des renforts sont arrivés et d'autres sont prévus. Les surveillants rechignent à aller à Bois-d'Arcy, en raison de l'isolement. Et ces effectifs supplémentaires seront-ils suffisants ?

Pour l'instant, l'administration pénitentiaire a procédé au transfert à Fresnes et à Fleury-Mérogis d'une bonne centaine de détenus, et sans aucun doute des meneurs. D'autres « dégraissages » sont envisagés afin que le nombre de prisonniers soit ramené à un maximum de mille cent cinquante. Mais les autorités sont impuissantes face à ce trop-plein qui engorge les prisons françaises, particulièrement dans la région parisienne. *« La situation n'est pas définitivement réglée,* reconnaît M. Dablanc. *Il faut trouver un équilibre. Bois-d'Arcy est en quelque sorte en rodage. C'est une maladie de jeunesse ! »*

En fait, cet établissement a atteint son niveau de saturation. La surpopulation est à un seuil difficilement supportable bien que M. Peyrefitte, a'ors ministre de la justice, ait déclaré il y a quelque temps que, où il y avait deux détenus par cellule on pouvait en mettre trois et que où il y en avait trois on pouvait en mettre quatre. La vie n'est pas toujours facile à trois dans 11,80 mètres carrés ! Peut-être la future loi d'amnistie fera-t-elle un peu de place dans les prisons françaises ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

L'affaire Curiel

II. – Espion et terroriste, certes pas

par JEAN-MARIE DOMENACH

Georges Suffert s'est indigné de ce qu'on ait pu le considérer comme responsable, ou du moins complice, de l'assassinat de Curiel (1). Nul n'a prétendu qu'il l'ait tué ou fait tuer. Il s'est contenté de le déshonorer. Mais, en l'absence de toute autre source d'information accessible, force est de considérer cet article du *Point* comme la seule origine repérable d'une action qui prit deux formes. La première, officielle : ce fut l'assignation à résidence de Curiel, en octobre 1977. La seconde, clandestine : ce fut l'assassinat de Curiel, le 4 mai 1978.

J'ai mentionné que la commission compétente déclara infondé cet arrêté du ministre de l'intérieur et autorisa Curiel à revenir à Paris en décembre. Mais ce fut pour tomber cinq mois plus tard sous les balles de ses meurtriers. On peut imaginer cet assassinat comme une sorte d'exécution « en appel » réalisée par un groupe de fanatiques indignés par la relaxe de Curiel. Mais, même dans ce cas, le plus favorable aux assassins, il reste que la justification qu'ils alléguèrent était bien celle énoncée par l'article du *Point* : « *Aujourd'hui à 14 heures, l'agent du K.G.B. Henri Curiel a cessé définitivement ses activités.* » Ainsi s'exprimait le communiqué du « commando Delta ». Ce n'était sûrement pas ce que souhaitait Suffert. Etait-ce vraiment ce que souhaitaient ceux qui l'avaient « renseigné » ?

« *Agent du K.G.B.* ». L'imputation stupéfia tous ceux qui connaissaient Curiel. Quant à moi, je l'avais peu rencontré. Alors que j'étais directeur d'*Esprit*, il m'avait rendu visite : comme beaucoup, je cherchais un terrain de dialogue entre la gauche israélienne et les Palestiniens, et nous avions coopéré en ce sens. En général, les espions fréquentaient peu la revue *Esprit* et ne perdaient pas leur temps à organiser des colloques pour la paix. Cependant, il n'y a rien d'impossible *a priori* à ce que cet espion d'un nouveau genre ait pris le masque d'un entremetteur pacifiste. Rien d'impossible même si son allure, ses propos, étaient à l'opposé de ce qu'on imagine être ceux d'un agent secret.

Depuis, j'ai lu tout ce qui a été publié concernant son activité. Un livre est paru, au début de 1981, sous la signature d'un journaliste de *Minute* (2). Non seulement je n'y ai trouvé aucune preuve, mais tous les détails allégués dont je pouvais avoir une connaissance personnelle se révélaient faux, à commencer par ceux qui me concernaient. Plus récemment, une journaliste américaine, Claire Sterling, a publié un livre (3) où elle inclut le « réseau Curiel » dans la constellation du « terrorisme international ». L'apparence est plus sérieuse, mais le contenu est également nul. Chaque fois qu'on approche de la preuve qui doit justifier l'accusation, on bute sur des références invérifiables, comme celle-ci : *Sources : la police* » (ce qui est au moins une marque d'honnêteté) ou encore « *Source : un communiste français qui souhaite demeurer anonyme* ». Voilà un auteur traduit en plusieurs langues, qui prétend avoir réalisé une « *enquête inouïe* » et qui indique pour ses sources la police *(sic)* ou des anonymes. Le vide de cette « enquête » se mesure d'ailleurs à maints détails : Curiel, né en 1915, adhère, dit-elle, en 1925 au parti communiste. A l'âge de dix ans ! Autant dire qu'il espionnait déjà dans son berceau. Et l'auteur de pareilles bêtises parle à la télévision française, donne une interview à *l'Express*, un académicien en disserte dans *le Figaro*, mais nul ne relève ses incohérences et ses légèretés.

Un homme engagé

Toutes ces calembredaines m'ont renforcé dans ma décision de ne pas laisser déshonorer cet homme pour le seul motif qu'il se proclamait prosoviétique, et de continuer à chercher la vérité sans me lasser. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, qui pourtant n'a pas froid aux yeux, a fait des excuses publiques pour avoir repris les accusations du *Point*. Pas plus que moi, il n'avait trouvé de preuves. Tout ce qu'on a pu prouver contre Curiel, c'est qu'il avait en 1973 « glissé » 30 F à un inspecteur de police pour le remercier d'être venu jusqu'à son domicile lui porter le renouvellement de son permis de séjour. Maladresse, certes, souvenir du pays du bakchich peut-être. Mais imagine-t-on un agent supérieur des services secrets étrangers proposant un pourboire à un policier français ?

J'ai évoqué dans mon premier article l'affaire Dreyfus. L'analogie avec l'affaire Curiel est évidente lorsqu'on considère la façon dont l'accusation a été montée. Elle ne l'est plus lorsque l'on considère l'accusé Dreyfus fut enveloppé dans une tourmente qui ne le concernait pas, et à laquelle il ne comprit pas grand-chose. Curiel, même s'il est innocent des crimes d'espionnage et de terrorisme, même s'il avait une âme d'intellectuel et des aspects naïfs, fut un homme engagé, et engagé loin. Dans leur passion de le défendre, ses amis ne l'ont peut-être pas rappelé suffisamment. Né au Caire en 1914, il était fils d'un riche banquier italien d'origine juive. Elève des jésuites, puis de l'Ecole française de droit, il opte, à sa majorité, pour la nationalité égyptienne. Décision qui engage sa vie. Le 22 juin 1941, date de l'invasion de l'U.R.S.S. par les nazis, Curiel se lance dans l'action politique. Bientôt emprisonné, puis relâché, il s'emploie à constituer un mouvement anti-impérialiste qui doit être la base d'un futur parti communiste égyptien. Interné de nouveau, expulsé d'Egypte en Italie par le roi Farouk, refoulé d'Italie, il parvient quand même à entrer clandestinement dans notre pays, avec sa femme, en 1951. Il y recevra, en 1963, un statut de réfugié apatride, mais ne sera jamais naturalisé.

Je note au passage que ce statut est le plus défavorable qui soit à l'exercice du métier d'agent secret : ou celui-ci a un statut respectable ou il est clandestin. Or Curiel a vécu en France dans une situation précaire qui l'exposait aux pressions et le désignait à l'attention de la police. Malgré quoi, il reprit la lutte de ses vingt ans avec une obstination extraordinaire. En 1957, il se met à aider les nationalistes algériens en liaison étroite avec le « réseau Jeanson ». En 1960, il fonde le Mouvement anticolonialiste français, qui, au-delà de l'aide au F.L.N., se propose de « *donner son appui à tout mouvement décidé à lutter contre l'oppression politique, militaire ou économique dont sont victimes les pays sous-développés* ». En octobre 1960, il est emprisonné à Fresnes, où il restera jusqu'en juin 1962 sans être jugé.

Libre, Curiel reprend son activité dans deux directions : la paix au Proche-Orient et le soutien aux mouvements de libération du tiers-monde. La première, dit-on, était un prétexte pour la seconde. Elle est, certes, moins risquée. Elle exige cependant une action discrète et tenace, qui aboutira, en 1976, à ces « entretiens de Paris » qui, pour la première fois, réunissaient des représentants de la gauche pacifiste en Israël et des représentants de l'O.L.P. Quant à la seconde activité, elle est d'abord, effectivement, humanitaire : assistance aux réfugiés politiques et à leur famille, soins aux invalides et aux malades, hébergement des enfants, etc. Les défenseurs de Curiel ne contestent pas que cette assistance prit parfois des formes que la loi réprouve. « Solidarité » alla jusqu'à fabriquer de faux papiers. Mais jamais l'association ne s'occupa de transports d'armes ou d'explosifs, jamais elle ne s'impliqua dans une action de violence armée et de terrorisme.

De Curiel et des marxistes de son groupe je dirais qu'ils étaient « communistes » dans la mesure où le mot évoque Lénine, et non pas Brejnev et Marchais. Il est de bon ton, aujourd'hui, après la révélation des horreurs du Goulag, d'oublier ce qui s'est passé et ce qui se passe encore dans d'autres pays du monde où sévissent la famine et la dictature. Ce que je sais de Curiel me fait penser à ce genre de révolutionnaires dont les spécimens européens ont presque tous disparu : bolcheviks d'avant le péché stalinien. Ils avaient voué leur vie à la révolution mondiale. Le reflet de cette illumination a touché Curiel en Egypte avec vingt ans de retard, comme il touche aujourd'hui des intellectuels d'Afrique noire et d'Amérique latine. Après le Goulag, la révolution culturelle et Pol Pot... L'histoire n'avance pas d'un seul mouvement. Les gens dont je parle continuent d'espérer en ce qu'il adviendra, et même s'ils n'espèrent plus, ils agissent, les yeux fixés sur ces millions d'affamés, d'humiliés, de ségrégués, de disparus qui peuplent certains territoires qu'on appelle sous-développés et certains ghettos des pays développés. Nos droits de l'homme semblent quelque fois un luxe au regard de cette condition inhumaine.

Curiel appartenait donc à cette espèce d'idéalistes pour qui l'idée n'a de valeur que si on la réalise. D'où les deux faces sous lesquelles il était perçu : intellectuel utopiste et militant organisationnel. Mais espion et terroriste, certes pas ! On murmure que la D.S.T. aurait accumulé sur lui environ deux mille cinq cents fiches. Essayons de nous représenter cet homme que sa situation de réfugié place pour ainsi dire entre les mains de la police, qui est filé pendant vingt-cinq ans par les services de la sécurité du territoire, et contre lequel on ne relève aucune preuve, rien de décisif. Alors, ou ces services sont inefficaces, ou vraiment il n'y avait rien !

Une perversion du mouvement révolutionnaire

Le « terrorisme » dans lequel on cherche à impliquer Curiel répugnait à ce marxiste conséquent : il y voyait une dangereuse perversion du mouvement révolutionnaire. Cet homme n'avait aucun goût pour verser le sang. Je n'en fais pas un saint, même s'il émanait de lui un rayonnement qui touchait ceux qui le rencontraient. Je dirais, quant à moi, qu'il continuait une histoire qui a cessé d'être la nôtre depuis une quinzaine d'années. C'est peut-être cela qui devrait faire problème, pour nous Français, et pour les peuples de la misère : cette aventure prolongée a-t-elle d'autre issue qu'une dictature au nom du peuple, substituée à la dictature des grands propriétaires et des forces armées ? Mais lorsque des pauvres se battent pour la justice et la survie, comment ne pas les soutenir ?

Le mot terrorisme sert à tout. Il est devenu lui-même une arme de terreur. Les actions menées par les bandes allemandes et italiennes sont assimilées à celles de l'O.L.P., de l'ETA, ainsi qu'à celles des guérilleros d'Amérique latine ou des antiracistes d'Amérique du Nord. Pour des situations et des motivations différentes, un seul vocable, qui tue, lui aussi. Les Français ont-ils donc oublié que les nazis et les miliciens traitaient les résistants de « terroristes » ?

Cet amalgame si utile à la bonne conscience des Européens, il sert maintenant la politique américaine. Brigades rouges, résistants de Salvador ou de Namibie, Irlandais de l'IRA, nationalistes basques ou corses, tous des terroristes manipulés par Moscou... Pourtant, même la C.I.A., qu'une telle perspective servirait, vient de faire savoir qu'elle n'avait pas de preuve que l'U.R.S.S. inspirât une « internationale du terrorisme » et V. Giscard d'Estaing a dit la même chose, le 24 avril, à Europe 1.

J.-P. Joulin : « *Ce terrorisme* corse *pourrait-il être encouragé, par exemple, par l'Union soviétique ?* »

M. Giscard d'Estaing : « *Non, je ne crois pas.* » Depuis qu'il existe des Etats, ils ont plus ou moins encouragé le terrorisme chez leurs ennemis. Il est probable que l'U.R.S.S. ne fait pas exception. Mais de là à conclure que c'est l'U.R.S.S. qui orchestre le terrorisme de Tokyo à Washington, de Berlin à Johannesburg, il y a un pas qu'on voudrait nous faire franchir. Je vois bien les intentions, mais j'attends toujours la démonstration.

En revanche, il existe peut-être une internationale de l'antiterrorisme, comme il existe une « communauté des services secrets ».

Fanatiques ou professionnels ? En tout cas, les assassins de Curiel n'ont pas davantage été retrouvés que ceux de Ben Barka. Ils ont même été moins recherchés. Là où de Gaulle a échoué, que pouvait Giscard ? Et c'est la veuve de Curiel qui est traquée, qui a dû quitter son appartement pour échapper aux cocktails Molotov ! Honte et dérision.

Une campagne émouvante se *développe contre* la *peine de mort*. Mais qui parle de ceux qui tombent « exécutés » sans avoir été jugés ? Les guillotinés ne méritent peut-être pas la mort pour les meurtres qu'ils ont commis, mais Curiel, par quel tribunal a-t-il été condamné à mort, et sur quelles preuves jamais montrées ? Qu'est-ce donc que cette République qui a laissé des irresponsables s'ériger en procureurs et des inconnus en bourreaux, comme si, en marge de la justice officielle, fonctionnait une justice clandestine, qui ne s'encombre ni de preuves ni de sentiments, et qui bénéficie de la tolérance des autorités et de la complicité — jusqu'à quel point ? jusqu'à quel niveau ? — de certains services policiers.

(1) Lire *le Monde* du 16 mai 1981.
(2) Roland Gaucher : *le Réseau Curiel ou la Subversion humanitaire* (Jean Picollec).
(3) Claire Sterling : *le Réseau de la terreur* (J.-C. Lattès).

DÉFENSE

A Chateaudun

PREMIÈRE SORTIE OFFICIELLE DE LA PATROUILLE DE FRANCE AVEC DES ALPHA-JET

La Patrouille de France (PAF), *qui est le groupe acrobatique de* l'armée de l'air, fera, dimanche 17 mai à Châteaudun, sa première sortie publique depuis qu'elle est équipée d'avions biréacteurs Alpha-Jet.

C'est à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » de la base de Chateaudun qu'elle doit faire sa première sortie officielle avec les sept Alpha-Jet que, depuis octobre 1980, elle a tenté d'adapter à ses programmes acrobatiques. La PAF est l'héritière d'une longue lignée de patrouilles acrobatiques qui remonte à 1931 et qui a été amenée à utiliser, au fil des années, plusieurs modèles d'avions pour ses figures.

Depuis 1964 et jusqu'à 1980, la PAF disposait de neuf Fouga-Magister, qui ont participé à 800 rassemblements aériens dans le monde et accompli 65 000 heures de vol devant 20 millions de spectateurs. Aussi maniable que le Fouga-Magister, l'Alpha-Jet, plus puissant, permet une présentation plus spectaculaire.

AUCUNE PATROUILLE ACROBATIQUE AU PROCHAIN SALON DU BOURGET

Le trente-quatrième Salon de l'aéronautique et de l'espace aura lieu, du 4 au 14 juin, sur l'aéroport du Bourget. Sept cent vingt-cinq pays y seront attendus. Cette affluence a obligé les organisateurs à augmenter le nombre des chalets d'exposants (trois cent trente au lieu de deux cent quatre-vingt-sept) et les surfaces couvertes d'exposition (60 000 mètres carrés au lieu de 52 000 mètres carrés).

« *Ce n'est pas un salon de spectacle, mais un salon de professionnels* », a précisé M. Serge Dassault, commissaire général du Salon, invité, mercredi 13 mai, du Cercle des relations publiques de l'aéronautique. Aussi le public connaîtra-t-il quelques restrictions : il ne sera admis dans l'enceinte du salon que les 6, 7, 8, 13 et 14 juin et il ne pourra plus, contrairement aux années passées, accéder aux chalets. Autre motif de déception : pour des raisons de sécurité, aucune évolution de patrouille acrobatique, sur avions à réaction, n'aura lieu. Les cinéphiles se consoleront en visionnant une dizaine de courts métrages de François Reichenbach consacrés aux divers aspects du monde aéronautique.

PRESSE

« CROISSANCE DES JEUNES NATIONS » A VINGT ANS

Croissance des jeunes nations, mensuel du groupe des Publications de la Vie catholique (1), fête ses vingts ans.

Créée et toujours dirigée par M. Georges Hourdin et M. Gilbert Blardonne, directeur de l'Institut des sciences sociales appliquées de Lyon, pour répondre au « *besoin d'information et de formation* » de tous ceux — cadres des pays francophones nouvellement indépendants, coopérants, militants — engagés ou non dans des actions d'assistance aux peuples du tiers-monde, cette revue, d'inspiration chrétienne, reste ouverte aux laïcs.

(1) 163, boulevard Malesherbes. Tél. : 766-01-88. Abonnements : France et DOM-TOM 100 F ; étranger 110 F.

● *M. Jean-Paul Cruse, délégué C.G.T. du quotidien « Libération »*, a cessé, vendredi soir 15 mai, la grève de la faim qu'il avait entreprise le 12, dans les locaux du quotidien, rue de Lorraine, pour exiger, notamment, « *le respect des droits démocratiques et syndicaux* » des salariés *du journal. M. Cruse a, en effet,* reçu vendredi une lettre de l'inspection du travail lui indiquant officiellement qu'elle refusait son licenciement demandé par M. July.

● « *La semaine de Charb* », tel est à partir de cette semaine le nouveau titre de *Carlie Hebdo*. Tirant la leçon de l'éphémère *Charlie-matin*, l'hebdomadaire s'efforce d'être plus complet, plus proche de l'actualité. Le grand dessin habituel de « une » disparaît au profit d'une mise en pages plus diversifiée.

CATASTROPHES

● *Eruption volcanique aux îles Mariannes.* — Les cinquante habitants de la petite île de Pagan, située au nord des îles des Mariannes (archipel de Micronésie), ont été recueillis, le samedi 16 mai, par un cargo japonais, à la suite d'une éruption volcanique. L'un des deux volcans de l'île s'était soudain réveillé, jeudi soir, et les nuages de cendres avaient empêché jusqu'à samedi matin des avions de reconnaissance, en provenance de l'île de Guam, de repérer les habitants, qui s'étaient réfugiés sur une plage. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Vingt-huit morts dans une coulée de lave, en Indonésie.* — Une coulée de lave, qui s'est déversée dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 mai, sur deux villages situés sur les pentes du volcan Semeru à l'est de Java, a provoqué la mort de vingt-huit personnes, a-t-on appris, vendredi, à Djakarta. Une coulée similaire, en novembre 1976, avait provoqué la mort de cent personnes. — *(A.F.P.)*.

SPORTS

JUDO

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Bernard Tchoullouyan, médaille d'argent

Debrecen (Hongrie). — Au cours de la deuxième journée des championnats d'Europe de judo, le 15 mai, le Marseillais Bernard Tchoullouyan s'est incliné en finale de la catégorie des poids moyens (moins de 86 kilos) face au Soviétique David Bodaveli.

Le Laurentin Michel Nowak a échoué face au Polonais Polan Sadev pour la médaille de bronze des poids mi-moyens (moins de 78 kilos), où le Bulgare Georgy Petrov s'est imposé en finale contre le Tchèque Roman Novotny.

De notre envoyé spécial

« *L'arbitrage est en train de tuer le judo.* » Cette phrase, lâchée à l'issue de la finale ratée de Bernard Tchoullouyan par le directeur technique national de la fédération française de judo, Pierre Guichard, qui n'est pas coutumier des déclarations fracassantes, résumait bien cette journée réservée aux deux catégories de poids moyens. Il ne fallait pas voir que du dépit dans cette déclaration. Au fil des combats, les aberrations ont frappé les judokas de tous les pays.

Le vice-champion britannique des légers, qui a entamé une nouvelle carrière dans la catégorie supérieure, Niels Adams, Niels-la science, Adams-la classe, s'est vu ignominieusement pénalisé pour une sortie de l'aire de combat lors de l'assaut contre le Tchécoslovaque Novotny, en quart de finale des moins de 78 kilos. En demi-finale, le champion olympique soviétique de la catégorie, Shota Habareli, subit le même sort de façon tout aussi contestable, face au même Tchèque. Etait-ce pour redresser tant d'injustice ? Novotny fut sanctionné à son tour dans des conditions toujours aussi discutables lors de la finale avec Georgy Petrov, qui se contenta pourtant d'attendre les opportunités de contres pour agir.

Voilà le plus grave péril pour l'avenir de ce sport. Un juge peut toujours se tromper. Il n'y a pas de quoi en faire une montagne. Mais quand systématiquement la défensive prend le pas sur l'offensive, qui est l'esprit même du sport inventé par Jigoro Kano, il y a à peine plus d'un siècle, il faut s'inquiéter.

En mi-moyens, Michel Nowak devait se contenter de disputer la médaille de bronze pour avoir voulu attaquer sans cesse face au Bulgare Petrov. Le Laurentin, qui découvrait, à dix-neuf ans, le grand bain européen, affronta donc le Polonais Polan Sadev. Le Français avança sans cesse grâce à une garde puissante. Le Polonais fut pénalisé deux fois pour non-combativité et fut renversé une fois. Toutefois, ces avantages furent annulés par une pénalité qui sanctionna Nowak pour être sorti des limites en se dégageant d'un étranglement. Habituellement ces sorties ne sont pas pénalisées mais, contre le cours du combat, la médaille de bronze est revenue à Sadev.

Vice-champion du monde et médaille de bronze aux Jeux olympiques en moins de 78 kilos, Bernard Tchoullouyan, qui s'essayait dans la catégorie supérieure, n'avait pas eu ce genre de problème pour accéder à la finale : une rapidité et une précision hors du commun lui avaient permis de « planter » tous ses adversaires, y compris le champion du monde de la catégorie, l'Allemand de l'Est Detlev Hultsch. Restait le gros morceau, le Soviétique David Bodaveli, un Géorgien aux allures de bougnat et formé au sambo, cette lutte des steppes. Sa technique se résumait également aux contres : il attendait une attaque adverse pour agripper l'entre-jambe de son rival et le renverser comme un sac de farine.

Même scénario contre Tchoullouyan : le Français attaqua. Le Soviétique chercha à le chavirer. Toutefois, le Marseillais, souple comme un chat, était averti du coup et il retombait à quatre pattes. Normalement cela ne donne pas d'avantage. Mais, par deux fois, l'arbitre en jugea différemment, alors qu'il estima deux ou trois renversements du Français insuffisants pour être comptabilisés. Cantonné dans sa position attentiste, le Soviétique reçut un avertissement pour non-combativité. C'était malheureusement insuffisant pour assurer la victoire à Tchoullouyan.

Le public a bien compris néanmoins qu'il venait d'assister à un déni de judo, faisant au Marseillais une formidable ovation.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

La France victime du renouveau brésilien (3-1)

Edson Arantes do Nascimento, plus connu sous le surnom de Pelé, qui s'est vu décerner avant terme, vendredi 15 mai au Parc des Princes, en prélude à la rencontre France-Brésil de football, le titre de champion du siècle (1), a dû être fier de ses successeurs sous le maillot bleu et or. Premiers qualifiés pour la Coupe du monde 1982 avec les Espagnols et les Argentins, retenus d'office comme organisateurs ou comme tenants du trophée, les Brésiliens ont réussi, à quatre jours d'intervalle, à faire la conquête du public de Wembley en s'imposant à l'Angleterre (1 à 0), puis de celui du Parc des Princes, en dominant la France (3 à 1).

Le grand mérite de l'entraîneur Télé Santana, entré en fonctions en janvier 1980, aura été de permettre à ses joueurs de donner libre cours à leur instinct pour pratiquer ce football chatoyant, plein de couleurs et de fantaisie, qu'ils semblaient avoir oublié depuis la Coupe du monde 1970. Cette équipe, dont la moyenne d'âge est inférieure à vingt-cinq ans, n'a pas encore en son sein des personnalités aussi fortes que Pelé, Rivelino, Gerson ou Carlos Alberto, mais elle possède déjà la maîtrise technique et collective pour prendre le jeu à son compte en toutes circonstances.

Ainsi, durant plus d'une heure, les Français ont dû subir ce football syncopé comme un air de samba, où alternent les temps faibles, pendant lesquels les joueurs cherchent une faille dans le système défensif adverse en pratiquant un jeu posé et latéral pour remonter lentement le terrain, et les temps forts, où se multiplient appels de balles et courses en profondeur pour exploiter cette faille. Si on ajoute que les arrières Edevaldo et Junior ne sont pas les derniers à participer à ce ballet offensif, on comprend que la défense française ait connu bien des moments difficiles au point de paraître figée ou même « déboussolée » sur les trois buts de Zico (21e minute), Reinaldo (28e) et Socrates (53e).

Face à cette équipe tout entière vouée à l'offensive, les Français se sont, certes, créé bon nombre d'occasions de buts, gâchées par manque de fraîcheur physique ou maladresse à l'exception de celle exploitée par Didier Six (83e minute) à un moment où les Brésiliens songeaient déjà au troisième et dernier match de leur tournée européenne, mardi 19 mai à Stuttgart, contre les Allemands de l'Ouest.

Les multiples indisponibilités pour blessures (Michel Platini, Jean-François Larios, Dominique Rocheteau, Alain Giresse, Gérard Soler, Patrick Battiston, etc.) et le manque de fraîcheur des sélectionnés remettent une nouvelle fois en question l'opportunité d'organiser des rencontres internationales à une époque où les joueurs français, victimes du calendrier le plus incohérent d'Europe occidentale, disputent deux matches par semaine.

A ce titre, le palmarès de l'équipe de France est des plus révélateurs. Depuis dix ans, elle a disputé douze matches au mois de mai et n'a obtenu que trois victoires contre... l'Iran, la Tunisie et les Etats-Unis. Cette défaite contre le Brésil est, d'autre part, la première concédée au Parc des Princes depuis le... 18 mai 1974, face à l'Argentine, soit en vingt rencontres internationales.

GÉRARD ALBOUY

(1) Dans ce sondage réalisé par *l'Equipe-magazine* auprès de vingt quotidiens internationaux, Pelé devance l'athlète Jesse Owens (E.-U.), le cycliste Eddy Merckx (Belg.), l'athlète Paavo Nurmi (Finl.), le nageur Mark Spitz (E.-U.) et le tennisman Bjorn Borg (Suède).

Le Monde

culture

Cannes

FINLANDE, HONGRIE, ESPAGNE

Images de malaise et d'orgueil

Au cours des Semaines du cinéma finlandais à Paris, on a pu découvrir la production d'un petit pays, possédant de fortes caractéristiques nationales, sociales, culturelles et d'évidentes qualités artistiques. Le cinéma finlandais vient de faire sa percée à Cannes dans la compétition. Erjo Honkasalo et Pakka Lehto, les deux « auteurs complets » de *Tulipaa* (*Cœur de feu*), ont voulu raconter la vie secrète de Maiju Lassila (1868-1918), mystérieux écrivain finlandais qui écrivit sous divers pseudonymes, n'entra jamais en contact direct avec ses éditeurs, et mourut, fusillé, pour avoir participé à la révolution faite en son pays, à *l'exemple* de la Russie bolchevique, et impitoyablement réprimée par les « blancs » finlandais, soutenus par des troupes allemandes. Ce film lance des coups de sonde dans un passé décomposé pour qui ignore — et ce n'est pas un péché — la situation historique de la Finlande au début du siècle. La première demi-heure du film apparaît une totale confusion, accentuée d'ailleurs par les plongées dans l'inconscient de Lassila. A essayer de comprendre ce que tout cela signifie, on a l'impression d'être en retard sur le récit et de s'essouffler, ensuite, à courir pour l'attraper. En définitive, on retient surtout de cette vie chaotique les rapports amoureux, difficiles et quelque peu sado-masochistes, de l'écrivain avec la comédienne Olga Esempo, échouée dans un petit village finlandais, où Lassila devint instituteur (après avoir été terroriste dans la Russie de Nicolas II) et où leur liaison fait scandale. Asko Sarkola, acteur halluciné, et Rea Mauranen, actrice passant, avec une aisance folle, de l'extravagance et de la coquetterie à l'exaltation douloureuse et rancunière, portant ensemble les meilleures scènes d'un film qui se distingue surtout pour ses images splendides, lumière dorée, clair-obscur, visions picturales de paysages à faire rêver, coloration éblouissante et tragique des scènes de révolution et de guerre civile. La direction de la photographie (Kari Sohlberg, Pertti Mutanen, Raimo Paananen) *l'emporte sur la mise en scène.*

Pas de recherches formelles, par contre, dans *Quarantaine* d'Istvan Gaal. Le cinéaste hongrois a travaillé, d'une façon classique, dans le réalisme psychologique. Andras Vigh, un homme de quarante-cinq ans, divorcé, dessinateur dans un bureau d'architecture, sombre dans la dépression nerveuse *lorsque le directeur de son* entreprise lui retire un projet de construction de H.L.M., jugé « non réaliste ». Pris en charge par une psychologue dans un hôpital ultra-moderne, Vighen sort au bout de quelques semaines. *Il tente de se* raccrocher à ses amis, à une jeune fille qui lui manifeste de l'intérêt sans se faire « consolatrice », pour autant, à son fils adolescent (les rapports entre le père et le garçon *sont finement observés) pour, en fin* de compte, se retrouver en face de lui-même. Istvan Gaal ne rend pas le système *bureaucratique* responsable du mauvais destin des citoyens. Il laisse entrevoir une société bien *installée dans le confort bourgeois et* le progrès technique, qui donne à l'individu sa chance de surmonter ses propres crises et de se réinsérer dans la communauté. Cette étude d'un cas de déprime propose, en fait, une morale de *l'effort personnel.*

Le premier événement du Festival, *c'est* la présentation, hors compétition, de *Noces de sang,* de Carlos Saura (une seule séance, vendredi à 17 heures, journalistes et public mêlés dans la grande salle, comble, du palais). Saura n'a pas réalisé une adaptation de la pièce de Federico Garcia Lorca. Il a filmé sa représentation par une troupe de ballets.

Arrivée de cette troupe dans les loges d'un théâtre, maquillage, préparatifs, discussions diverses : c'est le quotidien de ces danseurs et danseuses. Puis, tout d'un coup, ils entrent « en scène », dans une vaste *pièce nue, éclairée* par trois fenêtres et dont l'un des murs est un grand miroir. Chants et danses, la tragédie de *Noces de sang* est alors vécue dans une métamorphose des membres de la troupe en personnages de *Garcia Lorca. Une caméra extrêmement* agile explore le champ clos de la tragédie, s'intègre à elle, s'en fait l'esprit, capte les mouvements des corps, détaille la chorégraphie, sans qu'on puisse, pour autant, parler de *documentaire : la mise en scène de Saura est un cérémonial,* auquel participent d'admirables interprètes. Voilà enfin de quoi s'enthousiasmer...

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

LE RETOUR DE TURANDOT

Hommage à 1968

M. Lionel Jospin assistait vendredi au retour de Turandot *de Puccini, comme pour une prise en charge discrète, par la nouvelle majorité présidentielle, du Palais Garnier où l'on avait plus souvent l'habitude jusqu'à présent de voir M. Barre. Ce fut un événement « historique » : il est rare aujourd'hui de reprendre une mise en scène qui a treize ans ; Celle-ci marquait, en 1968, avant les événements que l'on sait, le dernier grand succès du sexennat de M. Georges Auric à qui cette reprise est dédiée et qui apparut hier soir dans une auréole lumineuse, au début du troisième acte, salué par les acclamations de la foule.*

La soirée n'a été qu'une longue apothéose. Dans ce lieu où, surtout depuis le début de la saison, on siffle gaillardement les chefs, les artistes et les metteurs en scène, le public a vécu dans l'extase et trépigné d'enthousiasme, à un point quelque peu inquiétant...

Certes, les décors de Jacques Dupont (à qui l'Opéra consacre justement une belle exposition de maquettes et de costumes jusqu'au 15 juin) restent d'une exceptionnelle beauté ; ces multiples escaliers qui escaladent la scène comme la muraille de Chine, ces ciels de laque, ces centaines de costumes aux formes et aux couleurs plus raffinées les unes que les autres, méritent de rester classiques et d'être contemplés comme l'escalier du Palais-Garnier ou le plafond de Chagall ; et les mouvements fabuleux des chœurs dressés et courbés par le vent, les groupes fascinants, les incessantes processions de Margarita Wallmann sont un classique de la mise en scène qu'il faut avoir vu comme un somptueux spectacle des Folies Bergère.

Pourtant — est-ce l'effet du souvenir qui enjolive ? — il ne nous a pas semblé que ces grandes liturgie aient gardé la vitalité et la nécessité d'antan. Mme Wallmann considère elle-même (1) *qu'il s'agit d'abord d'un* « hommage à Jacques Dupont » *et que c'est* « un spectacle daté qui ne correspond plus à mes idées actuelles, beaucoup moins moderne que les mises en scène que j'ai faites depuis ». *Mais il est vrai que cette pompe, cette splendeur, ce ritualisme s'accordent fort bien avec le côté litanique, sentencieux, initiatique, solennel de la musique pour soulever des lames de fond dans le public.*

Portée aux nues, la distribution n'est cependant pas au-dessus de toute critique. Certes, il y a Montserrat Caballé ; mais elle est bien loin d'effacer le souvenir de Birgit Nilsson, sphinx d'airain dont la voix, du plus profond de la scène, dominait toute la représentation. Malgré sa réputation marmoréenne, Caballé est faite bien davantage pour les rôles pathétiques, où sa voix flamboie et se brise, que pour cette Turandot d'acier, où le timbre doit être constamment soutenu à la limite de l'inhumain. Outre qu'elle eut quelques soucis de justesse au début, son médium parut souvent trop faible et, au deuxième acte surtout, placée loin dans le décor, sa voix manqua souvent d'une présence que ses attitudes fort conventionnelles ne pouvaient guère compenser. On n'oubliera pas, cependant, quelques accents vraiment superbes.

Il n'était pas au pouvoir de Bernard Lefort d'obliger Luciano Pavarotti à honorer son contrat (le Monde *du 22 janvier). Son remplaçant, Giuseppe Giacomini est un vaillant Calaf à la voix puissante et sans faille, très tendue dans l'aigu ; elle reste pourtant trop enfermée dans une sorte de gangue pour atteindre cette « projection » rayonnante qui assiérait son pouvoir, sans compter un jeu trop caricatural et dénué d'émotion.*

Leona Mitchell (Liu) a une tout autre personnalité et une ardeur touchante, avec une voix très pure malgré quelque dureté, tandis que le reste de la distribution, composé de Français, est fort honorable : Michel Sénéchal (l'empereur), Pierre Thau (Timour), Michel Philippe, Rémy Corazza, Robert Dumé (les ministres).

La soirée fut également un triomphe pour Seiji Ozawa qui a obtenu une exécution précise, souple et raffinée de l'Orchestre de l'Opéra, sans que, là non plus, le brio et le spectaculaire aient laissé beaucoup de place au grand lyrisme de Puccini, plus profond qu'on ne le croit. On réservera la palme aux chœurs fantastiques de l'Opéra, préparés par Jean Laforge et admirablement modelés par Margarita Wallmann, qui sont pour beaucoup dans la splendeur du spectacle.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans le numéro, excellent comme toujours, de *l'Avant-Scène-Opéra* sur *Turandot* qui vient de paraître.

THÉATRE

Fermeture de l'Old Vic à Londres

La tradition blessée

Le fameux théâtre de l'Old Vic a fermé ses portes le samedi 16 mai, pour une période indéterminée et les dirigeants de la fondation qui ont la charge de ce site classé, cherchant désespérément de nouveaux locataires, laissent entendre que la fermeture pourrait durer longtemps, probablement un an.

L'amertume est grande chez les acteurs de la troupe, licenciés dans des conditions incertaines (plusieurs chèques insuffisamment approvisionnés leur ont été retournés) par M. Timothy West, le directeur de la compagnie, qui craignait de ne pouvoir honorer leur contrat. L'Art's Council (A.C.) — *l'organisme chargé de répartir* la manne des crédits de l'Etat — ayant supprimé la subvention de 300 000 livres destinée au financement d'une tournée de dix-huit semaines, les problèmes de trésorerie se sont aggravés. Le déficit accumulé par l'Old Vic s'élève à 400 000 livres, malgré une amélioration sensible de la situation, puisque la Compagnie avait réussi, cette année, à faire un bénéfice de 20 000 livres alors que ses pertes de l'an dernier atteignaient 199 000 livres.

M. West a déclaré publiquement qu'il était victime d'un « *caprice bureaucratique délibéré* ». Pourquoi réduire à néant les progrès accomplis sur la voie du redressement confirmés par les quelque 274 000 livres de subventions venant du mécénat privé et les 200 000 livres obtenues par le système d'abonnements.

Apparemment, l'A.C. avait un vieux compte à régler avec ce « client » très désobéissant... En effet, étant donnée l'intense concentration de théâtres à Londres et l'existence de deux grandes compagnies de répertoire (Theatre National et Royal Shakespeare Company), l'A.C. a toujours souligné que sa subvention devait exclusivement financer les tournées. Mais, ignorant ces avis et recommandations, la troupe s'installa, en 1977, dans la capitale. Jamais l'A.C. ne subventionna les spectacles londoniens qui, dans l'esprit des directeurs, devaient assurer les recettes nécessaires pour financer les grandes productions classiques lui permettant de concurrencer celles montées par les compagnies provinciales. L'Old Vic a doublé son audience, mais aussi — tant les productions sont chères, dans la capitale — son déficit et se trouve au bord de la faillite.

Paradoxalement, l'Old Vic a dû son meilleur résultat financier de l'année au scandale de Peter O'Toole dans un *Macbeth* unanimement ereinté par la critique. Les autres productions, bien que de qualité moyenne, attirèrent le public de province et de la capitale dans des salles remplies respectivement dans la proportion de 80 % et de 60 %.

L'A.C. n'a pas manqué de souligner qu'il s'agissait d'un succès exceptionnel qui devrait se répéter pendant vingt ans pour combler le déficit et, d'autre part, a noté que les 30 000 livres demandées par l'Old Vic pour dix-huit semaines de tournée auraient permis à une compagnie de province de vivre pendant un an... Enfin, bien que cette subvention soit relativement insignifiante par comparaison avec les quelque 5 millions et 2 millions de livres attribuées au Théâtre National et à la Royal Shakespeare Company, la qualité médiocre des spectacles présentés par l'Old Vic a renforcé l'A.C. dans son refus de subventionner une troisième compagnie de répertoire classique à Londres.

La compagnie affirme n'avoir pas été avertie suffisamment à temps pour lui permettre de chercher auprès du mécénat privé le soutien qui lui est nécessaire. Elle se plaint également de l'« arrogance » des bureaucrates de l'A.C., qui a déjà sabré les subventions accordées à une quarantaine d'autres compagnies, et aussi de l'indifférence du ministre des arts, aux responsabilités réduites (il n'est pas membre du cabinet) acceptant sans broncher que le rideau s'abaisse définitivement sur la scène prestigieuse de l'Old Vic où se sont illustrés les meilleurs acteurs britanniques.

Quant au public, il s'entassait allègrement dans cette salle inconfortable où beaucoup de sièges sont placés derrière des piliers et où on entend les bruits de la rue. Ainsi, la dernière tirade de Cléopâtre mourante fut interrompue une fois par la sirène d'une ambulance.

HENRI PIERRE.

● *Dans une lettre au* Times, *Jean-Louis Barrault* exprime son émotion et sa « fraternelle solidarité » envers les acteurs anglais, insistant pour que l'Old Vic ne soit pas fermé. « *L'âme est fragile sans le corps, écrit-il, et l'Old Vic fait partie pour ainsi dire du corps du théâtre anglais (...) La fermeture serait non seulement cruelle, mais elle assombrirait, dans le monde, le rayonnement du théâtre britannique que nous aimons, admirons et dont nous avons besoin...* »

L'ouverture des sections parallèles

Les Amériques inconnues

Les Plouffe, le nouveau film de Gilles Carle dure trois heures. Au Québec quatre heures. A la télévision, il couvrira sept soirées d'une heure. *C'est l'une de ces sagas familiales* que l'on adore dans les chaumières. La plus onéreuse production de la jeune histoire du cinéma québécois. Elle a coûté quelque 5 millions de dollars canadiens (le dollar *de M. Trudeau vaut 4,50 F*), a mobilisé les capitaux du provincial, du fédéral, de la Banque royale du Canada, de Famous Players, l'antenne de Paramount au nord des grands lacs. Le public de Montréal et des *principaux centres du Québec* lui fit *un* triomphe. Plus tard, le Canada anglais l'applaudira, et pourquoi *pas nous*, sinon dans le circuit de distribution, du moins sur une de nos chaînes.

Si le Festival de Cannes ne l'a pas retenu dans la compétition *officielle*, nous explique-t-on, c'est à cause de sa longueur et de la règle tacite qui voudrait que, désormais, on ne dépasse pas une durée de cent trente *minutes*.

La Quinzaine des réalisateurs a aussitôt réparé l'oubli et, visiblement, le public festivalier répond comme un seul homme : plus qu'une œuvre immortelle promise à *la Palme d'or*, *les Plouffe* se veulent une fresque, la peinture à gros traits, mais avec mille détails, d'une famille typique de la ville de Québec, à la veille et au début de la seconde guerre mondiale, de 1938 à 1940. *Ils sont cinq* : le père, typographe, qui approche de la retraite ; la mère, guide souverain du clan ; trois garçons, Napoléon, l'aîné, qui a peur des femmes ; Ovide, le fils promis à la prêtrise, comme *le veut la tradition* ; Guillaume, champion de base-ball, et une fille, Cécile, sacrifiée, restée au foyer pour tenir compagnie et aider sa mère.

Les Anglais sont odieux, tolérés, jamais aimés. *L'Eglise est toute-puissante*, exerce sur les consciences et la vie quotidienne un magistère sans partage. La France et l'Angleterre entrent en guerre contre l'Allemagne nazie ; le peuple, guidé par la majorité *du clergé*, *rejette* la conscription ; le cardinal Villeneuve la défend au nom des valeurs morales. Entre-temps, Ovide a tâté du couvent mais n'arrive pas à oublier l'aguichante Rita qui hante ses rêves. Il retournera à la vie civile, en même temps que la province commence à se poser des questions sur le légitimisme catholique.

Pour nous Européens, et surtout Français, comme pour les Américains du Nord et du Sud, *les Plouffe* fera l'effet d'un électrochoc, révèlera un pays et une nation dont l'histoire, malgré le général de Gaulle et René Lévesque, nous demeure à peu près totalement inconnue. Gilles Carle a risqué gros, il a gagné la partie.

La Semaine de la critique, de son côté, a essuyé les plâtres avec un autre gros morceau, *Kyra Nijinsky*, réalisé principalement à San-Francisco par un cinéaste autrichien, Robert Dornheim, et interprété par la propre fille de Nijinsky, Kyra, vieille dame russe omniprésente, avide de gloire, vouée au culte paternel. Un mode de récit gigogne conjugue éléments *documentaires* et fiction, les réactions et émotions de Kyra Nijinsky et une historiette de film dans le film, qui vaut ce qu'elle vaut. Outre la danse, admirablement introduite par Patrick Dupond (de notre Opéra), *Kyra Nijinsky* vaut surtout par sa description d'une Amérique peu connue, non climatisée, sans coca-cola, une Amérique à la poursuite de la beauté et de l'art.

Perspectives du cinéma français, enfin, a surpris, c'est le moins qu'on puisse dire, avec le premier film de Catherine Binet, une ancienne collaboratrice de Marcel Hanoun, *les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz*, œuvre fascinante, irritante dans sa gratuité presque totale, admirablement photographiée par William Lubtchansky : histoire à deux niveaux, comme l'a décrit dans un texte de présentation l'écrivain Georges Perec : d'une part, une machi*nation diabolique*. De l'autre, la fascination d'une fillette pour une belle étrangère qui l'a conduira à la mort. Catherine Binet joue trop sur l'association des idées et des mots, au risque de perdre le fil de son récit. Elle *étonne mais* ne nous touche pas.

LOUIS MARCORELLES.

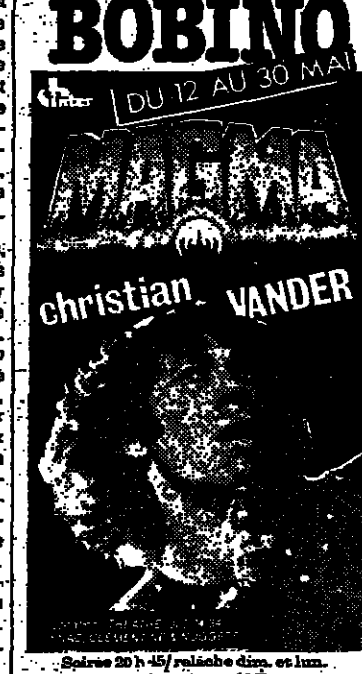
MUSÉES

Le Musée de la préhistoire de l'Ile-de-France

(Suite de la première page.)

Si le respect du site est la première condition de la bonne architecture, la seconde ne peut être que la compréhension, la mise en valeur et, d'une certaine manière, l'exaltation du programme : le « fonctionnalisme », dans lequel ignares et agités voient une conquête du vingtième siècle, est aussi vieux que le monde, et Stendhal disait déjà que le beau n'est jamais que « *la saillie de l'utile* ».

Etabli avec un soin dont ne font pas toujours preuve nos éminences muséales et muséographiques (voir la belle pagaille qui règne depuis des années au Louvre), le programme du musée de Nemours répartit les collections selon un ordre chronologique que recoupent des groupements par thème. Ici, le paléolithique ancien et moyen et la technique de taille des premiers outils. Là, le paléolithique supérieur, évoqué par des lames de silex (les plus grandes connues dans le monde) provenant d'Etiolles et par un squelette de renne entouré des aiguilles, des pointes de sagaie, des harpons qu'en tire l'homme préhistorique.



Soirée 20 h 45 / relâche dim. et lun. prix unique : 60 F

Plus loin, le néolithique, la vie quotidienne des premiers agriculteurs d'Ile-de-France, leurs poteries et leurs rites funéraires représentés par deux sépultures. Puis, l'âge des métaux avec, en particulier, un ensemble d'objets en bronze (fibules, bracelets, anneaux) retrouvés à Villethierry. Enfin, les monnaies gauloises et les importations romaines, l'art et l'outil du monde gallo-romain.

L'art et l'outil : en fait, il s'agit *surtout d'outils et d'ustensiles.* Les collections de Nemours ne comportent pas de figures ni de pièces à grand effet, et les auteurs du programme ont sagement résisté à la tentation d'organiser autour de ces *silex et de ces polissoirs* un peu monotones une quelconque mise en scène avec mannequins d'hommes hirsutes et reconstitution de scènes de chasse ou de festin comme on peut les voir dans les tableaux de Fernand Corman.

Pas de hutte non plus. Une maquette d'habitation néolithique et, surprenants de présence, de force poétique, deux moulages de sols archéologiques qui font penser aux plus fameuses compositions des Poirier. Le parti se veut scientifique, éducatif, les groupes scolaires y trouveront un excellent emploi de leurs loisirs dirigés, et tout serait pour le mieux dans le plus sympathique *des musées si l'on n'y voyait* affichée à l'entrée cette curieuse phrase d'André Leroy-Gourhan : « *On ne fait pas plus de préhistoire en ramassant des haches taillées qu'on ne fait de la botanique en cueillant des salades.* »

C'est tout de même par là qu'il faut commencer, et il est difficile d'être plus désobligeant et injuste à l'égard de tous ces amateurs charmants et zélés « antiquaires » ou archéologues qui, depuis le dix-neuvième siècle, ont, autant que les spécialistes, rendu possible l'histoire de l'art, préhistoire comprise.

Tout cela recouvre peut-être de profonds débats, dans lesquels nous n'entrerons pas, remarquant seulement que la rigueur du parti est épaulée, vivifiée, cela n'était pas inutile, par celle de l'architecture. Au système en général assez morose de la galerie, Roland Simounet a préféré un jeu de salles articulées et diversement orientées, une sorte de damier qui donne au parcours l'allure d'une promenade architecturale avec tout ce qu'il faut de transparence et de points de fuite pour en assurer la continuité. On n'imagine pas plus heureuse manière de marier l'un et le multiple, la surprise et la logique.

L'éclairage, assuré par plusieurs sources, est excellent, et les blancs des damiers sont occupés par des *patios où sont reconstitués des exemplaires de flore quaternaire.* La nature est ainsi au cœur de l'édifice, d'autant que les grands vitrages des salles les font communiquer directement avec le paysage : si les harpons *vous ennuient, vous pouvez toujours* regarder le mouvement du vent dans les arbres ou les caresses de lumière sur les polissoirs exposés à l'extérieur. A l'heure où l'architecture plus que jamais se complaît dans le *bavardage, le formalisme et la niaiserie* décorative, le musée de Nemours montre que la simplicité n'exclut pas l'invention, que la rigueur est mère de la force et de la beauté.

ANDRE FERMIGIER.

PETITES NOUVELLES

■ L'Association pour la promotion du film 16 millimètres organise, au cinéma Escurial, du 16 au 21 juin, en collaboration avec Radio 7 et la Fondation Philip Morris pour le cinéma, un festival consacré au jeune cinéma français des années 80. Deux films recevront un prix et feront l'objet d'une exploitation. En parallèle, deux rétrospectives sont prévues, l'une consacrée à Louis Lumière, l'autre à Georges Méliès. 11, boulevard Port-Royal, Paris (13e). Tél. : 545-42-07.

■ Le ciné-club Ciné-Melba présente, le 18 mai à 21 h. 30, le film de Jackie Raynal, « Deux fois », à la fois journal et portrait de l'auteur. Le 25 mai seront projetés une série de films expérimentaux sur le rock de Patrice Lorrain. Les projections ont lieu 12, rue de l'Abbaye (tél. 354-38-75).

■ Le ministère de la culture et de la communication (direction du patrimoine) a récemment constitué un comité scientifique composé *d'experts français et étrangers*, afin d'examiner l'état de conservation de la « Tapisserie de Bayeux ». Il s'agit, dans le cadre du réaménagement de l'ancien grand séminaire de Bayeux, d'assurer à cette œuvre d'art une protection digne de sa qualité.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Sur le Front : Théâtre Présent (203-02-55) (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Susie, pourquoi tu pleures ? : C.C.L., 10, rue de la Juiverie (sam., dim., 20 h. 30).
Les Mille et Une Nuits : Confluence (387-67-38) (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Ligue Nationale d'Improvisation : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Les Œufs du hasard : Sartrouville, Théâtre (914-23-68) (sam., 21 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Récital Christiane Eda-Pierre (Mozart, Schubert, Weber) (sam., 21 h.).
Salle Favart (296-12-20) : Soirée Francis Poulenc (sam., 20 h.).
Comédie-Française (296-10-20), la Locandiera (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30) ; Sertorius (dim., 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier (727-81-15) : Broers (sam., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; Milva (dim., 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP (797-96-06) : Têtes rondes, têtes pointues (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33). — Cinéma : Le cinéma expérimental, fin des années 60 (sam., dim., 19 h.) ; le Ballet mécanique ; l'Inhumaine (dim., 15 h.). — Théâtre-danse : les Quatre petites filles (sam., dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Compagnie de danse populaire française sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville (271-11-24) : Ben Zimet (sam., 18 h. 30) ; Nederland dans theater (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Elle lui dirait dans l'île (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (238-35-53) : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Aquarium, (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — — Atelier du Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Chapelle de la Salpêtrière (251-35-97) : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30).
Cinq Diamants (588-01-00) : Metropolitan Opera (sam., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre : Une conversation chez les Stein sur M Goethe absent (sam., 20 h. 30). — Galerie : Lotte à Weimar (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysées (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie Italienne (321-22-22) : la Mère confidente (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam., 20 h.) ; la Grande Guerre des p'tites étoiles (sam., 21 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Séances de bronzage (sam., 20 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-76) : la Dynastie des malpropres (sam., 20 h. 45).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Ça (sam., 20 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : les Bonnes (sam., 20 h. 30) ; Culture d'amour en douce campagne (dim., 15 h.).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : le Chant du bouc (sam., 20 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : Ecoute Israël (sam., 18 h. 30) ; les Amis (sam., 20 h. 30) ; Sherazade (sam., 22 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h. ; dim., 16 h. — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) : Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h.). — Petite Salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30) ; J. Benguigui (sam., 22 h.).
Nouveautés (770-72-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h., dim. 16, dern.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Roquette (805-78-51) : Pentablogués (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30) ; Angel (sam. et dim., 22 h. 30).
Studio Fortune : Pénélope (sam., 21 h.).
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79) : Une saison en enfer (sam., 18 h. 30) ; l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Le Journal d'un fou (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; Nous, on fait où nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Douze Hommes en colère (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : les Aventures de l'archer Yi (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dern.) ; la Marelle (dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Toi et tes nuages (sam., 19 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : l'Amour de l'amour (sam., 20 h. 30) ; le Soulier de satin (sam., dim., 21 h.).
Théâtre Saint-Médard (783-50-88) : Ubu président (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).



Samedi 16 - Dimanche 17 mai

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : P.G. Monneret (sam., 19 h. 30) ; Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) ; Woody folies (sam., 21 h. 30) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-15-70), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; les Bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II : Sardines grillées (sam., 21 h. 30) ; R. Mathera (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : M. Havet (sam., 18 h. 30) ; Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; la Jacassière (sam., 21 h. 30 ; les Suisses (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : le Grand Vide sanitaire (sam., 21 h.).
Le Connétable (277-41-40) : Hommage à Gribouille (sam., 21 h. 30) ; Djalma, J. Huet (sam., 22 h. 30) ; les Nichols (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Va t'en je t'aime (sam., 21 h. 45).
Débarcadère (607-79-39) : A. Cuniot (sam., dim., 22 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Diablogue-ment vôtre (sam., 20 h. 30) ; Claude Astier (sam., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : La chasse est ouverte (sam., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; le Concerto déconcertant (sam., 22 h. 15) ; II : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam., 22 h.) ; Poupette Pompon (sam., 21 h.).
Pied-Bleu (285-32-16) : la Caisse du chat (sam. et dim., 20 h.) ; Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette (sam. et dim., 21 h. 15).
Le Point-Virgule (723-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) : les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30).
Soupap (278-27-54) : Amours noires, humeurs tendres (sam., 20 h.) ; A l'ombre d'A. Breffort (sam., 21 h. 30).
Le Splendid (887-33-82) : Tendresse (sam., 20 h. 15) ; le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un Polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; Chris et Laure ? (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : les Jumelles (sam., 20 h. 30) : la Grande Shirley (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visite (sam., 22 h. 30).
Tremplin de Paris (281-56-79) : Vous avez dit ringard ? (sam., 20 h. 15) ; Mélodie en duplex (sam., 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : D. Van Hecke (sam. et dim., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sept Ans de bail... bye bye (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les music-hall

Aire Libre (322-70-78) : Jean-Yves Joanny (sam., 22 h. 15 ; dim., 18 h).
Casino Saint-Martin (208-21-93) : Stone et Charlotte Julian (sam., 21 h.) ; Génération Hollywood (sam., 22 h.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : A. Simons (sam., dim., 20 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Riou-Pouchain (sam., 20 h. 15).
Essaïon (278-46-42) : Jacinta (sam., 20 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47) : Atahualpa Yupanqui (sam., 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : G. Marty et S. Dupré (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30).
Moderne (874-10-75) : le Chant du peuple juif assassiné (sam., 23 h. 45 ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Magic Story (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : Serge Reggiani (sam., 21 h., dim. 15 h., dern.).
Potinière (261-44-16) : Stilletos (sam., 18 h. 30) ; H. Christiani (sam., 22 h.).
Palais des congrès (758-22-56) : Cirque de Pékin (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-48) : Véronique Samson (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.)
La Roquette (805-78-51) : Pierre Vassiliu (sam. et dim., 17 h.)
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Karamusta (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dern.).

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : la Taverne de la Jamaïque, de A. Hitchcock ; 17 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 19 h. : Les cahiers du cinéma 1951-1981 : Vers sa destinée, de J. Ford ; 21 h. : Sous le signe du scorpion, de P. et V. Taviani. (sam.) 15 h. : la Mère, de M. Naruse ; 17 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : Hommage à M. Cimino : Voyage au bout de l'enfer, de M. Cimino. (dim.)

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h. : Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000, de A. Tanner ; 21 h. : Une vie, de A. Astruc. (sam.) 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S. M. Eisenstein et G. Alexandrov ; 17 h. : Quinzaine des réalisateurs indépendants : Une simple histoire, de M. Hanoun ; 19 h. : les cahiers du cinéma 1951-1981 : Vent d'Est, de J.-L. Godard ; 21 h. : Ice, de R. Kramer. (dim.)

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33). St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86). Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All. Suisse, (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e 575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
DIVA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FORMULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) H. Sp.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-36-14), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50 ; ABC, 2e (236-55-54), mat. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Tepler, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Par., 8e (359-53-99).
OUT OF THE BLUE (**) (Ang., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32).

SPECTACLES

PLEIN SUD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA (Ango., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAHUT VA CRAQUER, film français de Michel Nerval. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

COMME AU BON VIEUX TEMPS, film américain de Jay Sandrich. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA FLAMBEUSE, film français de Rachel Weinberg. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE LAC DES MORTS-VIVANTS (**), film américain de J.-A. Lazer. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MALEVIL, film français de Christian de Chalonge. — Movies-1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RESURRECTION, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TROISIEME WAGON, film-vidéo français de J.-C. Bouvet. — Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h, 13 h (sf Mar.).

VIRUS, film japonais de K. Fukasaku. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES YEUX DE LA TERREUR, film américain de Ken Hughes (**). — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TROIS FRERES, film italien de Francesco Rosi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SCANNERS (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA, LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
SIGNE FURAX (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
GUET-APENS (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JULIA (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MANHATTAN (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillots, 17e (758-24-24).
Vieille Grille (707-60-93) : M. Perrone (dim., 17 h.).

VU
Coulisses médicales

Un anesthésiste-réanimateur, un psychiatre, un chirurgien, deux généralistes, l'un qui a « craqué » après douze années d'exercice, l'autre qui se passionne pour l'influence des conditions atmosphériques sur la santé : le plateau était on ne peut plus médical, vendredi 15 mai, à « Apostrophes ».

C'est un fait, les médecins écrivent de plus en plus. Ils témoignent sur leur activité quotidienne, ils philosophent, ils exposent leurs théories, ils prennent position. Bref, ils descendent de leur piédestal, se font connaître, et partant permettent au commun des mortels de glisser un regard dans leurs coulisses. Sous l'œil des caméras, les titres de docteur en médecine furent oubliés et on parla cuisine sans masque. Oui, les médecins sont douillets. Oui, certains malades dans des campagnes reculées sentent mauvais, sont pauvres, incultes et malheureux. Pas étonnant dans ces conditions que les généralistes aient ressenti le besoin de changer de vie quand ils prirent conscience que l'erreur c'était d'être entré en médecine comme en religion.

Des données plus inquiétantes aussi. Au détour d'une page, on apprend qu'un anesthésiste-réanimateur des plus connus n'hésite guère à « frapper » verbalement ses patientes. Il n'aime guère, conviendra-t-il, les « comédiens », des femmes surtout, qui jouent trop fréquemment avec leur vie et qui monopolisent les lits de son service. Entre juge et thérapeute, entre prêtre et médecin, de toute évidence, la marge est bien étroite et les rôles difficiles à séparer.

Les situations anecdotiques aussi, comme celle de ce chirurgien qui découvrit, aux alentours de la cinquantaine, la réalité d'une hospitalisation, la peur de l'anesthésie et le besoin de relater son expérience.

Le ton était un peu différent avec le dernier intervenant. La médecine croit savoir, explique-t-il. A partir de cela, elle est moralisatrice et veut imposer une prévention qui va à l'encontre des libertés individuelles les plus élémentaires. Jouer du paradoxe, soit. Réclamer le droit d'être stupide, pourquoi pas ? Fallait-il pour cela que ce médecin illustre sa théorie en fumant tout au long de l'émission devant quelques millions de téléspectateurs ?

JEAN-YVES NAU.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Gérard Lenorman, Marc Jolivet, Sheila, etc.
21 h 35 Série : Dallas.
A contre-cœur. Réal. I. Moore.
22 h 30 Téléfoot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Cinq-Mars.
de D. Decoin, réal. J.-C. Brialy. Avec P. Vaneck, P. Blain, G. Marchal, M. Robinson...
22 h 20 Variétés : Suivez Lecoq.
César, Néron, Antoine et les autres.
23 h 15 Les carnets de l'aventure.
Jacques Mayol, opération moins 100. Plongée au large de l'île d'Elbe.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Ballet : Salomé.
D'après O. Wilde. Réal. : P. Koralnik. Chorégraphie : M. Béjart. Musique : J. Prodromidès. Avec : L. Tcherina (Salomé), M. Auclair (Hérode), M. Sologne (Hérodias), etc. (Redif.)
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : Hommage à Bunuel.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
21 h, Andre del Sarto, d'A. de Musset. Avec : R. Blin, J. Danno, J. Topart, J. Leuvrais, etc.
21 h 46, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h, Concert (en direct du studio de la radio suédoise à Stockholm) : « Laudi » de Lidholm, « Havet » de Nystroem, « Trois chansons pour chœur » de Stenhammar, par l'Ensemble baroque de Drottningholm, avec S. Lindenstrand, mezzo et C. Pehrson, flûte et les chœurs de la Radio suédoise, dir. E. Ericson.

20h, Concert (en direct du Concert Hall du Tivoli de Copenhague) : Préludes de l'acte II de « Saul et David » de C. Nielsen, « Eldorado » de Riisager, « La Flûte chinoise » de Schiarbeck ; Ouverture de l'Opéra « Aladdin » d'Hornemann, par l'Orchestre de la Radio de Copenhague, dir. Boetge Wagner ; 21 h, Concert (en direct du studio de la Radio norvégienne d'Oslo) : œuvres de Dimitri Chostakovitch, Sommerfeldt et Grieg, par le Trio d'Oslo.

22 h, Le chant du Grand Nord (en direct d'Helsinki) : Aino Ackté chante Gounod et Oscar Merikanto ; interview du compositeur J Tiensuu ; 23 h, Le ring nordique à Paris : « Cantus Arcticus » d'E. Rautavaara, par l'Orchestre de la radio finnoise, dir. P. Berglund et des œuvres de Sinding, Berwald et Nielsen.

Dimanche 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile ; prédicateur : Père Alain Quilici.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
En direct de Cannes, avec M. Torr, V. Reed, E. Mitchell et P. Poupon.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane agent spécial.
Le Samouraï.
16 h 35 Sports première.
18 h 25 Série : les Quatre Cents coups de Virginie.
de M. Mithois, réal. B. Queysanne (Rediffusion).
19 h 25 Les animaux du monde.
Une journée de printemps.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : la Gifle.
Film français de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, A. Girardot, I. Adjani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, X. Gélin (Rediffusion).
Un professeur quinquagénaire, divorcé, irascible, traverse une crise après avoir giflé sa fille, adolescente trop éprise de liberté.
Une comédie de boulevard, bien fabriquée, sur un sujet-bateau : le conflit des générations. Un certain charme, dû à la vivacité de la mise en scène et aux acteurs.
22 h 15 Ballet : les Biches.
De F. Poulenc ; chorégraphie : Nijinska, par le Ballet-théâtre de Nancy, décors et costumes d'après M. Laurencin, avec S. Clavier, L. Vaculik. Réalisation L. Godevais.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
d'après l'œuvre de M. et G. de Bearn, réal. B. Borderie (Rediffusion).
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Christine.
Film français de Pierre Gaspard-Huit (1958), avec R. Schneider, A. Delon, M. Presle, F. Ledoux, J.-C. Brialy, S. Grimaldi, J. Duby (Rediffusion).
A Vienne, en 1906, un jeune lieutenant de dragons, lassé de sa liaison avec une baronne, engage, avec une fille du peuple, une amourette qu'il croit sans conséquence.
Adaptation édulcorée de « Liebelei », d'Arthur Schnitzler dont Max Ophüls avait tiré, en 1932, un film admirable. Romy Schneider y a repris le rôle jadis tenu par sa mère.
22 h 15 Document : Peintres enchanteurs et d'ailleurs.
Dimitar Kazakov ou l'imagier du peuple bulgare, réal. J.-M. Drot.
23 h 10 Magazine : Vidéo 2.
Mensuel consacré à la vidéo, de C. Ikam.
Enquête sur les nouvelles techniques de communication : magnétoscopes, cassettes, caméras...
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Images de Tunisie ; Spécial Maroc.
16 h 20 Aspects du court métrage français.
« Crépuscule », de P. Haudiquet.
L'histoire a lieu dans un village des Flandres françaises. Trois thèmes : la forge, la ferme, la fête.
16 h 50 Prélude à l'après-midi : Beethoven.
« Quatuor pour cordes n° 3 », par le Quatuor Parrenin ; « Septième symphonie », par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. : J.-C. Casadesus.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris.
Lumières, vitraux et orgues.
18 h 45 Hollywood : Les dictateurs.
Le génie intransigeant d'Erich von Stroheim et la « mégalomanie » de Cecil B. de Mille.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Avec : Sim, P. Pradier, J. Dynam, P. Aufray, A. Semenoff, Muller. Une émission de D. Bertin et R. Pierre.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ?
Une stratégie du vivant. Une émission d'E. Cloué.
Les sciences du vivant : écologie, chimie, alimentation et production d'énergie, illustrées par de très belles images : en Guyane, au Venezuela, en France.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Pierre Dehaye.
P. Dehaye est depuis dix-huit ans directeur des monnaies et médailles.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Hitchcock à la télévision).
Trois courts métrages : « Bang ! Y're dead », « The Crystal french » ; « I Saw the Whole Thing », tournés par Hitchcock pour la télévision américaine.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : L'avenir de la vie.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h, Messe à Latresne, en Gironde.
11 h, Regards sur la musique : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lutolawski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert : Vielles et musettes dans la musique du vingtième siècle.
14 h, Sons : Le port de Granville.
14 h 5, La Comédie-Française présente : le Faiseur, d'Honoré de Balzac.
16 h 5, Lyriscope : le Mariage secret, de Cimarosa, par l'Opéra du Rhin.
17 h 30, Rencontre avec... Juan Vives.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Petits romantiques français.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Jean Roux, égoutier.
23 h, Musique de chambre : Françaix, Casterède, Bancquart, Koering, Leguay.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non voyants) : œuvres de Haendel, par l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., dir. Ch. Brück ; 6 h 30, Concert-Promenade : œuvres de J. Strauss, Drigo, Schmitt, Tchaïkowsky, Lehar, Liszt, Haydeg, Suchanek, Adam, Pero Dvorak.
8 h 2, Dimanche-matin : Musique chorale par The Gregg Smith Singers, dir. G. Smith ; 9 h 2, Les classiques favoris (Marcello) ; 9 h 30, Cantate BWV 108 de J.-S. Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Marais).
11 h, Concert (Théâtre d'Orsay, 30 mars 1980) : Œuvres de Mozart par le Trio à cordes de Paris ; « Variations pour piano à quatre mains en mi mineur » de Schubert, par C. Ivaldi et J. Rouvier au piano ; « Symphonie n° 1 en mi » de Schoenberg-Webern, dir. J.-Cl. Pennetier ; 12 h 5, Le jeu des penchants : Bernard Haller présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Marlène Dietrich.
13 h 30, Jeunes solistes : Brigitte Bellamy, soprano et Jean-Marie Cottet, piano (Mozart, Ravel, Webern) ; 14 h 15, Les après-midis de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France, Pierre Monteux (Stravinsky, Mahler).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Septuor pour clarinette, cor, basson et quatuor à cordes en mi bémol majeur » de Beethoven ; 19 h, Concert de jazz vivant : l'orchestre de Clark Terry à l'Espace Cardin et l'orchestre de Louis Bellson à Nancy.
20 h 5, Concert « Musiques traditionnelles » (Grande salle de l'UNESCO) : Œuvres de A. Isaak, Edwards, Pootheros, Davies, Pamy, Hugues, Irehams, Williams, Parry, Thomas, Beethoven par le Cor Tannau'r Haf Female Choir, avec Robin James Jones à la harpe et le Proncycyllte Male Voice Choir.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales romantiques : œuvres de Brahms, Rachmaninoff, Bizet, Granados et Chopin.

INFORMATIONS « SERVICE »

CIRCULATION

On gardera les phares jaunes

Le « Journal officiel » du 13 avril publie la réponse du ministre des transports à une question de M. Alain Vivien, député (socialiste) de Seine-et-Marne, portant sur la présence croissante de véhicules, pour la plupart en provenance de l'étranger, utilisant des phares blancs sur le réseau routier national.

L'adoption en France de la lumière jaune sélective pour l'éclairage des automobiles résulte d'une série d'études effectuées par la commission centrale des automobiles et de la circulation générale. Ces travaux ont comparé, du point de vue de l'éblouissement et de la visibilité, les faisceaux de projecteurs automobiles produits soit par des lampes à ampoules jaunes, soit par des lampes de même intensité lumineuse, mais à ampoule incolore.

On constate en faveur de la lumière jaune, dépourvue de radiations bleues et violettes, une augmentation de l'acuité visuelle de l'ordre de 10 %, un accroissement de la visibilité, dû à une moindre diffusion de la lumière jaune aussi bien par temps clair que par temps brumeux, et, enfin, une diminution du temps de réadaptation de l'œil à la vision normale après un éblouissement prolongé.

La commission centrale des automobiles et de la circulation générale a conclu à la supériorité de la lumière jaune sur la lumière blanche en ce qui concerne notamment la rapidité de la réadaptation de l'œil après éblouissement, la persistance des images accidentelles, l'acuité visuelle, l'accroissement des contrastes et la diffusion par temps de brouillard peu épais. Il n'apparaît donc pas aujourd'hui que l'usage de phares blancs serait favorable à la sécurité routière, et c'est pourquoi il n'est pas envisagé de l'autoriser sur les véhicules immatriculés en France.

AUTOMOBILE

ERAD ET LE PETIT MONDE DE LA « VOITURETTE »

Le petit monde de la « voiturette » bouge. Considérés souvent par les grands constructeurs comme un gadget, regardés avec sourire par la majorité des automobilistes, vingt mille exemplaires de ces petits véhicules passe-partout ont été néanmoins vendus en 1980 en France. Dans la majorité des cas, il s'agit d'engins à moteurs de 49 centimètres cubes, c'est-à-dire qui n'entraînent ni obligation de permis de conduire, ni immatriculation, *a fortiori* donc, ni vignette.

Mais, bien entendu, un moteur de 49 centimètres cubes, c'est peu, et la plupart des marques qui traitent ce genre de petites voitures s'orientent vers un moteur un peu plus puissant. Ainsi, la Duo, construite par la société ERAD, qui se voit dotée d'un moteur de 123 centimètres cubes, d'origine italienne, à un cylindre et à deux temps développant 7,5 CV. Tout cela entraîne l'obligation pour la mener du permis de conduire A1 (motos jusqu'à 125 centimètres cubes) ou l'obligation de la licence A4 (délivrée sur examen portant sur le code de la route). La Duo — autre conséquence — est assujettie à l'immatriculation, à la carte grise mais échappe encore à la vignette.

Sur la route, on constate que l'on n'a plus du tout à faire au joujou de 49 centimètres cubes, mais bien à une petite voiture qu'il faut bien devoir conduire comme une grande. Ne parlons pas de confort ; félicitons-la sur la tenue de route, sur la boîte automatique. Regrettons que les freins soient si durs.

Ceux qui n'ont pas le permis route, ceux qui cherchent à garer en ville leur voiture sans trop de difficulté... et ceux qui auraient pris en grippe leur grosse auto vont être contents. — C. L.

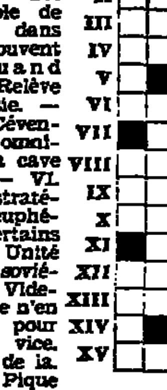
★ Prix : 21 600 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2930

HORIZONTALEMENT

I. Annonce le retour de certaines flammes ainsi que l'extinction de nombreux foyers. Des bergers y trouvent un refuge. — II. Griffe pour protéger sa fleur. Sa manière de voir est fonction de celle de sa clientèle. — III. Couper le contact. La fleur de l'âge vue par un ironiste amer. Note. — IV. Sur une table de restaurant et dans l'addition. Souvent encombrée quand elle est libre. Relève de la fantaisie. — V. Part des Cévennes. Sont omniprésents de la cave au grenier. — VI. Frustré. Dit stratégique par euphémisme dans certains communiqués. Unité de la flotte soviétique. — VII. Vide-poches. L'avare n'en a nul besoin pour jouir de son vice. — VIII. Près de la Terre ceinte. Pique parfois, coupe toujours. — IX. Forme une association. Privatif. Ouvrage alliant la littérature au système métrique. — X. On y arrive plus vite avec une voiture rapide. Copulative. Se traduit mathématiquement par zéro. — XI. Personnel. Complètement dénudé, on ne saurait dire qu'il est à poil. Le « grand » du mari peut devenir le « petit » de l'épouse. — XII. Démonstratif. Additionner un entier à une moitié censée multiplier. Plus il est lourd, plus il soulage. — XIII. Fit preuve d'un esprit d'entreprise. Peut être l'objet d'ergotage d'un Japonais quelque peu chinois. Son chemin est interdit aux piétons. Dame à laisser tomber sans scrupules. — XIV. Ignorance non blâmable. Haut personnage. — XV. Il ou elle. Anneau pour marin d'eau douce. Devient utile au moment même où l'on s'en sépare.



VERTICALEMENT

1. Un affreux peut y caresser une belle. Souvent vidé quand la coupe est pleine. Départ du mouvement féministe universel. — 2. Reine à règne éphémère. Leur manque d'étoffe les voue à jouer les doublures. — 3. La mise en pli s'y fait avant la mise en boîte. Doublé, il se retrouve à la queue. Phonétiquement, le code postal lui a laissé son nom. — 4. Envahisseur bien accueilli en Egypte. Bien qu'il soit on ne peut plus regardant, il passe pour un symbole de gratuité. — 5. Appareil de projection. Peut qualifier la consommatrice comme la consommation. Monnaie matière d'un échange proverbial. — 6. Vague. A une tendance plus marquée à augmenter l'addition qu'à diminuer la note. — 7. Qualifie le site à ne pas manquer avant de passer dans l'autre monde. — 8. Communication verbale toujours mal accueillie. Négation. Interjection. — 9. Se laissent facilement entraîner, mais nul ne saurait les blâmer. Agent de transmission particulièrement capricieux. — 10. Frapper son vis-à-vis de telle sorte qu'il n'en revienne pas. Frustré. Allonge ce qu'elle coupe. — 11. Ses deux conciles se montrèrent plutôt conciliants. La plus respectueuse des demoiselles du téléphone. — 12. Peut faire revenir à la raison un braque qui divague. Buse, dinde, oie ou autres volatiles du même genre. Lacer à gauche. — 13. Démonstratif. Pour Thibault, c'est toute l'histoire de France. — 14. Bonne, le paresseux la trouve toujours mauvaise. Mot clé ouvrant la chambre nuptiale. Se traduit par un simple trait. — 15. Œil. Ne fait pas rire celui qu'elle fait tordre.

Solution du problème n° 2929

Horizontalement

I. Grévistes. — II. Rodéo. Ire. — III. Ile. Leçon. — IV. Vannes. Ta. — V. Et. Lit. — VI. Litanies. — VII. Eve. Arôme. — VIII. Ré. Trônes. — IX. Terni. — X. Et. Lai. Pô. — XI. Age. Emir.

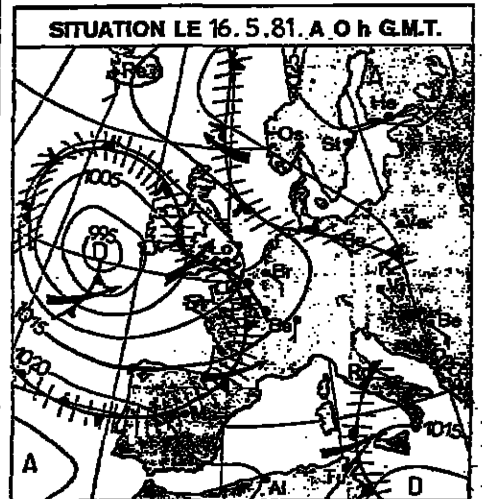
Verticalement

1. Grivèlerie. — 2. Rotative. Ta. — 3. Eden. Te. — 4. Vé. Nia. Télé. — 5. Iole. Narra. — 6. Es. Ironie. — 7. Tic. Léoni. — 8. Erotisme. Pi. — 9. Sénat. Essor.

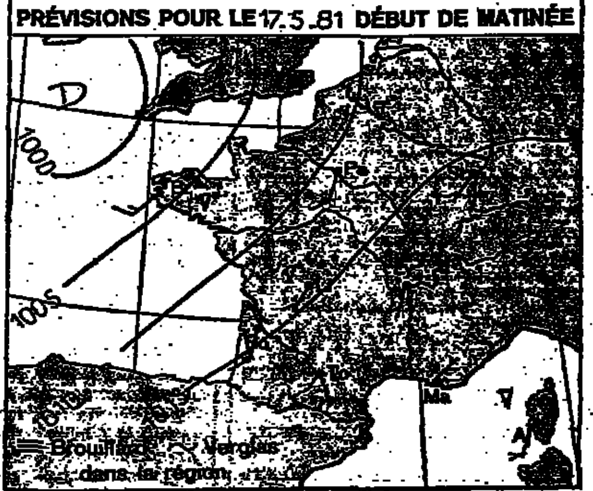
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

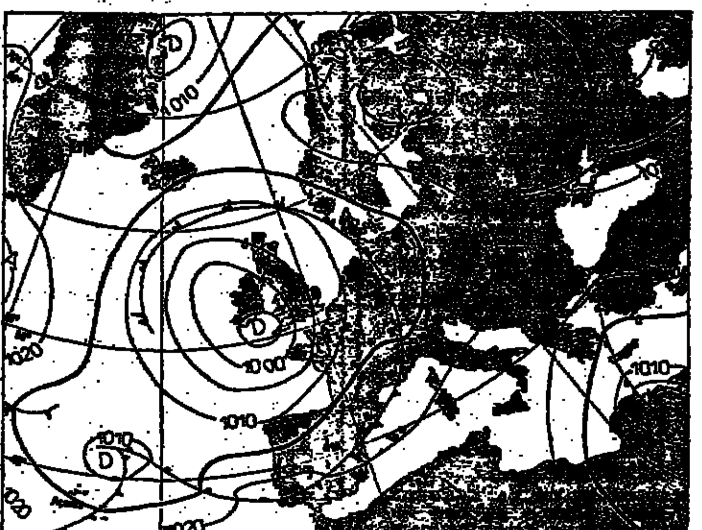
SITUATION LE 16.5.81. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17.5.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 mai à 0 heure et le dimanche 17 mai à 24 heures :

Une dépression centrée près de l'Irlande maintiendra la France sous l'influence de masses d'air assez humide, d'origine océanique.

Dimanche 17 mai, le temps sera encore variable sur l'ensemble du pays avec alternance d'éclaircies et de nuages. Toutefois, une amélioration temporaire se produira, les averses en ondées orageuses devenant plus rares, tandis que des éclaircies assez belles se développeront l'après-midi. Cette amélioration précédera l'arrivée d'une nouvelle zone pluvieuse qui abordera, au cours de la soirée, nos régions voisines de l'Atlantique, tandis que les vents de secteur sud se renforceront. Après une matinée relativement fraîche, les températures s'élèveront assez rapidement et les maximums seront plus élevés que ceux de samedi.

Samedi 16 mai 1980, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,8 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mai ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 21 et 7 degrés ; Biarritz, 23 et 8 ; Bordeaux, 22 et 8 ; Bourges, 20 et 8 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 7 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 20 et 12 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 18 et 12 ; Paris - Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 24 et 13 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 30 et 16 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 20 et 8 ; Genève, 20 et 7 ; Jérusalem, 21 et 11 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 20 et 4 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 18 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 20 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 19 MAI

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, Marches, Mme Allaz.

« La Mosquée », 14 h. 45, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Mai 1871 », 15 h., métro Père-Lachaise, Mme Pennec.

« La Montagne Sainte-Geneviève au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art du Japon éternel », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Modigliani », 15 heures, Musée d'art moderne (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 heures, façade église Saint-Gervais, M. de La Roche.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, devant la poste (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 45 : 13, rue de l'Université, Mme A.-M. Boutin : « Education et réussite industrielle au Japon ».

19 h. 30 : 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « Le yoga de la présence divine » (l'Homme et la connaissance).

19 h. 15 : 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Energie cosmique d'organisation » (Psycho-Intégration).

20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'ère victorienne et la préraphaélite ».

20 h. 30 : 34, avenue Reille, M. F. Favre : « Les guérisons inexplicables » (GEBP).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mai 1981 :

DES DECRETS :

● Relatif à l'aménagement et à l'exploitation de la chute d'Eygliers, sur le Guil, dans le département des Hautes-Alpes ;

● Autorisant la Compagnie générale des matières nucléaires à créer, dans son établissement de La Hague, des usines de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire ;

● Fixant des servitudes destinées à assurer la protection contre les obstacles de centres radioélectriques.

BREF

EDUCATION

DANS L'ACADÉMIE DE LYON. — L'académie de Lyon a modifié son calendrier de vacances scolaires pour *l'année scolaire 1981-1982* que nous avions publié dans « le Monde » du 25 février : été 1981, du samedi 11 juillet après la classe au lundi 21 septembre après-midi ; Toussaint, du samedi 31 octobre au jeudi 5 novembre au matin ; printemps, du mardi 30 mars au mardi 13 avril 1982. Les autres dates de vacances restent inchangées.

ENTRAIDE

CHIENS D'AVEUGLES. — Le Club des chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France organise, le dimanche 17 mai, une journée portes ouvertes afin de réunir les bénéficiaires de son œuvre, ses sympathisants, et présenter le bilan de son action.

★ 3, rue Dorlet, 77170 Coubert. Tél. : 407-73-82.

EXPOSITIONS

LES COLLECTIONS D'ALBERT KAHN. — Les collections d'autochromes Albert Kahn seront présentées, du 16 mai au 13 septembre, au cours de plusieurs séances de projection dans les jardins créés à Boulogne-Billancourt (1, rue des Abondances), par l'ancien banquier.

Connues sous le nom d'« Archives de la planète », les collections Albert Kahn comprennent environ soixante-douze mille clichés concernant divers pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

LOISIRS

LE JOUR DES MUSÉES. — A l'occasion de la Journée internationale des musées, organisée le 18 mai par le Conseil international des musées (ICOM), les trente-cinq musées nationaux de France seront ouverts gratuitement au public. Une seule exception pour le château de Versailles qui ferme tous les lundis.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	698 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
366 F	642 F	915 F	1 194 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

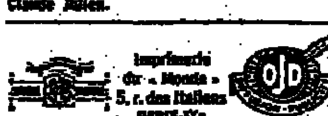
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Debora
BRAOUDO-LANGLEBEN,
née Magilaner,

survenu le 14 mai 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de :
M. et Mme N. Kipman,
Mme G. Longvert,
M. et Mme R. Langleben,
M. et Mme S.-D. Kipman et leurs enfants,
M. et Mme R. Chavent et leur fils,
M. et Mme P. Sarfati et leurs enfants,
M. et Mme P. Langleben et leurs enfants.

Les obsèques auront lieu le 18 mai 1981. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
15, rue du Square-Carpeaux,
75018 Paris.

— Mme Roger Crovetto,
Mme Caroline Dupuy,
Et la famille Ferrand,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CROVETTO,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 15 mai 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 mai, à 14 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Nice.

34, avenue Raphaël,
75016 Paris.

— M. et Mme Etienne Huchet,
M. et Mme Michel Pons et leurs enfants,
Mlles Simone et Irène Huchet,
M. et Mme Louis Quellier,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre HUCHET,
née Paule Bollet,

rappelée à Dieu, à Lyon, le 14 mai 1981, dans sa quatre-vingtième année.

Après l'absoute en l'église du Saint-Sacrement, à Lyon, à 14 heures, l'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-en-Bresse, le lundi 18 mai 1981, à 15 h. 45.

Famille Huchet :
209, rue de Créqui,
69003 Lyon.

— Mme Colette Lagrenade-Lahanier, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lagrenade, Faure, Lahanier, Penen, Caplain,
ont la douleur d'annoncer le décès brutal de

Jacques LAGRENADE,

survenu le 14 mai 1981.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue Julien-Lacroix,
75020 Paris.

— M. et Mme Jean Maynial,
M. et Mme Jean Bobet,
M. et Mme Pierre Echavidre,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard MAYNIAL,
née Suzanne Delacroix,

enlevée à l'affection des siens le 14 mai 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, le lundi 18 mai, à 16 heures.

Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son mari

Edouard MAYNIAL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
et de
l'Ecole de Rome,

décédé le 4 septembre 1966.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Sèvres,
75006 Paris.
50, boulevard de Sévigné,
35000 Rennes.
48, rue Sébastopol,
37000 Tours.

— Mme Pierre Schlund,
Mlle Lindsey Schlund †,
M. Philip Schlund,
Olivier Schlund,
Mrs. Elsa Turner,
Mr. et Mrs. R. Laughlin
et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du décès du

commandant
Pierre Rudolph SCHLUND,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre avec palmes,
Bronze Star Medal U.S.A.,

survenu à Creil, le 12 mai 1981, à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Lamorlaye (Oise).

217 London Road, Morden Park, Surrey (Grande-Bretagne).
74 bis, 15e Avenue,
60260 Lamorlaye.

Communications diverses

— A.C.O.R.A.M. Paris invite ses membres à venir assister le mardi 19 mai, à 18 h. 30, au Musée de la marine (palais de Chaillot, Paris-16e) à la conférence que donnera le capitaine de vaisseau Charollais de la mission interministérielle de la mer, sur l'affaire du pétrolier « Tanio ». L'exposé sera accompagné de projections.

— AMIS DE L'ORATOIRE ET ANCIENS DE L'ECOLE SAINT-MARTIN

Retrouvons-nous aux journées de rencontre et d'entraide de l'Ascension, le mercredi 27 mai (15 h. à 18 h.) et le jeudi 28 mai (10 h. à 18 h), 1, avenue de Verdun, 95301 Pontoise.

— HENRICOT, CHLEQ, VON ARNIM en leur atelier 1, rue du Dahomey, 75011 Paris (métro : Faidherbe-Chaligny). — Les 20, 21 et 22 mai (de 18 h. à 21 h.), le peintre Michel Henricot, le graveur Bettina Von Arnim et Philippe Chleq, lissier-créateur, exposent leurs œuvres récentes.

Le Monde

économie

SOCIAL

Nouvelle augmentation des demandeurs d'emploi en avril

Le rythme annuel atteint 19,8 %

Une nouvelle dégradation de l'emploi s'est produite en avril. Selon les statistiques que vient de publier le ministère du travail, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites était de 1 645 700 au lieu de 1 657 200 en mars, soit une baisse saisonnière bien plus faible que celle observée l'année dernière, à la même époque : — 0,7 % en un mois en 1981 au lieu de — 2,6 % en 1980.

Si l'on supprime cette influence saisonnière, on constate une augmentation sensible des demandes d'emploi : + 3,7 % en un mois (+ 1,7 % l'année dernière) puis que leur nombre en données dites corrigées passe de 1 663 000 à 1 723 700. Le nombre des demandes d'emploi enregistrées a cependant diminué tant en données brutes (de 241 000 à 220 100) qu'en données corrigées (de 284 800 à 256 100) soit une baisse de 8 à 9 %.

On observe aussi une diminution du nombre de licenciements : 71 900 en avril au lieu de 80 200 en mars.

Cette situation de l'emploi s'explique en partie par l'absence d'embauche. Les offres d'emploi en données brutes sont passées de 76 200 en mars à 77 800 (+ 2,1 % au lieu de + 2,9 % l'année dernière) et en données corrigées de 78 300 à 76 600 soit une diminution de 2,2 % au lieu de 0,1 % en avril 1981. En un an la baisse est de 22 %.

Au total l'aggravation est assez nette : l'accroissement annuel des demandes d'emploi en données corrigées est de 19,8 %, en avril 1981 au lieu d'un rythme annuel de 17,5 % en mars dernier et de 7,6 % à la fin du premier trimestre 1980 : il y a un an, on comptait 1 438 900 demandes d'emploi ; depuis, 284 100 personnes sont venues rejoindre les rangs des chômeurs.

En grève depuis le 16 avril

DES OUVRIERS DE LA CIMENTERIE VICAT (Isère) ONT SÉQUESTRÉ DEUX DIRECTEURS PENDANT VINGT-QUATRE HEURES.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Deux cent soixante-dix des trois cent cinquante salariés des cimenteries Vicat à Montalieu (Isère) sont en grève depuis le 16 avril afin d'obtenir, notamment, une augmentation de 1,03 franc de leur salaire horaire et l'amélioration du régime des congés payés. Jeudi 14 mai, après que la direction de la société eut selon la C.G.T., refusé une nouvelle fois d'engager les négociations, un directeur de Paris, celui de Montalieu et son adjoint, ont été retenus pendant vingt-quatre heures à l'intérieur de l'usine. Ils ont été relâchés au moment où quatre délégués syndicaux, soupçonnés d'être *à l'origine du mouvement*, se rendaient devant le tribunal de Bourgoin (Isère). En raison de cette situation nouvelle, le tribunal n'a pas délibéré sur cette affaire.

Une rencontre entre les deux parties est prévue mardi 19 mai à la préfecture.

La fédération de la construction C.G.T. et le comité national C.G.T. des chaux et ciments, a appelé à des débrayages dans toutes les cimenteries de France pour le jeudi 18 mai.

L'un et l'autre syndicats affirment que la direction veut briser la C.G.T. dans l'un de ses bastions et « *créer une tension en cherchant la provocation à la suite du résultat électoral du 10 mai* ». — C. F.

AFFAIRES

INTERNATIONAL HARVESTER VEND SA FILIALE SOLAR TURBINE AU GROUPE CATERPILLAR

International Harvester (I.H.) vient de conclure un accord pour l vente de sa filiale Solar Turbine International à la compagnie Caterpillar Tractor, pour la somme de 505 millions de dollars.

I.H., l'un des grands du machinisme agricole mondial, affectera le produit de cette vente à la réduction de ses dettes à court terme qui s'élèvent à 1 milliard de dollars. La société négocie la restructuration de ses emprunts auprès des banques lesquels s'élèvent globalement à quelque 5 milliards de dollars. Comme son rival canadien, Massey-Ferguson, s'y est employé, I.H. devra tôt ou tard recourir à un plan de refinancement.

La filiale Solar Turbine International, *dont le siège est à San-Diego* (Californie), est spécialisée dans la fabrication de turbines à gaz, compresseurs, pompes et générateurs pour l'industrie du gaz et du pétrole. Elle a réalisé l'an passé un profit de 11 millions de dollars et a été la seule division bénéficiaire du groupe I.H., dont le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6,3 milliards de dollars en 1980.

Caterpillar Tractor, avec un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de dollars et un bénéfice de 565 millions de dollars en 1980, est la plus grande entreprise mondiale d'équipements pour les travaux publics. L'acquisition de Solar Turbine International, qui avait obtenu d'excellents résultats dans la fabrication des moteurs de très forte puissance, lui permettra d'accroître sa gamme et sa compétitivité sur ce terrain face aux concurrents internationaux comme General Electric, Westinghouse, General Motors ou la SNECMA en France.

La réorganisation de l'industrie automobile en Iran

QUATRE GROUPES INTERNATIONAUX SONT MIS EN CONCURRENCE

Quatre constructeurs d'automobiles, Volkswagen, Peugeot, Mitsubishi et Fiat mènent des négociations serrées pour participer à la réorganisation de l'industrie automobile iranienne. La société d'Etat Iran National (cent mille véhicules par an, 80 % du marché), qui depuis quatorze ans fabrique, sous licence britannique, des modèles Peykan équipés de moteurs et de transmissions achetés à Talbot-UK (ex-Chrysler Grande-Bretagne), souhaite à l'occasion du renouvellement du contrat passé avec Talbot, accroître la part des éléments fabriqués sur place et diversifier ses sources d'approvisionnement.

Volkswagen, par l'intermédiaire de sa filiale brésilienne, négocie un contrat de coopération technique et la fourniture à Iran National des moteurs (ceux de la Volkswagen Passat) destinés à équiper de nouvelles Peykan. De même, Mitsubishi, Peugeot et Fiat ont-ils soumis des prototypes de Peykan équipés de leurs propres moteurs. Talbot, filiale de Peugeot, de son côté a envoyé un projet de renouvellement de son contrat sur cinq ans, d'une valeur de 1 milliard de livres (11 milliards de F environ) qui est à l'étude.

● *Une nouvelle poussée de la masse monétaire* américaine a été enregistrée pour la semaine terminée le 6 mai, malgré le renforcement de la politique de contrôle et le relèvement récent du taux d'escompte de 13 % à 14 %. Calculée sur la base des billets en circulation, des dépôts à vue dans les banques et des dépôts assimilés, cette masse monétaire a augmenté de 2,9 milliards de dollars pour atteindre 430,9 milliards de dollars. La semaine précédente, elle avait reflué de 3,6 milliards de dollars, après s'être accrue de plus de 8 milliards de dollars au cours des quatre semaines antérieures. — (A.F.P.)

CONJONCTURE

FIN MARS

Le déficit budgétaire représentait 40,82 milliards de francs

L'exécution de la loi de finances pour 1981 fait apparaître un déficit cumulé depuis le 1er janvier de 40,82 milliards de francs, à rapprocher de 24,81 milliards pour la période correspondante de 1980 (1), indique le ministre du budget. Une partie importante du déficit est imputable aux avances sur impositions consenties par l'Etat aux collectivités locales dont le compte est débiteur de 15,88 milliards de francs (12,55 milliards au 31 mars 1980).

Pour le budget général, les dépenses se sont élevées à 187,20 milliards de francs et les recettes à 162,08 milliards de francs (+ 10,5 %), soit un déficit de 25,12 milliards de francs. Pour les comptes spéciaux du Trésor, les charges ont représenté 30,01 millards de francs et les ressources 14,31 milliards de francs, soit un déficit de 15,70 milliards de francs.

Selon le ministre du budget, « *les résultats comptables mensuels de l'exécution du budget de l'Etat ne peuvent être directement comparés aux prévisions de la loi de finances. Les écarts qui peuvent apparaître, même en l'absence de loi de finances rectificatives, reflètent notamment le jeu des évolutions saisonnières, des reports de crédit, des fonds de concours et du compte d'avance aux collectivités locales. Il n'est donc pas possible de déduire, sans précaution, à partir des résultats mensuels, une prévision pour l'ensemble de l'exercice budgétaire.* »

En 1980, l'exécution des lois de finances de l'année 1980 s'est soldée par un excédent de charges de 30,30 milliards de francs (— 37,58 milliards de francs en 1979) en baisse. Exclusion faite des opérations réalisées avec le F.M.I. et de celles du Fonds de stabilisation des changes. Les dépenses et les recettes du budget général, qui s'élevaient respectivement à 624,48 milliards de francs et à 589,32 milliards de francs, ont progressé, par rapport à 1979, dans la même proportion (17 %). Pour les comptes spéciaux du Trésor, les changes ont représenté 133,57 milliards de francs et les ressources 114,94 milliards de francs.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF		au 23 avril 1981
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER		381 008
dont :		
Or	226 886	
Disponibilités à vue à l'étranger	40 119	
Ecus	81 748	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 260	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		14 532
dont :		
CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	10 584	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		89 870
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	63 199	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		68 4?3
5) DIVERS		5 147
		538 861
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		146 482
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		2 898
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		0 599
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		42 046
dont :		
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	38 508	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		64 233
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		263 786
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 331
8) DIVERS		9 481
		538 861

ÉNERGIE

Les voisins étrangers de la centrale de Fessenheim s'inquiètent des projets d'E.D.F.

Mulhouse. — Trente mille Allemands du pays de Bade, Suisses et Alsaciens demandent l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim. Il y a quelques semaines, une délégation a remis au préfet du Haut-Rhin des pétitions couvertes de signatures. Econduits, les écologistes allemands ont adressé une note de protestation au ministère français des affaires étrangères. Leur note a été approuvée par sept des députés du Parlement de Bade. Les écologistes se plaignent de la manière dont ils ont été accueillis à Colmar et des tracasseries que certains d'entre eux ont eu à subir, à la douane au retour.

De notre correspondant

Les craintes des populations d'outre-Rhin ne sont pas nouvelles mais elles prennent depuis quelques mois une acuité nouvelle avec l'expérience de téléréglage qu'E.D.F. mène actuellement à Fessenheim. Ces essais, entamés prudemment pendant deux journées seulement en 1979, ont repris pendant deux mois en février et mars 1981. Le service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) vient d'autoriser leur poursuite jusqu'au 28 août prochain, date à laquelle il faudra de toute manière stopper les réacteurs pour changer leur combustible. Fessenheim est actuellement la seule centrale à eau pressurisée au monde à fonctionner en téléréglage.

Ces expériences ont pour but de donner un peu plus de souplesse à ces grosses machines que sont les centrales nucléaires. Elles sont en effet conçues pour fonctionner « en base », comme disent les électriciens, c'est-à-dire en continu, jour et nuit, sans défaillance. Leurs fournitures sont si massives qu'E.D.F. craint d'avoir, à certaines heures de la nuit, trop d'électricité. Celle-ci ne se stocke pas. Pour adapter la production à la demande, il faudrait donc modifier le régime des centrales selon les heures. Or, pour ralentir un réacteur, il faut laisser descendre dans son cœur des grappes de barres de contrôle. Ces mouvements peuvent entraîner des ruptures de gaines des éléments combustibles, donc des fuites de radioactivité dans le liquide de refroidissement. D'où la crainte des anti-nucléaires et leurs protestations.

L'E.D.F. assure que, jusqu'à présent, les essais n'ont montré *aucun des inconvénients que l'on craignait*. Les réacteurs de Fessenheim varient en puissance en fonction de signaux transmis à distance du dispatching de Nancy. De toute façon, les variations imposées aux réacteurs ne dépassent pas 10 % de leur puissance nominale.

« Nous ne sommes pas des kamikazes »

Devant la « commission de surveillance de la centrale de Fessenheim », composée d'élus et de représentants d'associations locales — la seule du genre fonctionnant actuellement en France, — le directeur de la centrale, M. Jean-Pierre Bergeron, a récemment affirmé que l'expérimentation en cours « *ne met pas en cause la sûreté de l'installation* ». Bien que les grappes de contrôle aient été manipulées plus fréquemment, on n'a relevé aucune rupture de gaine. Selon E.D.F., cette bonne tenue du combustible confirme les études théoriques et les expériences réelles menées parallèlement sur une chaudière prototype à Cadarache. Fin août, au moment du rechargement du tiers du combustible, des vérifications plus poussées pourront être menées puisque le réacteur sera arrêté.

Le fonctionnement en téléréglage entraîne une augmentation du volume des effluents liquides. Des traitements supplémentaires du fluide primaire sont donc nécessaires. Cette augmentation a été, pour les deux mois d'essai, de l'ordre de 10 % à 20 %. L'essai a aussi mis en évidence le travail plus important demandé à la robinetterie de la turbine. Sa longévité pourrait en souffrir.

Quelles incidences peut avoir le téléréglage sur les défauts de revêtement qui ont été relevés sur les tubulures des réacteurs ? Selon le docteur Henri Goetschy, président du conseil général du Haut-Rhin et président de la commission de surveillance de la centrale, « *dans l'hypothèse où les fissures seraient amenées à évoluer, cette évolution ne serait avancée que de dix jours en ternte-cinq ans du fait du téléréglage* ». Propos confirmés par M. Bergeron qui constate : « *Nous ne sommes pas des kamikazes. Si j'étais persuadé qu'il y a le moindre risque pour la sûreté des installations et la sécurité des populations, j'arrêterais la centrale.* »

Pourquoi l'expérience en cours est-elle menée à Fessenheim ? « *Il n'y a dans le choix de Fessenheim aucune politique délibérée de provocation*, dit M. Bergeron. *D'ailleurs, nous ne nous sommes même pas posé cette question. Pour une telle première, il fallait un combustible qui ait un passé. Or le réacteur n° 2 de Fessenheim arrive en fin de son troisième cycle. Démarrée en octobre 1977, la tranche a été rechargée une première fois pour un tiers en 1979, une seconde fois en 1980. Le troisième tiers du combustible aura donc, fin août, presque quatre ans. Il a été soumis à tous les avatars du démarrage.* » Autrement dit, si ce combustible fatigué par les arrêts et redémarrages successifs tient le coup — et tout à l'heure actuelle confirme cette hypothèse, — le téléréglage pourra être étendu aux autres centrales nucléaires françaises du type P.W.R. Electricité de France envisage cette possibilité pour fin 1982, début 1983.

BERNARD LEDERER.

ÉQUIPEMENT

M. CLAUDE RATTIER PRÉSIDENT DE L'AGENCE FONCIÈRE DE LA RÉGION PARISIENNE

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a signé le 12 mai un décret nommant M. Claude Rattier, directeur général adjoint de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (A.F.T.R.P.), président du conseil d'administration de cet organisme. Il remplace M. Jean-François Saglio, ingénieur en chef des mines, qui, après avoir été délégué à la qualité de la vie, dirigeait l'A.F.T.R.P. depuis 1978. Depuis plusieurs mois, celui-ci avait annoncé son intention d'entrer au groupe Elf-Aquitaine, où il s'occupera de recherche scientifique et technique.

Le gouvernement de M. Barre a donc préféré désigner lui-même son successeur. M. Rattier, qui devient donc président-directeur général, aura comme directeur général adjoint M. Alain Grellety-Bosviel, qui était directeur du cabinet de M. Jean-François Deniau quand celui-ci était ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des réformes administratives.

[M. Claude Rattier, né le 12 décembre 1921, à Noyen (Sarthe), est polytechnicien et ingénieur général des ponts et chaussées. Après avoir été en poste à Limoges, à Oran, au Maroc et aux ponts et chaussées de la Seine, il était directeur général adjoint de l'A.F.T.R.P. depuis 1964, et directeur général de l'Office public d'H.L.M. de la région parisienne depuis 1976.]

FAITS ET PROJETS

T.G.V. : LES ENSEIGNEMENTS D'UN ATTENTAT.

L'attentat commis le 11 mai contre une rame de T.G.V. le Lyonnais, aux abords de la gare de Montereau (*le Monde* des 12 et 13 mai) a eu, selon la S.N.C.F., « *des conséquences très limitées qui ont confirmé l'efficacité des dispositions retenues pour la construction de ce matériel* ». Cette mise au point répond à une polémique suscitée par certaines déclarations des responsables des secours qui laissaient entendre qu'un manque de concertation lors de l'élaboration du nouveau train pourrait avoir des répercussions sur la sécurité.

Le freinage d'urgence a permis au train, qui roulait à 150 km-h, de s'arrêter en deux minutes et sur 1 500 mètres (à sa future vitesse commerciale de 260 km-h il lui aurait fallu 3,5 kilomètres). « *A l'arrivée des pompiers, tous les voyageurs étaient sur le quai, et toutes les portes en position d'ouverture. Le début de l'incendie provoqué par l'explosion a été circonscrit par les pompiers en moins de quinze minutes* », précise la S.N.C.F.

Les essais de résistance des matériaux menés par la S.N.C.F. ne prennent, certes, pas en compte l'éventualité d'un attentat, mais ils intègrent quand même des situations d'accidents aux conséquences voisines, comme par exemple un incendie causé par un mégot incandescent. Ces études ont conduit pour le matériel roulant moderne, à l'emploi généralisé de matériaux de revêtement et de garnissage répondant à des spécifications sévères de résistance au feu. Le seul point faible en ce domaine demeure la câblerie, élément de propagation important ainsi que l'a précisément prouvé le début d'incendie du T.G.V. L'attentat a, par ailleurs, montré qu'une meilleure signalisation extérieure des issues de secours était souhaitable.

LA GROGNE DES AIGUILLEURS BRITANNIQUES.

D'importantes perturbations ont encore été enregistrées, vendredi 15 mai, dans le trafic de l'aéroport de Londres-Heathrow, par suite d'un nouvel arrêt de travail des contrôleurs de la navigation aérienne. Tous les vols prévus entre 14 h 30 et 21 h 30 locales, à l'arrivée comme au départ, ont dû être annulés. Le trafic est demeuré normal sur les deux autres aéroports londoniens (Gatwich et Stansted). De nouvelles perturbations sont attendues la semaine prochaine.

Les grèves tournantes des contrôleurs, qui affectent à tour de rôle les principaux aéroports britanniques, s'inscrivent dans le cadre d'un vaste mouvement revendicatif mené depuis plusieurs semaines par les neuf syndicats de fonctionnaires britanniques pour protester contre l'intransigeance du gouvernement à leur égard, principalement en matière de salaires et de conditions de travail. Les syndicats souhaitent des augmentations de 15 % alors que le gouvernement leur offre 7 %. Ils ont aussi un contentieux avec l'État après la rupture des négociations sur une réduction du temps de travail. Enfin, ils s'inquiètent des projets d'informatisation préparés par le gouvernement sans concertation avec les organisations professionnelles.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

L'euro-mur d'argent

Au lendemain de l'élection présidentielle en France, certains emprunteurs français du secteur public ont approché, à titre de tests, un petit nombre de banques étrangères pour savoir s'ils pourraient continuer à être assurés de leur appui au cas où ils se décideraient à solliciter le marché des eurocrédits syndiqués.

La réponse a été positive. Néanmoins, la démarche discrète de ces entreprises, plus au fait de leurs réalités financières présentes et à venir que les gouvernements au pouvoir, montre que la nouvelle administration Mitterrand, qu'elle soit ou non renforcée par une majorité parlementaire, devra compter avec les grandes banques internationales. Entre les deux guerres, Herriot s'était heurté au mur de l'argent. En 1981, c'est à celui des eurocapitaux que se trouve confronté tout gouvernement, parce que le développement des échanges internationaux et l'étroite imbrication de toutes les économies du monde, qu'elles soient de l'Ouest ou de l'Est, a rendu impossible, sous peine d'albanisation, le repli sur des positions purement nationales. Si la France veut s'assurer un taux de croissance économique susceptible de réduire le chômage actuel, continuer de financer ses exportations et, éventuellement, combler un déficit accru de ses paiements extérieurs, elle devra recourir à des emprunts hors de ses frontières. Le marché français des capitaux est en effet trop étroit pour suffire à alimenter des besoins de financement aussi importants que divers.

De son côté, le recours à l'impôt a des limites, parce que toute exagération dans ce domaine entraînerait une fuite des capitaux qui pèserait lourdement sur la position du franc français sur les marchés des changes. L'équipe socialiste, écartée depuis trop longtemps du pouvoir, devra se rendre compte que la défense de la devise d'un pays qui, il y a vingt-cinq ans, n'était pas d'importance primordiale, est devenue depuis 1973 un facteur décisif, ne serait-ce que parce que la facture pétrolière est réglée en dollars. Par voie de conséquence, toute baisse de la valeur d'une monnaie par rapport au dollar a un impact inflationniste immédiat et imparable.

Une des premières conséquences de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République française a été d'entraîner la fermeture du marché des émissions euro-obligataires au franc français. La faiblesse du franc et l'appréhension de la clientèle privée et institutionnelle à l'égard d'une équipe dont elle ne perçoit pas clairement la politique économique ont provisoirement mis un terme à un marché qui n'avait cessé de prospérer depuis sa réouverture à la fin de 1978. Les cours des euro-obligations libellées en franc français ont chuté de plus de quatre points au lendemain de l'élection présidentielle et les investisseurs belges, qui, traditionnellement, ont toujours été parmi les plus fervents acquéreurs d'euro-obligations françaises ne sont pas près, considérant leurs pertes actuelles, de renouveler l'expérience.

Sur le marché secondaire, les obligations en eurofrancs de débiteurs de toute première qualité rapportent maintenant 16 % et plus. De la même manière, les autres secteurs du marché euro-obligataire sont pour l'instant également fermés aux emprunteurs français. Indépendamment du fait que la hausse des taux d'intérêt à court terme rend tous ces marchés présentement inaccessibles à tout un chacun parce que les investisseurs ne veulent pas s'engager, à long terme, l'incertitude et la méfiance à l'égard de l'évolution politique, économique et financière de la France engendrent une circonspection généralisée.

En revanche, la situation est, dans l'immédiat, inchangée pour les emprunteurs publics français désireux de lever des capitaux sur le marché des eurocrédits bancaires. Dans ce domaine, la couleur politique de l'emprunteur ne compte pas. C'est la stabilité politique, les actifs, le degré d'endettement et surtout le ratio entre la dette extérieure et les revenus en devises qui sont les éléments déterminants.

Sur tous ces points, la situation de la France n'a pas changé en une semaine et ne pourrait éventuellement se modifier qu'au cours de longs mois, voire des années. Ainsi, des débiteurs aussi prestigieux que l'E.D.F. ou le Crédit national, pour ne citer que ces deux-là, pourraient drainer des eurofonds. L'emprunt franco-allemand, représentant l'équivalent d'environ 6 milliards de dollars, est maintenant amputé de sa partie tricolore, excision qui n'est pas pour surprendre compte tenu de l'aspect par trop électoral du projet. Le Crédit national qui, en France, devait être l'entité emprunteuse et procéder à une première transaction d'un montant de 1 milliard d'ECU n'en a pas pour autant totalement abandonné son projet.

Au début de l'année, c'est-à-dire bien avant que soit lancée l'idée de l'emprunt géant franco-allemand, le Crédit national avait déjà envisagé d'offrir publiquement une émission de billets « notes » à taux variable libellés en ECU. Il semble que cette opération continue de mûrir et qu'elle pourrait sortir dans un avenir peu éloigné mais pour un montant plus modeste, de l'ordre de 400 millions d'ECU. Peut-être plus révélateur encore est le fait que, dans le secteur privé, Peugeot essaie actuellement de renégocier très discrètement un eurocrédit sur la base de conditions meilleures que celles initialement obtenues par le constructeur automobile.

Sur le marché euro-obligataire proprement dit, l'irrésistible ascension du dollar et les taux d'intérêt à court terme extrêmement élevés continuent de peser et de pratiquement annihiler non seulement les émissions libellées en la devise américaine, mais aussi celles en marks allemands, francs suisses et toute autre monnaie. Ces dernières sont contraintes de suivre la tendance observée sur le dollar, c'est-à-dire d'offrir des taux d'intérêt plus hauts. La plupart des emprunteurs potentiels hésitent à s'engager à des conditions devenues trop onéreuses. C'est ainsi que le débiteur nord-américain qui, mardi dernier, envisageait un placement public en eurodeutschemarks a préféré renoncer à son projet. La Bundespost a dû, pour un emprunt de 900 millions de deutschemarks à huit ans, proposer un coupon de 10,25 % et un prix de 99,50 F, ce qui correspond à un rendement de 10,36 %. Cette opération a montré sous quelles Fourches Caudines devaient désormais passer les candidats en position de solliciter le marché allemand des capitaux. En Suisse, la Banque européenne d'investissements a, dans un mouvement similaire, abandonné l'idée de lever 80 millions par le truchement d'une émission d'une durée de dix ans, parce que le coupon de 7,50 % qu'elle entendait acquitter était insuffisant. Il est vrai que les taux sur le marché monétaire helvétique avoisinent actuellement 10 %.

Finalement, les deux seuls points d'intérêt sur le marché des euro-obligations sont, d'une part, la timide réouverture du secteur des émissions à taux fixe en dollars et, d'autre part, le succès des euro-emprunts convertibles de sociétés japonaises. La Federal Business Development Bank, entité publique canadienne, a offert, sur une durée limitée à trois ans, 40 millions de dollars, dotés d'un coupon de 15,75 % et d'un prix d'émission de 99,75. Sur ces bases, les « notes » qui sont garanties par le gouvernement canadien procurent un rendement annuel de 15,86 %.

De son côté, l'attrait du yen, considéré comme l'une des devises les plus aptes à s'adapter à la présente conjoncture internationale, conjugué avec la fermeté de la Bourse de Tokyo, a eu un effet bénéfique sur les euro-emprunts convertibles proposés par les sociétés japonaises.

Fujistu Ltd, l'un des principaux fabricants nippon d'équipements de télécommunication, d'électronique et de grands ordinateurs, s'est assuré un triomphe avec son émission convertible de 80 millions de dollars. L'emprunt a été plusieurs fois souscrit. En conséquence, le coupon a été ramené de 6 % à 5,50 %. Nippon Kokan Kabishiki Kaisha (N.K.K.K.) qui offrait 100 millions de dollars d'euro-obligations convertibles à quinze ans a vu son émission très confortablement souscrite et a pu réduire de 6,75 % à 6,50 % le coupon proposé sur son emprunt, offert au pair.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

Flambée des taux en France

L'ascension des taux d'intérêt s'est poursuivie de part et d'autre de l'Atlantique, avec, toutefois, une mention spéciale pour la France, où le loyer de l'argent a battu tous ses records historiques, en liaison avec la défense du franc au lendemain de l'élection présidentielle.

Aux Etats-Unis, la hausse a donc continué, le taux de base des banques (prime rate) était relevé pour la troisième fois en trois semaines se trouvant porté de 19 % à 19 1/2 %. Parallèlement, l'adjudication mensuelle des bons du Trésor à un an s'est effectuée à un taux record (14,62 %), tandis que l'argent entre banques, les Federal Funds, s'échangeait toujours à 18 1/2 %-19 %. L'escalade continue donc, et le directeur adjoint du bureau du budget a déclaré qu'il prévoyait que les taux atteindront leur point culminant d'ici un mois ou deux. Après quoi interviendra « une diminution substantielle pendant le troisième trimestre ».

De son côté, M. Henry Kaufman, le « gourou » bien connu de Wall Street, maintient ses prévisions pessimistes, à savoir la poursuite de la hausse au-delà du niveau record de 21,5 %, atteint en décembre 1980. Il assure même que l'horizon ne s'éclaircira pas dans les prochains mois, l'alourdissement des dépenses militaires s'ajoutant aux réductions d'impôts pour amplifier les besoins de trésorerie de l'Etat, ce qui maintiendrait des taux très élevés.

Dans l'immédiat, les milieux financiers américains guettent anxieusement la publication hebdomadaire des chiffres de la masse monétaire. Si leur progression est trop forte, les autorités monétaires (le Fed) seront incitées à mener une politique encore plus restrictive, donc à élever encore les taux. C'est précisément ce qui s'est produit vendredi 15 mai à New-York. Le Fed a annoncé, tard dans l'après-midi, une nouvelle et forte progresion de cette masse monétaire, laissant présager la persistance de taux très élevés.

Cette ascension vertigineuse ne fait pas l'affaire des Européens, car elle « dope » exagérément le dollar vis-à-vis de leurs monnaies. A Bonn, le ministre fédéral des finances, M. Matthoefer, a vainement tenté de convaincre le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, d'abaisser les taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Par ailleurs, de telles circonstances ne facilitent pas la tâche de la Banque de France, qui, cette semaine, a dû manier énergiquement l'arme des taux pour contribuer à la défense du franc, en forte baisse sur le marché des changes (voir la rubrique Or et devises). Lundi 11 mai, en fin d'après-midi, l'institut d'émission portait de 13,50 % à 16 % son taux d'intervention contre bons du Trésor à sept jours. Jeudi 14 mai, elle relevait à nouveau son taux d'intervention, qui passait à 18 %, nouveau record absolu. Le loyer de l'argent sur le marché monétaire était fixé à 16 %, les taux s'élevant à 16 3/8 % à un mois et 16 1/2 % à trois mois. En même temps, le Crédit lyonnais, en liaison étroite avec les autorités monétaires, prenait l'initiative de relever massivement son taux de base, qui passait, d'un seul coup, de 12,75 % à 14,75 %, nouveau record historique après les 13,25 % de mars 1980.

Cette mesure, imitée par tous les établissements, avait pour objectif à la fois de mettre en rapport le coût des ressources et le coût des emplois, et d'empêcher les entreprises de recourir à l'emprunt pour accroître leurs stocks ou anticiper les achats de devises nécessaires à leurs importations.

Certains disent que tous ces taux « dramatiquement » élevés sont des taux de guerre, peu susceptibles d'être maintenus longtemps. En fait, de bons esprits se demandent s'ils ne correspondent pas mieux à la réalité de la situation. Auparavant, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle, les taux français étaient très peu supérieurs aux taux allemands, malgré la hausse récente de ces derniers, alors que, dans le passé, ils s'inscrivaient à 2 ou 3 points au-dessus. Cette disparition de l'écart était autorisée par la stabilité du franc et la confiance que lui témoignait l'étranger. Depuis le 10 mai dernier, à tort ou à raison, cette confiance est ébranlée, et le franc, monnaie désormais menacée, a besoin de « béquilles », c'est-à-dire de taux plus élevés, que certains verraient au niveau des taux américains (près de 20 %), et même au-dessus.

Sans doute, toutes ces mesures sont-elles présentées comme « conjoncturelles et temporaires », mais comme la nouvelle équipe gouvernementale n'est pas en mesure de faire connaître ses projets, et qu'au surplus la hausse des taux risque de se poursuivre aux Etats-Unis, la Banque de France n'a d'autres ressources que de maintenir les taux à un niveau très élevé, quitte à pénaliser les entreprises pendant le laps de temps le plus court possible.

La tension s'est étendue au marché obligataire, où des ventes assez abondantes se sont conjuguées avec l'ascension du court terme pour entraîner une très forte baisse des cours et une très vive hausse des rendements (+ 1,4 %), qui, selon les indices Paribas, sont passés, pour les emprunts d'Etat, de 14,69 % à 15,87 % ; pour ceux du secteur public, de 15,45 % à 16,73 % ; et pour ceux du secteur privé, de 16,01 % à 17,36 %, tous records historiques, bien entendu.

Cette hausse massive a paralysé toutes les initiatives. Les émissions sont arrêtées, sauf un emprunt de 500 millions de francs de la Société générale, à taux variable indexé sur celui des obligations garanties plus 0,75 %.

Cette situation, si elle ne s'améliore pas, ne sera pas de nature à faciliter le lancement du grand emprunt d'Etat de 20 milliards de francs, qui devait être effectué en juillet prochain. Il est envisagé de l'indexer, et, parmi les formules examinées, figure celle d'une indexation sur l'unité de compte européenne, comme l'emprunt Barre 8,80 % de 1977.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Envolée du dollar, baisse du franc

Les deux événements de la semaine ont été la nouvelle envolée du dollar, dopé par la hausse des taux aux Etats-Unis, et la baisse assez sensible du franc au lendemain de l'élection présidentielle, ce qui a contraint la Banque de France à prendre des mesures pour défendre la monnaie.

Dès le début de la semaine, le dollar s'orientait à la hausse, puis s'élevait graduellement, pour atteindre 5,57 francs à Paris à la veille du week-end retrouvant ainsi les cours de 1969-1971, et près de 2,31 DM à Francfort, au plus haut depuis quatre ans. La Bundesbank n'est guère intervenue pour freiner cette hausse, vendant seulement quelques milliers de dollars et s'abstenant même de relever ses taux, soit qu'elle juge cette mesure inutile et coûteuse, soit qu'elle ne veuille pas gêner la Banque de France dans son effort pour soutenir le franc.

Dès le lendemain de l'élection présidentielle, en effet, notre monnaie tombait à son plancher au sein du Système monétaire européen (S.M.E.), et le cours du mark à Paris passait immédiatement de 2,37 francs à son prix plafond de 2,4093 francs, ce qui obligeait l'Institut d'émission à défendre ce cours, y consacrant un peu plus de 600 millions de dollars (3 milliards de francs). Le lendemain, mardi, les pressions étaient nettement plus fortes, les interventions atteignant 1 milliard de dollars environ, pour diminuer mercredi, reprendre jeudi et s'atténuer à nouveau à la veille du week-end, sans toutefois que le franc « décolle » de son cours plancher. Selon une source officieuse, la Banque de France aurait employé 2 milliards de dollars pour soutenir notre monnaie, et sensiblement plus, selon les milieux financiers, qui avancent le chiffre de 3 à 4 milliards.

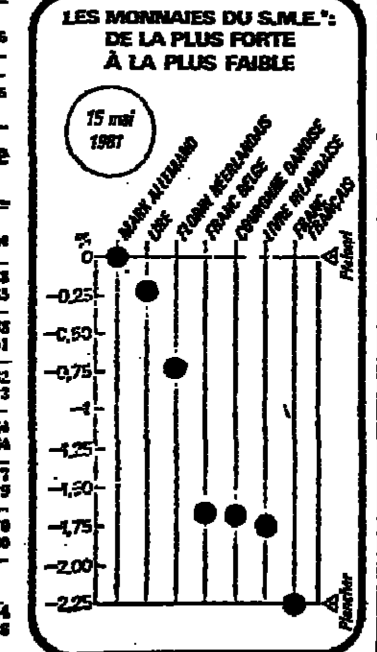
La grosse question, maintenant, est de savoir si ces pressions sur le franc vont subsister et pendant combien de temps. Très légères avant les élections, elles se sont fortement accentuées après l'élection de M. Mitterrand, dont la politique de relèvement des bas salaires et de relance de l'économie, fait craindre aux étrangers une accélération de l'inflation. Au surplus, à l'extérieur de nos frontières, et même à l'intérieur, on n'est pas entièrement persuadé que le souci primordial de la nouvelle équipe soit le maintien des parités du franc : à terme, une certaine dérive serait bien accueillie, avec l'appui de nombreux industriels dont les prix de vente sont de moins en moins compétitifs à cause de l'inflation. Le président de la Bank fur Gemeinwirschaft (la banque des syndicats allemands, de coloration social-démocrate) a déclaré à notre confrère *le Nouveau Journal* qu'il jugeait « inévitable » la dévaluation du franc. « Le gouvernement. »

ment français et la Banque de France ont réussi à l'empêcher avant les élections, mais, maintenant, les exportateurs le réclament ».

En fin de semaine, des rumeurs de sortie du S.M.E., de durcissement du contrôle et de retablissement de la devise-titre pour les achats de valeurs étrangères commençaient à circuler. Il semble que tout cela soit fort prématuré. Dans l'immédiat, la Banque de France dispose de plus de 120 milliards de francs de devises, plus 226 milliards de francs d'or, qui peuvent servir de garantie, plus des concours « illimités » à très court terme (quarante-cinq jours) auprès des banques centrales des autres pays du S.M.E., renouvelables deux fois, sans compter la faculté d'obtenir des crédits à court et à moyen terme dans le cadre européen.

Ajoutons qu'en novembre 1980 et en février 1981, le soutien fourni au mark avait apporté à la Banque de France près de 10 milliards de francs (2 milliards de dollars). C'est dire qu'il est possible de tenir assez facilement au rythme actuel de sortie de capitaux, à condition, toutefois, que le nouveau gouvernement précise rapidement sa politique.

Au cas où l'étranger retirerait une partie de ses capitaux (on parle d'une trentaine de milliards de francs pour les Arabes, par exemple), il serait toujours possible, sans quitter le S.M.E., d'obtenir un élargissement des marges de fluctuation actuellement fixées à 2,25 %, et d'imiter l'Italie, qui dispose de 6 %. Nous n'en sommes pas encore là, mais, depuis le 10 mai, le franc, déjà en sursis, n'est plus ce qu'il était. — F. R.



Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,0785	—	18,0245	48,4378	43,4310	2,6691	39,1083	0,08743
	2,1170	—	18,7617	48,7804	44,4049	2,7210	39,9630	0,08563
Paris	11,5315	5,5420	—	268,73	240,93	14,8084	216,97	4,8538
	11,2836	5,3300	—	260,00	236,67	14,5034	213,03	4,7251
Zurich	4,2910	2,0643	37,2120	—	89,6634	5,5104	80,7391	1,8062
	4,3392	2,0500	38,4613	—	91,0301	5,5782	81,9344	1,8173
Francfort	4,7857	2,3025	41,5058	111,5282	—	6,1457	90,0489	2,0144
	4,7674	2,2520	42,2529	109,8536	—	6,1270	90,8079	1,9964
Bruxelles	77,8710	37,465	6,2529	18,1472	16,2714	—	14,6519	3,2777
	77,7397	36,75	6,8949	17,9268	16,3188	—	14,6882	3,2579
Amsterdam (1)	5,3147	2,5570	46,0893	123,8556	111,0532	6,8250	—	2,2370
	5,2967	2,5020	46,9417	122,0457	111,1012	6,8081	—	2,2180
Milan	2 375,72	1 143	206,02	553,64	496,41	30,5694	447,00	—
	2 387,57	1 128	211,63	556,24	500,58	30,6938	450,53	—
Tokyo	461,94	222,20	40,0512	107,62	96,5038	5,9342	86,8987	0,1944
	450,91	217,25	40,7614	105,97	96,4698	5,9115	86,365	0,1926

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 mai, 2,4968 F contre 2,4533 F le vendredi 8 mai.

Les matières premières

Repli du sucre et du blé

La montée persistante des taux d'intérêt, le regain de tension internationale au Moyen-Orient, les remous monétaires survenus en France consécutifs à l'élection présidentielle, sont autant de facteurs ayant exercé une influence sensible sur les places commerciales.

Après avoir poursuivi leur progression à Londres, les cours du zinc se sont ensuite repliés, revenant à des niveaux inférieurs à ceux de la semaine précédente.

Repli des cours du plomb à Londres avec la perspective de la reprise du travail dans une importante mine. La production mondiale de métal raffiné a peu varié durant le premier trimestre de cette année par rapport au trimestre correspondant de 1980. En revanche, la consommation de métal a fléchi durant cette période.

Les cours du cuivre semblent se stabiliser au Metal Exchange de Londres. Plusieurs négociants tablent sur une hausse des prix en 1982, certains même avant la fin de l'année. Le déficit mondial de production pour 1982 est estimé à 157 000 tonnes alors que, pour cette année, c'est un excédent de 90 000 tonnes qui est attendu. La Pologne pourrait devenir importateur de métal cette année (80 000 tonnes) alors que ce pays était exportateur, net de 10 000 tonnes en 1980.

METAUX

Les Etats-Unis seraient prêts à accepter un compromis fixant à 50 000 tonnes le montant du stock régulateur prévu dans le sixième accord international.

CEREALES

Sensible recul des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte américaine de blé d'hiver est supérieure de 10 % à celle de la précédente campagne, selon les dernières estimations du département américain de l'agriculture. Autre facteur défavorable, l'accroissement de 11 % de la récolte soviétique.

DENREES

Le marché du sucre reste toujours orienté à la baisse, malgré l'instauration de quotas d'exportation pour les pays membres de l'accord international, d'un montant de 14,3 millions de tonnes. Des rumeurs relatives à des ventes à des prix « bradés » de sucre par certains pays ont pesé sur les cours.

La perspective d'une abondante récolte de café au Brésil a déprimé le marché. L'Institut brésilien du café estime la récolte à 31,2 millions de sacs, en augmentation de 80 % par rapport à celle de la saison précédente. Elle atteindra ainsi son niveau le plus élevé depuis 1965. Il faut donc s'attendre à une baisse des prix qui s'éloigneront de plus en plus des sommets atteints en 1975 lors des gelées dans l'Etat de Sao-Paulo (ils avaient alors décuplé dans l'année).

Cours du 15 mai

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 840,50 (861), à trois mois 864 (853); étain, comptant 6 180 (6 030), à trois mois 6 280 (6 120); plomb, 332,50 (337,50); zinc, 419,50 (425); aluminium, 631,50 (622); nickel, 3 055 (3 135); argent (en pence par once troy), 528,05 (538). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 79,25 (80,60); argent (en dollars par once), 10,95 (11,20); platine (en dollars par once), 464,70 (466,10); ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 99,83 (99,83); mercure (par bouteille de 76 lbs), 410-420 (415-420). — Penang : étain (en ringgit par kilo) : 29,58 (28,61).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juillet 84,48 (84,40), oct. 81,40 (82,70). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août 377 (378) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (314). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai 40,30 (38,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 55,50-55,30 (55-56). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 266,75-267,55 (268-269).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, juillet 1 802 (1 910); sept. 1 870 (1 969); sucre, juillet 14,70 (15,49); sept. 15,20 (15,90); café, juillet 119,51 (127) ; sept. 118,38 (126,20). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août 177,75 (182); oct. 179 (184,75); café, juillet 1 041 (1 063); sept. 1 046 (1 068); cacao, juillet 913 (932); sept. 934 (962). — Paris (en francs par quintal) : cacao, juillet 1 065 (1 060); sept. 1 095 (1 090); café, juillet 1 235 (1 244); sept. 1 250 (1 257); sucre (en francs par tonne), juillet inch. (2 190); oct. 2 170 (2 180); tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juillet 220 (227,70); août 221,50 (229). — Londres (en livres par tonne), juin 131 (134,70); août 133,50 (135,40).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet 417 (432 1/2); sept. 423 1/2 (450 1/4); maïs, juillet 355 1/4 (364 3/4); sept. 364 1/4 (373).

INDICES. — Moody's : 1 073,90 (1 082,60). — Reuter : 1 685,80 (1 685).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

A l'exception de l'emprunt 8,80 % 1977 indexé sur l'unité de compte européen, et de l'emprunt 4,5 % 1973, toutes les obligations ont été sévèrement touchées (voir d'autre part). Calculée sur

	15 mai	Diff.
4 1/2 1973	2 445	+ 129
7 % 1973	7 180	— 230
10,30 % 1975	80,20	— 3,90
10 % 1976	79,60	— 8,80
P.M.E. 10,6 % 1976	80,60	— 2,55
P.M.E. 11 % 1977	80,30	— 4
8,80 % 1977	103,80	+ 3,75
10 % 1978	77,80	— 4
9,80 % 1978	76,70	— 4
9,45 % 1978	74,85	— 4
8,80 % 1978	74,80	— 3,60
9 % 1979	72,20	— 3,85
10 % 1979	75,60	— 4
10,80 % 1979	78,10	— 4,40
12 % 1980	87,70	— 3,50
C.N.E. 3 %	2 851	— 324

la base des cours moyens du napoléon pendant les cent bourses ayant précédé le 15 mai 1981, la future valeur de reprise et d'amortissement de l'emprunt 4,5 % 1973 s'établit à 2 447,28 F.

La valeur de remboursement de l'emprunt 8,80 % 1977 pour l'amortissement du 23 mai 1981 est fixé à 1 069,49 F par obligation.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	15 mai	Diff.
Bail Equipement	164	— 21
B.C.T.	94	— 22
Banque Rothschild	119	— 56,70
Cetelem	162	— 47
Chargeurs réunis	131	— 27
Bancaire (Cie)	254	— 79
C.C.F.	159	— 30
C.F.F.	334	— 51,10
C.F.I.	187	— 51
Crédit du Nord	59,10	— 15,90
Eurafrance	250	— 71
Paris Pays-Bas	185	— 63
Hénin (La)	295	— 90
Locafrance	180,20	— 29,80
Locindus	299	— 36
Midi	835	— 158
Prétabail	405	— 50
Pricel	135	— 24
Schneider	102,50	— 36
Suez	260	— 65
U.C.B.	118	— 27

Alimentation

	15 mai	Diff.
Beghin-Say	189,50	— 28,50
B.S.N.-G. Danone	955	— 193
Carrefour	1 650	— 248
Casino	1 245	— 101
Occidentale (Gle)	375	— 15
Guyenne et Gasc.	363	— 52
Martell	570	— 63
Moët-Hennessy	421	— 68
Mumm	314	— 10
Olida Caby	267	— 37
Pernod-Ricard	263	— 37,20
Source Perrier	140	— 20
Radar	461	— 45
St-Louis-Bouchon	171	— 26
C.S. Saupiquet	300	— 4
Vve Cliquot	891	— 79
Viniprix	620	— 46
Nestlé	8 950	+ 370

Bâtiment et travaux publics

	15 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	601	— 117
Bouygues	696	— 143
S.C.R.E.G.	107,50	— 16,50
Ciments franç.	159	— 28
Dumez	810	— 135
J. Lefebvre	223	— 26
Gén. d'entrep.	192	— 41
Gds trav. Marseille	410,50	— 34
Lafarge	248	— 47
Maisons Phénix	444	— 78
Poliet et Chausson	372	— 66

Filatures, textiles, magasins

	15 mai	Diff.
Agache-Willot	370	— 20
B.H.V.	105	— 11
C.F.A.O.	425	— 81
Darty	540	— 102
Dollfus-Mieg	32,80	— 4,70
Galerie Lafayette	110	— 12,50
La Redoute	540	— 105
Lainière Roubaix	30,30	— 4,70
Printemps	100,10	— 17,90
Roudière	184	— 24
S.C.O.A.	45	— 7

Matériel électrique, services publics

	15 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	96	— 32
C.E.M.	31	— 5,40
CIT-Alcatel	803	— 207
Electricité (Cie g.)	305	— 109
Crouzet	250	— 67,50
Thomson C.S.F.	255	— 143
Gén. des eaux	274	— 77,50
Legrand	1 339	— 220
Lyon. des eaux	313	— 86,10
Mach. Bull	46,10	— 11,40
Matra	1 530	— 750
Mot. Leroy-Somer	481	— 91
Moulinex	60,10	— 10,70
P.M. Labinal	166	— 62
Radiotechnique	281	— 39,50
S.E.B.	135,50	— 6,70
Signaux	391	— 139
Télémée. électr.	965	— 223
Thomson-Brandt	181	— 69
I.B.M.	324,50	+ 7,90
I.T.T.	187,80	+ 7,80
Schlumberger	574	+ 25
Siemens	629	+ 2

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe *Valeo* a enregistré en 1980 une baisse sévère de ses bénéfices avec un résultat net (part du groupe) de plus de moitié : 73 millions de francs, contre 156 millions. Cette baisse

	15 mai	Diff.
Alspi	105	— 17
Avions Dassault-B.	515	— 313
Fives-Lille	123	— 26
Chiers-Châtillon	10,50	— 0,6
Creusot-Loire	P.C.	
De Dietrich	424	— 71
F.A.C.C.M.	435	— 97
Valéo	256	— 43,50
Fonderie (Gén.)	96	— 27
Marine-Wendel	36,50	— 19,50
Mét.-Normandie	20,10	— 5,10
Penhoët	275	— 43
Peugeot-Citr. S.A.	144	— 34
Poclain	162,50	— 30,50
Pompey	83	— 19
Sacilor	11,35	— 2,15
Sagem	720	— 158
Saulnes	44,50	— 10
Saunier-Duval	97	— 22
Usinor	8,15	— 1,55
Vallourec	44,55	— 8,5

est essentiellement imputable aux filiales françaises de branche électrique durement concurrencées par les firmes étrangères mais aussi frappées par le déplacement de la demande de la clientèle vers les voitures de faibles cylindrées.

Pétroles

	15 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	839	— 276
Esso	179	— 71
Pétroles (Fse)	140	— 56
Pétroles B.P.	72	— 35,10
Primagaz	256	— 46,50
Raffinage	95	— 28
Sogerap	280,10	— 67,90
Exxon	370,80	— 2,70
Petrofina	646	— 1
Royal Dutch	211	+ 9,20

Mines d'or, diamants

Selon la *Banque Louis Dreyfus*, les résultats après impôts des vingt et une principales mines d'or sud-africaines à l'issue du premier trimestre 1981 ont baissé de 29 % en moyenne par rapport

	15 mai	Diff.
Amgold	504	+ 21
Anglo-American	82,60	+ 5,80
Buffelsfontein	239,90	+ 17,90
De Beers	46,80	+ 2,70
Free State	271	+ 14,80
Goldfields	55,30	+ 4,70
Harmony	83,70	+ 5,70
President Brand	246	+ 18
Randfontein	323	+ 28
Saint-Helena	206	+ 10
Gencor	111,50	+ 6
West Driefontein	462,50	+ 34,50
Western Deep	273,90	+ 24,90
Western Holding	639	+ 25

à ceux des trois derniers mois de l'année écoulée, pour revenir de 802 à 570 millions de rands.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La Manufacture française des pneumatiques Michelin a été déficitaire en 1980 de 31,95 millions de francs. Les comptes de l'exercice précédent s'étaient soldés par un bénéfice déjà sérieusement érodé de 10,75 millions de francs (— 31,4 %).

	15 mai	Diff.
Imétal	79	— 28,50
Kléber	34	— 4,00
Michelin	689	— 141,00
Penarroya	58	— 12,50
Charter	28,80	— 0,20
INCO	121,50	+ 14,50
R.T.Z.	61,90	+ 0,40
Union minière	104	+ 2,50
Z.C.I.	3,11	— 0,03

Produits chimiques

	15 mai	Diff.
Institut Mérieux	810	— 232
Laboratoire Bellon	319	— 64
Nobel-Bozel	27	— 9
Rhône-Poulenc	67	— 16
Roussel-Uclaf	154	— 46
B.A.S.F.	332	+ 30,50
Bayer	310,80	+ 18,80
Hoechst	307	+ 8
I.C.I.	35,90	+ 0,65
Norsk-Hydro	393	+ 5,10

Valeurs diverses

	15 mai	Diff.
A.D.G.	177	— 40,00
L'Air liquide	420	— 60
Arjomari	98	— 20
Bic	440	— 46
Club Méditerranée	412	— 72
Essilor	385	— 85
Europe 1	800	— 285
Gle Ind. Part.	137	— 47,50
Hachette	306	— 22
J. Borel Int.	115	— 18
L'Oréal	620	— 77
Navigation Mixte	176,20	— 20,80
Nord Est	29,80	— 1,70
Presses de la Cité	481	— 36
P.U.K.	76,10	— 25,10
St-Gobain-P.-à-M.	109,90	— 28,10
Skis Rossignols	440	— 75
Sanofi	376	— 94
U.T.A.	135,50	— 21,50

Semaine noire pour les obligations

Le marché français des obligations a connu sa semaine la plus « noire » depuis la guerre, les cours perdant près de 5 % en moyenne avec des pointes à 6 % et 7 %, bien plus qu'en février 1980, où la baisse n'avait pas dépassé 3 %. En même temps, les rendements obtenus, par un effet de balancier classique, atteignaient des sommets : de 16 % à 17 % et plus. En outre, le fameux lundi 11 mai, au lendemain de l'élection présidentielle, les ordres de vente étaient si nombreux en Bourse, émanant de France ou de l'étranger, que l'immense majorité des obligations ne put être cotée, la Caisse des dépôts ne soutenant que les fonds d'Etat. Les jours suivants, les cotations se rétablirent peu à peu, mais les dégâts étaient énormes. Ainsi, l'emprunt d'Etat 9 % avril 1979 émis à 100 F, est tombé à 72 F environ, tandis que celui de janvier 1980, lancé à grand son de trompe au taux « historique » de 12 %, « une occasion à saisir », ne valait plus que 87,70 F au lieu de 100 F.

Pourquoi ces ventes ? Petit affolement de porteurs fuyant le franc, crainte d'une suppression du prélèvement forfaitaire de 25 %, perspective d'un « grand » emprunt d'Etat indexé, couplée avec celle d'une nouvelle élévation des taux d'intérêt ? Un peu de tout cela peut-être.

Pauvres souscripteurs d'obligations !

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 mai	12 mai	13 mai	14 mai	15 mai
Terme	—	530 103 115	485 782 557	439 596 306	671 329 369
Comptant : B. et obl.	—	567 406 160	307 230 764	407 482 580	456 670 654
Actions	—	149 171 754	289 694 693	126 032 651	174 299 770
Total	—	1 246 681 029	1 082 708 014	973 111 537	1 302 299 793
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)					
Franç.	—	—	—	86,2	82,9
Etrang.	122	121,5	121,1	121,5	124
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)					
Tendance	—	—	—	90,2	86,9
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	—	—	95,6	91

(1) Panne d'ordinateur.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 11 AU 15 MAI

Tempête sous les colonnes

BALLOTTEE jusqu'à présent au gré des vents contraires et des sondages électoraux, mais toujours dopée par un optimisme indéfectible, la Bourse de Paris est entrée de plein fouet cette semaine dans une zone de tempête dont elle ne semble pas près de sortir.

Il faut bien reconnaître que la hausse de quelque 4 % — singulièrement « gonflée » de l'avis de certains — enregistrée au cours des cinq séances précédant le second tour de l'élection présidentielle laissait présager une chute sévère dans le cas où la sanction des urnes décevrait les espoirs des boursiers.

Et quelle chute ! Pour l'ensemble de la cote, la baisse d'un vendredi à l'autre ressort à près de 18 % en moyenne, record toutes catégories, au moins depuis l'après-guerre, pour les boursiers qui ont la mémoire longue. Pour retrouver des éléments de comparaison, il faut remonter au premier « choc » pétrolier (octobre 1974) ou au lendemain des élections municipales de mars 1977, qui avaient fait frissonner le palais Brongniart avec des baisses d'indices de 7 à 8 % dans les deux cas, mais jamais d'une telle amplitude dans un si court laps de temps.

Dès les premières heures de la matinée de lundi, le sort du marché était scellé. Une avalanche de coups de téléphone, émanant tant de la clientèle particulière que de l'étranger, déferlait dans les charges d'agents de change et aux guichets de banques.

On n'enregistrait qu'un seul ordre : « Vendez ! » Et sans limites de cours, ce qui exprimait bien un sentiment de désarroi total. A peine le premier son de cloche avait-il retenti, avec plus d'une demi-heure de retard pour permettre le dépouillement des ordres, que la foule des grands jours massée au pied de la corbeille assistait, ahurie, à ce même cérémonial, trente fois répété, des plus belles actions françaises « réservées à la baisse ». Une première tentative, puis une seconde, avec des reculs respectivement de 7 % puis de 10 % échouaient dans les mêmes conditions, faute de contrepartie.

En face, pas un seul acheteur, pas un. Pas même la présence occulte de ceux qu'on appelle les « gendarmes », en l'occurrence les organismes de placement collectif qui sont amenés à intervenir selon les besoins pour régulariser peu ou prou le marché. Une discrétion qui devait alimenter les discussions pendant plusieurs jours : devaient-ils intervenir ou pas ?

Leur présence aurait, sans doute, pu limiter les dégâts. Fallait-il le faire, face aux 2 milliards de francs, dit-on, qu'il aurait fallu « éponger » en début de semaine, sans compter les indispensables opérations de soutien au cours des séances suivantes ?

De quoi faire réfléchir des organismes qui se veulent gestionnaires autant que « régulateurs ». Le bilan de ce premier jour ? Sur les deux cents valeurs que comporte le marché à terme, dix-sept seulement purent être cotées. Mardi, quelques progrès furent accomplis, la moitié des valeurs parvenant à être cotées, les ordres de vente commençant, toutefois, à être limités en baisse. Ce ne fut que mercredi que toutes les cotations purent être assurées, certains ordres de vente étant annulés, et un retournement de tendance étant même enregistré. A l'origine de ce phénomène, on trouvait les propos tenus, la veille au soir, par l'un des économistes du parti socialiste, M. Pierre Uri, au cours des « Dossiers de l'écran » à la télévision : « L'emprunt 7 % 1973 ? Les engagements seront tenus ! », affirmait-il. « Les nationalisations ? Pas de spoliation ! » Résultat : le lendemain le 7 % ne pouvait être coté en raison de l'afflux des achats, et les valeurs « nationalisables » étaient à nouveau courtisées. Simple, il suffisait d'y penser, même si certains esprits chagrins continuaient à se demander quelle était la casquette officielle de M. Uri pour tenir de tels propos...

Enjambant la séance de jeudi, indécise au possible en dépit des dégagements tardifs, le marché parisien aurait pu continuer cahin-caha jusqu'à ce vendredi après-midi, mais l'inquiétude suscitée par l'état de santé du franc français provoquait de nouveaux dégagements, et les cours perdaient encore 4 %.

En cette fin de semaine, le bilan est très lourd, tant sur les obligations que sur les actions françaises. Pour ces dernières, des titres tels que Avions M. Dassault, Nobel Bozel et Banque Rothschild ont perdu plus de 40 % Thomson-C.S.F., Marine Wendel et Institut Mérieux plus de 30 %, et quantité d'autres titres plus de 20 %.

Vendredi, on notait également une ruée sur les valeurs étrangères, la rumeur d'un rétablissement de la « devise-titre » ayant couru. A la veille du week-end, une telle mesure, qui revient à mettre en circuit fermé le marché des valeurs étrangères à Paris, semblait écartée par les pouvoirs publics, ces derniers estimant que le système présente plus d'inconvénients que d'avantages, du moins pour l'instant.

SERGE MARTI.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES

	Nombre de titres	Valeurs en cap (F)
4,5 % 1973	111 500	279 357 010
Matra (1)	77 785	139 216 890
Révillon (2)	277 200	124 756 025
Elf-Aquitaine (3)	107 550	96 021 150
Air liquide (3)	177 500	74 255 034
Pétroles B.P. (2)	650 000	69 550 000
C.N.E. 3 % (1)	17 430	51 248 655

(1) 4 séances seulement.
(2) 1 séance seulement.
(3) 3 séances seulement.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Marché hésitant

L'hésitation a prévalu tout au long de la semaine à la Bourse de New-York où les incertitudes liées à la hausse des taux d'intérêt ont incité nombre d'opérateurs à se cantonner dans une prudente réserve.

Faisant plus ou moins l'impasse sur la séance de mercredi, un peu perturbée par l'annonce de l'attentat contre le pape Jean-Paul II, la cote a amorcé une légère reprise jeudi, un mouvement qui devait s'amplifier en fin de semaine quand il est apparu que l'accroissement prévisible de la masse monétaire — dont les statistiques devaient être connues après la clôture de la séance — avait été largement anticipé, voire « digéré », par le marché dans la journée de vendredi.

Dans le même temps, l'activité a reflété une faible diminution à 208,89 millions d'actions contre 220,91 millions pour la semaine précédente.

	Cours 8 mai	Cours 15 mai
Alcoa	31 1/2	33 3/8
A.T.T.	55 1/8	58
Boeing	32 1/4	33 1/4
Chase Man. Bank	47 3/8	47 1/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	48 5/8
Eastman Kodak	75 1/8	74 1/4
Exxon	68	64 1/2
Ford	22 1/2	23 5/8
General Electric	63 1/2	64 3/4
General Foods	33 3/8	33
General Motors	52 5/8	54
Goodyear	18 3/8	17 1/4
I.B.M.	57 1/8	56 1/4
I.T.T.	33 3/8	32 1/2
Kennecott	58 5/8	58 1/2
Mobil Oil	61 7/8	60 1/8
Schlumberger	51 1/2	50 7/8
Pfizer	99 1/4	102 1/2
Texaco	36 3/4	35 7/8
U.A.L. Inc.	24 5/8	27
Union Carbide	55	57 1/8
U.S. Steel	32	32 1/4
Westinghouse	32 3/4	32 1/8
Xerox Corp.	57 5/8	58 1/8

FRANCFORT
Très légère hausse

	Cours 8 mai	Cours 15 mai
A.E.G.	53,50	52,80
B.A.S.F.	126	130,80
Bayer	125	126,00
Commerzbank	132	130,60
Hoechst	124,80	125,80
Mannesman	141,70	143,20
Siemens	259	256,90
Volkswagen	159,50	162,00

LONDRES
Nouvelle baisse

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a une nouvelle fois pesé sur le marché londonien où les professionnels ont dû faire face également à un certain nombre d'opérations financières et d'émissions en capital.

Les indices « F.T. » du 15 mai se sont établis ainsi : industrielles 561,0 (contre 589,3), mines d'or 369,5 (contre 355,1) et Fonds d'Etat 66,86 (contre 67,03).

	Cours 8 mai	Cours 15 mai
Bowater	259	250
Brit. Petroleum	402	402
Charter	253	243
Courtaulds	70	65
De Beers*	8,07	8,35
Free State Geduld*	48 1/4	48 1/4
Gt Univ. Stores	488	480
Imp. Chemical	310	302
Shell	394	402
Vickers	195	196
War Loan	30 1/2	28

TOKYO
En hausse

Le marché a été passablement heurté cette semaine, sous l'influence d'éléments aussi différents que le résultat des élections présidentielles en France, la forte poussée à la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et le regain de tension au Liban.

Le calme, revenu sur les marchés européens à partir de mercredi, s'est cependant étendu à la Bourse de Tokyo, et l'ensemble des compartiments affichent finalement des gains par rapport à vendredi dernier (le marché étant clos ce samedi). En tête figurent les valeurs telles que les sidérurgiques et le matériel électrique tandis que les instruments de précision, les pharmaceutiques et les chimiques perdent du terrain.

Indices du 15 mai : Nikkei Dow Jones : 7 486,88 (contre 7 447,61) ; indice général : 554,85 (contre 556,82).

	Cours 8 mai	Cours 15 mai
Canon	1 180	1 530
Fuji Bank	400	400
Honda Motors	903	875
Matsushita Electric	1 440	1 760
Mitsubishi Heavy	288	288
Sony Corp.	4 280	5 060
Toyota Motors	1 030	980

COURS DES ACTIONS « NATIONALISABLES » DURANT LA SEMAINE DU 11 MAI AU 15 MAI

La baisse des « nationalisables »

	8 mai F	15 mai F	Diff. %
Manurhin	654	392	— 40
Avions Marcel-Dassault	828	515	— 38
Matra	2 280	1 530	— 33
Thomson Brandt	250	181	— 27,5
Compagnie générale électrique	414	305	— 26
P.U.K.	101,20	76,10	— 25
Financière Paribas	248	185	— 24,5
Roussel Uclaf	200	154	— 23
Saint-Gobain	136	109,90	— 19
Rhône-Poulenc	83	67	— 19

Radiographie d'un séisme

La Bourse de Paris vient d'être ébranlée par un violent séisme, un véritable tremblement de terre, dont les ondes de choc successives n'ont pas fini d'être ressenties. La quasi-totalité des valeurs incotables le lundi 11 mai, une chute de près de 20 % en peu de jours, des replis allant jusqu'à 40 % : de mémoire de boursier, un tel phénomène ne s'était jamais produit depuis la guerre.

Il a ému non seulement les milieux financiers, mais aussi les futurs responsables de l'économie, comme M. Jacques Delors, conseiller du nouveau président de la République, soucieux de « ramener ces événements à leur juste proportion ». Il déclarait, lundi 11 mai, sur les antennes d'Europe n° 1, que « ce sont de gros porteurs qui vendent, compromettant les intérêts des petits épargnants ». Il a également évoqué l'idée que certains opérateurs puissent vouloir vendre pour faire baisser les cours, puis racheter ensuite pour faire une différence. « J'avais espéré que les auteurs de ces ventes auraient une plus haute idée de la France. »

Il est à craindre que le comportement des opérateurs n'ait été fort peu machiavélique, et, au contraire, bien trop simple. Lundi 11 mai au matin, on estimait que les deux tiers des ordres de vente d'actions françaises émanaient d'investisseurs étrangers, le reste d'un grand nombre de petits porteurs français. Or il faut bien se dire que depuis des années, surtout depuis trois ans, ces investisseurs étrangers avaient accumulé des quantités absolument insoupçonnées d'actions françaises, pariant à la fois sur la bonne santé du franc, sur l'avenir de certaines sociétés et sur la stabilité du régime. Tenant pour assurée la réélection du président sortant, ils avaient poursuivi et même intensifié leurs achats jusqu'à la veille du scrutin, ce qui rendit tout de même perplexes certains boursiers parisiens : « Si Giscard n'est pas réélu, on ne cotera pas lundi ! »

Dimanche 10 mai à 20 heures, pour les investisseurs étrangers, ce fut le choc, l'immense surprise. Aux yeux de beaucoup d'entre eux, François Mitterrand, « c'est le loup » : ils ne le connaissent pas, et ont peur des communistes. Réaction immédiate, surtout des Britanniques, gros acheteurs pour les assurances et les caisses de retraite, habitués à prendre des décisions rapides : « On change de système, on n'y voit plus clair, sauvons-nous. »

Et de prendre la Bourse de Paris pour celle de New-York en mettant brutalement sur le marché des « paquets » de 20 000, 30 000, 50 000 titres de C.G.E., Générale des Eaux, Matra, Financière de Paris, etc. S'y joignirent une foule de petits porteurs, effrayés par la menace des nationalisations et la suppression éventuelle de l'avoir fiscal.

Il sera difficile de rassurer les étrangers : à leurs yeux, les règles du jeu économique et financier vont changer en France, et dans l'ignorance, mieux vaut gagner des havres plus sûrs, sans courir, au surplus, le risque d'une perte de change. A moins, évidemment, qu'on ne leur prodigue les assurances les plus formelles...

Quant aux actionnaires français, au mieux, ils voudraient attendre les élections législatives pour, éventuellement, connaître les nouvelles règles du jeu, qui ne leur seront pas obligatoirement et uniformément défavorables. Au pire, ils noirciront à plaisir les changements apportés par la nouvelle équipe, et vendront.

Ajoutons qu'il y a huit jours, les cours des valeurs françaises se trouvaient, pour certaines, au voisinage de leurs plus hauts niveaux, à l'inverse de mars 1978, qui marquait le terme d'une très forte baisse déclenchée par le succès de la gauche aux élections municipales du printemps 1977 : « Plus dure sera la chute... » La Bourse de Paris, après le séisme, va donc essayer de retrouver un équilibre, mais ce ne sera pas avant de nouvelles secousses et dans une atmosphère fort différente de celle qu'elle avait connue ces dernières années. Quand l'alternance est trop rare, le traumatisme est énorme : c'est bien ce que nous disent les Britanniques, spécialistes en la matière.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Un bébé enlevé et retrouvé.* — Un petit garçon de deux jours, Anthony Heinrich, a été enlevé jeudi soir 14 mai à la maternité régionale Adolphe-Pinard de Nancy. Troisième enfant d'un jeune couple de la Meuse, le nourrisson avait disparu pendant que sa mère raccompagnait des visiteurs à la porte de la clinique. L'enlèvement était le fait d'une jeune femme en mal de maternité, divorcée et mère de deux enfants. Elle a été arrêtée dans une maternité de Château-Salins, où elle s'était fait admettre après avoir déclaré qu'elle venait d'accoucher chez elle. — *(Corresp.)*

● *Augmentation de salaires dans la fonction publique et dans l'armée en Grande-Bretagne.* — Mme Thatcher a annoncé, le vendredi 15 mai, une augmentation des salaires dans certains secteurs de la fonction publique dans l'armée et pour les parlementaires. Les trois cent trente-deux mille personnes servant sous l'Union Jack verront leur traitement accru de 10,3 % en moyenne. Les salaires des secrétaires-généraux passent de 31 000 livres à 33 170 livres, et les secrétaires-généraux adjoints pasevant reçoivent 1 715 livres supplémentaires. Les députés ont eu leurs salaires augmentés de 18 %. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1981 a été tiré à 620 665 exemplaires.

A B C D E F G

LA CRISE DE « L'EXPRESS »

Le personnel réaffirme son attachement à l'indépendance du journal

Une nouvelle assemblée générale du personnel de « l'Express », organisée à l'initiative des deux sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T., a eu lieu vendredi 15 mai dans l'après-midi à la Maison des Centraux. Une motion votée à l'unanimité, moins deux voix contre, déclare notamment que : « Le personnel réaffirme son attachement à l'indépendance du journal qui est une des conditions nécessaires de sa survie économique. »

Après un vote préalable pour savoir si les journalistes n'appartenant pas à *l'Express* sont autorisés à assister à la réunion, Mlle Françoise Chirot, déléguée C.F.D.T., évoque la *« crise de direction »* qui a éclaté mercredi et qui, selon elle, est *« complètement faussée »* par des éléments extérieurs au vrai conflit. *« Il ne s'agit pas seulement d'une algarade »*, dit-elle avant d'évoquer les choix politiques très nets de M. Goldsmith et ses propos tenus, il y a quelques mois, devant une commission des Communes.

Mais elle qualifie aussi de *« troublantes »* les déclarations de MM. Revel et Todd aux autres journaux ou à Europe 1. Elle affirme que l'un et l'autre n'ont pas été des modèles en matière de concertation avec le personnel et de défense de l'emploi à *l'Express*.

Evoquant ensuite les prévisions financières avancées par M. Goldsmith, elle déclare que l'apport *« d'éclaircissements et de chiffres sérieux »* constituera un préalable à toute négociation avec la direction au sujet de l'avenir du personnel.

Sur ce thème, plusieurs intervenants — du secteur publicitaire — citent des chiffres en baisse et se montrent pessimistes pour l'avenir. Il est aussi question d'une pétition qui circule dans les services administratifs et commerciaux de *l'Express*, et qui serait favorable à M. Goldsmith. Quelqu'un lit le texte qui conclut simplement à la *« continuité du journal »*. L'intervention de M. Philippe Meyer est un plaidoyer en faveur du respect de la pluralité des opinions, la crise actuelle ne pouvant que *« faire le lit du* Point *et du* Nouvel Observateur ».

L'intervention de M. Jacques Derogy est la plus tranchante : *« Je souhaite longue vie à* l'Express, *mais sans moi*, dit-il. *Nous allons vers les législatives et il n'est pas question qu'on se tourne vers une clinique pour attendre la réponse de M. Aron. J'ai toujours été, quant à moi, de gauche. Jugeant que, dans le contexte actuel,* l'Express *ne peut aller qu'à droite, je demande la liberté de partir. »*

Plusieurs intervenants soulignent encore la nécessité, pour le personnel, d'être uni en la circonstance, puis l'on passe à la lecture, puis à la discussion de la motion suivante, finalement adoptée :

« Après la crise qui vient d'intervenir à l'Express *l'assemblée générale du personnel réunie par la C.G.T. et la C.F.D.T. :*

» — estime que les prévisions économiques faites par la direction pèchent par un pessimisme excessif. Elles interviennent après les élections présidentielles dont les conséquences économiques ne peuvent pas encore être mesurées.

» Le personnel, représenté par son comité d'entreprise, n'acceptera aucune atteinte à l'emploi et aux salaires des collaborateurs, tant qu'une information sérieuse n'aura pas été fournie, et que toutes les possibilités d'économie sur d'autres postes budgétaires et à tous les niveaux de la hiérarchie n'auront pas été explorées.

» — En ce qui concerne la crise qui a surgi à la direction du journal, le personnel de l'Express *s'indigne du ton sur lequel Jimmy Goldsmith s'est adressé à lui. Par ailleurs, il estime que les départs de Jean-François Revel et Olivier Todd, font peser une hypothèque sur la ligne politique du journal, les garanties de pluralisme, notamment en matière d'éditoriaux, n'ayant pas encore été données.*

» Le personnel réaffirme son attachement à l'indépendance du journal qui est une des conditions nécessaires de sa survie économique. »

CLAUDE DURIEUX.

Au Japon

A la suite de la démission de M. Ito
M. Sonoda redevient ministre des affaires étrangères

Tokyo *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — M. Sunao Sonoda a été nommé, samedi 16 mai, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Masayoschi Ito, qui avait présenté sa démission quelques heures auparavant.

Tokyo *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Masayoshi Ito, ministre japonais des affaires étrangères, a remis sa démission au premier ministre, M. Suzuki, qui l'a acceptée, samedi 16 mai. Cette démission a été provoquée par les vifs débats qui agitaient le Parlement quant à l'interprétation qu'il convenait de donner au communiqué commun, publié à l'issue de la visite de M. Suzuki à Washington le 8 mai (*le Monde* du 14 mai).

Ce communiqué faisait état d'une « alliance » entre le Japon et les Etats-Unis. L'opposition avait vu dans cette formule l'intention de mettre sur pied une alliance militaire entre les deux pays. Vendredi, le premier ministre avait déclaré devant la Chambre haute que le communiqué incriminé n'avait pas été bien rédigé, et il avait blâmé les responsables du ministère des affaires étrangères.

Le premier ministre a indiqué qu'il nommerait très rapidement un nouveau ministre des affaires étrangères après consultations avec les dirigeants du parti libéral démocrate au pouvoir. On précise à Tokyo qu'aucun changement ne sera apporté au programme des déplacements de M. Suzuki qui doit se rendre en Europe en juin.

[Agé de soixante-six ans, M. Sonoda a déjà occupé les fonctions de responsable de la diplomatie, de novembre 1977 à novembre 1979 ; il négocia, à ce titre, le traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon.]

En Chine

LA VEUVE DE SUN YAT SEN NOMMÉE PRÉSIDENTE HONORAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE

Pékin *(A.F.P.)* — Mme Soong Ching Ling, la veuve de Sun Yat Sen, fondateur de la République chinoise, qui est, depuis le jeudi 14 mai, dans un état de santé critique, a été nommée présidente honoraire de la République populaire de Chine, a rapporté, samedi l'*Agence Chine nouvelle*.

Cette mesure, estiment les observateurs, semble constituer un pas en direction d'un possible rétablissement de la présidence de la République chinoise, formellement abolie en 1975, mais dont le dernier titulaire, le président Liu Shaoqi, est mort en prison en 1969.

LE GOUVERNEMENT BELGE DÉCIDE LA FUSION DES DEUX GROUPES SIDÉRURGIQUES WALLONS

Le gouvernement belge est parvenu à un accord, dans la nuit du vendredi 15 mai à samedi 16 mai, sur la restructuration de la sidérurgie wallone : les deux groupes Cockerill et Sambre (Triange de Charleroi) vont fusionner dans les plus brefs délais, a annoncé, en effet, le premier ministre belge, M. Marc Eyskens.

Selon le ministre belge des affaires économiques, M. Willy Claes, l'accord prévoit une diminution de 5 000 emplois, une diminution de la masse salariale de 10 % à Liège et de 5 % à Charleroi, ainsi qu'un horaire de travail de trente-huit heures par semaine. « Si ces conditions ne sont pas appliquées, la restructuration n'aboutira pas », a indiqué le ministre.

Ce projet, annoncé au début de l'année 1981, avait surpris les syndicats des deux groupes, et surtout avait divisé le gouvernement belge. Les socialistes exigeaient en effet la restructuration de la sidérurgie wallonne. Les sociaux-chrétiens voulaient, de leur côté, obtenir, en compensation, des investissements dans les industries portuaires flamandes.

« Nous aurons à rechercher des éclaircissements sur certains propos de M. Mitterrand »

déclare M. Jean Menu (C.G.C.)

« A partir du 25 mai, nous serons prêts à débattre avec les nouvelles autorités du pays, et à examiner avec elles la suite concrète à donner aux déclarations rassurantes et aux promesses que le nouveau président, alors candidat, nous a faites en réponse à nos questions ou tout au long de sa campagne électorale, notamment en matière d'emploi, de politique économique, de solidarité européenne et mondiale », a déclaré samedi 16 mai à Tours M. Jean Menu, président de la C.G.C.

« Mais nous aurons aussi à rechercher des éclaircissements sur des propos dont le sens nous semble moins clair, ou même inquiétant, surtout sur les problèmes de politique salariale, de fiscalité, de respect des régimes paritaires de retraites complémentaires, de réforme de l'entreprise. »

A propos du congrès de la C.G.C. qui s'ouvre les 21, 22 et 23 mai, à Nanterre, M. Menu a indiqué : *« Je proposerai les mesures internes propres à consolider l'unité, le rayonnement et l'efficacité de notre confédération et qui toucheront à la discipline syndicale, au respect des statuts. »*

Les déclarations de M. Marchelli critiquant vivement la direction syndicale dans la guerre des candidatures à l'état-major qui entourera M. Menu, à nouveau candidat (*le Monde* du 14 mai), ont créé quelques remous. M. Jean-Louis Mandinaud, qui est candidat au poste de secrétaire général adjoint, nous a déclaré :

« Il serait navrant que les aspects électoralistes personnalisés à l'excès l'emportent dans ce congrès sur les impératifs d'une situation économique et sociale difficile. A juste titre, cela ne nous serait pas pardonné. Il est regrettable que Paul Marchelli, l'un de nos secrétaires généraux adjoints, ait cru bon de tenir récemment dans la presse des propos tendancieux dénigrant des camarades de combat syndical de toujours. Mettons l'outrance de ces propos sur la conséquence d'une ambition trop impatiente et laissons-la. Tout ce qui est excessif est insignifiant, comme l'a si bien dit Talleyrand-Périgord. (...) Notre volonté à rassembler toutes les composantes du personnel d'encadrement (...) exige une unité sans faille. »

La radio-télévision et le Mouvement d'action humaniste

M. CAILLAVET : pas de « chasse aux sorcières ».

Après la publication d'extraits d'un article du docteur Meriès dans un numéro à paraître du bulletin du Mouvement d'action humaniste (mouvement présidé par M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (non-inscrit) et l'abbé Albert Gau, député honoraire) (*le Monde* du 16 mai), le bureau exécutif du mouvement tient à préciser que *« l'article mettant en cause des personnalités de l'audiovisuel n'engage que son auteur, ce bulletin étant en forme de large tribune libre où les opinions contraires ont la faculté de s'exprimer. Le mouvement ne saurait ni désapprouver ni cautionner nommément ceux qui ont, ces dernières années, géré la télévision de l'Etat. »*

Pour sa part, M. Henri Caillavet a rendu public un communiqué dans lequel il écrit : *« Président du Mouvement d'action humaniste, je déplore les termes de l'article à paraître dans un bulletin de cette association. Je n'admets pas que soient mis en cause nommément des personnalités de l'audiovisuel. Personnellement, j'approuve les déclarations, sévères mais sages, du parti socialiste sur la radio-télévision, à savoir : « Pas de chasse aux sorcières ». L'essentiel reste bien de réformer des structures médiocres et mauvaises. »*

M. DELPEY RENONCE A SES POURSUITES CONTRE TROIS JOURNAUX

M. Roger Delpey, qui avait poursuivi en diffamation trois quotidiens, *le Figaro*, *l'Aurore* et *France-soir*, pour des articles publiés en mai 1980, s'est désisté vendredi 15 mai devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris de son action en justice.

Dans un communiqué, M. Delpey déclare : *« Après mon arrestation par la D.S.T. le 10 mai 1980, [ces] trois quotidiens, sur la foi d'un communiqué du parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat, m'ont mis en cause dans des termes que j'ai jugé diffamatoires. J'ai donc demandé à mes avocats, maîtres Christian Charrière-Bournazel et Roland Dumas, de citer les responsables de ces trois publications devant la juridiction compétente. Après un an d'information judiciaire et un large débat public au sujet de mon affaire devenue l'affaire Delpey, ces procédures engagées à ma demande ne me paraissent plus nécessaires pour rétablir la vérité. C'est pourquoi, en raison de mon attachement au principe de la liberté de la presse et en dépit du préjudice que j'ai subi, j'ai demandé à mes avocats de signifier mon désistement pur et simple à l'égard de ces trois quotidiens. »*

L'instruction de l'affaire pour laquelle M. Delpey est inculpé d'*« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère »* est toujours en cours devant M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

L'échec de la rencontre entre les constructeurs d'automobiles européens et japonais

« Le problème est entre les mains des gouvernements »

déclare M. Agnelli

A l'issue de la rencontre entre les constructeurs japonais et européens qui s'est tenue vendredi 15 et samedi 16 mai à l'hôtel George-V à Paris, M. Umberto Agnelli a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'aucune entente n'avait pu être trouvée. « Il y a en Europe huit millions cinq cent mille chômeurs complets et des milliers d'autres en chômage partiel, dont beaucoup dans l'industrie automobile et chez ses fournisseurs », a dit samedi matin M. Agnelli, qui, au nom du comité des constructeurs du Marché commun qu'il préside, estime « inacceptable que cette situation puisse être aggravée par la poursuite de l'augmentation des importations japonaises ». Le comité pense au contraire que « le Japon doit accorder à l'Europe une considération égale à celle qu'il a montrée à l'égard des Etats-Unis ».

Dans leur déclaration, les constructeurs européens estiment que, ayant manifesté « leur bonne volonté en parlant aux constructeurs japonais », et n'ayant pas été entendus, « le problème est maintenant entre les mains des autorités gouvernementales européennes ».

Ni communiqué ni conférence de presse communs. Après plus de dix heures d'âpres discussions à l'hôtel George-V, les patrons de l'automobile japonais et européens se sont quittés dos à dos, samedi 16 mai. Le « clash » ! Les Européens jubilent en privé. Ils n'attendaient que cela... Sans illusions sur l'issue possible de cet « échange de vues », que, pour n'enfreindre ni les lois antitrust ni les règles du commerce international, on avait refusé de nommer « négociation », et échaudés par l'exemple du premier sommet de Tokyo (*le Monde* du 16 mai), les Européens n'étaient pas prêts à se contenter de vagues promesses de modération assorties d'un nouveau rendez-vous.

Plus inquiets que jamais de la menace que fait peser sur leurs ventes le possible « reflux » en Europe des voitures nippones non écoulées aux Etats-Unis, après le pacte conclu entre les Etats-Unis et le Japon, les constructeurs du Marché commun étaient bien décidés à jouer le tout ou rien. Le tout, c'était un engagement précis de modération portant non seulement sur le Marché commun et l'année en cours, mais aussi sur les pays tiers (Autriche, Suisse, Suède, Norvège, etc.) et l'année 1982.

Le résultat — négatif — était prévisible : sans support politique, donc sans moyens de pression, les Européens n'avaient, face à des constructeurs japonais plus déterminés que jamais à préserver toutes leurs chances en Europe, quasiment aucun espoir d'obtenir satisfaction sur ces points. La rupture brutale qui s'en est ensuivie n'étonnera donc que... les Japonais, qui n'attendaient pas à trouver des interlocuteurs aussi durs et avaient même préparé un projet de communiqué commun !

La balle est donc désormais dans le camp des politiques. C'est bien ce que cherchaient les constructeurs européens.

VÉRONIQUE MAURUS.

A L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Les États-Unis s'opposeraient à l'adoption d'un « code de conduite » international sur la commercialisation du lait en poudre

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis seraient sur le point de s'opposer à l'adoption d'un *« code de conduite »* international sur la commercialisation du lait en poudre lors d'un prochain vote à Genève à l'Assemblée mondiale de la santé, a déclaré, vendredi 15 mai, un haut fonctionnaire américain.

Ce code prévoit notamment d'interdire toute publicité pour le lait en poudre aussi bien dans les pays industrialisés que dans ceux du tiers-monde, et celle de la distribution d'échantillons gratuits aux femmes enceintes.

Les Etats-Unis seront ainsi, probablement, le seul des cent cinquante-six pays membres de cette assemblée à voter contre un projet formellement soutenu par de nombreux pays du tiers-monde ainsi que par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et l'UNICEF.

Les défenseurs de ce code soulignent que la vente de lait en poudre au tiers-monde a largement contribué à la hausse de la mortalité infantile, en incitant des femmes de ces pays à abandonner l'allaitement naturel. De plus, le lait en poudre est souvent mélangé à de l'eau polluée, particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Contraire au principe de la libre entreprise

L'assemblée de Genève marque un rebondissement de la « guerre du lait » dont l'épisode le plus marquant avait été le procès en diffamation intenté par Nestlé au groupe Tiers-monde de Berne, qui avait diffusé en 1974 un rapport sur ce thème (*le Monde* des 25 novembre 1975 et 5 mai 1980). Nestlé, qui commercialise la moitié des laits en poudre vendus dans le tiers-monde, avait gagné ce procès. L'opposition américaine au code de conduite est essentiellement fondée sur le fait que ce projet est *« contraire au principe de la libre entreprise que le gouvernement du président Reagan a promis de défendre »*.

SELON LES SAFER

Le coût moyen des terres agricoles a augmenté de 10,9 % en 1980

Le volume des transactions des terres agricoles s'est élevé en 1980 à 500 000 hectares, confirmant ainsi la sensible réduction de la mobilité foncière pour la septième année consécutive. D'après les statistiques de la Fédération nationale des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), 630 000 hectares étaient négociés en moyenne annuelle de 1968 à 1973, et 500 000 hectares de 1974 à 1980.

Par rapport à 1979, la hausse des prix bruts, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des modifications sur la nature des fonds a été par hectare en 1980 de 12,4 %, pour un prix moyen de 23 500 F l'hectare, soit un marché de 11,75 milliards de francs. En 1979, la hausse avait été de 8 % et en 1978 de 13 %.

Pour l'ensemble du marché foncier constitué des fonds agricoles bâtis et non bâtis et en excluant les changements d'affectation des fonds, la hausse moyenne fut en 1980 de 10,9 %, contre 9 % en 1979 et 11 % en 1978.

Les agriculteurs ont acquis 74 % des surfaces offertes à la vente et les SAFER ont acheté pour leur part 90 900 hectares, pour un prix moyen de 19 150 francs. Il s'agit du volume d'acquisitions annuel le plus important depuis leur création, portant sur 18,2 % du marché foncier agricole et sur 33 % environ de la fraction de ce marché qui leur est légalement accessible. Quant à l'offre, agriculteurs et anciens agriculteurs sont à l'origine de 44 % des ventes.

En fait les terres disponibles sur le marché demeurent rares, estime le F.N.S.A.F.E.R. qui note que sur cent transactions cinquante-trois concernaient une superficie inférieure à 1 hectare.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11289, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT — DIMANCHE 17 MAI 1981

Le Monde

DIMANCHE



PHILIPPE COUSIN

L'argent de l'Église

« Dis-moi quelles sont tes finances, je te dirai quelle est ta théologie », aime à répéter un évêque auxiliaire. Les rapports de l'Église catholique de France avec l'argent ne sont jamais simples.

MICHEL CLÉVENOT

LA première enquête sur l'argent de l'Église date de dix-neuf siècles exactement. Rédigés dans les années 80, les Actes des apôtres proposent des premières communautés chrétiennes une image vivante et contrastée, dont on ne retient généralement qu'un souvenir trop partiel et idéalisé. Le passage suivant est célèbre : *« Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon le besoin de chacun (1) »*.

On a glosé indéfiniment, et Engels lui-même, sur cet essai de « communisme intégral »... Mais il faut lire les pages suivantes et, en particulier, l'épisode d'Ananie et Saphire (2). On y voit un couple puni de mort (rien de moins !) par saint Pierre, pour avoir dissimulé une partie du prix d'un terrain vendu au profit de la communauté... *« Une grande crainte s'empara de toute l'Église »*, note l'auteur des Actes ; on le croit volontiers ! Et l'on peut même penser que cette histoire terrifiante n'était racontée que pour décourager les fraudeurs éventuels, en leur rappelant que les responsables ecclésiastiques savaient prendre les moyens d'être bien renseignés sur l'état des fortunes et la nature des transactions... Derrière l'idéal d'unanimité se dessine donc une réalité diversifiée et conflictuelle, qui a sans doute toujours été le lot des Églises, comme de toute collectivité humaine.

Il n'est pas superflu de se rappeler cette leçon à propos de « l'argent de l'Église de France ». Et d'abord pour une raison aussi simple qu'inattendue : il n'y a pas d'argent de l'Église de France, parce que, du point de vue des finances en tout cas, l'Église de France n'existe pas. A l'image traditionnelle et largement répandue d'une institution monolithique et pyramidale, s'oppose la réalité d'une multitude de centres de décision pratiquement autonomes quant à leurs ressources et à leurs dépenses. Paroisses, diocèses, couvents, congrégations, ont chacun leur budget, tenu selon des procédures infiniment variées, qui vont du cahier d'écolier au plan comptable national. En dépit d'efforts évidents, les églises de France (il vaut mieux employer ce pluriel, même pour ne désigner que les communautés catholiques) se trouvent dans une situation un peu analogue à celle des provinces de l'Ancien Régime : chacun ayant son système de poids et mesures, il est très difficile de les comparer et quasi impossible d'établir un bilan d'ensemble.

Le traumatisme de 1905

Précédée de l'interdiction des congrégations religieuses (1901-1904), la séparation des Églises et de l'État (décembre 1905) abroge le concordat de 1801 (3) et supprime le budget des cultes, obligeant les clercs à trouver des moyens de subsistance (en 1906, création du denier du culte). Pourtant, les bâtiments mis sous séquestre auraient pu se retrouver sans difficulté à la disposition des « associations cultuelles » prévues par la loi. Mais l'intransigeance du pape Pie X en repoussera la création (sous le nom d'« associations diocésaines ») jusqu'en 1924. Vingt ans de vide juridique, pendant lesquels, tandis que les bâtiments deviennent propriété publique, des fictions de toutes sortes seront imaginées pour assurer la propriété de biens immobiliers innombrables (salles paroissiales, patronages, œuvres diverses, nouvelles églises). Quand les responsables ecclésiastiques chercheront (tout récemment) à mettre de l'ordre dans leurs finances, ils se trouveront souvent devant des situations inextricables ; la plupart en sont encore aujourd'hui à établir un fichier immobilier.

Il faut avouer que leurs méthodes de comptabilité étaient parfois bizarrement... inadaptées : en prenant son poste en 1966, un chancelier (responsable des finances diocésaines) de la région parisienne ne trouve-t-il pas dans les dossiers de son prédécesseur trente-cinq carnets de compte fonctionnant simultanément et dix-huit comptes en banques différents (4) ? Depuis dix ans, cependant, un effort considérable a été entrepris à tous les échelons, en vue d'une clarification qui s'imposait et d'un partage qui ne va pas tarder à devenir indispensable. En 1969, une assemblée évêques-prêtres réunie à Lourdes crée un groupe de travail sur la vie matérielle de l'Église et des prêtres, qui propose un plan comptable uniforme, repris et adapté du plan national. Désormais paroisses et diocèses devraient tenir des comptabilités en partie double et homogènes, poste à poste, tout mouvement de fonds, même une opération de passage, devant y figurer ; par ailleurs, budgets personnel et fonctionnel doivent être rigoureusement séparés.

Telle est actuellement la stratégie globale. Comment est-elle appliquée réellement ?

Le pari de Grenoble

Le diocèse de Grenoble (772.000 habitants, 397 prêtres, 45 religieux, 29 cathéchistes professionnels) a opéré, depuis 1967, une réforme qui peut servir de point de repère. Soutenu par un évêque ouvert et intelligent, le conseil presbytéral a d'abord établi une péréquation des ressources. Puis il a généralisé la comptabilité paroissiale et « dépersonnalisé » le casuel : désormais toutes les offrandes faites à l'occasion de baptêmes, mariages, enterrements, tombent dans la caisse paroissiale et alimentent une contribution de solidarité proportionnelle aux ressources. Aidé de laïcs compétents, il entreprend alors d'unifier les ressources, de supprimer les fonds affectés et d'adopter le plan comptable. Une comptable professionnelle est engagée ; enregistrant toutes les entrées et sorties sur un journal de bord, elle en transmet le total, trois ou quatre fois l'an, à un ordinateur loué à cet effet. En 1972, l'évêque confie au conseil presbytéral l'examen et le vote délibératif du budget diocésain. Et l'on se met à partager les « honoraires de messes » ; *« de toutes les mesures, c'est celle-là qui a exigé le plus de patience et d'explications*, avoue l'un des responsables ; *mais celle aussi qui a eu le plus de conséquences sur la mentalité du clergé et des chrétiens »*.

En 1975, l'association diocésaine est réorganisée : un conseil d'administration de cinq personnes, présidé par l'évêque, est assisté par une centaine de membres, laïcs et prêtres, répartis en cinq commissions : comité de direction, vie et ministère des prêtres, catéchèse et apostolat, équipements religieux, gestion financière. En 1977, est créée une caisse d'épargne pour les équipements religieux, réservée aux membres de l'association ; elle emprunte à 4 % et prête à 6,5 % ; elle paie des impôts sur les intérêts.

Processus de décision

Cette centralisation n'a pu s'opérer qu'avec la participation de tous. Mais comment ce qui a été possible ici semble-t-il ne pas l'être ailleurs ? Éclairantes à ce sujet, après l'exemple de Grenoble, les trois expériences suivantes :

- **A Reims**, en 1966, une commission du clergé, élue par tous les prêtres, lance une enquête qui n'obtient que 70 réponses sur 400. Un essai de péréquation n'aboutit pas.

(Lire la suite page IV.)

(1) *Actes des Apôtres*, 2, 44-45.

(2) *Id.* 5, 1-11.

(3) Le concordat demeure en vigueur dans les départements de Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin. Nous n'en parlerons pas ici.

(4) Cité par F.X. Stasse, *Essai sur les finances de l'Église de France*, thèse de doctorat en sciences économiques, Panthéon-Sorbonne, s.d. (1971).

هكذا من الأصل

Parti pris

PATRICE ROY

Hommes

La cérémonie a coïncidé avec le second tour des élections : le 8 mai 1945, on l'a commémoré le dimanche 10 mai 1981 dans bien des villages. Quelle importance ? La mairie où l'on vote n'est pas loin du monument aux morts.

Les anciens combattants étaient là, avec leur drapeau. Le président et le maire ont déposé une gerbe. Quelqu'un a fait l'appel des noms gravés sur la pierre, tandis qu'une voix répondait : « Mort au champ d'honneur ». *Les enfants ont chanté* la Marseillaise, *soutenus par le magnétophone de l'institutrice.*

Tous les ans, un ou plusieurs cercueils suivis du drapeau sont conduits à l'église et au cimetière. Pourtant le nombre des anciens combattants ne s'amenuise qu'à peine. Pourtant « ceux de 14-18 » se font rares, « ceux de 39-45 » ont les cheveux gris ou blancs, l'Indochine cela fait peu de monde et les anciens d'Algérie répugnent, certains en tout cas, à rappeler des souvenirs moroses.

Si le groupe tient bon, c'est qu'au titre de l'association on a ajouté « ...et des démobilisés ». *Il suffit d'avoir fait son service militaire pour s'inscrire. La porte ainsi ouverte a été aussitôt franchie.*

Pourquoi ? Culte du souvenir ? Certes. Solidarité des générations ? Sans doute. Mais en dehors des souvenirs qui s'effacent, de l'entraide, des pensions et des retraites, le groupe des anciens combattants est le dernier signe d'un temps où les hommes étaient considérés comme les uniques reponsables. Seuls électeurs et seuls défenseurs. Où l'armée — et ce n'est pas fini — représentait le passage initiatique de l'adolescence à l'âge adulte, à la virilité.

Même si, parfois, on remarque dans les rangs la présence d'une ancienne résistante, à la campagne, les hommes devant le monument aux morts méditent avec un peu de nostalgie sur l'âge des hommes.

JEAN PLANCHAIS.

Oubliettes

— *Pardon, madame, quel est votre numéro de vol ?*

— Vol U.T... euh... numéro... *(presque inaudible).*

— *A quelle heure part votre avion ?*

— A 15 heures, monsieur *(ton plus affirmé mais quelque peu anxieux)* ... et il est plus de 14 heures ! Mes bagages sont déjà enregistrés !

— *Nous informons immédiatement U.T.A., madame, ne vous inquiétez pas !*

Cette conversation paraîtrait tout à fait anodine dans un aéroport, si le monsieur ne se trouvait pas, l'oreille collée à une porte des toilettes « dames », numéro 5 de Roissy-Charles-de-Gaulle... et si son interlocutrice n'était, bien malgré elle, hermétiquement verrouillée derrière ladite porte.

Un conseil d'employés, armés de divers outils, se tint alors devant le lieu maudit. Après l'insuccès de tentatives relativement pacifiques de crochetage, l'un d'eux suggéra qu'il faudrait mener l'assaut à la hache — ceci aux oreilles consternées de la recluse, qui manifestait — bruyamment cette fois — son inquiétude.

— *Calmez-vous, voyons, vous savez bien que nous allons vous sortir de là !*

Oui, mais quand et en combien de morceaux ?

Un autre préposé argua d'ailleurs que, dans cette perspective, il valait mieux que personne ne se trouvât derrière la porte... Sans doute était-ce aussi pour la réconforter !

Mais deux collègues, forts du succès de l'outil miracle lors du récent défonçage de la porte 3 (situation similaire) l'emportèrent et de loin...

Craignant la vue d'un spectacle insoutenable, je pris la fuite.

Combien de rêves d'évasion vont-ils ainsi se terminer dans les oubliettes de Roissy ?

Voyageurs en partance pour l'aventure, un bon conseil : ne vérouillez pas votre rêve.

ANNICK OLLIVIER,
(Drôme).

Pas rentable

C'est avec grand intérêt et beaucoup de plaisir que chaque jours je vous lis ; et tout spécialement j'apprécie votre magazine du *Monde Dimanche* où vous savez souvent accueillir les marginaux, les paumés et poètes en tous genres.

Mais quand je vois l'immense poids de tous ces articles d'économie, de politique, etc., où il s'agit presque toujours de la plus respectable rentabilité directe ou indirecte, il me prend l'envie de me faire le chantre de la fantaisie, de la non-rentabilité, bref de la plus simple gratuité.

Je suis mère au foyer par choix (et aussi possibilité financière il est vrai). Sans doute, pour l'économie familiale, aurais-je mieux fait de tirer profit de mes diplômes. Mais je ne saurais regretter ce choix rendu possible par les faveurs du destin. Puisque mon mari gagne suffisamment pour la famille, je me permets donc de vivre gratuitement. Je ne sais même pas faire la cuisine et mes enfants mangeraient probablement mieux à la cantine. Pourtant ils continuent à préférer mes pâtes trop cuites avec pour toute sauce mille et une caresses. Je perds un temps infini à leur lire des histoires, à les écouter, ou tout simplement à les regarder. Bien sûr, de temps en temps, je m'offre l'alibi du tricot ; mais à l'allure où il avance, et avec l'habileté que je déploie, honnêtement, j'aurais mieux fait de l'acheter au supermarché. Néanmoins je persiste à croire que mes tricots sont plus chauds !

Je fais de longues promenades dans la campagne, même dans le but de garder la forme et d'éviter des frais à la Sécurité sociale.

Je suis seulement bien contente de penser que beaucoup d'humbles fleurettes auront existé rien que par mon regard attentif. Non, vraiment, je ne suis pas rentable du tout. Pensez ! Je suis toujours disponible pour écouter celui qui veut m'adresser la parole. J'ai le temps... denrée si rare par les temps présents...

Je pense que le monde tournerait aussi bien si je n'étais pas là. Je suis sans doute née pour ce superflu pourtant si nécessaire... comme ces petits vieux qui nourrissent les pigeons du square, comme ce débile mental qui rit aux anges dans sa petite voiture.

Mais comme finalement, dans quelques années, nous en serons tous (même les plus célèbres, il suffit d'attendre) au même point de poussière et d'oubli, je pense que cela vaut la peine de prendre le temps d'exister.

J'aimerais accueillir dans ma maison tous les enfants « en trop » de par le monde. Je les couvrirais de caresses et de baisers. Ma récompense serait que dans le nombre j'élève beaucoup d'hommes et de femmes candidats comme moi au bonheur d'être pour ce si peu rentable bien qu'est l'amour.

Si mon mari ne m'avait épousée que pour bien tenir sa maison il eût été fort marri ; je lui sais gré de m'aimer volage papillon. D'ailleurs que voulez-vous, si je passais mon temps à épousseter, je n'en aurais plus pour vous écrire rien que pour le plaisir.

ANNIE FLIPOT.
(L'Arbresle.)

Croisière jaune

Répondant au très intéressant article « Les survivants de la Croisière jaune », publié dans *le Monde Dimanche* du 29 mars, et à la question qu'il pose : *« Que reste-t-il de cette grande expédition cinquante ans après ? A-t-elle servi à quelque chose ? »*, permettez-moi de préciser que la Croisière jaune a rapporté pour le Musée de l'homme une collection extrêmement importante de cinq cent quarante-trois objets en provenance de Syrie, d'Irak, d'Iran, d'Afghanistan, du Pakistan, de l'Inde, du Sinkiang, de Mongolie intérieure et de Chine.

Cette très précieuse collection a en outre donné le départ à une série d'autres collections sur l'Asie centrale, constituées d'abord par l'archéologue Joseph Hackin (membre de la Croisière jaune), puis par plusieurs autres chercheurs à l'époque contemporaine, en Iran, en Afghanistan et en Mongolie. La Croisière jaune a donné aux recherches scientifiques sur l'Asie centrale une impulsion qui se fait toujours sentir de nos jours.

BERNARD DUPAIGNE,
Chargé des collections d'Asie au Musée de l'homme.

Merci

A l'article qui a paru dans *le Monde Dimanche* du 6 avril sous le titre « Au secours ! » à l'égard des hôpitaux, je voudrais apporter un témoignage inverse. Celui de mon infarctus et de ma rechute récente. Au lieu de demander un cardiologue, avant de perdre connaissance, j'ai eu le réflexe de faire appeler les pompiers. Ceux-ci sont arrivés à mon bureau en à peu près cinq minutes. Alors que j'étais étalé par terre, me disant intérieurement que j'étais en train de mourir, ressentant l'affreux écrasement — je ne savais pas alors ce qu'il signifiait, — de jeunes hommes casqués et bottés — c'est ce que j'en ai vu sur l'instant — m'ont avec un grand sérieux et une précipitation efficace mis sous oxygène, secouru et incité à ne pas m'endormir. En bref, leur intervention en m'incitant à lutter avec eux m'a probablement sauvé la vie.

Ils ont appelé ensuite le SAMU qui, là encore, se trouvait auprès de moi en moins de cinq minutes. Tous réunis avec juste des gestes utiles en même temps que rassurants pour mon entourage, des inconnus charitables ont dispensé à mon profit les soins qui aujourd'hui me permettent de vous écrire. A 10 heures du soir, le 5 décembre 1980, je franchissais sur un brancard la porte du service de réanimation polyvalente de l'hôpital Cochin. Dix minutes plus tard j'étais couché, mis sous perfusion et sous oxygène. Cinq ou six jeunes médecins et infirmières m'entouraient et m'ont surveillé en permanence pendant les vingt-quatre heures au cours desquelles on vit ou on meurt.

C'est vrai que quelques portes ont claqué, que l'un des médecins avait des sabots, mais il est également vrai que c'est à leur savoir que je dois la vie. Je suis retourné dans ce même service du 21 au 31 mars dernier pour de nouveaux examens. Moins fatigué, j'ai vu le service pendant dix jours.

C'est vrai qu'un hôpital n'est pas une crèche et que personne ne m'a pris la main autrement que pour me prendre le pouls. Mais c'est la vérité que moi qui me prenais pour un bourreau de travail j'ai trouvé dans cette galerie III un chef de clinique assistant de trente ans dont la capacité de travail m'a étonné : lors du dernier week-end, il ne s'est pas écoulé deux heures sans qu'il soit dans le service auprès de tel ou tel malade qui avait besoin de lui sur quarante-huit heures. Dans le même temps Christine, Odile, Pierrette, se remplaçaient toutes les douze heures. Des malades sortaient, entraient. On y sauvait des vies à longueur de journée. De manière très ordinaire, avec beaucoup de compétence, sans prétention, mais avec ce qui m'a paru beaucoup de cœur.

PHILIPPE SILVANI
(Paris.)

● RECTIFICATIF. — Dans « Bolivie : l'enfer des mines d'étain » (*Le Monde Dimanche* du 3 mai 1981), il est fait mention de la fortune de *Rotschild.* Il s'agit de *Hotschild.* Et ce ne sont pas *2 000 mineurs* qui travaillent dans les mines privées et coopératives, mais *8 000.*

VOUS et MOI

Vendu

Il fait froid en cet après-midi de mai.

Jean, silencieux, conduit machinalement la voiture qui les ramène, sa femme Suzy et lui, de l'étude du notaire.

Suzy et Jean sont commerçants, petits commerçants et pour préciser « épiciers, charcutiers, traiteurs, poissoniers » depuis 25 ans. Ils ont vendu leur fonds, çà y est, on n'en parle plus... ou presque, car ils resteront encore deux mois dans les lieux pour liquider le stock. Ensuite, à leur place, il y aura une banque. Ce qui a intéressé l'établissement financier, c'est l'emplacement, les possibilités de parking autour, oui, c'est bien çà, et c'est une chance., car dans la ville, une douzaine de commerces sont à vendre. On ne fait pas le poids devant le supermarché qui sort de terre à l'entrée du pays. Un à un, l'épicier, le boucher et les autres jettent l'éponge !

On ne pleurera pas dans les chaumières pour si peu. D'ailleurs, Jean et Suzy comprennent les clients. Le même produit moins cher, çà attire, puis çà retient le consommateur, même si tout n'est pas moins cher, même s'il y a le sourire en moins, l'écoute en moins. La démarche est normale, compréhensible. Le petit commerce devient un instrument de dépannage.

Jean et Suzy ont vendu, ils n'ont pas obtenu le prix espéré, (c'est la loi de la concurrence, n'est-ce pas ? La banque n'avait que l'embarras du choix), c'est même dérisoire, quand on pense aux heures passées là, le magasin ouvert dès 7 heures le matin, fermé à 20 h 30. Et il fallait réssortir les rayons avant et ranger les légumes, la charcuterie dans la chambre froide chaque soir de chaque jour ouvrable.

Maintenant, Jean et Suzy ont 55 ans... et il faut recommencer, ailleurs, trouver autre chose, un autre commerce peut-être, car à leur âge, il est difficile voire impossible de trouver un emploi salarié, à moins que, suprême dérision, le supermarché ne les emploie comme chefs de rayon. Après tout, l'expérience, ils l'ont...

La voiture est garée. Ils retrouvent l'arrière-boutique, le silence... Tout défile devant leurs yeux... les trois enfants qui ont grandi là et ont fait maintenant leur vie ailleurs. Ils ont fait les études que Jean et Suzy n'avaient pu poursuivre.

Il y avait eu aussi les moments de folie, comme le jour où le Tour de France était passé et où ils avaient vendu plus de 100 poulets rôtis dans la matinée, et les veilles de Noël endiablées où l'on ne se couchait pas, ou bien alors une heure ou deux seulement parce qu'il fallait préparer les plats de tous les clients.

— Et les pommes, dit Suzy, tu te souviens quand on les faisait briller le matin avec un chiffon de laine, pour qu'elles soient les plus belles !

Et leur charcuterie, ils l'avaient élaborée au fil des années. Fameuse réputation... pour un cochon de lait ou un marcassin farci, pour un saumon à l'oseille, une lotte au champagne, etc... La renommée est toujours là, mais, comme dit Jean, « vingt-cinq ans, c'est trop, les clients nous ont assez vus, il faut partir, sans amertume, sans rancune... »

Les clients, ils les ont fait vivre, pas largement, mais pas chichement non plus. Et puis ils les ont fait rire aussi... quand l'une venait à midi, ses aiguilles à tricoter à la main, demander à Suzy comment faire pour tricoter un talon de chaussette, quand l'autre racontait sans rire qu'il venait de retrouver deux millions qu'il avait rangés dans son placard à chaussures et qu'il avait oubliés là... Combien d'autres avaient raconté leurs joies, leurs peines au magasin, combien de noms s'étaient inscrits sur le petit livre de crédit... On paierait demain, la semaine prochaine, ou dans un mois... sans intérêts bien sûr...

Dans l'appartement silencieux, le téléphone sonne, il faut répondre, laisser la nostalgie à sa place, au bord des lèvres, au bord du cœur...

« On va foncer, encore, toujours plus en avant, dit Jean, parce que, si l'on oublie d'avancer, on pourrait bien se surprendre à reculer. »

EDITH NGUYEN.

Actuelles

La retraite

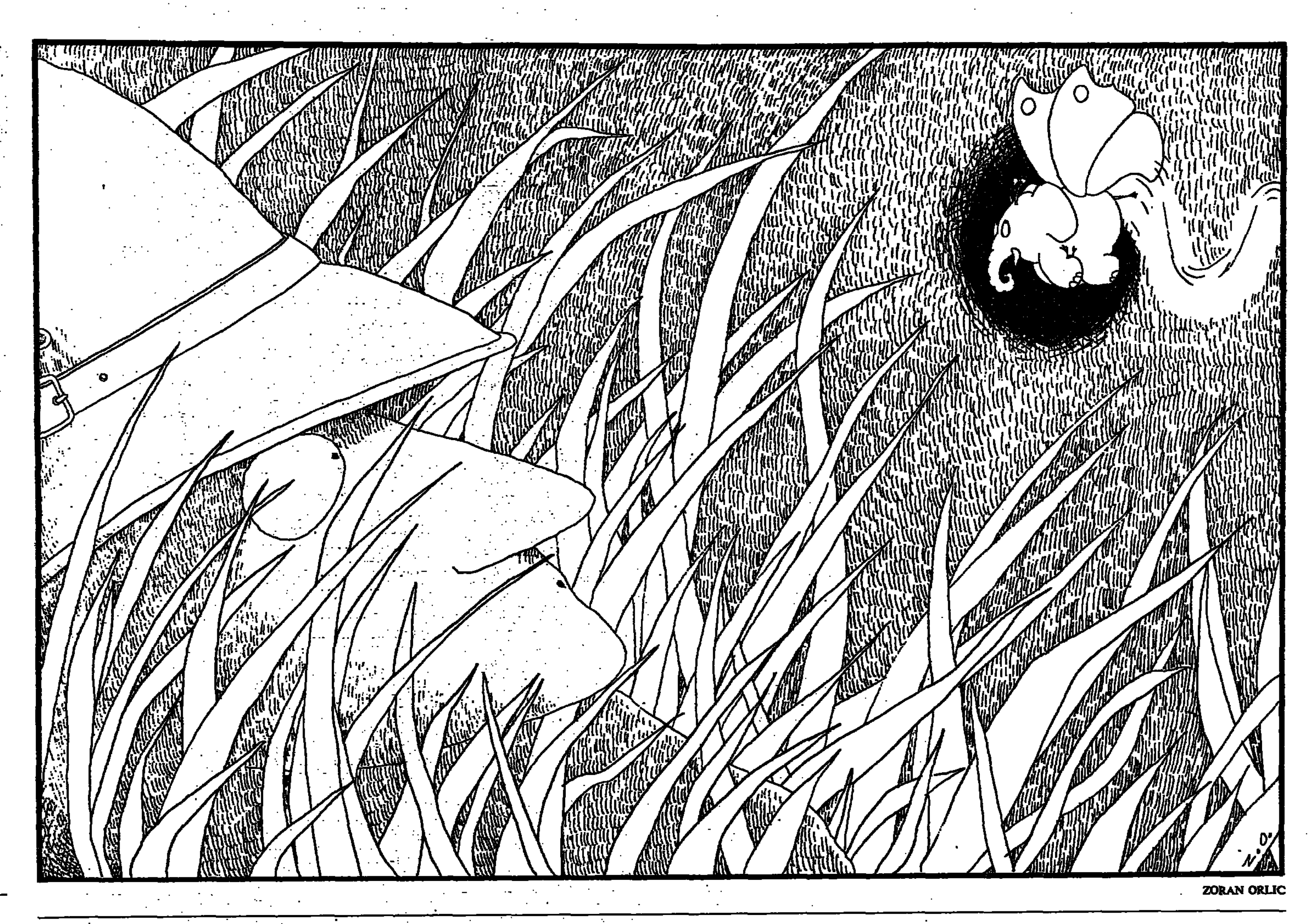
« Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparaître, plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. Il conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude ; et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée et une mémoire agréable.

» Une plus belle ressource pour le favori disgracié que de se perdre dans la solitude et ne faire plus parler de soi, c'est d'en faire parler magnifiquement et de se jeter, s'il se peut, dans quelque haute et généreuse entreprise qui relève ou confirme du moins son caractère et rende raison de son ancienne faveur, qui fasse qu'on le plaigne dans sa chute et qu'on en rejette une partie sur son étoile. »

∴

Cette réflexion — qui visait Bussy-Rabutin et Lauzun — figurait partiellement dans la première édition (1688), et en entier dans la quatrième (1689), des *Caractères* de La Bruyère, au chapitre « Du souverain et de la République », 19. Elle a été supprimée par l'auteur à partir de la sixième édition (1691).

JEAN GUICHARD-MEILI.



ZORAN ORLIC

VIES

L'alchimiste des papillons

De l'Equateur à la Turquie, de Panama au Pakistan, Thierry Porion réalise le rêve de son enfance : découvreur de papillons.

PHILIPPE ROMON

EXTERIEUR, nuit. L'obscurité est totale, il fait froid et humide. On gèle, dans le camp de chasse installé à plus de 3 000 mètres d'altitude, à la lisière de la forêt équatoriale. A l'affût, seul dans la nuit, le chasseur. Thierry Porion, vingt-trois ans, jette un dernier regard à son installation. Il est environ *21 heures. Tout est prêt.*

Soudain, une large tache blanche crève l'obscurité. A côté de la Toyota Land Cruiser, deux petits groupes électrogènes se sont mis à ronronner. En quelques minutes, des centaines et des centaines de papillons magnifiquement colorés viennent effleurer l'écran éclairé par des lampes à ultraviolets. Dans ce maelström silencieux, des spécimens d'une extrême rareté. Il ne faut surtout pas les manquer ou les abîmer. Avec beaucoup de délicatesse, le chasseur en cueille un par le bout des ailes et, très vite, lui injecte une infime dose d'ammoniaque dans le thorax, à l'aide d'une petite seringue. L'animal meurt foudroyé.

Ce flot d'insectes sera pratiquement constant jusqu'à minuit. Puis, après une longue interruption de près de trois heures, il reprendra jusqu'à l'aube. C'est dans cette deuxième vague que se trouveront en fait les espèces les plus rares, celles qui feront courir les spécialistes et se passionner les entomologistes les plus difficiles. Certains représentants de ces espèces se vendront plusieurs milliers de francs. Aux collectionneurs privés *surtout*, parce que les musées français ne sont pas très riches.

Chasser pour de tels particuliers n'est cependant pas ce qu'il y a de plus passionnant : il suffit que l'insecte soit le plus beau, le plus coloré ou le plus grand pour qu'il plaise. Et tant pis pour l'exigence scientifique, l'espèce nouvelle dont la découverte aura demandé plusieurs mois d'approche théorique.

Mais, ce soir, Thierry Porion a eu la main heureuse en capturant un papillon jusqu'alors inconnu. Il a fallu lui donner un nom, on l'a appelé *Porioni. Cerodirphia Porioni.* C'était en janvier 1979. Depuis, Thierry Porion fait partie intégrante de la petite dizaine d'entomologistes patentés en France. Il est pris au sérieux par les pointilleux experts du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Son nom circule parmi tous les collectionneurs français, des contacts lui parviennent de l'étranger. Plus qu'une profession — *« mes revenus me suffisent pour vivre, c'est tout »*, — son aventure est une véritable vocation. Une passion. Lieu commun ? Certainement pas quand, depuis l'âge de dix ans environ — *« depuis toujours en réalité »*, — on a mis toute sa vie en œuvre pour la réaliser.

Bredouille

Son enfance était lorraine. Il n'a cessé, depuis le jour où un papillon s'est retrouvé entre les mailles d'un petit filet, d'amasser des sommes d'informations sur leurs caractéristiques, leurs modes de vie, l'établissement d'une classification. A dix-sept ans, Thierry Porion abandonne les murs gris du lycée Henri-Poincaré de Nancy, sans passer le bac. A quoi bon faire des années d'études interminables quand, avec une foi pareille, on peut très bien parvenir à l'entomologie en autodidacte ?

Mais la vie a ses exigences ; détailler un papillon n'a jamais, à moins d'être déjà un professionnel, et donc d'avoir fait ses preuves, nourri personne. Qu'à cela ne tienne ! Décidé à s'assumer jusqu'au bout, il entre aux P.T.T., puis prend un travail d'imprimeur dans une entreprise de la région. Avec en tête l'idée bien arrêtée de partir. Pas n'importe où, pour le dépaysement ou la « route », mais là où le *domaine entomologique est* encore à explorer.

En novembre 1976, Thierry Porion a enfin réuni suffisamment d'argent pour mettre son projet sur pied. Il part pour trois mois en Guyane française. Erreur stratégique : *« Il n'y a pratiquement plus rien à y découvrir en matière de papillon »*, reconnaît-il à présent. Mais il fallait alors qu'il s'obstine dans cette mauvaise voie. Il retourne en Guyane, sans attendre, pour trois autres mois, et revient en France avec des spécimens peu intéressants. Cette fois, il a compris : dorénavant, il sélectionnera avec plus de soin son terrain de chasse.

Les Antilles, la Guadeloupe, les îles de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent retiennent son attention. Mais, après quatre mois de pérégrinations infructueuses, il rentre aussi bredouille qu'auparavant. Pendant six mois, Thierry Porion s'enferme en bibliothèque, aborde la botanique pour mieux connaître les habitudes alimentaires des chenilles, consulte cartes et archives, se décide enfin. Peu connu, peu exploré par les entomologistes depuis plus d'un demi-siècle, l'Equateur semble être le pays tout indiqué pour *« réussir un coup »*. Cette quatrième expédition ne doit plus échouer.

Cette fois, changement de « cible », et donc de tactique. Thierry Porion s'est spécialisé dans les papillons nocturnes, il va falloir chasser de nuit. Un équipement plus complet s'impose ; en fait, un simple écran abrité par un auvent, et les groupes électrogènes. Au total, avec les boîtes de rangement et les quelques produits de conservation, du paradichlorobenzène et un fongicide, 150 kilos de matériel. Et une voiture tout terrain, louée sur place, pour acheminer le matériel en altitude.

Ses estimations sont formelles : c'est à partir de 3 000 mètres qu'il aura le plus de chances de sortir des espèces communes. Deux autres conditions sont nécessaires au succès. L'obscurité complète, tout d'abord. Quinze jours par mois, la lune s'éclipse de la nuit équatoriale, rendant la luminescence de l'écran plus attirante. Les deux semaines suivantes sont mises à profit pour sécher les papillons — dans une étuve ou, plus simplement, dans une boîte métallique laissée quelques instants au soleil, — les ranger dans des papillotes, petites enveloppes où figurent les caractéristiques essentielles de l'échantillon. Se reposer, aussi. On imagine mal combien cette chasse est éprouvante, les longues heures d'attente sans bouger, les paupières lourdes se fermant sur les yeux rivés à l'écran, l'attention et la minutie nécessaires à la capture. L'humidité, aussi.

Eté 1979, changement de décor. Il parcourt les routes poussiéreuses du Kurdistan turc, près de la frontière soviétique, à bord d'une R4 export suréquipée, don de la dotation Les routes du monde-Renault. La bourse, il l'a obtenue avec deux amis. En projet : ramener des carabes de Turquie, prédateurs carnivores redoutables et scarabées d'une grande rareté. Ce sont des insectes nocturnes, mais c'est de jour que se fait la chasse. Il suffit de creuser un trou dans le sol, à l'aide d'une tarière, d'y déposer un piège contenant du vin ou du vinaigre, d'attendre que l'insecte, attiré par l'odeur, s'y précipite. Une dizaine de jours plus tard, il n'y a plus qu'à venir relever les pièges. Nouveau succès.

Quelques mois plus tard, il reprend l'avion, pour le Pérou. Il y passe quatre mois avec un de ses anciens équipiers de l'expédition en Turquie. Puis il retourne en Equateur, trois mois, avant de conclure ce périple par un séjour d'un mois près du volcan de Chiriqui, au Panama.

Les yeux brillants

Une sacrée bougeotte. Mais pas très loin du 50e parallèle, à Mandray, du côté de Saint-Dié (Vosges), on peut le trouver dans la ferme de ses parents.

Sous les toits, son univers. Un grenier aménagé d'un côté en atelier, pour la confection des boîtes — il fait tout lui même, assemblage, collage, mise sous verre, — et de l'autre en pièce de travail, genre chambre d'étudiant, pour les insectes. En *ouvrant ses armoires*, il a les yeux brillants. De ses boîtes à malice il sort ici des coléoptères arc-en-ciel — on penche la tête et le rouge devient orangé, le bleu, vert, ou indigo, ou jaune ; ceux-ci sont mouchetés, tachetés, piquetés de points blancs — et là, effrayant, un énorme papillon cornu. Il y en a près de trente mille, de ces insectes, à s'être figés dans la vie secrète du chasseur de papillons. *« Ce que tu vois là, rien que cela, c'est déjà un voyage. »*

Une table, une étagère encombrée de bouquins, de produits, d'insectes mutilés, c'est là que Thierry Porion, aventurier du minuscule, explorateur de poussières d'étoiles, prépare ses expéditions, ramollit, sèche, durcit et fixe les papillons et les scarabées. Une alchimie.

Dans cette entreprise, rien ne peut plus être laissé au hasard, sinon celui d'une découverte d'espèces totalement inconnues. L'aventure se prépare. Avec minutie. Et pas seulement dans le domaine de l'entomologie. Sur l'étagère, un gros livre de botanique voisine avec des récits d'exploration, des feuilles d'archives toutes rongées avec des dictionnaires bilingues. Thierry Porion va repartir pour quatre mois, dans le nord du Pakistan, aux confins de la Chine, de l'U.R.S.S., de l'Inde et de l'Afghanistan.

Il a étalé par terre la grande carte de la région. Son doigt pointe les zones d'exploration, Kagan Valley, Swat Valley, suit le cours de l'Indus, du Gilgit, s'arrête sur le Kohistan. Là, il chassera, de jour et au filet, des papillons *Parnassius. Pour* capturer les spécimens les plus rares, il faudra monter jusqu'à 5 500 mètres d'altitude et surveiller de près les plants de saxifrages, hautes herbes qui abritent le *Parnassius*. Plus bas, entre 2 000 et 3 500 m, en forêt, vivent les *Imaibus*, sorte de scarabées. Un trou foré par la tarière, un gobelet rempli de vin dans le fond, le piège est le même que pour les carabes de Turquie. Mais cette année ses valises contiendront près de mille cinq cents de ces pièges.

La pluie mouille la vitre du grenier. *Les étranges papillons* aux reflets métalliques ont encore changé de teinte. Cela sent la naphtaline et le bois frais. ■

L'argent de l'Église

(Suite de la première page.)

En 1970, l'archevêque fait rediscuter un projet de réforme et le promulgue : il est peu appliqué et, en 1973, plusieurs paroisses créent un « club de péréquation » volontaire. On notera que le rôle de l'évêque et celui du chancelier ont été très effacés, tandis que la commission a procédé de manière volontariste et autoritaire, proposant des réformes largement en avance sur l'état d'esprit majoritaire.

● A Versailles, diocèse issu des modifications de l'ancien département de Seine-et-Oise, le chancelier élabore, en 1969, un projet de centralisation des ressources et de paiement d'un traitement uniforme pour tous les prêtres. Taxé d'irréalisme, peu soutenu, il démissionne. Son successeur met en place une commission qui propose des réformes. Mais la disparité entre doyennés (ensemble de paroisses) se révèle très forte : les doyennés riches renâclent devant les taxes qui leurs sont demandées.

● A Sées (Orne), c'est en 1955, à la suite des enquêtes de sociologie religieuse du chanoine Boulard, que des « zones d'action pastorale » sont créées. Collaboration et partage des responsabilités amènent certains prêtres à établir entre eux des péréquations, qu'encourage vivement un chancelier actif et compétent. En juin 1968, une enquête sur la rémunération du clergé obtient de nombreuses réponses, quasiment toutes en faveur d'une péréquation assurant un traitement proche du SMIG. Une réforme préparée par la sous-commission et le chancelier est proposée à douze équipes de doyennés qui l'appliquent en 1970 ; l'année suivante, douze autres équipes adhèrent volontairement au nouveau système, convaincues par l'exemple de leurs confrères et les conseils du chancelier, qui a pris la peine de visiter toutes les paroisses. Début 1972, un seul doyenné refuse la réforme ; l'évêque mute autoritairement le doyen. Appuyé sur une base désormais quasi unanime (à l'exception très particulière des prêtres enseignants), l'évêque peut alors promulguer officiellement la réforme.

Décléricalisation

En somme, la réforme ne réussit que là où la liaison entre les différents échelons a été maintenue : là où la base n'a pas eu l'impression d'être manipulée par l'autorité ou par ses propres représentants ; là où des expériences-pilotes ont permis une prise de conscience progressive ; là où évêque et chancelier ont intelligemment poussé à la roue ; là enfin où les privilégiés ont accepté de jouer le jeu... Voilà un ensemble de conditions que peu de groupes humains peuvent se flatter de savoir réunir ! Rien d'étonnant que les diocèses français avancent chacun à son pas vers la réforme de leurs finances.

Grenoble, où le chanoine chancelier n'a consenti à nous recevoir qu'après être convenu d'un rendez-vous avec ses deux collaborateurs laïcs, n'est pas un cas isolé. De plus en plus, s'organisent des comités où clercs et laïcs se trouvent à parité. Dans le diocèse de Saint-Denis, en 1979-1980, des réunions de formation ont rassemblé des délégués de *toutes* les paroisses : deux tiers étaient des laïcs ; ils ont appris à établir un bilan, à se servir du plan comptable.

Une seconde série de rencontres a permis de corriger les erreurs et de répondre aux questions. Résultat : la contribution des paroisses au budget diocésain a augmenté de 50 %, parce que des gens informés, motivés, responsables, se sentent maintenant personnellement concernés.

Les ressources du diocèse de Grenoble marquent une nette progression du denier du culte, au contraire des honoraires de messes et autres recettes. Une enquête au plan national est en cours de dépouillement ; elle indiquerait des tendances semblables, bien que les honoraires de messes continuent d'être abondants dans les régions plus « traditionnelles ». Il semble que cette modification du type de ressources manifeste un changement de mentalité assez important : les églises vivent de moins en moins des actes du culte et de plus en plus des contributions volontaires des chrétiens.

Va aussi dans ce sens le partage, qui se généralise, des honoraires de messes. Ce système a l'avantage d'être clair et pratique. Mais il masque quelque peu un grave problème... Nous avons rencontré un nombre non négligeable de prêtres qui acceptent des honoraires pour des messes qu'ils ne célèbrent pas. En haut lieu, on assure qu'il ne s'agit que de quelques cas isolés ; ce n'est pas notre impression. Et il faut convenir que, tant que le poste « honoraires de messes » continuera à représenter le quart environ du traitement des prêtres, le cas de conscience demeurera : faut-il ne célébrer la messe que pour pouvoir manger à sa faim (5) ?

Il est évident, d'autre part, qu'il n'est pas possible de renoncer d'un coup à cette source de revenus. Il faut donc chercher les moyens d'augmenter les autres, en particulier le denier du culte.

LES EFFECTIFS DU CLERGÉ (au 1er janvier 1980)

Prêtres séculiers (en 1975)	36.014
Religieuses	77.000
dont hors de France	6.000
nombre de congrégations	373
Moniales (contemplatives)	7.800
nombre de monastères	317
Religieux	18.936
dont hors de France	4.136
dont Moines	1.500
nombre de congrégations	159

Des « avantages » sous-évalués

Tout les tracts distribués dans les paroisses françaises à l'occasion du denier du culte présentent le traitement des prêtres comme « proche du SMIC ». Le vague de la formule indique qu'il y a là un problème. En effet, les fiches de traitement *(« Surtout ne dites pas salaires ! »)* des prêtres de Grenoble montrent que chacun touche du diocèse la somme de 1 800 F par mois. La différence avec le SMIC correspond à ce que l'on appelle des « avantages en nature ». Comment sont-ils estimés ?

Un prêtre du diocèse d'Autun a fait le calcul. Logé en H.L.M. dans un F 3 (dont une pièce, servant de bureau, est décomptée), il touche un traitement mensuel de 1 550 F, soit 18 600 F par an : sa cotisation à la mutuelle complémentaire est de 325 F ; loyer 3 427 F ; chauffage : 1.321 F ; eau, gaz, électricité : 586 F ; impôt locaux : 815 F ; assurance : 193 F ; soit 6 382 F par an pour le logement ; total pour l'année 1979 : 25.307 F, soit 2 109 F par mois. Le SMIC de l'époque était de 24 076 F, soit 2 006 F par mois. Mais, ajoute honnêtement ce prêtre, *« l'ouvrier ne reçoit pas cette somme ; celle-ci est à diminuer des cotisations d'assurance maladie et vieillesse, de la retraite complémentaire et de l'assurance chômage : en outre, le salarié célibataire est passible de l'impôt sur le revenu ».*

Voilà bien, en effet, une différence considérable. Les prêtres vivent avec une somme équivalente au SMIC, mais ils ne vivent pas comme un salarié au SMIC.

En effet, la circulaire La Martinière du ministère des finances (7 janvier 1966) classe les revenus du clergé dans la catégorie des « bénéfices non commerciaux », donc non soumis à l'impôt sur le revenu ; elle recommande de *« faire purement et simplement abstraction des honoraires de messes »* et reconnaît le droit à un abattement de 30 % pour « frais professionnels ». Certes ces privilèges ne sont pas plus exorbitants que ceux obtenus par d'autres catégories sociales, mais on ne les voit jamais figurer dans les comptes et on omet généralement de les rappeler quand on compare les revenus des prêtres à d'autres.

Et puis d'autres avantages sont aussi oubliés dans cette évaluation (6) : jouissance gratuite des églises ; exemption totale d'impôts directs sur les sommes recueillies par les paroisses et de certains impôts d'enregistrement (circulaire 1231-10 du code général des impôts) ; revenus des biens immobiliers ; indemnités de gardiennage versées par les communes propriétaires des églises ; travail rétribué à temps partiel pour certains prêtres (apiculteurs ou chercheurs au C.N.R.S., que devient leur salaire ?) ; fait de bénéficier d'une employée de maison salariée sur un autre budget que celui du ou des prêtres ; enfin le casuel, les offrandes en espèces ou en nature, les prélèvements exceptionnels (sur des kermesses par exemple) et le produit des troncs et des ventes de cierges (encore parfois importantes : une cathédrale du Sud-Ouest a récolté 19 813 F en 1980 sur la vente des cierges).

En somme, en dépit d'efforts souvent remarquables pour rationaliser leurs comptes, les églises relèvent encore, par tout un côté peu visible de leurs ressources, du vieux système des « bénéfices » (terme du vocabulaire féodal, repris par le droit canonique pour désigner une entité juridique comportant un office sacré à remplir, avec le droit de percevoir les revenus attachés à cet office).

Et l'immobilier ?

Il y a une dizaine d'années, aucun chancelier n'était en état de dresser seulement la liste exacte des propriétés des églises et de leurs propriétaires... C'était la conséquence de la séparation de 1905, mais aussi, on l'oublie trop souvent, de l'inflation de « personnes morales » imaginées au XIXe siècle pour fonder d'innombrables « œuvres » ; non concernées par l'étatisation, ces multiples associations, sociétés civiles ou anonymes, survécurent mais virent souvent leurs liens se distendre avec les églises. D'où des situations inextricables. Aujourd'hui encore, l'archevêché de Paris conclut son récent dossier sur « l'immobilier de l'Église à Paris » (7) par cette note : *« Seul est clair le patrimoine immobilier de l'association diocésaine : églises, presbytères etc., soit un peu moins de 0,05 % de la superficie de Paris intra-muros. Pour les autres biens, plus importants, la diversité de leurs possédants rend difficile même une approximation. »*

En effet, outre l'association diocésaine et la SIRP (Société immobilière de la région parisienne) fondée en 1907 pour prendre possession des biens d'Église et transformée, en 1970, en association « loi 1901 », il existe une centaine de sociétés commerciales et une soixantaine de sociétés civiles propriétaires d'immeubles et que l'archevêché ne contrôle qu'à 60 ou 70 % (nous ne comptons pas ici les propriétés des congrégations religieuses, sur lesquelles nous reviendrons). A ces difficultés, s'ajoute le fait que les milieux traditionalistes pèsent parfois lourdement dans les instances de décision : voir les affaires de Saint-Honoré d'Eylau à Paris (8) et du séminaire d'Annecy (9).

Tous comptes faits, l'immobilier coûte aux églises plus qu'il ne leur rapporte. Ainsi, pour 1979, le diocèse de Grenoble (dont presque toutes les églises sont propriétés des communes) a dépensé 320 000 F en réparations et gros travaux ; en revanche, le diocèse de Saint-Denis, récent et pauvre, qui comporte 113 églises (dont 40 appartenant aux communes) et 82 presbytères (dont 14 seulement aux communes), a dépensé plus de 5 millions de francs en charges immobilières, soit quinze fois plus que celui de Grenoble, pour un budget total cinq fois moindre (2 245 000 F contre 12 800 000 F). Certes le diocèse de Saint-Denis bénéficie de l'organisme de péréquation au plan immobilier que sont les Chantiers du cardinal et d'une péréquation de la part des diocèses voisins, plus aisés comme Paris et Nanterre.

Sécurité sociale

La loi du 2 janvier 1978 a intégré tous les clercs, prêtres, religieux et religieuses à la Sécurité sociale. En 1945, les fondateurs de la Sécurité sociale lui donnaient pour objectif la solidarité nationale entre bien portants et malades, actifs et retraités, sans enfants et chargés de famille. Mais plusieurs catégories sociales refusent d'entrer dans le régime général ; salariés de l'État et du secteur public, salariés et exploitants agricoles et travailleurs indépendants relèvent donc de régimes « spéciaux » ou « autonomes ». En 1948, les ministres du culte sont mentionnés parmi les « professions libérales » et tenus, à ce titre, de constituer une caisse d'assurance-vieillesse ; mais, en décembre 1948, l'assemblée des cardinaux et archevêques (l'assemblée plénière de l'épiscopat est alors toujours interdite par Rome) s'y oppose. Elle obtient, le 19 février 1950, le vote de la loi Viatte : *« L'exercice du culte catholique n'est pas considéré comme une activité professionnelle au regard de la législation sociale, en tant qu'il se limite à une activité exclusivement religieuse. »* Ainsi le clergé catholique est-il exonéré de toute obligation de retraite-vieillesse et de toute contribution aux allocations familiales. *« Personne n'a échappé à la loi, sauf le clergé »*, commente un chancelier (10). *« La loi*, ajoute-t-il, *prenait acte que le clergé faisait son affaire personnelle de sa protection sociale. »*

En effet, la même année 1950, l'épiscopat créait la Mutuelle Saint-Martin, unifiant ainsi toutes les mutuelles diocésaines. Surtout, il faut noter que, au rebours de toutes les autres, la Mutuelle Saint-Martin n'a pas été créée par ses membres, les prêtres, mais par les évêques sans consultation de la « base ». Par le même procédé (la décision de leurs supérieur(e)s majeur(e)s), les religieux en 1959, les religieuses en 1963, adhéreront à la mutuelle.

LES TRAITEMENTS DU CLERGÉ SÉCULIER (Grenoble, octobre 1980)

UN ÉVÊQUE	
Traitement de base	1 150
Résidence épiscopale	2 750
Traitement brut	3 900
Total retenues	− 0
Net imposable	3 900
Forfait messes	650
Rembours. déplacem.	565
Acomptes mensuels	−2 750
Net à payer	2 365
UN CURÉ RURAL	
Traitement de base	1 150
Traitement brut	1 150
Total retenues	− 0
Net imposable	1 150
Forfait messes	650
Rembours. déplacem.	436
Caisse motorisation (emprunt pour achat voiture)	−150
Net à payer	2 086
UN PRÊTRE RETRAITÉ	
Traitement de base	396,67
Traitement brut	391,67
Total retenues	− 0
Net imposable	391,67
Forfait messes	650
Camavic (retraite vieillesse)	758,33
Net à payer	1 800

Pourtant, « il est avec le ciel des accommodements »... C'est l'enseignement libre qui fut l'occasion d'une curieuse entorse à un dogme apparemment inflexible (et à la jurisprudence de la Cour de cassation) ; on sait que les écoles catholiques peuvent engager avec l'État soit un contrat d'association, soit un contrat simple ; dans le premier cas, les cotisations patronales des enseignants sont prises en charge par l'État à 100 %. Mais dans l'autre cas ? Eh bien ! une circulaire conjointe du secrétariat de l'épiscopat et du secrétariat général de l'enseignement catholique, en date du 22 octobre 1979, conseille aux religieuses sous contrat simple d'adopter le statut de salariées, *« afin de bénéficier des avantages »* de la loi. Notre chancelier commente : *« L'Église de France démontre, une fois de plus, sous la signature de hautes autorités, que les considérations de droit ne tiennent pas devant les considérations financières. Je le dis sans précaution : c'est scandaleux ! ».*

Quant à la retraite vieillesse, malgré l'obligation légale (1948), elle n'existait toujours pas. On ne se faisait d'ailleurs pas scrupule de demander pour les prêtres, religieux et religieuses âgés les allocations du Fonds national de solidarité, en se mettant soudain à considérer comme des individus isolés et sans ressources les fidèles vassaux dont on avait allégué, pour les faire échapper à la solidarité nationale, qu'ils appartenaient à une « collectivité solidaire »... Il faudra que le ministre des finances lui-même (M. Giscard d'Estaing) oblige, en décembre 1969, les clercs à prendre en considération les fameux « avantages en nature » pour obtenir les allocations.

Enfin, en 1972, était créée la Caisse d'assurance pour les prêtres âgés (CAPA) ; l'âge de la retraite étant fixé à soixante-dix ans, le rapport cotisants/allocataires s'établissait à 6,7, ce qui était extrêmement positif. Mais ce rapport démographique va évoluer très vite dans le mauvais sens. C'est ce qui explique le revirement complet de l'épiscopat envers la Sécurité sociale : alors qu'il avait encore fait échouer sa généralisation en 1967, il l'envisage d'autant plus volontiers maintenant que la loi du 24 décembre 1974 prévoit la compensation entre les différents régimes sur une base démographique...

Et c'est la loi de 1978, qui crée une caisse mutuelle d'assurance-maladie des cultes (entrée en vigueur le 1er juillet 1980) et une caisse mutuelle d'assurance-vieillesse des cultes (entrée en vigueur le 1er janvier 1979). Par le jeu de la compensation démographique (3 pour la population française, presque 1 pour le clergé), cette dernière a coûté 257 millions de francs aux autres régimes en 1979 et 300 millions en 1980 (l'allocation annuelle par prêtre sera probablement de 10 360 F en 1981, soit 863 F par mois ; la cotisation payée par les moins de soixante-cinq ans sera de 5 100 F).

Ce que certains ont appelé *« la chance inouïe de l'épiscopat »* n'empêche pas celui-ci de chercher à obtenir encore d'autres faveurs. Actuellement, le Fonds national de solidarité n'est plus versé aux clercs, en fonction d'un calcul simple : en 1980, la pension vieillesse vaut 9 100 F ; les avantages en nature sont évalués à 7 681,40 F, soit un total de 16 781,40 F, qui dépasse donc le plafond de 16 500 F. Or une circulaire de la caisse vieillesse des cultes (juillet 1980) indique que les hautes instances ecclésiastiques entendent bien ne pas en rester là. Elles semblaient être actuellement sur le point d'obtenir du ministre de la santé une réduction substantielle de l'évaluation des avantages en nature.

Contestataires

Des groupes de prêtres et de religieuses, en milieu ouvrier notamment, ont discuté, surtout au nom d'une solidarité avec les travailleurs qui est bien, en effet, dans l'esprit de la Sécurité sociale, les décisions prises par leurs évêques et supérieurs. Ceux-ci les ont traités de « gauchistes ».

Une bonne partie de ces groupes ont fondé, le 20 mai 1979, une Association protection sociale et caisse des cultes (APSECC). Se refusant à être un syndicat, celle-ci se présente comme *« un organisme des usagers, les regroupant en tant que citoyens, respectant et/ou prenant en compte les analyses du mouvement ouvrier (11) ».* En fait, plutôt que de contester de l'extérieur, il semble que les membres de l'APSECC (ils sont actuellement plus de trois mille cinq cents) aient choisi de jouer le jeu de l'intégration à la Sécurité sociale. Menant, grâce à des sections locales et à un bulletin régulier, un travail suivi d'information, ils entendent promouvoir *« le droit pour tous à une vraie Sécurité sociale ».*

D'autre part, les prêtres, religieux et religieuses « qui sont partis » (selon l'euphémisme courant) se sont regroupés dans l'A.P.R.C., l'Association pour une retraite convenable (12). Pour trente-sept ans et demi de ministère, ils ne recevaient, en 1979, qu'une retraite de 7 500 F par an, soit la moitié du minimum vieillesse. Ils ont obtenu des évêques une aide qui prévoit d'assurer à tous 20 000 F par an (avec 20 % en plus par enfant à charge).

Les congrégations

« Il est plus habile de montrer ce qu'on a, maintenant qu'on n'a plus rien à cacher ! », déclare un responsable religieux. En effet, à l'exception de quelques monastères masculins fort connus et de certaines congrégations féminines, qui ne nous ont naturellement pas fait de confidences, la plupart des religieux et religieuses, obligés désormais de « compter leurs sous » et astreints par la Sécurité sociale à aligner leur comptabilité sur celle de tout le monde, répugnent de moins en moins à une politique de clarification et d'ouverture.

On sait que le clergé régulier ne fait pas partie, à strictement parler, de l'Église de France, qui ne comprend que le clergé séculier sous la responsabilité des évêques. Toutes les congrégations religieuses sont indépendantes financièrement. Et, à l'instar des diocèses, elles sont autonomes entre elles. Mieux : chaque couvent, chaque maison, a son propre budget, que ne connaît pas toujours l'économe général. Moins encore que pour les diocèses, il sera donc possible d'établir ici une évaluation d'ensemble et des comparaisons...

Les religieuses sont près de six fois plus nombreuses que les religieux. Parmi elles, les apostoli-

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

هكذا من الامل

ques (par opposition aux moniales contemplatives), qui étaient encore 90.000 en 1968, ne sont plus que 77.000 en 1980, dont 36.000 de plus de soixante-cinq ans. Alors qu'elles comptaient 500 novices en 1968, elles n'en ont plus que 284. Leurs ressources moyennes, avantages en nature et prestations sociales inclus, se montaient, si l'on peut dire, à 20 994 F par an, soit 1 749 F par mois, en 1979. 80 % de leurs ressources viennent de leur travail. Le coût des cotisations sociales, considérable pour elles, les amène de plus en plus à souhaiter d'être salariées, notamment celles qui travaillent « en pastorale », c'est-à-dire dans les paroisses, les aumôneries, etc. Mais les évêques, disent-elles, se montrent très réticents... Toujours la hantise du salariat !

Fondées en 1617, reconnues par décret impérial en 1809, les Sœurs de Saint Vincent-de-Paul *sont aujourd'hui* 36.000 dans le monde et 3.882 en France, réparties en deux cent cinquante maisons. Plus de la moitié ont plus de soixante-cinq ans. Leurs œuvres (hôpitaux, dispensaires, écoles primaires et techniques) ont toujours un budget séparé de celui de la communauté, et il est soumis au contrôle de l'administration ; toute transaction financière de la congrégation doit être avalisée par l'autorité de tutelle (préfecture de Paris). Aucune sœur ne doit dépasser 80 % du SMIC, *le reste est envoyé* à la province. Les salariées sont rares ; la plupart des sœurs reçoivent une « indemnité » de l'œuvre à laquelle elles travaillent et qui leur fournit gratuitement des avantages en *nature non comptabilisés* dans les budgets que nous avons vus. Pour ce qui est de l'immobilier, discrétion. Un principe affirmé : « *Si nous sommes obligées de vendre, nous cherchons un organisme social, pas un promoteur.* »

Toutes les congrégations ne semblent pas avoir ces scrupules. Le monastère de la Visitation, avenue Denfert-Rochereau, à Paris, possède 18 000 m² de potager et de parc ombragé d'arbres centenaires. Depuis 1960, les religieuses cherchent à vendre 2 ha à un promoteur pour la construction d'un immeuble de grand standing. A quatre reprises, l'administration a refusé le permis de construire ; les riverains (qui tiennent beaucoup à cette « vue imprenable ») se sont regroupés en comité de défense. Mais la communauté, qui compte en son sein une parente de M. Valéry Giscard d'Estaing, a fait intervenir l'épouse de celui-ci. La cinquième demande de permis a été déposée en février 1980...

Cette dernière affaire a *été* rendue publique par la presse (13). En revanche, ce sont les Petites Sœurs de l'Assomption elles-mêmes qui exposent le dossier de leurs démêlés avec l'association Place des Fêtes-Avenir au sujet d'une maison de Belleville qu'elles voudraient vendre depuis 1975. Elles concluent cet exposé : « *La congrégation est consciente qu'il y a eu des erreurs de part et d'autre. Elle se trouve aujourd'hui devant une situation délicate dont elle ne voit guère l'issue. (14)* »

A Soisy, près de Corbeil, le monastère des dominicaines n'abrite plus, dans ses vastes bâtiments, que 25 sœurs de quarante et un ans à quatre-vingt-cinq ans ; 9 ont plus de soixante-cinq ans. Mais elles étaient encore 35 en 1950. C'est cette année-là qu'elles ont créé leur atelier de polycopie. Auparavant, le travail n'était pour elles qu'une « occupation », de celles que l'on enseignait alors aux jeunes filles de bonne famille : peinture, couture... et le lavage du linge des pères dominicains du tout proche couvent du Saulchoir. Mais les temps changeaient : moins de « vocations », moins de dons et d'héritages. On en était arrivé à *admettre des postulantes sans* dot ! (Pour entrer en religion, il fallait alors apporter sa dot : « *Il faut être riche pour faire vœu de pauvreté.* »). En 1962, la communauté décide de faire un emprunt pour construire et équiper un atelier de buanderie, alimenté par un hôpital voisin. Depuis vingt ans, constituées en « coopérative ouvrière de production », c'est de cela qu'elles vivent, avec quelques dons et les pensions des sœurs âgées.

Les religieux

De plus en plus pauvres, de moins en moins nombreuses, les dominicaines de Soisy ont décidé de vendre leurs bâtiments, leur potager et leur grand parc, pour acheter « plus petit » dans la ville nouvelle d'Evry. Mais elles n'ont trouvé preneur ni auprès de la préfecture ni auprès de la commune et des organismes sociaux. La mort *dans l'âme*, elles *ont* vendu à un promoteur, pour la somme estimée par les domaines : 4 millions de francs.

Sur une petite feuille blanche soigneusement pliée, la prieure nous a remis le budget de la communauté pour 1979. Retenons-en un chiffre : « *Dépenses de la communauté (nourriture, vêtements, soins – remboursements défalqués, – bibliothèque, chants et chœur, cotisation vieillesse, divers) = 211 000 F.* » C'est-à-dire que ces femmes vivent chacune avec 8 440 F par an. Et là-dessus elles trouvent moyen de dépenser 8 700 F pour leur bibliothèque, soit 348 F par personne.

Les hommes envisagent sans doute la pauvreté différemment... Les chiffres dont nous disposons pour les religieux datent de 1975, mais ils n'en sont que plus éloquents ; la moyenne annuelle des ressources, tous ordres et congrégations confondus, était alors de 17 550 F (le SMIC était à 15.120 F). Les écarts étaient, il est vrai, considérables, puisqu'ils allaient de 37 500 F à 3.225 F... Mais, à l'exception des frères enseignants et hospitaliers, presque tous salariés au-dessus du SMIC, les autres congrégations ne l'atteignaient que dans la proportion de 50 %.

Les jésuites, qui étaient 1.200 en France en 1950, ne sont plus que 1.076 aujourd'hui, répartis en une centaine de communautés. Leur indice démographique est passé de 2,5 à 1,2 ; il sera de 0,65 en 1991. Leur revenu moyen annuel est de 30 000 F. L'économe général ne paraît pas exagérément inquiet : « *Les cotisations de sécurité sociale nous coûtent très cher, le nombre des pères actifs diminue, il y a très peu d'entrées. Nous mangeons notre capital...* » C'est ainsi qu'en 1975 la maison de Fourvière a été vendue 10 millions de francs à la ville de Lyon (la moitié de la somme a été envoyée à l'Université grégorienne de Rome). De même, l'opération du 33-41 rue de Sèvres a permis de construire un bâtiment qui abrite quarante-cinq jésuites (dont un tiers de jeunes étudiants étrangers) et le Centre Sèvres, organisme de recherche, de publication et d'enseignement. Pour ce faire, une société civile immobilière a été montée, dont les pères ont gardé la gérance, en s'assurant les services d'une société de promotion et de vente ; ils ont pu ainsi contrôler de bout en bout la construction et la vente de luxueux appartements et de garages, de 1969 à 1977. « *En tout cela*, note le supérieur, *il est difficile de faire abstraction des lois du marché et de son évolution...* »

La Compagnie de Jésus est internationale. Ses finances aussi, dans une certaine mesure. Bien que chaque maison ait son budget autonome, une certaine solidarité les relie entre elles et surtout avec le tiers-monde. Les jésuites français donnent 700 000 F par an (soit 700 F par personne) à cet effet.

La diversité des religieux est déconcertante : moines, chanoines réguliers, ordres apostoliques, clercs réguliers, congrégations cléricales, prêtres en communauté, instituts séculiers, missionnaires, frères enseignants et hospitaliers... La place nous manque pour en donner un aperçu convenable, d'autant qu'aucune congrégation n'a mis en place une comptabilité centralisée, comme certains diocèses. Quant aux fiches d'inventaire immobilier envoyées à chacune des 154 congrégations, il est bien spécifié que le secrétariat national n'aura pas à en connaître.

Indiquons toutefois que, chez les religieux aussi, la Sécurité sociale a provoqué des remous. Et dans les deux sens. D'un côté, des contestataires qu'on pourrait qualifier « de gauche », parmi lesquels un groupe décidé de Frères des écoles chrétiennes. De l'autre, une opposition « de droite », localisée notamment dans certains grands monastères bénédictins. Cette dernière a naturellement trouvé plus d'écho que l'autre auprès des milieux officiels, et M. Jean Foyer s'est fait son porte-parole à l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1977 ; arguant du fait que ces contemplatifs, qui recrutent activement dans les milieux traditionalistes, bénéficient d'un indice démographique de 4 à 6, il a proposé et fait voter un amendement établissant une assurance limitée à cotisation moins élevée ; cela devant « *permettre à l'ordre (bénédictin) de pratiquer le vœu de pauvreté qui est son essence. (Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République, du groupe républicain, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux)* (15) ».

Dans la foulée, les Petites Sœurs de Bethléem refusent, depuis deux ans, de payer leurs cotisations vieillesse : sur 300, une seule a plus de 65 ans ! Leur vocation à la prière ne leur permet pas, paraît-il, de se préoccuper de solidarité. Elles aussi « ont des vocations ». Et des moyens : ce sont elles qui ont « repris » Boquen.

PHILIPPE COUSIN

Entre hier et demain

En somme, ce dernier cas est peut-être plus significatif qu'il n'en a l'air. « *Dis-moi quelles sont tes finances, je te dirai quelle est ta théologie* », aime à répéter un jeune évêque auxiliaire. Quel visage (quels visages) les églises de France présentent-elles à travers leurs modes de financement ?

D'abord une incroyable diversité et une autonomie surprenante de chaque unité. Si toutes les cellules de base résistent aussi vigoureusement à l'uniformisation idéologique qu'à l'économique, voilà un signe de santé ! Car il y aura de moins en moins de modèles préfabriqués pour vivre en chrétien.

Mais cette variété sympathiquement anarchique, et par bien des côtés précapitaliste, tend à disparaître devant la nécessité qui pousse inéluctablement les églises à vivre avec leur temps et à accepter pour elles-mêmes les contraintes qui s'imposent à tous.

Pourtant, cette évolution entraîne des conséquences que les responsables ne semblent pas vouloir envisager. Ainsi nous avons vu nombre de clercs et de religieuses refuser les privilèges et souhaiter vivre en citoyens à part entière : payer des impôts proportionnels à ses revenus réels, cotiser honnêtement aux organismes de solidarité nationale, assumer ses responsabilités de propriétés clairement affectées, ce ne sont pas là des exigences extravagantes ! Seule leur mise en application sérieuse donnerait crédibilité aux déclarations de principe sur l' « *Église servante et pauvre* ».

Ni exactement pauvres, *ni* vraiment riches, les églises voient la plupart de leurs permanents subsister très modestement, certains (certaines surtout) quasi dans la misère. Comment se fait-il alors qu'elles donnent si souvent l'impression d'être du côté des nantis ? Du seul point de vue qui nous intéresse ici, peut-on affirmer que la modicité des ressources est une garantie de non-pouvoir ? N'est-ce pas plutôt la manière dont est vécu le rapport à l'argent qui serait à mettre en question ?

Il en va de l'argent comme de tout ce qui concerne le corps : nourriture, sexualité. Cela « crée des liens ». De quelle sorte, tout est là : de dépendance ou d'interdépendance ? Le seul critère réel, c'est qu'ils soient toujours négociables, donc en quelque sorte contractuels.

Ce n'est pas un hasard si les évêques refusent si obstinément tout ce qui pourrait ressembler à un contrat avec « leurs » prêtres. Un exemple : à Lille, la « nomination » d'un prêtre fait désormais l'objet d'une « lettre de mission » détaillée, discutée et contresignée par les deux parties. Ceux qui nous en ont appris l'existence utilisent tout naturellement le mot « contrat ». Or les hautes autorités à qui nous en avons parlé se sont aussitôt employées à minimiser ce terme, à l'envelopper de circonlocutions édulcorantes, bref à le récuser. Que craignent-elles ? Si le lien évêque-prêtres est si particulier, pourquoi s'exprimerait-il mieux *sous une forme* héritée de la théologie et de la société médiévales que dans les catégories modernes ? Le lien d'homme à homme de type familial (caractéristique de l'Ancien Régime) est-il plus libérateur, plus évangélique, que les rapports d'une économie de marché, réglés par la monnaie ?

La véritable richesse des *Eglises*, ce *sont les femmes* et les hommes qui se vouent à leur service. Ce capital aussi va s'amenuisant. Quels permanents, demain, pour les communautés ? Quelles responsabilités prises par les laïcs ? L'évolution du mode de gestion des finances ecclésiales pointe quelques-unes des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui aux chrétiens. ■

---

(5) Contrairement à l'opinion courante, les honoraires de messes ne sont pas la forme moderne des « offrandes » en nature apportées par les premiers chrétiens lors de *l'eucharistie dominicale*. Elles sont nées au moment où celle-ci s'est justement transformée en « messe », célébrée quotidiennement (et même plusieurs fois par jour) par un prêtre pour une « intention particulière ». Au neuvième siècle, on disait couramment « *acheter une messe* », *missam comparare*. Cf. Jungmann, *Missarum sollemnia*, Wien, 1949, Paris, 1951, 3 volumes.

(6) M. Brion, *les Ressources du clergé et de l'Eglise en France* ; Paris 1971, p. 12 sv.

(7) *L'Immobilier de l'Eglise à Paris*, commission diocésaine « Justice à Paris », 1980.

(8) Cf. *le Monde* du 28 janvier 1970.

(9) Cf. *le Monde* du 27 décembre 1974, *Lumière et vie*, n° 129-130.

(10) M. Brion, conférences à l'association diocésaine de Grenoble, 3 mai 1980.

(11) *Nouvelles et références*, n° 3, octobre 1980 ; bulletin de l'APSECC, c/o J. Donger, 47, rue Voltaire, 93100 Montreuil.

(12) A.P.R.C., 7, rue Honoré-Brouteile, 44000 Nantes.

(13) *Paris-Hebdo*, 5-11 mars 1980 ; *le Matin*, 28 janvier 1981.

(14) *L'Immobilier de l'Eglise à Paris*, o.c.

(15) *J.O.*, 6 décembre 1977.

LETTRE D'ARTHAUD A CEUX QUI AIMENT LES LIVRES

Trois regards sur l'Inde

Aujourd'hui nous parlerons de trois regards sur l'Inde, trois livres d'inspiration et de nature différentes mais qui, chacun à sa façon, révèlent la mutation brutale de ce pays magique. Cette Inde où rôdent les derniers tigres, où veillent les missionnaires chrétiens, où Krishna porte des lunettes de soleil achetées au bazar local.

Les derniers maharajahs

Les maharajahs ont tendu à Jean-Louis Nou les clés de leurs nombreux palais. Il a réouvert des salons poussiéreux où des tigres mités ne rugissent plus que dans le vide et le silence. Il a poussé les portes de salles d'audience désertées où des portraits tachés pendent devant des murs jaunis. Là où les candélabres d'argent se sont éteints à jamais, là où les ombres lourdes d'histoire rôdent, solitaires, là où les sons modulés des sitars semblent éternellement suspendus. Puis il a secoué sa nostalgie victorienne et *son goût pour ce temps où l'on photographiait* avec des plaques de verre – et il a couru quinze ans durant, de Srinagar à Mysore, de Dwarka à Puri pour accrocher à ces images ce qui fait l'âme du peuple de l'Inde à travers le sacré, les rites et les hommes. Il a photographié, photographié... Il s'est laissé guider de familles royales en états princiers, de maharajahs en maharajahs. Et si, depuis 1971, ceux-ci n'ont plus, théoriquement, ni titres, ni décorations, les photos prouvent qu'ils restent ce qu'ils furent : les symboles mêlés d'une épopée héroïque et d'une langueur de vivre. Les fêtes fastueuses sont plus rares ou plus secrètes, les palais sont souvent vides ou transformés en musées mais l'âme des maharajahs, l'âme de l'Inde sacrée est là.

Ce merveilleux album prend toute sa valeur par le texte. Celui de Jacques Pouchepadass. Historien, spécialiste de l'Inde, maître de recherche au C.N.R.S., Pouchepadass éclaire en profondeur le pourquoi et le comment du phénomène maharajah. Mais bizarrement, on le croirait, lui aussi, saisi du talent de photographe. Et grâce à lui on festoie avec les princes, on joue au train électrique avec *un roi, on participe à maints complots* sournois. Quand on referme "Les derniers Maharajahs" on ne sait plus si l'on a contemplé un album de photos, si l'on s'est passionné pour un livre d'histoire, une étude de mœurs ou une chronique épique. En fait, on a lu tout cela.

Les aborigènes de l'Inde

Nous savons que l'Inde est multiple, mais nous la ressentons multiple à l'intérieur d'une unité, d'un sous-continent, d'une masse compacte face à l'Occident *ou l'Extrême-Orient. Il existe dans* cette unité, une étrange faille, un trou, un oubli de l'histoire. Quarante millions d'hommes descendent en effet de ceux qui étaient là avant les invasions indo-européennes d'il y a trente siècles. Et, en trente siècles, ceux que l'on appelle les "adivasi" – les aborigènes – et qui sont peut-être les vrais habitants de l'Inde, ceux-là, sont restés les mêmes, identiques à leurs ancêtres réfugiés dans les régions les plus inaccessibles. Curieusement personne – ou presque – n'a parlé d'eux. Nous attendions donc que quelqu'un fasse le point sur la vie, les traditions et l'histoire de ces "peaux-rouges de l'Inde", ces adivasi. Ce livre fut celui de Gérard Busquet et Christian Delacampagne.

Ce qu'il nous apprend de plus, c'est qu'aujourd'hui – et pour la première fois – le monde des adivasi change. Et si certains restent dans leur tribu, tels qu'il y a trente siècles, beaucoup tentent de s'adapter à la ville, au monde moderne, de s'intégrer à l'hindouisme ou au christianisme. C'est en même temps la fin et le commencement d'un monde.

l'Inde des globe-trotters

Sur l'Inde, le poids des clichés pèse comme l'atmosphère d'un salon de thé victorien. L'Inde, ses splendeurs et ses misères. On a tout écrit dessus. Du bon et du moins bon. Il manquait un guide. Un guide vraiment pratique, qui ne s'encombre pas de pseudo-théorie historique ou d'appréciations artistiques douteuses. Avec ce nouveau guide du globe-trotter, septième de la collection, vous saurez tout de tout.

Tout sur tout. Où acheter le billet *d'avion Paris-Delhi* le moins cher ? Où trouver un hôtel à moins de 50 F ? Comment prendre le train pour Agra ? Comment dormir dans la chambre d'un maharajah ? Que voir au Ladakh ? On pourrait continuer longtemps ainsi : le guide a 416 pages... Retenez seulement qu'il est indispensable comme un passeport.

Si ce n'est pas l'Inde qui vous tente, il y a cinq autres pays décortiqués pour le globe-trotter : Mexique, Sumatra-Java-Bali, Canada, Etats-Unis, Maroc.

Note bibliographique:
- *"Les derniers Maharajahs" texte Jacques Pouchepadass, photos Jean-Louis Nou.*
- *"Les aborigènes de l'Inde" Gérard Busquet et Christian Delacampagne.*
- *"Guide du Globe-Trotter – l'Inde" Francine Boura et Didier Priou.*

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous lire, nous rappelons que chaque dimanche nous ouvrons cette colonne. Nous y parlons des livres que nous publions ou que nous avons publiés et qui nous paraissent soit d'actualité, soit se regrouper autour d'un thème qui devrait à nos yeux intéresser tous ceux qui aiment le livre.

ARTHAUD JMH

هكذا من الاصل

CROQUIS

Chelidon Urbica, l'immigrée

Connaissez-vous Abéokouta ? J'en viens. Il y a des palmes, du coton, des petits enfants noirs, et, sur la carte, c'est au nord de Logos, Niger. J'en viens. Une promenade ! Je vous en passe les péripéties. D'autant que, pour moi, *Afrique-Pas-de-Calais, c'est* la routine.

Au départ, nous étions... beaucoup. Je ne connaissais pas tout le monde. A vrai dire, seulement un couple avec lequel j'ai déjà fait un voyage. Ils habitent Lyon et me plaignaient d'aller *« vers le froid »*. Un peu avant Alger, j'ai retrouvé de vieilles connaissances. Nous avions bien des *choses à nous dire et, à Roissy,* nous avons fait une petite halte. Chaque année, le bruit est plus insupportable. Nous étions moins nombreux. Toujours cette idée que l'Ile-de-France est la porte du pôle Nord. Il y avait quand même encore du monde sur Senlis.

Avant de rentrer à la maison, j'ai accompagné une famille jusqu'à Beauvais, où j'ai *des cousins qui m'ont retenue* pour casser une petite graine. C'est mignon chez eux, pas loin de la ville, une grande ferme, propre, où l'on mange bien. *Mais j'avais* hâte de retrouver mon chez moi. Le beau temps ne m'y attendait pas. C'est sans importance... Je vais le faire ! C'est mon travail. Au début, il sera assez triste, parce que je suis célibataire, mais *d'ici une semaine, j'aurai mari* et bientôt enfants. Alors, il y aura du soleil, je vous le dis ! Faites-moi confiance.

Bon. Je vous laisse. On se reverra. Vous connaissez mon adresse. J'habite le Pas-de-Calais et on m'appelle Chelidon Urbica... enfin, les savants m'appellent ainsi. *Plus* familièrement, on dit hirondelle.

P.-R. LECLERCQ.

La nouvelle transhumance

Pour gagner *« quatre sous espagnols »*, pour acheter encore quelques brebis, Anselme a conduit les camions de transhumance. Automne, printemps : saisons laborieuses. Qu'offre alors Anselme à Pascaline pour la consoler de ses nuits d'attente et des tâches menues mais innombrables qui pèsent tant quand on est seule ? Un voyage à bord de son camion-remorque. Vingt heures de bonheur pour Pascaline. Anselme, lui, est épuisé. Il y a si longtemps qu'il n'a pas dormi dans son lit : il a chargé et déchargé sous la pluie, il a roulé dans le brouillard et dans la neige ; dans la cabine, il a réchauffé les agneaux naissants et supporté les bergers ivres.

« Je tiendrai bien jusqu'à Valence, dit-il, *puis fal tira... »*

Il signifie par là qu'il abandonne toute volonté de dépassement, qu'il laisse jouter en lui *les monstres de la fatigue et* les champions de l'habitude.

Entre Valence et Grenoble, Anselme a renoncé ; il a garé le camion au fond d'un relard, il a couché son siège, allongé ses jambes sur le volant après s'être enveloppé dans sa grosse veste.

« Non, Anselme », murmure Pascaline du fond de la couchette. *A regret,* il passe derrière les sièges et la rejoint dans le duvet.

« Je t'étouffe Nine, descends-toi un peu ! »

Elle a plongé dans un puits de chaleur et d'odeur. Il a fermé le duvet autour de ses épaules, il a fermé ses bras autour de ses épaules.

Elle étouffe mais délicieusement. Son genou s'est logé au creux chaud de son corps, et ses mains, se joignant, apprennent sa cambrure. Tout se fond, se confond...

Elle est petite contre lui, elle est cœur et graine ; enfouie, battante. *Le monde autour* d'eux déploie sa corolle : corolle de nuit, velours et bleu profond ; corolle de silence moirée de déchirures...

Un klaxon brutal traverse leur sommeil. Un autre transhumant sans doute. La fatigue noie question et réponse : *« Qui était-ce ? »*

CATHERINE ROUX.

Une si jolie petite place

Il était une fois au croisement des rues. Tout le monde *les connaît, ces deux rues :* étroites, comme partout dans la vieille ville, encaissées, fleurant le cuir devant le cordonnier et le pain chaud à l'autre bout. Les pavés d'autrefois quadrillent le goudron là où il est usé. Les façades en pierre claire, parfois ripolinées, se bousculent un peu de part et d'autre ; l'alignement — Dieu merci — est loin d'être impeccable. *Les parcmètres, au* contraire, ont été plantés avec la règle et le compas. Il faut « slalomer » sur l'étroit trottoir et, le matin, faire très attention en ouvrant ses contrevents.

Il était une fois une petite place baptisée place Emile-Pincetard, en mémoire d'un poète local. Le haut mur de l'ancien couvent la borde à l'est, tout frémissant de vigne vierge, et le jardin de l'institutrice penche sur elle son saule pleureur. Voici quelques années, les joueurs de boules s'y donnaient rendez-vous, les enfants y jouaient à la guerre et Popaul y rangeait les bicyclettes qu'il répare derrière une croisée à demi opaque. En été, une fois l'ombre venue, de vieilles dames installaient leurs pliants. Après la pluie, on sentait *l'odeur de la terre.*

Si petite soit-elle, une place permet *à l'air de se renouveler,* à la lumière de jouer plus librement, à la ville de préserver *un coin de campagne* entre ses alvéoles. Même les chiens du quartier, la truffe saturée par les gaz d'échappement, savent ça. Les gens du conseil municipal, eux, ne savent plus. Chaque matin, ils comptent sur leurs doigts les *mètres de* stationnement qu'ils vont pouvoir dégager en obstruant un peu plus la ville. En conséquence de quoi, la place a aujourd'hui *disparu. Elle est* devenue parking plein à toute heure, avec bitume encerclant le pied des arbres. Les joueurs de boules s'en sont allés, les vieilles dames ont rangé leurs pliants, les automobilistes manœuvrent. *Faute de pouvoir* traverser, le piéton contourne.

Le dimanche à midi, passé l'heure de la messe et du marché, le parking Émile-Pincetard se vide ; restent une ou deux voitures oubliées. Alors, on peut se demander si le conseil municipal n'a pas eu une petite idée derrière la tête. Une petite idée culturelle. Toutes *ces belles bandes blanches sur* fond noir, ces rectangles, ces *courbes, ces flèches, ces diagonales* tracés et entretenus avec tant de soin : le voilà, l'art dans la cité ! Dommage qu'il n'y ait personne pour voir ça.

MICHEL REY.



PHILIPPE COUSSONNEAU

RUPTURES

Au secours des foyers dissociés

La séparation, le divorce, ne se règlent pas par une procédure judiciaire. L'Association Foyers dissociés essaie d'amortir le choc et la douleur.

LILIANE DELWASSE

AVEC sa jupe à plis et sa *coiffure sage,* elle avait l'air de Mme Tout-le-Monde, soignée juste ce qu'il faut pour ne pas paraître négligée. Elle avait environ quarante ans, un âge où l'on a encore sucé avec le lait maternel l'idée que, pour une femme, l'essentiel c'est de réussir sa vie de famille. Le jour où son mari, cadre de maîtrise, lui a annoncé qu'il aimait une collègue de bureau et souhaitait pouvoir passer avec elle au moins deux soirs par semaine, tout s'est effondré. Accepter, c'était impensable. *« Divorcer, comme ma famille me le conseille, bien sûr, mais on n'a pas fini de payer les traites du pavillon, et puis il y a les enfants. Il m'a dit que si je divorçais, c'était moi qui voulais, alors il ne donnerait pas un sou pour les enfants. Moi, j'ai jamais travaillé, je me suis toujours occupée des gamins et de la maison, j'ai pas d'argent à moi. »* Qu'est-elle venue chercher à Foyers dissociés ? (1). Une écoute, des conseils. Pourquoi son mari, tout à coup ?... Est-ce vrai qu'elle n'aurait pas un sou pour les enfants ? Qui paiera le pavillon ? Qu'est-ce qu'il faut faire pour divorcer ? Et les meubles, et le chien ? Toute une vie bâtie jour après jour qui s'écroule. L'avocat, lui, ne parle que *pension, procédure, garde,* visite ; les états d'âme, les regrets, les retours en arrière, ce n'est pas son problème. Pourtant, une histoire comme la sienne ça concerne tout son être, la maison, le compte en banque, les gosses, sa fierté humiliée, ses parents catastrophés.

Xavier Friocourt, conseiller conjugal, directeur et fondateur (en 1973) de Foyers dissociés explique : *« Une mésentente, une séparation mettent en cause toute l'existence matérielle et morale des intéressés. Or ceux qui prennent en charge un divorce et ses conséquences tronçonnent la personne et n'envisagent qu'un aspect de la question : l'avocat, les aspects juridiques ; le conseiller conjugal, les aspects psychologiques. Nous offrons une écoute qui permette de restituer l'intégralité d'une situation parce que nous combinons les deux. »*

Éclairer les lanternes

Ni Jean Libmann (2), magistrat à la retraite et cofondateur de Foyers dissociés, ni René Laurent, ancien avocat, n'entreprennent ni ne suivent aucune procédure. Ils sont là pour éclairer les lanternes, pour permettre aux néophytes de s'y retrouver dans les arcanes judiciaires. Ils expliquent à ce jeune homme de vingt-huit ans, dont la compagne de dix-sept ans vient de partir en lui laissant une lettre et leur bébé, les démarches à suivre pour se voir attribuer la garde légale en évitant que la maman ne puisse un jour revenir le réclamer. Et quel recours a cette jeune femme, lasse d'être battue, qui est retournée avec ses filles chez sa mère ? Lorsqu'elle est revenue chez elle, son mari avait déménagé tous les meubles et gardé les allocations familiales. Et celle-ci, hospitalisée pour dépression nerveuse après dix-huit mois de mariage, qui, à son retour, a trouvé la maison vendue et le mari envolé ?

Des conseils juridiques, mais aussi six conseillers conjugaux sont à la disposition de ceux qui ont besoin de parler, de pleurer, de faire le point. Car il y a encore beaucoup de « paumés » du divorce.

Non, tout le monde ne se sépare pas « bons copains », en se faisant la bise au bureau des conciliations et en allant prendre un pot à la sortie *« pour fêter ça »*. Ceux-là n'ont pas besoin de Foyers dissociés. L'association accueille ceux qui ne comprennent pas *« comment on a pu en arriver là »*, ceux que l'écroulement de leur couple atteint au plus profond d'eux-même, ceux qui ne peuvent imaginer de refaire leur vie autrement, ceux qui n'ont pas encore la force ou les ressources pour assumer la rupture. En 1973, il y eut trois cents consultations, en 1980, deux mille... Le taux de divortialité a doublé de 1965 à 1978, de dix divorces pour cent mariages, il est passé à 22 %. De plus en plus d'enfants sont concernés par l'évolution de la famille : de 5 % environ d'enfants illégitimes dans la famille traditionnelle, on passe à 30 % dans la famille en mutation, de 10 % d'enfants de foyers séparés, on passe à 20 % (3).

De plus en plus de « clients », d'autant que la solitude est toujours mal vécue dans une société où les médias et la publicité exhalent la nécessité de vivre en couple et les joies pétillantes d'une famille unie.

Les névrosés, les immatures sont légion. *« Curieusement, il y a de plus en plus d'adultes infantiles, perdus, qui appellent au secours, comme s'ils n'avaient jamais appris à se prendre en charge, à assumer, qui attendent tout des autres, qu'on les prenne par la main et qu'on résolve leurs problèmes à leur place »*, note Xavier Friocourt. Ils demandent *« que faire ? »*, *« suis-je normal ? »* Envahissante norme ! On veut ressembler au couple des magazines, du cinéma, au couple parfait, souriant, deux enfants, cuisine intégrée. Si on ne se sent pas conforme au modèle, c'est le doute qui s'insinue tout doucement et ronge jusqu'à l'os, jusqu'à dénuder les plaies et les incertitudes secrètes de chacun.

« On était de gauche, libérés de tout, et maintenant je me rends compte que je suis jaloux. Suis-je normal ? » « Mon mari me battait, je suis partie, à présent je le regrette, je voudrais retourner auprès de lui, je n'ose pas lui avouer. » « J'ai cinquante ans, ma femme m'a quitté il y a deux ans. Pouvez-vous me la retrouver et la persuader de revenir ? » « Mon mari m'oblige à avorter chaque fois que je suis enceinte, il dit qu'il ne veut pas d'enfant parce que je ne pourrais pas m'occuper de lui comme avant, je serais moins disponible, il ne veut pas non plus que je prenne la pilule. Que faire ? » Des laissés-pour-compte de la société ? Dans ces appels au secours, un émane d'un agrégé et un autre d'un médecin...

Les entretiens durent en moyenne une heure. Une participation aux frais est fixée par les personnes elles-mêmes, selon leurs revenus, dans une fourchette allant de 30 F à 150 F. *« Nous ne sommes pas des assistés, nous tenons à payer selon nos moyens,* affirme une jeune femme, secrétaire, qui a tenu à donner 100 F. *Le prix de mon coiffeur. Même quand j'ai eu le cœur très gros, je n'ai jamais voulu parler à mon coiffeur. J'aime mieux me faire mon brushing toute seule cette semaine et raconter mes problèmes à quelqu'un qui ne me dira pas : « Ah, ma pauvre, que voulez-vous, c'est la vie, on n'y peut rien ! »*

La majorité vient, une fois, pour un entretien unique, certains souhaitent une série de consultations. Un prix est alors décidé en accord avec l'intéressé. *« Il faut que tous puissent accéder jusqu'à nous. Il ne faut pas non plus que ce soit gratuit, car alors les gens n'auraient pas la volonté d'aboutir à un résultat »*, raconte une conseillère conjugale.

Et les 20 % qui prennent un rendez-vous par téléphone et qui ne viennent pas ? Ils sont tellement déboussolés qu'ils sont incapables de programmer un rendez-vous quelques jours à l'avance. Ou bien, au dernier moment, ils n'ont pas osé venir. Peut-être des farceurs ? Non, comme à tous les S.O.S., on ne téléphone pas par hasard à Foyers dissociés. Mais, parfois, on n'arrive pas à tourner les chiffres du cadran jusqu'au bout. ■

(1) Foyers dissociés 9, rue Guénégaud, Paris-VIe. Tél. 329-77-19, tous les jours de 14 h. à 18 h. Une antenne régionale à Caen, 18, rue Guillaume-le-Conquérant. Tél. (31) 76-21-80.

(2) Auteur du *Nouveau divorce*, éditions Casterman, 1977.

(3) « L'enfant et la famille dans les pays de l'O.C.D.E. », Hervé le Bras, O.C.D.E. 1979.

Puritanisme
au jour

AFRIQUE DU SUD

Puritanisme et apartheid au jour le jour

« L'Afrique du Sud change », entend-on dire surtout à l'étranger. C'est vrai, le discours officiel a évolué. Et, dans certains milieux blancs, anglophones et afrikaners, on commence en privé à se sentir un peu honteux du système. Mais les scènes de la vie quotidienne de Johannesburg au Cap demeurent marquées par un puritanisme victorien et la froide violence de l'apartheid.

PATRICE CLAUDE

JOHANNESBURG, février 1981. — André Le Roux du Toit, un poète afrikaner *aux ascendants gaulois*, comparaît devant un juge de la ville de l'or. Il a écrit une satire « ignoble et offensante » d'un verset du Grand Livre. Le poète, qui cherchait surtout à railler l'amour du rand (la monnaie *sud-africaine*) de ses contemporains, mettait Dieu, revenu sur terre, dans la peau d'un heureux gagnant de la Loterie nationale. L'œuvre impie et la revue qui l'abritait ont été interdites. Comme le sont chaque mois des dizaines de livres, des centaines d'études, des posters, des tee-shirts, des films et des magazines qui ont eu l'idée « révolutionnaire » d'aborder la résistance noire, le communisme ou le sexe.

En Afrique du Sud, on ne badine ni avec Marx ni avec Vénus, encore moins avec Jésus. Le *7 avril*, à *Johannesburg*, *c'est la* fête du Rand Show, vaste foire internationale poussiéreuse où l'on va faire un tour en famille, histoire de savoir ce qui se passe dans le monde. Un sculpteur allemand, Kurt Lossgott, a été invité à présenter ses œuvres. Parmi *elles*, une superbe croix de fer sur laquelle l'artiste a crucifié le squelette d'un cochon. Kurt Lossgott a, bien entendu, été sommé de retirer sa cochonnerie « blasphématoire ». Les Allemands de Berlin et de Francfort, qui ont, paraît-il, acclamé l'œuvre du maître, sont des impies.

Les Afrikaners, eux, respectent la religion, avant même l'apartheid. D'ailleurs, *90 %* des Blancs sont bons chrétiens et ardents pratiquants. Matin et soir, radio et télévision nationale diffusent des sermons. Le dimanche, aucune activité commerciale n'est tolérée. Les magasins, les cinémas, les théâtres et les discothèques sont fermés. *On* ne s'amuse pas le jour du Seigneur. Mais on peut boire et frissonner en privé. Les loueurs de films vidéo, ouverts le dimanche sur autorisation spéciale, se font de petites fortunes. Ceux qui ont les moyens et les contacts peuvent *même trouver* au marché noir quelques bons vieux pornos bien gras qu'on se projette entre amis.

Pudeur

Pretoria, novembre 1980. — Un publicitaire a l'idée d'utiliser le *David* de Michel-Ange pour une campagne de papiers peints. Pourquoi pas ? En Afrique du Sud, à la télé, on utilise bien les femmes noires pour vendre de l'encaustique — *« Oh ! merci à la madame, avec Beurk mon travail est plus facile. »* Bref, on rédige les messages radio, on imprime les affiches, on envoie les photomontages aux journaux. Tout est *prêt*, la fusée Michel-Ange va décoller. Mais un obscur fonctionnaire, dûment patenté, découvre le projet. Décision administrative. *« Vous ne pouvez pas faire ça, pensez aux enfants. »* Pour éviter de mettre la clé sous la porte, notre publicitaire dut habiller le beau David d'un mini-slip noir.

Mlle Aimée Kruger, pulpeuse petite blonde boer, au début du même mois, dans la même ville, s'est fait expulser de la piscine centrale. Motif : le soutien-gorge de la joyeuse naïade était resté au vestiaire. Aimée Kruger se souviendra longtemps de l'incident. *A trois ans (deux plus un)* on a de la mémoire. Seuls, les gosses noirs dans des endroits qui leur sont attribués ont droit — suprême dérision — au bronzage intégral, parce que *« eux, vous comprenez, ce n'est pas pareil, c'est leur coutume »*. Vive la différence !

La chair n'est tolérée que si elle est noire. Ou rouge, bien saignant : *« La violence, n'est-ce pas, est inhérente à notre société. »* Par contre, tout ce qui ressemble au galbe d'un sein blanc, sur les plages, la pellicule *ou* le papier, est *immanquablement* pourchassé.

Le nudisme est évidemment interdit et les petits malins qui s'y risquent tous les week-ends sur une certaine plage du Cap s'exposent, outre la brûlure des coups de soleil, à de lourdes *amendes distribuées à la pelleteuse* par des *constables*, tenue camouflée et rangers, qui lancent périodiquement des raids sur lesdits « endroits de débauche ». Il existe pourtant exactement 100 mètres de sable réservés aux adorateurs de Râ. A Sea-Point, au Cap, sur une longue plage de 2 kilomètres, on a dressé entre vagues et ville un mur de béton haut comme *trois* piliers Springboks, derrière lequel *« les personnes blanches du sexe masculin âgées d'au moins dix-huit ans »* sont autorisées à montrer leur anatomie.

Des charters entiers de cadres, de fonctionnaires, d'hommes d'affaires *et* même d'*ouvriers* s'envolent chaque fin de semaine des plus grandes villes du pays vers ces « nids du vice » qu'on leur a spécialement construits à l' « étranger » dans les *homelands* pseudo-indépendants réservés aux ethnies noires (1). Entre deux *sermons*, la radio clame à longueur d'antenne les *« fastes existants de Sun-City »* au Bophuthatswana. Dans cette « cité du soleil », mini-îlot de luxe sur un océan de misère, on a bâti un complexe hôtelier, le « Las Vegas d'Afrique », où l'on trouve tout. Les *« brigades cochonnes du week-end »*, comme dit un journaliste local, viennent s'y livrer à *tous* les plaisirs interdits chez eux. Ici, fini l'apartheid et la censure. On peut voir des milliers de Blancs patienter des heures, bière en main, devant le ciné porno. Ici, les puristes puritains de Johannesburg s'offrent pour quelques pièces dorées les plus belles *« jungle girls »* d'Afrique. Ici, le paysan du Transvaal peut flamber sur les tapis verts et jouer avec les manettes à sous sans risquer l'embastillement. D'ailleurs, *« les hôtels et les jeux constituent une part essentielle des revenus des homelands »*. Cela n'empêche pas leurs populations de tomber *comme* des mouches à cause de la malnutrition et des pestes tropicales qui l'accompagnent, mais c'est une autre histoire...

Durban, Noël 1980. — On se demande pourquoi *les* Indiens ont choisi de vivre dans cette ville. Il y fait chaud et humide, c'est un des rares endroits du pays où sévit un vrai climat tropical. En cette belle matinée de la Nativité, des centaines de familles sont venues faire trempette dans les vagues tièdes de l'océan Indien. C'est la fête, on boit un peu, on fait de la musique, les enfants hurlent, on s'éclate. Soudain, surgit la maréchaussée. Démarche martiale, les tuniques bleues s'approchent des fêtards. *« Dégagez ! Ici, c'est réservé aux Blancs ! Vous ne savez pas lire ? »* A Durban, cité estivale où vivent 60 % des Indiens du pays, les enfants de Gandhi, qui a lui-même longtemps vécu ici, ont rebaptisé la grande bleue l' *« Océan européen »*. Comme à Port-Elizabeth, East-London ou Le Cap, les plus belles plages, les mieux situées, sont interdites aux chiens et aux non-Blancs. Au début avril, au Cap, Mme Washiela Brown traverse avec son fils de cinq ans une plage réservée aux hommes vêtus du nord. Mme Brown a été condamnée à 20 rands d'amende. *« Nous les vaincrons sur les plages »*, disait Churchill en parlant d'autres gens...

La zone « grise »

Pretoria, janvier 1981. — Pour la première fois, deux restaurants n'ayant pas la qualification « internationale » reçoivent l'autorisation d'ouvrir leurs tables à toutes les races. Bien. A Johannesburg et au Cap, plus cosmopo*lites*, il *en* existe déjà plusieurs dizaines, mais la majorité, l'immense majorité des débits de boisson et des restaurants du pays demeurent classifiés, noir ou blanc.

Le 20 février 1981, une célèbre discothèque du Cap située dans une « zone grise » (où Noirs et Blancs cohabitent sans se mélanger) reçoit l'ordre d'interdire l'entrée aux Blancs. Il y a trop de *« coloured »* ; et puis le patron, M. Anwar Ismail est un Indien. Pour s'en sortir et éviter d'avoir un *« officier contrôleur des races »*, à sa porte, M. Ismail s'est offert une belle page dans les journaux locaux : *« Membres de la communauté blanche, sachez que nous, les Noirs, nous détestons autant l'apartheid pratiqué contre nous que celui qu'on nous oblige à appliquer à votre endroit. Mais évitez-nous des ennuis, ne venez plus au club, merci ! »*.

M. Pietro Cassani, un Napolitain, propriétaire d'un excellent restaurant, « La Fiesta », à Benoni, se voit enfin attribuer la licence qui va lui permettre de faire la cuisine pour toutes les races qui ont les moyens de s'offrir sa table. Il court au bureau local de l'administration. Là, déception, il devra, s'il veut son permis, faire construire de nouvelles « toilettes pour les non-Blancs » et séparer sa salle en deux comme un damier : *« Ce soir, je joue avec les blancs, tu prends les noirs »*.

Une trentaine de journalistes sud-africains invités par la société Ford-Afrique du Sud font la fête dans un grand hôtel de Johannesburg, le Rand international. Après les libations, les invités grimpent à l'étage supérieur au club disco « Raffles », la plus grande chaîne de discothèques du pays. Avec eux, trois Noirs du service de relations publiques de la firme. Blanc, mais compréhensif, le directeur du Rand, qui n'a pas la licence internationale, autorise *« exceptionnellement »* les Africains à entrer, mais il y met une condition : *« Surtout qu'ils ne dansent pas »*. Comme un seul *homme*, les *trente invités* et les cinq inviteurs se sont levés et ont pris la porte. Ce qui prouve qu'il y a des gens *bien en Afrique du* Sud.

William

Johannesburg, mars 1981. — William Ramapuputha est garçon de café depuis quinze ans à *Johannesburg*. Avec les pourboires, en travaillant quinze heures par jour, il se fait dans les *150* rands par mois (environ 900 francs), ce qui n'est pas beaucoup si l'on sait que 1 litre de lait vaut 1/2 rand et *1* kilo de viande de bœuf 4 rands. Quand une usine d'automobiles lui propose 200 rands par mois pour quarante-cinq heures par semaine, il rend son tablier. William est allé se mettre en règle avec les autorités. Étranger sur la *terre* où, lui *et* bon nombre de ses ancêtres ont vu le jour, William n'est pas autorisé à changer d'emploi ni de catégorie sans se faire enregistrer. Contrairement à ce qu'il croyait, il n'est pas non plus qualifié pour habiter de façon permanente dans la cité noire de Soweto, située en zone urbaine blanche. D'accord, la loi prévoit que tout employé noir qui a *travaillé* dix ans de suite pour le même patron, ou quinze ans dans la même ville, peut bénéficier d'un permis de résidence permanente dans la cité d'à côté. Mais voilà, citoyen d'un Homeland « indépendant » où il n'a jamais mis les pieds de sa vie, mais qu'on lui a attribué en fonction de la langue qu'il parle, William recevait chaque année un permis de travail de douze mois. Censé rentrer au moins une fois par an dans sa tribu, il ne peut prétendre avoir « continuellement » travaillé pour le même employeur pendant quinze ans. Astucieux en diable, non ? Bref, *« travailleur contractuel »*, William n'avait pas non plus le droit de vivre avec sa femme et ses trois gosses dans le deux-pièces sans électricité qu'il occupait à Soweto-la-Noire. Tous les cinq ont reçu un délai de soixant-douze heures pour aller s'installer dans un bantoustan voisin (1).

Tous les jours, des Noirs se font ainsi chasser du pays sans que cela pose problème. La scène de l'expulsion aurait pu se passer à Johannesburg même, *« white by night »* puisque les Noirs sont encouragés à y travailler le jour et à rentrer dans leurs clapiers la nuit. Elle aurait pu concerner Elizabeth Thokdane (vingt-quatre ans) qui avait réussi, comme des centaines d'autres, à louer un grenier en ville blanche à côté de son travail, avec la complicité d'un Blanc qui signait les papiers à sa place. Elizabeth et Willem — oui, Afrikaner — ont payé chacun 200 rands d'amende (ou trois mois à l'ombre). La femme a, bien entendu, été expulsée.

Quelques statistiques pour bien fixer les idées. En 1980, 81 000 Noirs ont été arrêtés pour violation des règles sacrées de l'apartheid. Certains n'avaient pas leur « passbook » en règle, d'autres étaient restés plus de soixante-douze heures en zone urbaine blanche (il n'y en a pas de noire) sans autorisation, etc. Depuis 1948, année bénie où les descendants des Boers ont pris le pouvoir, douze millions et demi de Noirs ont été mis à l'ombre pour une heure, six mois ou dix ans.

Un universitaire du Cap, le professeur Savage, a fait une savante étude pour calculer le coût *de cette seule partie visible de* l'apartheid (112 millions de rands par an). Depuis 1970, envi*ron 350 000* Noirs vivant sur le territoire sud-africain, le leur, ont été reconduits par camions, par trains ou à pied dans des bantoustans tout neufs.

On n'avait plus besoin de leurs services en « terre blanche ».

(Lire la suite page VIII.)

(1) Homelands et Bantoustans sont une même et seule chose. Ces deux mots désignent les foyers tribaux. Chaque Noir, selon son appartenance ethnique ou tribale, doit être citoyen d'un de ces foyers. Pretoria a déjà donné l'« indépendance » à trois d'entre eux : le Transkei, le Bophutatswana et le Venda. Aucun autre pays que l'Afrique du Sud ne reconnaît cette « indépendance », d'ailleurs quasiment inexistante dans la pratique.

REFLETS DU MONDE

ПРАВДА

Un faste exagéré

La commission de contrôle du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. a eu à *connaître d'une affaire scandaleuse* concernant d'étranges parties de chasse organisées *en Yakoutie, en Sibérie orientale.*

Selon la *Pravda*, c'est un véritable braconnage, et non pas une chasse, qui fut organisé dans la région de Tompon en l'honneur de personnages moscovites en visite dans la région : le président du syndicat des Travailleurs de l'industrie charbonnière et un chef de section du *même* syndicat. Ce fut le 1ᵉʳ secrétaire local du parti qui se chargea de l'*organisation de la chasse à laquelle pri*rent part également les petits potentats locaux.

Ainsi, *sous* prétexte d'inspecter des travaux forestiers, il se procura un hélicoptère de l'*aviation civile en indiquant* de faux noms de passagers. Et c'est à partir de l'hélicoptère que furent tués deux ours et un élan, dont les participants se partagèrent la viande. De plus, pour pouvoir justifier la chasse à l'élan, le secrétaire local du parti antidata un document et, de plus, tenta de faire pression sur un inspecteur des chasses, qui dénonça la fraude et estima les dommages causés à l'Etat à près de 24 000 francs.

Le mauvais secrétaire a été chassé du parti, de même que six *principaux fautifs* de ce braconnage. Et, de surcroît, ils devront comparaître en justice.

LA LIBRE BELGIQUE

Des pêcheurs heureux

Le quotidien belge La libre Belgique raconte qu'au Japon *« un pêcheur de cinquante et un ans*, son fils et son frère, sont devenus légalement propriétaire de 46 kilos d'or. Ils ont trouvé le fabuleux trésor, qui représente aux cours actuels une valeur de près de 28 millions de FB, (environ 4 millions de francs), en pleine mer, le 3 mai 1978. Les lingots *voguaient au fil de l'eau, fixés à* des chambres à air. La police pense que l'or appartenait à des trafiquants qui l'avaient introduit en fraude, probable*ment* de Corée du Sud, qui n'est distante que de 200 kilomètres. Comme le veut la loi, les propriétaires du trésor disposaient d'un délai de trois ans pour revendiquer leurs droits ».

LISTY

C'est l'initiative personnelle qui manque le plus

« LISTY », organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque édité à Rome, relate que *« l'hebdomadaire économique du comité central du P.C. tchécoslovaque* « Hospodarské Noviny », *alerté par le fait qu'il recevait de moins en moins de rapports sur l'exécution avant-terme des objectifs du plan, a fait une enquête axée sur l'initiative personnelle dans le travail, ou plus exactement sur les « obstacles les plus importants à la mise en pratique d'une initiative personnelle, engagée et non-formaliste »*. *L'enquête est intéressante parce qu'aucune des personnalités interrogées n'a essayé de mentionner les raisons profondes de cet état de choses, qu'ils jugent pourtant tous négatif (...).* « Hospodarské Noviny » *écrit notamment : « Cela paraît incroyable de les entendre (...) parler d'irresponsabilité et d'incapacité, d'envie, de survivances du passé, de doutes et même de cas de peur et de lâcheté qui freinent la mise en pratique de l'initiative personnelle. »*

« LISTY » relève dans l'énumération des principaux *« obstacles »* faits par les personnes interrogées à l'hebdomadaire du P.C. tchécoslovaque : *« Tout d'abord, le manque de matériel et le comportement des fournisseurs : l'impossibilité d'assurer à temps et régulièrement la livraison du matériel et des pièces de rechange, les livraisons irrégulières de produits semi-finis, le manque de matières premières qui fait stopper les machines, etc. Ensuite, le système égalitaire de rémunération : l'indifférence des travailleurs naît du fait que ceux qui travaillent beaucoup et bien ne sont pas davantage payés que ceux qui ne font pas grand-chose. Enfin, la centralisation, la bureaucratie et le formalisme : on considère comme plus important de prendre beaucoup d'engagements pour remplir le plan plutôt que de s'interroger sur l'apport concret ainsi réalisé ; il y a une trop grande quantité de règlements et de décrets contradictoires (...) ; il y a peu de possibilités de prendre des décisions sur quoi que ce soit sur les lieux de travail (...) : l'incompétence professionnelle, l'indifférence bureaucratique, l'arrogance, l'alibisme (...) quand les gens travaillent à une tâche dont ils ne sont pas persuadés qu'elle a un sens, on ne saurait s'attendre à des initiatives individuelles (...), plus l'indifférence à l'égard de tout ce qui se passe dans notre société (...).*

Si on y ajoutait la corruption et la concussion, ce serait la liste des doléances qui, en Pologne, a fait naître le syndicat Solidarité. Mais, en Tchécoslovaquie, il y a fort à parier que si une enquête était refaite dans un an elle donnerait la même résultat, tant les autorités répugnent à changer quoi que ce soit dans leur comportement et leur politique.

DER SPIEGEL

Rien à faire pour la belle blonde !

« La malade est élégante, attirante, charmante et séduisante », raconte le magazine ouest-allemand DER SPIEGEL. *« En parlant avec le médecin, elle émaille ses propos du jargon psychologique. Mais, quel que soit le diagnostic, auquel le médecin parvienne (anxiété, dépression ou hystérie), et quoi qu'il essaie de faire pour la soigner, rien ne réussit. Ces échecs thérapeutiques, ont constaté des scientifiques australiens, ont couramment la même raison. La patiente souffre du « syndrome de la blonde idiote » : grâce à son apparence, elle a pénétré dans un monde brillant, où elle se sent constamment dépassée sur le plan intellectuel. Sur les seize jolis cobayes examinés par les Australiens, il a été constaté que le Q.I. dépassait à peine celui de la débilité mentale. »*

هكذا من الاصل

POLOGNE

La balade des juges

Les juges polonais parcourent le pays pour discuter avec leurs compatriotes et, depuis peu, avec le pouvoir d'une réforme de la justice sur certains points exemplaire.

CATHERINE KONRAD

MAIS quel souffle les fait courir ainsi ? Par dizaines, par centaines, toujours sereins mais résolus, les juges polonais quittent leur siège pour parcourir le pays, un gros cahier de revendications sous le bras et le badge de Solidarité sur la poitrine. Dans les bureaux, les usines, les locaux mi-salon de thé mi-sacristie, partout où Solidarité croît et se multiplie ; ils s'expliquent. Ils disent comment ils *ont violé le droit malgré eux* et ce qu'ils veulent changer dans la justice.

Les ouvriers, les paysans, les employés, en débattent avec eux. Longues discussions ponctuées de plaisanteries sur les Russes, d'éclats de rire ; c'est le rite avec les visiteurs qui défilent chez eux depuis six mois : écrivains, professeurs, syndicalistes étrangers, experts en tout genre.

Mais personne n'ignore que *« la justice, c'est le gouvernement »*, et personne ne sait quel est le résultat de la rencontre, en 1945, du droit pénal polonais, traditionnellement libéral, et de l'ordre soviétique.

Le problème : retrouver une justice rendue au nom du peuple polonais sans effaroucher le Grand Frère. Mais comment faire ?

Dès 1976, après les émeutes ouvrières et la répression qui s'ensuivit, le Comité de défense des ouvriers, le KOR, apporte aux ouvriers une aide matérielle et juridique. Son action et le soutien populaire qu'elle entraîne obligent le pouvoir, pour la première fois dans un Etat communiste, à respecter un minimum de légalité.

L'alcoolisme

1981 : pour 90 %, le personnel du ministère de la justice adhère au nouveau syndicat Solidarité. Les juges distribuent des brochures détaillant ce que doivent faire les personnes arrêtées et un petit inventaire des droits violés par les cours. Mais leur projet est beaucoup plus ambitieux : une réforme complète de la justice pénale, au total pas moins de mille deux cents revendications.

En décembre 1980, ils vont les négocier au ministère. Les grèves s'étendent, le ministre de la justice, pris de court, signe alors la majorité des dispositions proposées. Ce jour-là, Lech Walesa donne le premier coup de frein aux mouvements sociaux. Fort de ce pseudo-revirement, le ministre récupère tous les textes, vole la bande magnétique témoin des discussions : plus de traces.

Mais le débat n'est pas clos. Le changement d'équipe gouvernementale intervenu en février laisse présager une reprise du dialogue. Plus ouvert à de réelles négociations, le pouvoir actuel élabore de son côté un nouveau code pénal. Chacun veut donc réformer la justice.

Est-ce à cause d'une montée inquiétante de la criminalité, du laxisme des juges ou d'un sentiment croissant d'insécurité ? *« Au contraire*, répond un juge, *la population ressent plutôt un sentiment légèrement étouffant de sécurité, de surprotection ; les peines prononcées sont beaucoup trop lourdes et sans incidence sur l'évolution de la criminalité. »* Unitaire, voire unanimiste, la Pologne l'est jusque dans sa délinquance. Criminalité diffuse, sans régions ni catégories sociales plus particulièrement touchées. La société se caractérise par une pauvreté quasi générale. Les minorités ethniques, culturelles et religieuses ont disparu. Rien ne perturbe la cohésion nationale. La délinquance s'est faite à l'image du régime, démocratique et populaire, sans distinction entre des milieux criminels et la société des honnêtes gens... Le grand banditisme organisé est pratiquement inconnu en Pologne.

Cette situation est-elle le résultat de deux siècles d'histoire marqués par des invasions qui ont renforcé le tabou de la violence et du meurtre entre Polonais ? Est-elle due plus simplement à la rareté des armes à feu ? *« Certes*, concède un professeur de criminologie, *mais la principale raison, c'est qu'il existe une mafia forte et bien organisée : les autorités. Dans les pays occidentaux, l'Etat n'assure qu'une partie de l'administration de la vie sociale. Le libéralisme laisse place à une frange para-étatique plus ou moins liée, officieusement, au pouvoir qui organise et contrôle tous les trafics ; drogue, devises, armes, etc. Dans l'Etat socialiste, ce sont les autorités qui gèrent tout ce secteur de façon monopolistique, en particulier celui des devises et de l'alcool. Ce « milieu » est beaucoup trop puissant pour tolérer une concurrence. »*

L'alcoolisme est incontestablement le facteur le plus criminogène pour la société et le plus rentable pour l'Etat. La Pologne produit et vend pour 170 milliards de zlotys d'alcool par an, ce qui correspond à une consommation moyenne de 8 litres d'alcool pur par habitant. La majorité des infractions violentes sont commises en état d'ivresse (coups et blessures et surtout viols) ou pour se procurer de l'alcool. Pour ces délits, les cours appellent sans cesse à une sévérité accrue. Un juge affirme que leur *« rôle est d'organiser le racket au profit de l'Etat. Celui-ci encaisse un revenu supplémentaire de 1,5 milliard de zlotys par an grâce aux amendes »*.

Mais quelles sont les mesures prises pour stopper le fléau de l'alcoolisme ? Très peu de cures de désintoxication peuvent être suivies, faute de place dans les hôpitaux. Il existe surtout des établissements spéciaux qui reçoivent pour une nuit ceux que la police ramasse ivres sur la voie publique. Les ravages de l'alcool supplantent de loin ceux des drogues, dures ou douces, dont la consommation est libre. Quasiment pas de toxicomanes ni de trafiquants : l'alcool est seul maître à bord des dérives polonaises. En s'attaquant à l'alcoolisme, les membres de Solidarité agissent moins par moralisme que pour briser l'arme économique et politique du pouvoir communiste.

La résignation et la passivité ont diminué ; la consommation d'alcool et la délinquance qui l'accompagne également.

Marché noir

Seconde situation génératrice de criminalité : la nécessité pour la majorité des Polonais de trouver l'« argent additionnel », en dollars ou en zlotys, indispensable pour vivre. Les Polonais ne sont pas censés obtenir des devises mais sont obligés d'en dépenser. Ils peuvent même posséder un compte en dollars dans une banque d'Etat. Alors, ils se débrouillent.

Cause et conséquence de cette situation, une partie importante des marchandises se vendent au marché noir avant de parvenir dans les magasins. Les produits sont rares et très chers. Marché noir, trafics divers et corruption générale constituent des impératifs de survie économique.

Les membres de l'opposition et les ouvriers grévistes forment une catégorie particulière de délinquants. Les poursuites ou la longueur des peines et leur exécution dépendent en réalité de la pression sociale, du rapport de force entre le pouvoir et la société.

Un projet de loi similaire aux dispositions soviétiques sur l'internement des dissidents avait été déposé sous M. Gierek. Mais les velléités d'utiliser la psychiatrie à des fins politiques se sont toujours heurtées à la résistance des médecins polonais. La Diète elle-même a repoussé le projet.

Les juges en tournée dans le pays retrouvent donc les traditions libérales demeurées vivantes. Porté par les aspirations sociales et pour répondre *« à l'état tragique de la justice dans ce pays »* que constatait déjà le KOR en 1977, l'ensemble de leur cahier de revendications s'articule en fait autour de trois grands axes.

Les prisons bondées

Le premier, c'est l'allégement général des peines : trop de gens croupissent depuis trop longtemps en prison pour des infractions mineures. Les geôles polonaises renferment plus de cent mille détenus pour une population de 34 millions d'habitants. L'encombrement pénitentiaire est tel que, de même qu'on fait la queue devant les magasins, on doit attendre qu'une place se libère dans une prison si l'on est condamné à une peine de moins de trois ans. Cette attente, qui peut être longue, constitue une peine supplémentaire tout à fait illégale. Le futur prisonnier ne peut ni travailler ni quitter son domicile, il doit seulement aller pointer.

Un juge se déclare lui-même prisonnier de la récidive : lors d'un second jugement pour une infraction semblable, il n'a d'autre choix que de distribuer d'office une peine augmentée du double ou du triple. Aujourd'hui, les magistrats exigent d'être seuls juges des sanctions à appliquer.

« Si pouvoir et société sont séparés, commente un juge, *si la population ne participe pas à la vie publique, la criminalité a toujours tendance à augmenter. Le pouvoir y répond par un renforcement de la répression et du contrôle des magistrats »*. Méfiance envers la société, méfiance envers les juges, c'est un engrenage dangereux, prélude d'une rupture.

Pour désengorger les prisons, les juges de Solidarité préconisent un nivellement par le bas des sanctions et une redéfinition des infractions. Jusqu'à présent, le vol de biens étatiques est passible d'une peine comprise entre cinq ans de prison et la pendaison. Le vol privé n'encourt quant à lui qu'un maximum de cinq ans. L'acte est le même, et, précise un juge, le système de la propriété socialiste suscite le sentiment que tout est à personne et à tout le monde. Par exemple, un ouvrier qui assiste à un gaspillage souvent énorme dans son usine se sent parfaitement en droit *d'em..porter un outil chez lui.* Il n'a pas l'impression de commettre un acte criminel qui peut lui valoir de si lourdes peines. *« Cependant*, insiste le juge, *il ne faut pas seulement réduire les peines en général, il faut également délimiter précisément le contenu de certaines infractions contre l'Etat. Que peut-on faire, en effet, lorsqu'on est mécontent et qu'un texte sanctionne de deux ans minimum et de la mort au maximum celui qui « provoque » une agitation ou une atmo- » sphère de mécontentement » général et rend difficile le » fonctionnement normal des » établissements et des ins- » titutions ? »*

Autre sujet d'insatisfaction : les peines de prison prononcées par les collèges répressifs. Tribunaux municipaux formés uniquement de jurés populaires élus, ces collèges statuent sur les petits délits : infractions routières, alcoolisme, etc., ils prononcent sept cent mille condamnations par an. Des peines de substitution de travail social peuvent être imposées à la place d'amendes d'un montant d'une fois et demi le salaire moyen ou d'emprisonnement de trois mois. En réalité, les peines de prison ne sont prononcées que dans 2 % des cas, ce qui concerne tout de même dix mille personnes.

Même si 70 % des jugements de ces collèges sont contraires au droit, ils restent relativement populaires. Dépourvus du droit d'emprisonner, ils ne seront plus dangereux. Les magistrats de Solidarité insistent sur le principe que seuls des juges professionnels devraient pouvoir ordonner des peines privatives de liberté.

Indépendance

Le deuxième point de la réforme concerne plus personnellement les magistrats : il s'agit de l'indépendance des juges face au pouvoir politique. Garantie par la Constitution comme dans toute démocratie, y compris populaire, elle trouve sa limite dans la sélection opérée par le premier secrétaire de la cellule du tribunal.

Dans le cas où un magistrat présente des signes de laxisme ou s'il contrarie les volontés implicites du gouvernement, le président de la cour peut le muter dans un tribunal fiscal ou familial ou dans une région montagneuse. Evidemment, la carrière de celui qui se distingue connaît une évolution excessivement lente. Mais peuvent-ils être exclus de la magistrature ? *« Jamais*, précise un magistrat. *Il y a les recours à la cour d'appel. »*

Ma question a l'air de surprendre. *« Nous n'en sommes tout de même pas là »*, semblent-ils sous-entendre. *« Ce sont des motifs disciplinaires qui provoquent les exclusions. Comme celle, il y a deux ans, d'un magistrat coupable d'avoir introduit en Pologne un livre interdit de Czeslaw Milosz. »* Depuis, Milosz a reçu le prix Nobel et est édité officiellement.

Pour les juges de Solidarité, la seule garantie d'une indépendance effective est l'élection des présidents de cour par l'ensemble des juges soumis à leur autorité hiérarchique. C'est ce qu'ils exigent dans leur projet de réforme.

Les garanties des citoyens face au pouvoir de la police et du procureur constituent le troisième axe du projet. Actuellement, les poursuites pénales commencent par un passage à tabac dans le commissariat. Plusieurs décès inexplicables ont été signalés au KOR. A l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures, le procureur décide seul d'inculper, d'emprisonner et d'instruire. L'accusation et l'instruction, confondues, sont entièrement et exclusivement entre les mains du ministère public et de la police.

Aussi paraît-il indispensable aux magistrats de Solidarité que l'instruction soit confiée à un juge et que la présence d'un avocat soit obligatoire dès le début de cette phase décisive du procès pénal.

Actuellement, l'avocat n'intervient qu'au moment de l'audience judiciaire. Coincé entre le procureur et le juge, dévalorisé par des honoraires tarifés et dérisoires, jusqu'ici peu organisés, ces empêcheurs de tourner en rond de toute justice étatique sont les plus désabusés des Polonais.

Il est impossible de parler de justice pénale sans être confronté à la peine de mort. En l'absence de statistiques officielles, on évalue à une quinzaine par an les condamnations à la pendaison. Les victimes sont des auteurs de crimes multiples ou particulièrement cruels, parmi lesquels des cas pathologiques relevant de la psychiatrie : l'exécution capitale comme une sorte d'anti-psychiatrie radicale...

« La thèse abolitionniste, répandue surtout parmi les intellectuels, est peu populaire en Pologne », constate un juge. Le projet de réforme ne prévoit pas la suppression de la peine de mort. Il envisage seulement de la faire disparaître pour les infractions économiques et le banditisme armé.

La Pologne d'aujourd'hui ne vit pas une révolution telle qu'en rêve la tradition politique occidentale. L'opposition, légaliste, arrache des points au pouvoir tout en voulant maintenir l'autorité de ce dernier. Les ouvriers veulent faire grève et se syndiquer. L'exercice du pouvoir politique, ce n'est pas leur affaire. Les paysans prétendent nourrir tous les Polonais avec leur terre.

Et les juges ne demandent que de rendre la justice en respectant le droit. Sur la ligne de faille entre pouvoir et société, la majorité des magistrats se solidarisent avec cette dernière afin que les Polonais puissent *« vivre et travailler au pays »* avec leur tradition, leur culture, leur religion, leur nationalisme et leur patriotisme. Cette écrasante majorité, minorisée par un pouvoir qui voudrait l'ignorer, redonne un sens et une dynamique à de vieux mots usés, elle veut que les choses correspondent aux noms qu'elles portent : elle exige une vraie démocratie, vraiment populaire, vraiment socialiste et vraiment polonaise.

« Nous voulons juste un peu moins de sécurité et un peu plus de liberté », dit un enseignant. Des priorités qui troublent : en France, on semble renoncer aux libertés pour un peu plus de sécurité. ■

(1) 1 F = 7 zlotys au cours officiel et environ 25 zlotys au noir.

Puritanisme et apartheid

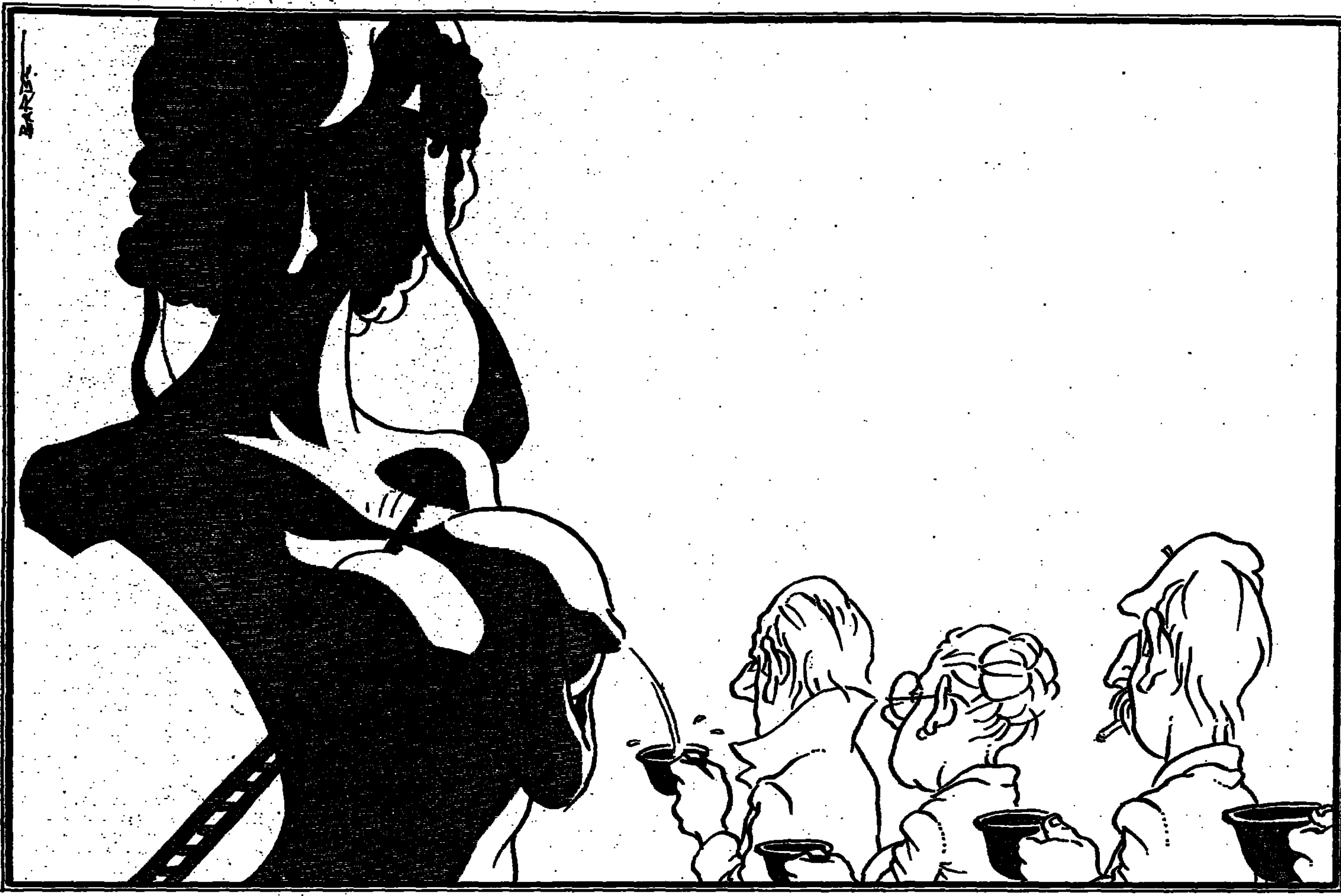
(Suite de la page VII.)

Le Cap, 24 janvier 1981. – M. Willy Page vit un cauchemar : *« Suis-je blanc ou coloured ? »* Certes son teint est plutôt bronzé, mais sa carte d'identité dit qu'il est blanc, il a fait son service militaire avec les visages pâles et ses parents sont classés « européens », alors ? Tout allait plutôt bien pour Willy jusqu'à ce qu'il accepte un emploi d'infirmier à l'hôpital de Groote-Schuur, près du Cap. Là, sur la foi de son document d'identité, on lui a alloué le royal salaire de 282 rands par mois. Seize semaines plus tard, l'hôpital recevait le certificat de naissance du *nouvel homme-en-blanc.* Horreur ! Il était « coloured ». Le sang blanc du directeur n'a fait qu'un tour, sommation, huissier, Willy doit remettre à la caisse la somme de 588 rands. Le salaire d'un infirmier métis est fixé à 135 rands, et encore moins pour un Noir. Willy doit rembourser le trop-perçu. Il refuse, l'argent a été dépensé. L'affaire s'est encore gâtée quand le métis-blanc a annoncé au juge qu'il voulait être *« coloured », un point c'est tout.* On imagine la mine horrifiée du magistrat *« Comment ? Voilà un quidam qui choisit de rendre sa carte d'électeur* – seuls les Blancs ont le droit de jouer à la démocratie – *et renonce à tous les petits avantages que confère le teint blafard. Il doit être fou ? »* Oui, fou ou amoureux. Willy a dit au juge qu'il aimerait bien pouvoir épouser la mère de ses quatre enfants. Elle est métisse, la pauvre. *« La couleur ne fait pas l'homme »*, chantait Dylan avant d'être touché par la grâce. Ici, elle fait vivre et mourir. Et rire aussi. Parfois.

Le Cap, 23 février 1981. – Rien ne va plus chez les Afrikaners, le monde s'écroule, les ancêtres hurlent dans leur tombe, les vivants rasent les murs. Un vieux professeur passionné de recherches historiques vient de lancer une bombe, et quelle bombe ! *« Des dizaines de milliers d'Afrikaners ont du sang noir dans les veines »*, annonce fièrement l'inconscient. Oui, en raison des mariages interraciaux sur lesquels, aux dix-septième et dix-huitième siècles, on n'avait pas encore jeté l'anathème, et, de la dispersion géographique qui a suivi, *« peu d'Afrikaners peuvent se vanter d'avoir une ascendance purement blanche »*. Tous les héros de l'Afrikanerdom, du grand Trek et de la guerre des Boers ; le président Paul Kruger, Hendrik Potgieter et le glorieux général Louis Botha sont les descendants directs d'une pure négresse d'Afrique, une certaine Lysbeth, et d'un Indien, Louis van Benguale, a assuré le professeur Hattingh, directeur de l'Institut de recherche historique du Cap et, de surcroît, Boer. Ce fut une belle explosion. *« J'aimerais bien rencontrer le salopard qui trouvera une goutte de sang cafre dans ma famille ! »* a hurlé publiquement M. Louis Stofberg, secrétaire général du parti d'extrême droite, le H. N.-P. En 1980, la classification raciale de cent cinquante-deux personnes a été changée. Le détail vaut le détour. Cent un métis sont devenus Blancs, deux Blancs ont été mutés Métis, onze Indiens ont été changés en Métis et quatre en Malais, mais dix Malais ont été rapatriés chez les Indiens, de même que dix Métis. Ce n'est pas fini. Trois Métis et six Blancs ont été classés Chinois, tandis qu'un Chinois était réintégré chez les Blancs, et deux redescendus chez les Métis. Enfin, deux Blancs sont passés chez les Indiens. Le compte y est, on peut vérifier. Comme tout ce qui précède. ■



هكذا من الاصل



ANDRÉ BARBE

DÉMOCRATIE

Jacques Lesourne face aux groupes de pression

La floraison des groupes de pression traduit l'oligopolisation de la vie sociale et modifie profondément le fonctionnement de la vie démocratique.

MICHEL GODET

JACQUES LESOURNE, cinquante-deux ans, est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'Institut Auguste-Comte. Après avoir été l'un des principaux artisans du calcul économique en France, il a axé sa réflexion sur l'analyse et la prospective des grands problèmes de notre époque (relations internationales, emploi...). Il a écrit *les Systèmes du destin*, le rapport « Interfuturs » pour l'O.C.D.E., et joué un rôle important dans la préparation du VIIIe Plan. Il est actuellement sur le point d'achever un grand ouvrage de prospective économique, sociale et politique.

« A l'heure des bouleversements planétaires et de la croissance ralentie, l'évolution sociale, pourtant nécessaire à l'adaptation, semble largement freinée par de nombreuses rigidités. Certains évoquent la société bloquée, vous préférez parler d'oligopolitisation de la vie sociale ; qu'entendez-vous par là ?

– Dans le concept d'oligopole social, l'analogie économique est évidente. Un regard sur le passé permet de mieux comprendre. En 1789, la bourgeoisie triomphante casse les corporations pour éviter les coalitions d'ouvriers ; elle ne dédaignera ni les droits de douane, ni les ententes, ni la recherche de situations de monopole. Elle apprendra à ses dépens que la concurrence par les prix peut être mortelle, qu'il faut circonscrire la lutte économique et ne pas chercher en toute circonstance à détruire un concurrent. Avec l'abaissement des coûts de transport, la consommation de masse et les économies d'échelles, bien des marchés évolueront vers des structures d'oligopole : quelques producteurs en face de la multitude des acheteurs. Mais les membres de l'oligopole ne se battront pas jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ils manipuleront les prix avec prudence, préféreront le combat par la publicité ou par l'innovation, grignotant ou concédant des pourcentages de parts de marché...

» Face à des entreprises se consultant sur les salaires ou disposant d'un monopole local du recrutement, qui ne connaît la réponse du monde ouvrier du dix-neuvième siècle ? La création de coalitions pour contraindre les entrepreneurs à négocier ou pour détruire l'économie capitaliste. *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »* Les structures économiques et politiques des pays développés en ont gardé la trace indélébile.

» Mais le mécanisme d'oligopolisation ne s'est pas arrêté là : il a englobé progressivement les autres groupes sociaux – en premier lieu, les paysans aux revenus depuis longtemps irréguliers à cause des aléas climatiques et de l'effondrement des cours en cas de bonnes récoltes. Puis les fonctionnaires enhardis par le peu de risques qu'ils couraient et désireux d'opposer une bureaucratie syndicale à la bureaucratie de leur employeur sans visage. Puis les cadres, puis les médecins, puis...

– Quelle est l'ampleur de l'oligopole social en France ? Pouvez-vous citer quelques-uns des groupes de pression qui le constituent ?

– Il faut bien voir que, dans la plupart des pays occidentaux, en réponse aux aspirations des groupes sociaux, l'oligopole a prospéré à l'abri de la croissance durant près de trente ans, augmentant la sécurité de chacun, mais au prix de l'ossification de l'ensemble.

» En France, les exemples abondent : les producteurs de choux-fleurs, les éleveurs de moutons, les vignerons du Languedoc ont leurs organisations spécifiques au sein de la grande famille agricole tout comme les bouchers (suivez le bœuf...) ou les boulangers (la guerre du croissant) au sein de la famille commerçante. Une autre nouveauté ? L'apparition d'associations qui se proposent de défendre sur des points précis les intérêts de vastes catégories hétérogènes : les abonnés au téléphone, les motocyclistes, les automobilistes, les contribuables, les locataires, les propriétaires, les consommateurs, les femmes... Le mécanisme est simple : chaque réglementation de l'Etat fait naître son lobby, et chaque lobby s'efforce de faire adopter une réglementation. D'ailleurs, rien de plus commode pour les gouvernements. Point n'est besoin de s'interroger sur les modalités de la participation. Pour chaque mesure qui se prépare, il suffit de consulter le lobby correspondant. Peu importe qu'il exprime assez mal les aspirations de la base. Il est là ; ses fonctionnaires parlent le même langage que ceux de l'Etat, ils connaissent exactement le tracé du front, la liste des mots codés qui doivent déclencher leurs colères, le point fortifié qui constituera un objectif raisonnable... Le souffle des grands débats d'après-guerre a disparu de ces marchandages qui ne se résolvent que par une complexité accrue du droit.

» Un afflux supplémentaire de petits groupes organisés vient encore compliquer l'oligopole social, groupes d'écologistes, associations de défense, groupes linguistiques... Ensuite, avec le respect des autres, la possibilité pour quiconque, pour peu qu'il représente un groupe identifiable, aussi minuscule soit-il, de bloquer au nom de ses intérêts le fonctionnement de systèmes immenses.

» Mais les nouvelles aspirations qui émergent dans les sociétés industrielles ne changent pas seulement le jeu de l'oligopole : elles le remettent en question. L'individu qui se libère n'a que faire de consignes syndicales choisies en fonction des luttes sociales à l'échelle d'un pays ; le groupe où il s'enracine a des exigences plus immédiates : s'exprimer sur son travail, en adapter le contenu à ses aspirations, utiliser pleinement ses capacités, disposer de liberté dans l'utilisation de son temps... Dès lors, les syndicats prennent peur. Pendant des années, ils ont cherché à limiter le jeu dans l'entreprise à un échange entre la direction et leurs représentants, et voilà que risque d'apparaître un troisième partenaire : la base.

– Quelles sont, à votre avis, les principales conséquences de cette extension de l'oligopole social que vous venez de décrire ?

– Elles sont, me semble-t-il, d'une double nature : en premier lieu, l'oligopolisation sociale tend à freiner la croissance et à ralentir l'adaptation au sein des sociétés développées. En d'autres termes, il est en général plus important pour les organisations émanant des groupes sociaux d'obtenir des avantages directs pour leurs mandants que de promouvoir un développement économique d'ensemble.

» D'où la seconde raison de l'importance du phénomème et qui tient aux procédures de négociation : l'oligopolisation sociale tend à transférer du système économique au système politique la satisfaction de nombreuses demandes. Or rien ne peut être plus différent que le fonctionnement de ces deux « marchés ». *Sur le marché économique*, toutes les mises s'additionnent, le *vendeur tient compte de tous les* acheteurs, même des plus petits. Sur le « *marché* » politique, seuls comptent les bénéfices et les pertes de taille *suffisante* pour accéder à la conscience des personnes concernées. Aussi, le pouvoir politique satisfait-il, l'une après l'autre, les demandes des divers groupes en négligeant chaque fois les pertes que ces mesures infligent au plus grand nombre. Pertes faibles au niveau de chacun, mais parfois considérables à l'échelle de la collectivité. Mais il y a pire : chaque joueur de l'oligopole est censé représenter la totalité des intérêts d'un groupe social. C'est la fiction des organisations représentatives que la France connaît bien.

» La conclusion tombe d'elle-même : l'oligopolisation sociale *altère les performances d'une* société. Défavorable à l'efficacité et à l'adaptabilité, elle renforce la sécurité en se consacrant en priorité au maintien et à l'amélioration des avantages acquis ; ses effets sont ambigus en termes d'égalité, de liberté et de participation, car elle peut aussi bien contribuer à la protection des privilèges qu'à la défense des groupes opprimés, à la libération des dominés qu'à la multiplication des règlements, à l'extension de la participation qu'à sa confiscation par les structures de représentation.

Trois démocraties

– Dans un système démocratique, les citoyens sont supposés être égaux en droit et les élus être représentants du peuple. L'oligopole social n'a-t-il pas transformé cette règle du jeu démocratique en fiction puisque les citoyens isolés n'ont aucun moyen de se faire entendre par des élus qui sont avant tout à l'écoute des groupes d'intérêts ?

– Les démocraties occidentales sont un mélange de trois démocraties. Une démocratie formelle qui, par les bulletins de vote, donne la légitimité au législatif et à l'exécutif dont dépend l'appareil de l'Etat. Une démocratie corporatiste qui réunit le gouvernement et les autres membres de l'oligopole social. Une démocratie spontanée qui fleurit çà et là à l'initiative de groupes multiples de citoyens.

» Entre ces trois démocraties, le jeu est incessant, complexe, souvent heurté. Une grève éclate-t-elle à la base (démocratie spontanée) que patrons et syndicats cherchent à y mettre fin par des négociations (démocratie corporatiste) ou demandent même à l'Etat que soit pris un décret ou votée une loi (démocratie formelle). *Le Parlement s'apprête-t-il à discuter d'un texte* (démocratie formelle), *que les groupes* de pression se mobilisent pour influencer les députés et lancer leurs cadres dans la rue (démocratie corporatiste) ; les masses suivent ou non (démocratie spontanée).

(Lire la suite page X.)

هكذا من الاصل

MÉTHANE

Les monstres flottants du « Moyen-Orient canadien »

Le Canada prépare l'exploitation intensive de ses réserves de gaz dans l'Arctique. Un projet titanesque que Jules Verne aurait sûrement apprécié...

BRUNO DETHOMAS

« UN *petit Moyen-Orient* ». C'est ainsi que le président de la Dome Petroleum, J.P. Gallagher, qualifiait récemment l'Arctique canadien. Il n'y dénombrait pas moins de *« quatre-vingt-dix structures géologiques prometteuses »* tant dans la mer de Beaufort que dans le secteur des îles arctiques. Dans cette dernière région - où l'on n'effectue guère qu'une dizaine de forages par an — plus de 700 milliards de mètres cubes de gaz ont déjà été révélés.

Pourtant, jusqu'à présent, personne n'osait ajouter ces quantités aux réserves déjà prouvées du Canada. L'extrême rigueur du climat, avec des températures qui atteignent parfois — 50 °C, une mer de glace cinq mois sur douze, infestée de blocs de glace six autres mois, des nuits interminables ou des jours sans fin, des milliers de kilomètres, enfin, pour parvenir aux marchés de consommation européen ou américain décourageaient tout espoir d'exploitation commerciale de ces richesses, notamment *off-shore*. Les conditions climatiques n'ont pas changé depuis que les cent soixante-huit hommes d'équipage de l'*Erebus* et du *Terror* disparaissaient corps et biens — en 1848 — dans les tourmentes de l'hiver du Grand Nord et que Jules Verne, passionné par la conquête du pôle, écrivait *Un hivernage dans les glaces*.

Mais la soif d'énergie du monde industrialisé est inextinguible. Déjà les Américains ont montré la voie en Alaska avec le gisement de Prudhoe-Bay, mis en exploitation en 1977. Malgré un coût d'opération de trois à cinq fois plus élevé que partout ailleurs, le très fort renchérissement du pétrole et du gaz rend désormais rentables les champs d'hydrocarbures du Grand Nord. Après avoir soumis l'or noir des déserts arabique et africain, bravé les tempêtes de la mer du Nord entre les 50ᵉ et 60ᵉ parallèles, les aventuriers du pétrole vont maintenant se lancer sur la banquise, au nord du 70ᵉ parallèle.

Avant la fin de cette année, les autorités canadiennes devraient en effet donner le feu vert au « projet pilote de l'Arctique », la première exploitation commerciale de gaz dans ces zones inhospitalières. Un rêve fou.

Icebergs

Le champ de gaz de Drake a été découvert dès la fin des années 60 dans la péninsule du doux nom de Sabine, sur l'île de Melville. L'exploration, poursuivie depuis lors, a permis d'en évaluer les réserves à près de 200 milliards de mètres cubes. Aussi, dès 1976, les Canadiens en envisageaient l'exploitation. Mais l'aventure financière était trop risquée.

Depuis lors, le cours du gaz naturel a presque été quadruplé. Le temps passé a permis par ailleurs de préparer les dossiers techniques et de tenir de nombreux *hearings* (auditions publiques) sur l'environnement, la sécurité et les effets socio-économiques du projet pour la population inuit.

Tel qu'il est aujourd'hui, le projet pilote — destiné à prouver la possibilité technique d'une telle opération et sa rentabilité financière — prévoit la production pendant vingt ans par la Parnatic Oils, filiale à 43 % de la compagnie pétrolière d'Etat Petro-Canada, de 2,5 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de huit puits à terre. De là le gaz sera envoyé par un gazoduc — refroidi à — 6 °C, isolé et enterré pour éviter les effets du dégel superficiel du permafrost — à 160 kilomètres au sud dans la crique de Bridport. *Dans ce port naturel* de 93 kilomètres carrés sera installée sur barge une usine de liquéfaction de gaz qui évitera l'emprise de la glace par ses propres rejets thermiques. Auprès de cette barge, des capacités de stockage — flottantes elles aussi — permettront d'attendre la rotation des navires.

Car telle est la plus grande originalité du projet. Pour transporter ce gaz naturel liquéfié (G.N.L.) à plusieurs milliers de kilomètres au sud — qu'il aille en Europe ou à l'embouchure du Saint-Laurent la distance est à *peu près semblable, — on va* construire deux méthaniers brise-glace.

Véritables monstres marins de 375 mètres de long, ces bateaux devront pouvoir passer dans une glace de 2,5 mètres d'épaisseur et naviguer au milieu d'icebergs de 20 mètres d'épaisseur et de 120 mètres de large. Ils auront une coque trois fois plus épaisse que celle des méthaniers courants, et leur propulsion sera cinq fois plus puissante (de l'ordre de 150 000 chevaux). Quant à leur capacité de transport, elle sera de 140 000 mètres cubes. Ces navires pourront parcourir la distance complète de l'usine de liquéfaction à l'unité de regazéification en trente-trois jours l'hiver et en seize jours l'été. Et la récupération dans les turbines du G.N.L. évaporé rendra ces méthaniers non polluants.

Bien sûr, il s'agit d'un projet canadien. Aux côtés de Panarctic Oils, Nova, une société de l'Alberta, Dome Petroleum et Melville Shipping participeront à l'aventure. Mais l'Institut français du pétrole (I.F.P.) étudie depuis longtemps les techniques de forage et d'exploitation des régions boréales, et pour ce projet les Chantiers de l'Atlantique travaillent depuis 1977 sur le *méthanier brise-glace*. Alsthom-Atlantique avait même été retenu — avec quatre autres chantiers — dans une sélection préalable. De plus, il existe peu de procédés de liquéfaction, et celui de Technip, la principale société française d'ingénierie, paraît bien placé. Enfin, Gaz de France, après bien des déboires en Algérie et avec la controverse que suscite un achat trop important de gaz soviétique, aimerait bien mettre un pied dans ce *« petit Moyen-Orient »*. Mais, pour l'instant, la compagnie américaine Tenneco, du fait des sommes qu'elle a dépensées dans l'exploration de l'océan Arctique, dispose d'un droit de préemption sur le gaz.

Retombées

De plus, la société américaine a accepté de prendre la majeure partie du risque financier à sa charge. Dès lors qu'un méthanier sera arrivé, elle s'est en effet engagée à équilibrer le compte du vendeur même si aucun bateau ne livre de gaz pendant trois ans et pour les sept années suivantes si 50 % des cargaisons seulement parviennent à bon port. Une garantie que ne peuvent donner ni Gaz de France, ni Alsthom Atlantique, ni même sans doute le gouvernement français.

Mais, dans une aventure aussi exceptionnelle, ne faut-il pas faire preuve d'imagination dans les modes de financement et prendre sa part de risques ? Car, pour n'être que pilote, le projet n'en doit pas moins coûter près de 1,5 milliard de dollars de 1980. Les méthaniers, par exemple, une fois construits, reviendront à près de 1,7 milliard de francs chacun.

Au-delà de la vente possible de matériels français, participer à ce projet, donc prouver que les réserves potentielles de l'Arctique sont devenues des réserves réelles, permet de prendre place pour l'avenir. De plus, les retombées des innovations technologiques seront multiples.

Voilà plus de dix ans en effet que les premiers forages ont commencé dans ces eaux et ont permis d'en connaître les difficultés. Les icebergs d'abord, glaces d'eau douce descendue de la terre ferme, qui dérivent et dont les quilles profondes peuvent être dangereuses pour les équipements de tête de puits et les navires de forage. *Ainsi, le Typhoon*, qui effectuait en 1971 un forage expérimental pour la Compagnie française des pétroles dans la mer du Labrador, ne dut sa sauvegarde qu'à la fuite.

Depuis lors, les deux sociétés les plus engagées dans la partie canadienne de ces zones boréales, Panarctic et Dome Petroleum, ont mis au point la construction d'îles artificielles d'exploration. Et Dome dispose d'un brise-glace, le *Kigoriak*, qui doit prouver qu'il est possible de naviguer toute l'année dans une mer de Beaufort dont la glace a parfois une épaisseur de plusieurs mètres.

En 1969, le *Manhattan*, pétrolier brise-glace de 150 000 tonnes, avait été le premier navire de commerce à vaincre le passage du nord-ouest. Pourtant, les difficultés de la navigation polaire avaient fait préférer, pour l'exploitation du pétrole de l'Alaska, la construction d'un oléoduc de 1 360 kilomètres. Le coût de celui-ci, les menaces portées à un équilibre écologique très fragile (le lichen que broutent les rennes met vingt-cinq ans à se reconstituer, les empreintes de pas subsistent durant trois ans) amènent aujourd'hui à relancer la voie maritime.

Peut-être réalisera-t-on enfin couramment au vingt et unième siècle le rêve des premiers navigateurs anglais du seizième siècle, qui, laissant le détroit de Magellan aux Portugais et aux Espagnols, pensaient trouver un chenal vers *« Cathay »* (la Chine) ou *« les Japons »*, soit au nord-est par les Sibéries, soit au nord-ouest par les Amériques ? Une route nord infiniment plus *courte il est vrai que les routes* du sud par le cap Horn ou l'océan Indien. ■

CRIBLE

ANNIE BATLLE

REPÈRES

Moulins à vent

Les Hollandais vont renouer avec le passé en redécouvrant le moulin à vent. Le Centre national pour la recherche énergétique va en effet installer sur les dunes battues par les vents de Petten, à 65 km au nord d'Amsterdam, une turbine expérimentale. La turbine de Petten aura une puissance installée de 300 kW, ce qui est suffisant pour alimenter de trente à soixante ménages, la puissance efficace devant être de 180 kW. Si cette turbine tient ses promesses, l'énergie éolienne pourrait fournir, en l'an 2000, *aux Pays-Bas, une puissance installée* de 1 500 à 2 500 MW, ce qui permettrait d'économiser de 0,5 à 1 million de tonnes de pétrole par an. (*Lettre d'écologie*, Institut européen d'écologie, 1, rue des Récollets, 57000 Metz.)

Le krill impropre à l'alimentation ?

Des chercheurs norvégiens ont mis en évidence dans la chair du krill de fortes concentrations de fluorure qui la rendraient impropre à l'alimentation humaine et qui réduisent à néant les espoirs *mis dans le petit crustacé du pôle* Sud. Mais... selon de récents travaux réalisés en R.F.A., les inquiétantes concentrations fluorées ne se trouvent pas dans la chair comestible du krill, mais dans sa carapace de chitine, dans ses antennes et dans ses pattes. C'est seulement après la mort *qu'elles se répandent dans son* organisme.

Si l'on parvient à séparer le plus rapidement possible la chair de la carapace après la pêche, la migration du fluor peut être freinée, et la quantité de fluorides passant dans la chair ne dépasse pas celle que l'on peut trouver dans la chair de poisson. L'Office fédéral de recherche s'efforce maintenant de mettre au point des procédés économiques de traitement, car la méthode de décorticage par centrifugation que l'on utilise jusqu'à présent est assez onéreuse. (*Innovations et Produits nouveaux*, 1, rue Paul-Houelte, 92190 Meudon, tél. 534-84-44.)

Les grands du solaire

Les compagnies pétrolières ont investi 80 millions de dollars en recherche et développement consacrés au solaire et en achat de capital de sociétés moins importantes. Ces dépenses, permises par les hauts profits de 1979, promettent d'être encore plus élevées au cours des années à venir.

C'est ainsi que Atlantic Richfield (ARCO) a consacré l'an dernier 25 millions de dollars à ce *que l'on pense être* le plus important de tous les investissements privés de tous les temps dans l'énergie solaire. Par sa filiale, ARCO Solar, la compagnie pétrolière entre déjà pour 25 % dans la production mondiale de cellules photovoltaïques, qui convertissent la lumière solaire en électricité. De plus, ARCO a acheté *deux sociétés solaires américaines* pour environ 20 millions de dollars.

Cette tentative de monopolisation du solaire n'est pas le seul fait de compagnies pétrolières comme ARCO. Parmi les autres géants fortement engagés dans le solaire, il y a General Electric, Westinghouse, IBM, Honeywell, Boeing, Saint-Gobain, Renault et Mitsubishi. (*Forum Developpement*. Palais des Nations unies, CH1211 Genève.)

BOITE A OUTILS

L'énergie jusqu'en 2030

Les ressources énergétiques sont suffisantes pour faire face aux besoins mondiaux d'ici à 2030, horizon auquel la population du globe pourrait atteindre 8,5 milliards d'individus... C'est la principale conclusion d'une étude « l'énergie dans un monde limité » de l'Internationale Institute for Applied System Analysis (IIASA), Institut Est-Ouest qui étudie la problématique et les méthodes d'investigation des perspectives mondiales à long terme.

... D'ici à l'année 2030, selon le *rapport*, le *monde* sera contraint de passer de ressources relativement bon marché et propres de pétrole et de gaz à des sources d'énergie beaucoup plus onéreuses et polluantes comme les schistes bitumineux et les sables asphaltiques. Il sera également nécessaire de quintupler la production de charbon et d'en liquéfier de plus en plus. Comme 90 % des *réserves* mondiales de charbon sont détenues par les États-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, ces trois pays joueront un rôle considérable dans l'approvisionnement en charbon, dont la part sera de 34 % du bilan énergétique contre 28 % actuellement.

En ce qui concerne le pétrole, sa part tombera à 20 %, tandis que celle du gaz représentera 17 %. L'énergie nucluaire traditionnelle comptera pour 9 % au lieu de 1 % actuellement. Toutefois, les *surgénérateurs pourraient* fournir, en 2030, 14 % des besoins énergétiques mondiaux. A cet horizon, la contribution de l'énergie solaire ne sera que très minime. L'étude ne lui assigne qu'une part de 1 %. Toutefois, les énergies nouvelles sont appelées à se développer très sensiblement par la suite.

La revue *Futuribles* présente une synthèse de l'étude de l'IIASA, qui a mobilisé 140 chercheurs de dix-neuf pays pendant cinq ans sous la direction du professeur allemand W. Haefele (IIASA - Laxenburg - Autriche. *Futuribles* - 55, rue de Varennes, 75007 PARIS.)

Techniques d'avenir

Dire en termes simples mais rigoureux « toute la vérité » sur *les énergies renouvelables* et prouver qu'il est possible, individuellement, au niveau de la petite exploitation, de produire son *énergie*, tel est le but de l'ouvrage *Produire son énergie*. Réalisé par une équipe d'ingénieurs constitués en coopérative à Toulouse, l'ARES (Applications de recherches sur l'énergie de la société), il *est patronné par l'Institut* rural d'informations de Sarlat, qui est l'un des organismes le plus complètement documentés sur tout ce qui concerne le monde rural contemporain.

Biomasse sèche, biomasse humide, bois, éolienne, hydraulique, énergie solaire, traction animale, pour tous ces domaines un point historique est effectué, les principes de base sont posés et explicités, ainsi que l'ensemble des techniques disponibles, à quels prix, à quelles conditions. Un lexique des termes techniques termine l'ouvrage, qui est parsemé d'illustrations très claires. (« La Maison rustique », Librairie de l'académie d'agriculture, 26, rue Jacob, 75006 Paris.)

BLOC-NOTES

● INFORMATIQUE DE GESTION. — L'université de Paris-IX Dauphine organise les 21 et 22 mai dans ses locaux un colloque sur le thème « L'informatique de gestion des années 1980 à 1990 ». (Renseignements : tél. 505-14-10, poste 2371.)

● « L'EUROPE DES TECHNIQUES ». — Ce colloque, organisé par l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers à Paris, le 4 juin 1981, traitera les thèmes suivants : Energie en Europe ; Aéronautique en Europe ; Télématique en Europe ; Industries mécaniques en Europe ; Normalisation et les brevets en Europe ; L'ingénieur en Europe ; L'Europe des techniques face au reste du monde : « table ronde » animée par Philippe Bauchard, conseiller au journal *l'Expansion*. (M. RIEHL, Union des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, 151, boulevard de l'Hôpital, 75640 Paris Cédex 13. Tél. : 336-49-55).

Jacques Lesourne

(*Suite de la page IX.*)

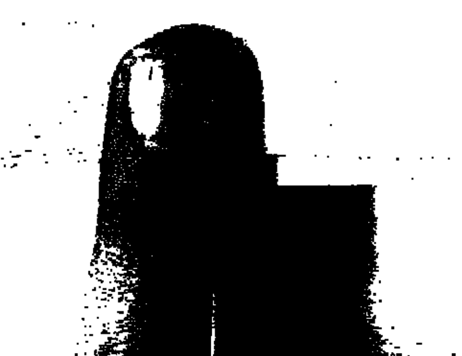
» Le système législatif est malade dans presque toutes les démocraties occidentales. Ossifié par la structure des partis qui le sous-tend, il se révèle mal adapté à traduire la variété des demandes d'une société de plus en plus différenciée. Or sa fonction est importante : beaucoup moins comme contrepoids de l'exécutif (la démocratie corporatiste et la démocratie spontanée s'en chargent maintenant) que comme protecteur de ceux que défend mal l'oligopole social ou qui n'osent s'exprimer que dans le silence de l'isoloir.

» Inutile de revenir sur les mécanismes internes de la démocratie corporatiste : ils s'identifient au jeu de l'oligopole social, mais il faut souligner ici les efforts permanents de la démocratie corporatiste pour se doter d'institutions reconnues par la démocratie formelle.

» Depuis quelques années, la démocratie corporatiste tremble de voir ses fondations minées par la démocratie spontanée. La corrosion l'atteint dans une zone sensible : le mode de désignation des dirigeants. Un mode qui relève plus de la cooptation ou du centralisme démocratique cher au parti communiste que de la démocratie électorale. Alors la démocratie corporatiste cherche à s'adapter, assouplit ses procédures pour éviter que ne pullulent les organisations, et que la désobéissance des troupes n'enlève toute valeur aux contacts entre partenaires sociaux.

» Source de création, mais aussi source de violence, la démocratie spontanée, éclatée en une pléiade de minorités dont les adeptes vivent intensément les mêmes demandes, cherche à vivre, comme un poisson, dans l'eau d'une majorité bienveillante ; elle s'efforce de s'infiltrer dans l'administration, les partis, les superstructures de l'oligopole social. Son drame, c'est celui de tous les spontanéismes : la permanence de l'action suppose des institutions et toute institution introduit des différences dans la participation des membres ! Il lui faut pourtant se faire reconnaître de la démocratie formelle et de la démocratie corporatiste. L'association, légale ou occulte, l'action en justice ou l'attentat, voilà le moyen de tirer parti de la démocratie formelle ou de la contraindre à des compromis qu'elle n'avouera pas. La grève sauvage, la revendication du droit à l'expression dans l'entreprise, voilà le *moyen de mettre* en marche ou de court-circuiter la démocratie corporatiste. Mais, en se présentant aux élections, en créant des syndicats nouveaux, la démocratie spontanée court à tout moment le risque de voir ses bataillons les plus actifs incorporés dans les autres *démocraties*.

» Les sociétés industrielles, ces sociétés qui se croyaient historiquement arrivées, vont avoir à faire face à plusieurs décennies d'adaptation. L'oligopole social risque d'être un frein à cette évolution. Aussi *est-il souhaitable* que cet oligopole se transforme, que les stratégies des groupes se diversifient et s'assouplissent pour que la société française réponde mieux aux pressions de l'extérieur et aux aspirations de ses membres. ■



هكذا من الامل



GUY LE QUERREC/MAGNUM

RÊVERIES

Promenade avec Jorge Luis Borges

Depuis qu'il est aveugle, Borges aime beaucoup voyager. Il peut plus aisément flâner dans un univers fait de rêveries, de contacts et d'odeurs.

EDUARDO MIGUEL FEBBRO

JORGE LUIS BORGES est né à Buenos-Aires, dans le faubourg de Palermo, en 1899. Créateur d'une littérature qui va de l'épopée au quotidien fantastique, hantée par les labyrinthes et les miroirs, les tigres et les épées, sa lecture nous propose un univers insaisissable de créatures et d'objets infinis.

Tout en développant cette œuvre, Borges, voyageur infatigable, n'a cessé de sillonner les continents à la recherche perpétuelle de l'homme qui flâne dans les faubourgs à la quête d'un autre..., d'un rêve.

Lire Borges, comme Artaud, comme Joyce, comme Bataille, est une expérience limite ; dialoguer avec lui en est une autre. Tout en parlant, Borges fait des grimaces, récite des poèmes ; s'offre chaleureusement à celui qui l'écoute. Son discours est une invitation à la rêverie, une recherche de l'infini. Un infini qui, peut-être, se trouve au cœur d'une humble laitue...

Par une chaude après-midi, dans sa maison de la calle Maipu, à Buenos-Aires, Borges m'a demandé :

« Est-ce que vous savez d'où vient exactement le mot laitue ?

— *Non, je ne sais pas.*

— Cela veut dire jus du lait, du latin *lactis*, et signifie la même chose que galaxie, qui vient elle-même du mot grec *gala* : lait ; c'est pour cela que l'on dit la Voie lactée. C'est-à-dire que si vous aviez une laitue dans vos mains, vous auriez sans doute un reflux de l'univers, un extrait du cercle de la Terre. Macedonio Fernandez disait : « *Nous sommes, l'univers et moi, nés en 1874.* » C'est une blague, bien sûr, mais c'est comme avoir une laitue dans les mains. »

Souriant, Borges me regarde fixement de son œil gauche et continue à me poser des questions.

« Croyez-vous en Dieu ?

— *Non.*

— Moi non plus. Je ne pourrais sans doute pas croire en un Dieu individuel, parce que, si je croyais en lui, il serait responsable de moi, et cela je ne pourrais le lui pardonner. Je crois d'ailleurs qu'il suffit d'une simple douleur physique pour nier l'existence d'un Dieu tout-puissant.

— *Ce que vous venez de dire me fait penser à vos dialogues avec Sabato.*

— Oui, c'est très amusant.

— *Dans ces dialogues, vous disiez que* « Dieu est la plus grande création de la littérature fantastique. » ...

— La théologie est aussi une œuvre du genre fantastique.

— *Et le bouddhisme ?*

— Ce que nous offre le bouddhisme, c'est justement la possibilité de nier l'existence même de Bouddha, sans pour cela nier la doctrine. C'est celle des religions qui ne réclament pas de nous la crédulité, et supposent que la croyance du fait historique n'est pas importante : l'important est de croire en la doctrine. Le bouddhisme n'est pas seulement une religion, mais aussi une mythologie, une cosmologie ; une série de systèmes métaphysiques qui se débattent parmi elles.

— *En Argentine, on vient de publier votre dernier livre :* Siete Noches.

— Oui. Mais ce ne sont que des rapports écrits à la suite de mes conférences, pas mes écrits ; et je ne veux être jugé que sur ce que j'écris personnellement. Il est bien dommage que vous ayez lu cela. S'il fallait lire quelque chose de moi, ce serait *El Libro de arena*, ou bien *El Informe de Brodie*. Il y a peut-être, dans *El Libro de arena*, la seule nouvelle que j'ai écrite : *Ulrica* — bien que celle-ci soit très peu ingénieuse. Je pense que *Ulrica* est une histoire qui coule, tandis que dans les autres il y a quelque chose de vaniteux, de baroque, et je n'aime ni la vanité ni le style baroque. D'autre part, il y a aussi *El Congreso*, qui est, je crois, une de mes meilleures nouvelles, mais, bizarrement, personne ne l'aime. Avez-vous remarqué que, au début, elle ressemble à du Kafka, tandis que, à la fin, elle se rapprocherait plus de Chesterton. La nouvelle commence avec cette idée d'une aventure impossible, puis, à la fin, tout se confond, et tous les personnages deviennent très heureux. J'avais pensé l'allonger un peu et en faire un roman, puisque la trame était déjà créée... je ne sais pas. »

Borges, un sourire constant sur le visage, garde le silence, essayant peut-être d'imaginer mon visage d'après ma silhouette et les nuances de ma voix.

« J'ai déjà quatre-vingt-un ans, *dit-il*, et c'est comme un excès ; les Saintes Ecritures conseillent soixante-dix, je pense que j'exagère un peu. »

Le noir

Nous sortons pour faire une petite promenade ; il est presque onze heures, et il fait déjà 30 degrés à Buenos-Aires. Nous avançons dans la calle Maipu, vers la plaza San-Martin. Borges me parle de son dernier voyage au Japon, puis il me fait remarquer la « bonté » des Scandinaves qui le proposent toujours pour le prix Nobel. Au coin de la rue, il y a un arrêt d'autobus : Borges m'y attire de toutes ses forces, puis, s'arrêtant devant celui-ci, il frappe le poteau trois fois de sa canne. Nous continuons à marcher, puis, en ralentissant, il me dit :

« Ce que je viens de faire est une espèce de superstition que j'ai : le peu que je vois je veux le toucher, quand même.

— *Vous arrivez à voir certaines choses, certaines couleurs ?*

— Oui ; avec un seul œil, je peux déchiffrer certaines couleurs : le vert, le bleu. Le jaune, par exemple, est une couleur qui ne m'a jamais abandonné. Le rouge, le noir sont des couleurs qui me manquent ; le noir, par exemple, me manque énormément. J'ai perdu le monde obscur. L'obscurité n'existe plus pour moi. Même en dormant, je vis dans un monde de brume verdâtre ou bleuâtre ; aveugle, je ne peux plus compter sur le noir.

— *Dans votre dernière publication en Argentine, vous définissez la cécité comme une espèce de don. Vous dites même : « La cécité doit être un autre » instrument parmi tous ceux, » si bizarres soient-ils, que le » destin ou le hasard nous » procurent. »*

— Oui, très certainement. Je lui dois de m'avoir permis d'écrire plusieurs livres, bons ou mauvais...

— *Dans le poème que vous m'avez dicté l'autre jour, il y avait un vers où vous disiez : « La cécité qui n'est que » pénombre et prison... »*

— Oui, certes. C'était un humble poème... Je pensais aussi au goût du cacao et aux encyclopédies...

— *De quelle manière construisez-vous un poème, une nouvelle ?*

— Il m'arrive de sentir comme un ébranlement, une sensation, et je sais que cela peut être un projet esthétique — le langage est en lui-même une création esthétique. J'adopte alors une attitude passive de l'esprit ; puis je vois le début et le bout d'une histoire peut-être possible. J'entrevois le début et la fin, sans apercevoir le milieu, qui reste obscur, enfoui : cela se dévoile au fur et à mesure que j'y pense, ou bien quand je commence à écrire.

— *Quand vous écrivez, vous situez toujours vos personnages dans des époques imprécises. Mais les alternatives des personnages restent toujours saisissables, contemporaines.*

— Certes. Je crois qu'il ne faut pas provoquer un excès de curiosité chez le lecteur, ni le désir de l'enquête. Il ne faut pas non plus incommoder sa lecture avec des références qui pourraient l'entraîner dans une recherche ponctuelle des détails. »

Il y a déjà une bonne demi-heure que nous sommes au café qui fait l'angle de l'avenida Santa-Fé et de la plaza San-Martin. Borges boit son café, et s'exclame :

— Ah, le café, on le redécouvre chaque fois ! »

La Boca

Un inconnu s'approche pour lui serrer la main. L'homme lui parle un peu de sa vie, raconte qu'il habite depuis quinze ans aux Etats-Unis, et qu'il est né à Buenos-Aires, dans le barrio de la Boca, où il résida jusqu'à son départ. Ils commencent à parler de la Boca, de l'époque de Quinquela Martin et de la grande vague de l'immigration. Ils étaient d'accord sur le fait que la Boca restait un quartier très nostalgique, très riant, et que l'on sentait encore dans l'air l'amère ironie du tango. Borges lui dit qu'il ne connaissait pas la Boca : l'homme reste bouche bée, puis, au moment de partir, caresse doucement le dos de Borges en lui disant : « Je suis très content » de vous avoir connu, et je vous » souhaite encore beaucoup » d'années de santé.

— Allons, ne soyez pas pessimiste, *répond Borges*. Mon désir est de mourir bientôt ! » *Puis il reprend notre conversation.*

« Est-ce que vous aimez voyager ?

— *Oui, beaucoup. Mais vous, n'êtes-vous pas un grand voyageur ? Vous devez certainement déjà connaître le monde entier ?*

— Mais non, pas du tout. Il est vrai que je connais quelques pays. Mais, curieusement, jadis quand je n'étais pas aveugle, je n'aimais pas voyager : maintenant que je suis aveugle, j'aime beaucoup cela : je sens plus les choses.

— *Vous avez un projet de voyage ?*

— Oui, je crois que je partirai vers la fin de l'année. Mais cela dépend d'une conspiration bénévole.

— *Une conspiration bénévole ?*

— Oui, il s'agit d'amis que j'ai à Paris qui vont peut-être me préparer des conférences. Voilà ce dont ce voyage dépend. Quoique je préférerais m'installer dans une petite ville plutôt que dans une grande ville que je n'aimerai pas ; je pense me fixer à Genève ou à Florence...

— *Est-ce une décision définitive, ou simplement un projet ?*

— Non, c'est un projet ; je ne peux pas avoir l'espérance... J'ai peur de l'espoir... » ■

هكذا من الأصل

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un théâtre cogéré

Un théâtre peut-il être entièrement géré par son personnel ? L'expérience a été tentée à Francfort. Deux témoins en font le récit.

ERHARD FRIEDBERG

EN Allemagne peut-être plus qu'en *France*, le monde du théâtre a été frappé de plein fouet par la vague de contestation culturelle et politique de la fin des années 60. Au nom d'une conception politique de la culture et du travail théâtral (le théâtre considéré comme lieu de « *pédagogie sociale* », comme instrument de changement culturel et politique à travers la « conscientisation » du public, comme signe et expression des contradictions de la société...), la forme et le contenu du théâtre traditionnel « bourgeois » furent soumis à des critiques radicales : on en dénonçait le caractère élitiste, désincarné et de ce fait conservateur. On mettait en cause sa fermeture sur les problèmes concrets et actuels de la société et son manque de relation avec des publics réduits à de simples consommateurs culturels passifs. Enfin, on critiquait le fonctionnement routinier et autoritaire, pour ne pas dire féodal, des institutions théâtrales. Cette critique visait le rôle, considéré comme démesuré, des metteurs en scène dans les activités théâtrales, mais surtout le réseau très dense de théâtres publics, le plus souvent municipaux, dont le fonctionnement était — et continue d'être — tout entier centré sur le personnage-clef de « l'intendant général », nommé par l'instance politique et seul maître à bord.

Comité artistique

Les conséquences pratiques de cette contestation culturelle furent variables : profondes sur le plan esthétique, plutôt limitées sur le plan institutionnel. L'innovation s'est incarnée plus facilement dans les nouvelles troupes plus ou moins expérimentales, mais n'a guère pénétré le monde des théâtres subventionnés, tout au moins en ce qui concerne son *organisation et son monde de* fonctionnement.

Il y eut pourtant une exception notable : le théâtre municipal de Francfort (Schauspiel Frankfurt) où, à la faveur d'un départ à la retraite, le poste d'intendant général fut supprimé et remplacé par une organisation participative originale, visant à réaliser les conditions d'une cogestion intégrale du théâtre par tous les personnels artistiques. Réunis dans l'assemblée générale, ceux-ci élisent par collèges (pour les acteurs, les metteurs en scène, les dramaturges et compositeurs, les décorateurs et enfin les souffleurs) leurs représentants au comité artistique. Enfin, les acteurs élus au comité artistique élisent un directeur. Lié par les décisions du comité artistique, celui-ci sera de fait le représentant des personnels artistiques à la direction du théâtre, qu'il assurera avec deux autres directeurs choisis — avec l'accord de l'assemblée générale des personnels artistiques — par l'administration culturelle de la ville, parmi les metteurs en scène et décorateurs du théâtre.

Individualisme

A l'occasion du départ de Peter Palitzsch, metteur en scène — et qui, étant un des trois directeurs du théâtre depuis 1972, fut un des principaux animateurs du modèle — cette expérience de cogestion artistique d'un théâtre municipal, unique en son genre par son étendue, son ambition politique et culturelle, et sa durée fait l'objet d'une première évaluation. Sous le titre provocateur *War da Was* (ce qui peut le mieux se traduire par « S'est-il passé quelque chose ? »), G. Loschütz et H. Laube (ce dernier puisant dans son expérience en tant que dramaturge au théâtre de Francfort de 1972 à 1980) essaient moins d'analyser ces huit années de cogestion artistiques que d'en présenter tous les aspects par des images (le livre comporte un grand nombre de photos sur les productions de ces huit années) et par des témoignages des intéressés eux-mêmes (1).

Pour partiel et contestable que puisse paraître leur parti pris subjectiviste, il n'en présente pas moins l'avantage d'éviter toute apologie du modèle en partant de l'expérience des intéressés eux-mêmes et en fournissant — à partir de leurs remarques plus ou moins spontanées — ample matière à *réflexion sur les difficultés* que soulève la participation dans le contexte très particulier de la production théâtrale avec ses personnalités charismatiques, son affectivité à fleur de peau et son individualisme exacerbé.

Si le bilan d'ensemble est plutôt positif — aucun ne voudrait avoir manqué l'expérience et la plupart affirment être parvenus à une meilleure compréhension de leur travail, — il se dégage néanmoins de leurs remarques *un fort parfum de* découragement et de désillusion devant l'étendue des problèmes rencontrés et la difficulté de leur porter remède. Trois thèmes en *particulier ressortent. Le premier* touche à ce qui est vécu comme l'echec d'entamer la position prépondérante du metteur en scène. Au Schauspiel Frankfurt, l'introduction de la cogestion semble être allée de pair avec un éclatement en de mini-ensembles, groupés autour des metteurs en scène dont le prestige et les conceptions politiques ou esthétiques fournissent le seul principe structurant. La suppression de l'intendant — contrairement aux attentes — n'a fait que renforcer les metteurs en scène et les cloisonnements entre clans groupés autour d'eux.

Difficultés

Le deuxième thème illustre la difficulté de gérer l'inégalité entre les intéressés eux-mêmes. Implicitement, le modèle semble avoir reposé sur l'idée, sinon d'une égalité parfaite, du moins d'une relative homogénéité parmi les membres de l'ensemble. Or cette idée n'a pas résisté à l'épreuve des décisions à prendre : au plus tard lorsqu'il s'est agi de se mettre d'accord sur la distribution pour une pièce ou de décider la résiliation ou la prolongation des contrats, les capacités différentes des membres de l'ensemble ont fini par s'imposer. Or cette idée n'a pas résisté à l'épreuve des décisions à prendre : au plus tard lorsqu'il s'est agi de se mettre d'accord sur la distribution pour une pièce ou de décider la résiliation ou la prolongation des contrats, les capacités différentes des membres de l'ensemble ont fini par s'imposer. Or c'était d'autant plus insupportable que dans la nouvelle organisation, il n'y avait plus de boucémissaire. La pression du groupe s'exerçait au contraire pour que chacun *reconnaisse* lui-même la justesse de la décision prise, même si c'était à ses dépens. Ne pas parvenir à un premier rôle n'était plus alors que le reflet de sa propre incapacité.

Le troisième thème, peut-être le plus intéressant, touche aux contradictions entre la créativité et le fonctionnement collectif. Les discussions sans fin sur le contenu de telle pièce, sur la « bonne » façon de dire telle scène ou de jouer tel rôle finissent — aux dires des acteurs — par figer les choses, et éliminer l'*invention*, la *découverte* progressive, l'apprentissage de la réalité d'une pièce. De même, la tendance à privilégier l'acteur, sa compréhension de son rôle finissent par confirmer l'acteur dans sa routine et dans ses tics, que les instructions d'un tiers (par exemple le metteur en scène) lui permettraient de surmonter. Et on ne peut compter pour cela sur la pression des collègues : leur comportement a plutôt tendance à se conformer à l'adage : « Je ne viens pas dans ton jardin, ne viens pas dans le mien. » Bref, la créativité et l'inventivité ne paraissent pas aller de pair avec un fonctionnement collectif. ■

(1) G. Loschütz et H. Laube (éd.) : *War da was ? Theaterarbeit und Mitbestimmung am Schauspiel Frankfurt 1972-1980*. Francfort/Main, Syndikat, 1980.

GRANDE-BRETAGNE

Orwell prophète d'aujourd'hui

Au seuil des années 80, l'actualité de George Orwell est de plus en plus frappante. La considérable biographie de l'auteur de « 1984 » qui vient de paraître à Londres en fournit une nouvelle preuve.

EDMOND A. EL MALEH

« POLITICAL *writer* », un écrivain politique, c'est la formule que Bernard Crick s'efforce de préciser. « *Pourquoi j'écris ?* » (1). Orwell lui-même pose la question, dans un article, et y répond : « *... Lorsque je revois mon œuvre, je constate qu'invariablement c'est quand je manque de but politique que j'écris des livres sans vie, que je me trahis en me laissant aller à des compositions décoratives, des phrases sans signification, des adjectifs colorés, de la guimauve trafiquée.* » Il serait donc un écrivain engagé, le pendant anglais de l'intellectuel de gauche français. En fait la comparaison se soutient difficilement et l'originalité singulière de George Orwell s'affirme, quand, par exemple, il écrit en 1946, soit deux ans avant la parution de *1984* : « *Ce que j'ai le plus désiré faire tout le long de ces dix dernières années, c'est transformer l'écriture politique en art.* » De fait il tranche et se démarque nettement de l'écrivain militant, bien qu'il se situe sur la gauche du parti travailliste et qu'il y milite. « *Farouchement égalitaire, libertaire et démocrate, mais par comparaison avec le Continent d'une surprenante absence de théorie, un mélange d'évangéliste et de séculier* », voilà comment Bernard Crick le dépeint. Ce qui frappe chez Orwell c'est cette vocation, ce désir d'écrire qui s'affirme tout le long de sa vie, *révèle un mode* d'être, une sensibilité aiguë, un pouvoir de découvrir et de restituer, par les seules voies de la création littéraire, un climat, un temps, un monde donné.

George Orwell, de son vrai nom Eric Arthur Blair, après des études au célèbre et aristocratique collège d'Eton, prend du service dans la police impériale des Indes. Il débarque à Rangoon, capitale de la Birmanie, en 1922 à une époque où le mouvement nationaliste, conduit par les bouddhistes, commence à se manifester. Une fois sur place, il va assumer les fonctions d'instructeur à l'Ecole de police. De *son séjour, de cette découverte* d'un monde autre, il rapporte un livre, un de ses premiers : *Burmese Days*, traduit sous le titre de *Tragédie birmane*. Ce n'est pas un écrit idéologique, qui dénoncerait l'impérialisme britannique, mais un roman de forme classique et cela va infiniment plus loin. Dans le creuset d'une expérience dont ce livre témoigne, on voit prendre naissance chez Orwell un sentiment de révolte, de refus de toute domination. Mais cela ne le conduit pas à prendre des positions politiques déterminées. Il reste, selon la formule par laquelle il qualifie Swift et qu'il applique à lui-même « *a Tory anarchist* », un conservateur anarchiste.

Espagne

L'Espagne ou « *le meurtre nécessaire* », c'est la formule qu'Orwell emprunte à un poème de W.-H. Auden consacré précisément à la guerre civile qui venait d'éclater. Elle traduit bien ses sentiments. Lui qui condamne les crimes commis par Hitler et ses bandes déclare à un de ses amis, la veille de son départ pour l'Espagne, le 22 décembre 1936 : « *Ce fascisme est quelque chose qu'il faut arrêter* ». Il y va, non pour écrire des articles de presse, mais pour combattre. Dès son arrivée à Barcelone, il s'enrôle dans la milice du P.O.U.M. (*Partido obrero de unificacion marxista*), met à son service ses connaissances militaires et participe aux combats sur le front. Riche expérience, au cours de laquelle il découvre le peuple espagnol, l'extraordinaire climat de cette guerre qu'il qualifie lucidement de « *sanglante pantomime* », quand il constate à quel point les républicains sont démunis de tout, à commencer par les armes pour se battre.

Orwell est à Barcelone, en mai 1937, quand, au milieu de la confusion générale, des combats de rue éclatent entre les gardes d'assaut et les miliciens du P.O.U.M. D'instinct, comme il le dit, il se range aux côtés de ses camarades miliciens. Ce qui est en cours c'est la liquidation des anarchistes et des trotskistes à l'instigation du parti communiste. Moment crucial où le voile se déchire et fait apparaître, dans toute son ampleur, la tragédie espagnole. Plus que de la faim, des dangers qu'il court, Orwell souffre de ces « *mauvais jours* » de combats de rue « *qui brisent les nerfs* » plus que toute autre chose et le rendent malade. Il crie sa colère, son indignation quand il prend connaissance des mensonges grossiers de la presse communiste internationale, qui présente les événements de Barcelone comme une provocation des anarchistes et des trotskistes au service du fascisme. Pour lui, cette pure falsification est autre chose que la distorsion des faits par la propagande : elle annonce déjà le monde de 84.

Quelques jours après, il remonte au front le 20 mai, est blessé à la carotide par une balle de franc-tireur et échappe à la *mort par miracle. Convalescent*, il revient le 20 juin à Barcelone et réside au fameux Hôtel Continental. Mais pas pour longtemps, car, dans la capitale catalane, la chasse aux anarchistes et aux trotskistes bat son plein. Andres Nin est enlevé et tué par des agents russes. Échappant aux poursuites de la police, Orwell et sa femme passent clandestinement la frontière à Perpignan. *Catalogne libre* est le journal de ces jours terribles, auquel s'adjoint en appendice un essai d'analyse politique.

« 1984 »

1984 ou le Dernier Homme de l'Europe, autre titre un moment envisagé, est le chef-d'œuvre d'Orwell, écrit dans la souffrance, sur un lit d'hôpital, les *derniers jours de sa vie. L'ouvrage* paraît le 8 juin 1949, à Londres, quelques mois avant sa mort qui survient le 21 janvier 1950. Les deux poumons atteints de tuberculose grave, il fait des séjours de plusieurs mois dans deux sanatoriums... Il écrit couché sur son lit de malade, la plupart du temps. Le livre le travaille, le dévore, il en parle dans la correspondance qu'il continue d'entretenir malgré tout avec ses amis. Faute de pouvoir obtenir les services d'une dactylo, il tape *lui-même* à la machine son texte au prix d'efforts qui l'épuisent.

Jusqu'à son dernier souffle, il veille sur son livre, sur les relations avec ses éditeurs, refuse les coupures qu'on lui propose et se préoccupe de défendre le sens de sa pensée et de son œuvre contre les calomnies, les distorsions les tentatives de le récupérer dans un sens ou dans l'autre... Il écrit notamment : « *Je crois que les idées totalitaires ont pris racine partout dans les esprits des intellectuels et j'ai essayé de tirer les conséquences logiques de ces idées.* » Et il ajoute : « *Le totalitarisme, s'il n'est pas combattu, peut triompher partout* ». Déjà, dès 1943, sa conviction est faite que le parti communiste trahit la révolution et, dans son essai sur Koestler, il reproche aux écrivains de gauche qui se veulent antifascistes d'oublier la nécessité de combattre aussi et en même temps le totalitarisme.

Si Thomas Hobbes, comme le souligne Bernard Crick, a, dans *le Léviathan*, caractérisé pour le justifier le pouvoir autocratique, Orwell, lui, a parodié pour en montrer la plausibilité le pouvoir totalitaire. Ce pouvoir qui, une fois les derniers vestiges de l'idéologie communiste ou fascistes disparus, émergera en une hiérarchie singulière d'oppression et de propagande au service de ce pouvoir et pour son seul et unique intérêt. *1984* un livre prophétique d'autant plus convaincant que l'auteur n'a jamais eu l'intention qu'il le soit quand il l'a écrit. ■

(1) *George Orwell a life* Bernard Crick Editions Martin Secker and Warburg London copyright 1980.

HISTOIRE

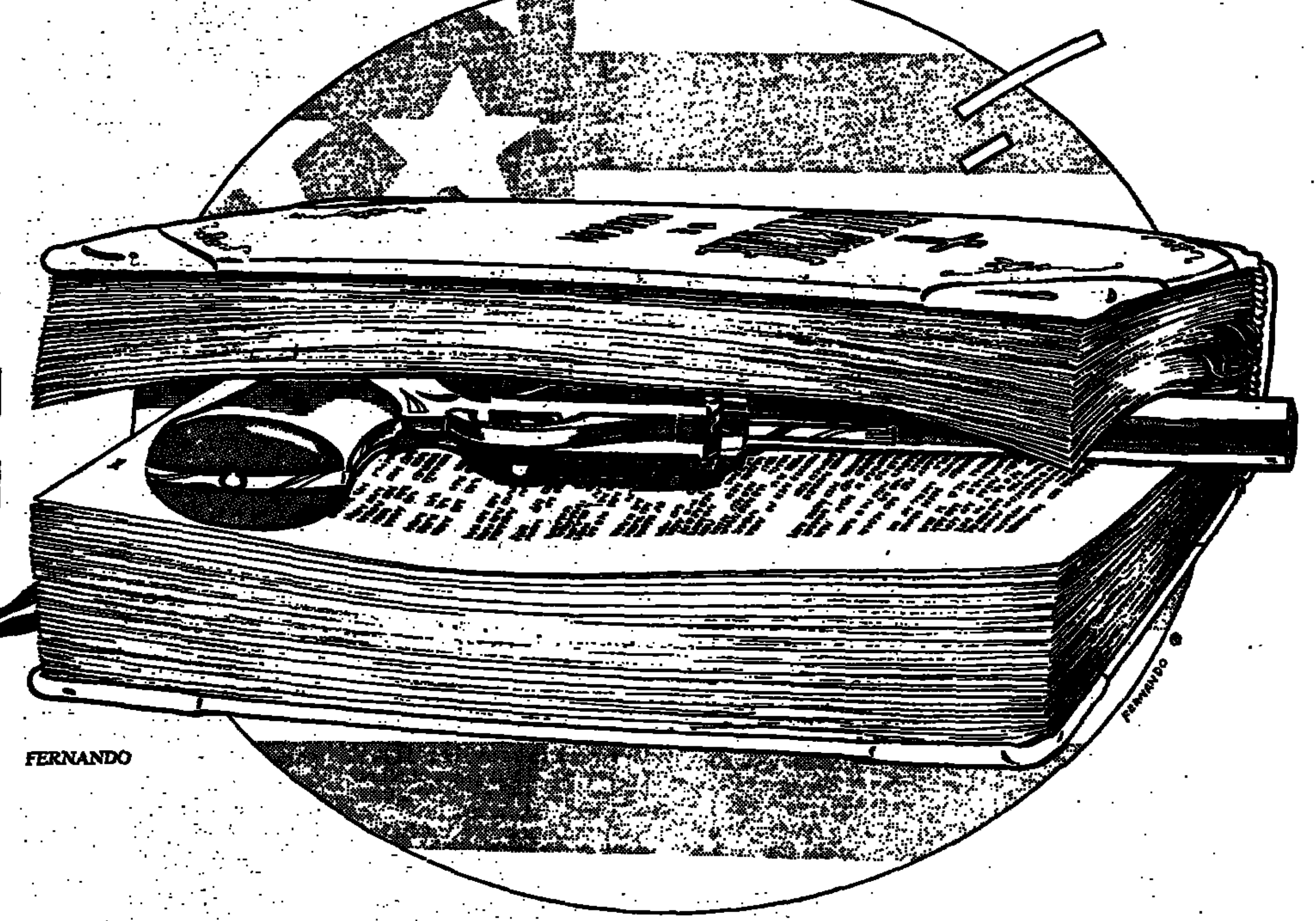
Ronald Reagan ou le retour des puritains

Un cow-boy honnête mais agressif, un Pinay botté qui fera trembler les Soviétiques... La personnalité de Ronald Reagan est perçue, en France, de façon souvent caricaturale. On oublie qu'il est, en fait, le produit de toute une tradition puritaine américaine.

PATRICE HIGONNET

L'IMAGE de marque de Ronald Reagan que nous proposent les médias français a rapidement évolué. Après avoir repris à leur compte, et cela pendant des années, le portrait d'un Ronald Reagan quelque peu démoniaque brossé par l'*establishment* du nord-est des États-Unis, la presse et la télévision françaises nous présentent actuellement un Reagan californien, bon enfant, et qui n'a que le tort de dire tout haut des Soviétiques ce que nous pensions *tous in petto*. Après un Jesse James vraiment méchant, voici donc Buffalo Bill, œcuménique mais bon tireur quand même, et qui fera trembler les Soviétiques, un Pinay botté en quelque sorte.

A vrai dire, l'observateur étranger est souvent mal placé pour saisir la personnalité du quarantième président des États-Unis. Les appréciations portées sur Ronald Reagan reflètent souvent l'héritage fantasmagorique propre à bien des Français et marqué par trois thèmes bien connus : le cow-boy honnête mais agressif, l'Américain borné partisan attardé d'un libéralisme capitaliste désuet, et l'Américain grand enfant, sympathique certes, mais qui risque de casser les meubles. C'est se méprendre sur ce qui est au cœur de l'« Amérique profonde », dont Reagan est un échantillon particulièrement représentatif ; car cet homme ne lit jamais, et c'est sans doute par osmose et tout à fait inconsciemment que cet *ancien élève* des Christian Brothers a fait sienne la version populaire du message de l'Amérique des grands ancêtres, celle du dix-septième et du dix-huitième *siècle, religieuse, puritaine* et républicaine.


FERNANDO

La grâce

Dans l'héritage puritain, ce qui a le plus visiblement marqué la vision du monde de Ronald Reagan, c'est sans doute l'idée de la mission divine échue à l'Amérique. Peuple d'Israël, les puritains arrivent en Amérique en 1620-1640, non pas pour fuir la persécution en se retirant du monde, mais pour créer une *société modèle qui* inspirera l'Angleterre, tyrannisée par les Stuarts, et qui régénérera par son exemple le chrétienté tout entière.

L'idéal *puritain était*, il va sans dire, religieux, mais il sera couramment repris sous une forme laïque et politisée lors de la guerre de l'Indépendance, et il est aujourd'hui un des éléments fondamentaux de la pensée du président. L'Amérique, selon lui, a une mission divine : *« God intends us to be free »* (*« Dieu nous a destinés à être libres »*) et, variante curieuse, c'est en vertu d'un *« plan divin »* qu'elle se situe entre deux océans. Le peuple américain est « unique » et la liberté que l'on trouve en Amérique est inconnue partout ailleurs. L'exemple des États-Unis sera donc déterminant pour l'humanité tout entière, et il n'est pas surprenant que Reagan ait *pris à son compte, à l'occasion de* son discours d'inauguration, la harangue de John Warren à ses hommes à la veille de la bataille de Bunker-Hill, dans la banlieue bostonienne en 1775 : *« Vous allez décider de la question importante dont dépend la liberté des générations à venir. Soyez dignes de vous-même. »* En un mot, l'Amérique, comme l'écrit Reagan dans son autobiographie, sera *« a shining city on the hill »* (« une cité brillant sur la colline ») ou elle ne sera pas.

Deuxième thème puritain que l'on retrouve chez Reagan, mais plus complexe et plus fondamental également : celui de la nature même de l'homme. Pour les puritains, tout tourne autour de la question du libre arbitre, thème qui engendre une appréciation particulière de la volonté, de la corruption et de *la* conversion.

Calvinistes et augustiniens, ces jansénistes protestants sont obsédés par la question de la grâce. Descend-elle des cieux, comme se le demandait Malebranche, aussi arbitrairement que la pluie arrose les océans plutôt que les déserts ? Faut-il au contraire mériter cette grâce divine par le travail *et* la dévotion ? La théologie, dite fédérale, des pasteurs puritains du dix-septième siècle, incapable de résoudre cette aporie, s'arrête sur un compromis bancal : *l'octroi* divin de la grâce est arbitraire (l'Église est donc inutile), mais illogiquement pas de grâce pour ceux qui ne savent ni travailler ni *prier* (l'Église est donc utile).

Sur le plan religieux, l'Amérique protestante finira par se rallier au compromis méthodiste plus ouvert, qui insiste sur le *mérite* de l'intéressé, sur son honnêteté et son travail, attitude qui sacralisera les vertus bourgeoises. Mais, ce qui importe davantage, c'est que l'angoisse des puritains déteindra *sur la* façon dont les Américains envisagent la part du destin dans la condition humaine. Chaque homme a son destin (nous citons ici une fois encore le discours rituel et hautement symbolique de l'inauguration présidentielle) mais ce destin varie selon l'effort de l'intéressé.

C'est de ce même point de vue que Reagan envisage la marche de l'histoire. Certes, le plan de Dieu est que l'Amérique reste terre de liberté. Mais pareil aux pasteurs puritains, dont le thème préféré était celui du déclin de la deuxième Israël, Reagan redoute le déclin de l'Amérique. Dieu *abandonnera l'Amérique si les* Américains ne se montrent pas dignes de lui. Il n'y a pas de dialectique historique, mais un mouvement perpétuel, une lutte manichéenne entre les forces du bien et celles du mal. Un Goliath qui s'abandonne succombera à David. La vie est une lutte morale, un effort continu. Toute faiblesse morale (le dévergondage sexuel, par exemple, symbolisé par la tolérance de l'avortement) *entraîne inévitablement* l'échec matériel. L'Amérique, au faîte de sa puissance, peut donc succomber d'un moment à l'autre.

Converti

Mais inversement, une Amérique qui se ressaisit pourra se montrer digne de son destin. La volonté du sacrifice est la garantie du succès (thème puritain) et légitime la jouissance (thème californien). Il n'y a pas de logique de l'histoire, mais Dieu n'abandonne pas les justes. Reagan, on le sait, a été pendant de nombreuses années démocrate de *gauche*. C'était suivre l'exemple de son père, Irlandais d'origine, catholique et alcoolique. Vers 1950, il se ressaisit, vire vers les républicains et retrouve, en quelque sorte, la tradition politique de sa mère, fervente presbytérienne. Il est curieux de voir en quels *termes Reagan envisage la* nature de cette conversion politique : *« Je me décidais à faire quelque chose pour susciter la régénération du monde, tandis que j'avais jusqu'alors supposé qu'elle surviendrait automatiquement. »*

Reagan est un converti, comme l'étaient nécessairement *tous les vrais puritains*. Ce fut là d'ailleurs le grand drame du dix-septième siècle dans le Massachusetts : on ne pouvait appartenir à une Église d'élus par héritage. Chaque adulte, chaque enfant devait à chaque moment mériter de Dieu et célébrer un éventuel retour au bercail par un acte d'adhésion public. D'où le désespoir des familles face à l'indifférence des enfants qui, nés en Amérique et corrompus par une vie trop facile, n'étaient plus en mesure de comprendre les exigences de la foi et l'importance de la ville sur la colline.

Troisième thème puritain, enfin, dont Reagan se fait l'écho : celui des liens qui unissent l'homme à *la société*. Pour ces protestants, pionniers par surcroît, chaque homme est face à Dieu. Sa prière est un dialogue avec le Seigneur. Le pasteur, par son savoir et sa connaissance du texte sacré, facilite la tâche du fidèle, qui reste cependant solitaire. Cela dit, ce fidèle fait aussi partie intégrante du peuple élu d'Israël. Il doit aimer son prochain. *L'obligation individuelle* de la charité chrétienne n'est pas une vaine parole. D'où le thème quelque peu surprenant, mais pourtant très cher à Reagan, de la *compassion*. *L'Amérique sera* généreuse, mais elle ne le sera que si Blancs et Noirs, riches et pauvres, juifs et chrétiens, le sont également.

Le démantèlement de l'appareil social-démocrate de l'assistance *aux pauvres se situe* dans ce double contexte d'individualisme et de compassion : un assisté ne sera jamais un homme libre, ce qui est tragique, car la liberté est la première des valeurs. Il faut l'obliger à assumer ses propres responsabilités, mais on ne peut cependant se détourner de lui, car les pauvres seront toujours avec nous. Il convient d'être bon, mais il ne faut pas institutionnaliser la « désindividualisation » du travailleur. Le travail, garantie de la liberté, est une valeur en soi. D'où l'importance de la résorption du chômage. Le capitalisme sombrera-t-il si le chômage n'est pas jugulé ? Les ouvriers non assistés seront-ils les fourriers du socialisme ou de la subversion ? Ce n'est pas sous cet angle que Reagan envisage la question. Le chômage est une humiliation morale pour le travailleur plutôt que source de désordre social. Le chemin de l'économique passe par la morale.

Pluralisme

Les affinités entre *le* puritanisme et l'optique sont nombreuses, mais il importe de souligner que Reagan, comme ses compatriotes, accède à cette *idéologie protestante* du dix-septième siècle par l'intermédiaire de l'expérience révolutionnaire et post-révolutionnaire américaine de la fin du dix-*huitième* siècle (1). L'équilibre entre la communauté et l'individualisme que préconisait Cotton Mather en 1700 reste suggestif par la part qu'il accorde à l'individu. *En ce qui* concerne l'idéal communautaire, par contre, l'expérience historique de l'Amérique de 1775 à 1787 a été marquante. En effet, la révolution, à ses débuts, en 1776, est à la fois populaire et communautaire. Le peuple américain, en principe unanime, rejette la tyrannie corruptrice de George III.

La Constitution de 1787, arche sacrée du système politique américain, apportera cependant d'importantes modifications à ce que doit être cette communauté nationale. En effet, il s'agira désormais *des* communautés (2). Certes, le peuple américain est un ; la souveraineté populaire est inaliénable. Mais après avoir rabâché pendant plus *d'un siècle* la leçon monocommunautaire des whigs anglais contemporains de Cromwell, les Américains, ayant conquis l'indépendance nationale, *inventent une nouvelle* conception de la souveraineté, plus conforme aux structures de leur société. C'est le pluralisme, dont toutes les bourgeoisies occidentales contemporaines se réclament sans comprendre que le pluralisme américain est tout le contraire de la société en miettes. Souveraineté populaire et multiplicité sociale coexisteront désormais au sein d'un système fédéral unitaire et démocratique : *« Ce sont les États*, nous rappelle Reagan, *qui ont créé le gouvernement fédéral : ce n'est pas le gouvernement fédéral qui a créé les États. »*

Dès 1787, donc, le système idéologique, culturel et politique de l'Amérique est en place. Tous se situent à l'intérieur de ce nouvel appareil, tout en se réservant la possibilité d'en accentuer certains traits. L'individualisme pour les uns, le régionalisme pour les autres, l'emportent souvent sur les exigences communautaires ou nationales. La richesse et la souplesse de l'ensemble rendent possibles des interprétations très variables.

Ce sera dans ce contexte idéologique d'un puritanisme ajourné et pluraliste (qu'il importe de distinguer de la tradition minoritaire, populiste, sudiste, baptiste, émotive, et spontanée dont se réclamait Carter) que s'insérera la problématique du capitalisme industriel américain au dix-neuvième siècle. Que l'histoire des États-Unis, à l'ère des Du Pont de Nemours, Vanderbilt et Carnegie, se soit déroulée autour de ce thème ne surprendra personne. Les particularités du débat américain, par contre, sont d'une grande originalité : en *effet*, tout se passe à l'intérieur d'une éthique capitaliste qui ne sera jamais mise en cause. Il y a des ouvriers pauvres, très pauvres même, dont les chances de *promotion sociale sont quasiment* nulles (3). Mais il n'y a pas de lutte de classes, et le parti socialiste restera insignifiant. Le mythe communautaire de l'Amérique bourgeoise désamorce toute tentative de guerre civile sociale.

Certes, l'adaptation des ouvriers, et surtout des immigrants paysans et analphabètes aux circonstances de la vie future, n'est pas chose facile, et les confrontations sociales aux États-Unis seront souvent d'une extrême brutalité. L'Amérique est un pays violent. La lutte sera âpre entre les détenteurs du pouvoir financier et industriel du Nord-Est et les petits producteurs du Middle-West sous Jackson ; contre le capitalisme rural, archaïque et esclavagiste du Sud pendant la guerre civile, et contre les populismes conjugués du Sud et de l'Ouest à la fin du dix-neuvième siècle. L'élection *de Jackson en 1828*, la guerre de Sécession, la défaite de Bryan en 1896 sont des dates-clés qui marquent la chair de l'Amérique. Et, cependant, tous acceptent les *règles du jeu capitaliste et industriel*, filtré par l'idéologie politico-religieuse américaine.

Les perdants

Inévitablement, il n'y a pas que des gagnants dans ce système qui prend son élan vers 1825, culmine en 1896, se réforme en *1932*, et dont l'élection de Reagan vient de sonner le glas. Les gagnants, ce sont les hommes d'affaires de l'Est, le gros de la troupe étant recruté chez *les fermiers* et dans la moyenne bourgeoisie du Middle-West surtout, classe sociale qui sera le balancier du système politique américain, et dont la fonction est *analogue* à celle de la paysannerie et de la moyenne bourgeoisie provinciale radicale en France sous la IIIᵉ République. Les perdants, ce sont le Sud, qui deviendra, après la guerre civile et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, un pastiche américain de l'impérialisme européen ; les immigrants des grandes villes, catholiques et juifs, et la plupart des intellectuels.

Perdants et gagnants s'installent *aux deux extrêmes* du champ idéologique américain, la « gauche » démocrate cherchant à réaliser la liberté individuelle en donnant substance au mythe communautaire, la « droite » suivant une trajectoire inverse. « Droite », le terme doit être manié avec beaucoup de prudence.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Voir *The Puritan Ethic and the American Revolution*, d'Edmund Morgan, professeur à Yale, dont l'œuvre magistrale est critique pour la compréhension de l'Amérique du XVIIᵉ et du XVIIIᵉ siècle.

(2) Cette transition est le sujet du livre fondamental de Gordon Wood, *The Creation of the American Republic*, 1969.

(3) C'est le thème de l'ouvrage important de Stephan Thernstrom, *Poverty and Progress*, 1964.

هكذا من الاصل

THÉATRE

Beckett, populaire

BERNARD DORT

ECRIT en 1948, *En attendant Godot* a attendu près de cinq ans avant d'être joué. Il fallut toute l'obstination de Roger Blin, avec la complicité de Jean-Marie Serreau, *pour que, refusée par maints directeurs de théâtres parisiens, la* pièce de Beckett fût enfin créée, dans les premiers jours de 1953. Ensuite, les choses se précipitèrent. Selon Martin Esslin à qui l'on doit l'appellation, contestable, du « théâtre de l'absurde », *« dans les cinq premières années qui suivirent sa création à Paris.* En attendant Godot *a été vu par plus d'un million de spectateurs ».* En 1963, à l'Odéon-Théâtre de France, Madeleine Renaud créait, dans une mise en scène de Jean-Louis Barrault, *Oh les beaux jours :* Beckett était désormais consacré et il fallait être Jean-Jacques Gautier pour persister *à n'y voir qu'un « festival d'abjection ».* Depuis, Madeleine Renaud n'a cessé d'être Winnie, de l'Odéon à Orsay, maintenant au Rond-Point des Champs-Elysées. On va la voir dans *Oh les beaux jours* comme, naguère, Sarah Bernhardt dans *l'Aiglon.* Le tumulus dans lequel elle s'enfonce est devenu l'équivalent de la jambe de bois de sa devancière.

Les deux B

Pourtant, pendant près de vingt ans, tout un secteur du théâtre français, et non le moindre, est demeuré réticent devant Beckett : celui de la décentralisation et du théâtre populaire. Ni Dasté, ni Gignoux, ni Vilar, ni Planchon n'ont monté Beckett. Certes, Vilar s'était intéressé à sa première pièce : *Eleutheria,* écrite en 1947 ; il l'avait même retenue pour le T.N.P. Mais Beckett ayant refusé de la réduire de trois à un acte, comme le lui demandait Vilar, *Eleutheria* ne vit pas le jour : elle est encore inédite. En 1957, quand Roger Blin présenta *Fin de partie,* à Londres, avant Paris, Vilar parla d'une *« honte pour nous tous ! »,* et il regretta que le T.N.P. ne disposât pas de la « petite salle » qu'il souhaitait. Et c'est effectivement dans celle du Théâtre Récamier, sous l'égide du T.N.P., que Roger Blin présenta *la Dernière Bande,* en 1960. Toutefois, il lui paraissait impensable de jouer Beckett à Chaillot, pour le grand public — pour un public populaire surtout. Aussi, parmi les auteurs représentés dans les théâtres de la décentralisation, sur vingt-cinq ans, de 1947 à 1972 (1), Beckett n'arrive qu'au dix-huitième rang, bien après Ionesco (sixième rang), et même Obaldia, voire Anouilh.

Tout se passe comme si, alors, le théâtre populaire avait fait un choix : Brecht contre Beckett. Sartre qui estimait beaucoup *En attendant Godot : « C'est la pièce que je trouve la meilleure depuis 1945 »,* n'en considérait pas moins le théâtre de Beckett comme un théâtre pessimiste, d'origine expressionniste, qui, *« en un certain sens, a un contenu qui plaît aux bourgeois »* — car *« ce théâtre du laisser-aller, du laisser-faire, de l'échec et du mal, c'est ça le théâtre bourgeois (2) ».* Il lui opposait un *« théâtre d'action »* que, malgré les réserves qu'il faisait sur la notion de théâtre épique, Sartre retrouvait dans la dramaturgie de Brecht.

En Italie, Strehler partageait ce point de vue. *Jamais il* n'a monté Beckett. Pourtant, il n'a cessé d'être hanté par *En attendant Godot.* Le monde de Beckett lui a toujours paru d'un pessimisme trop radical pour n'être pas suspect de complaisance. C'est au nom de Brecht qu'il refusait ce théâtre coupé de « la vie », mais c'est à Beckett qu'il se référait expressément lorsqu'il remontait, en 1970, *les Bas-Fonds,* de Gorki, présentés comme une version réaliste de *Godot,* ou réalisait, en 1972, *le Roi Lear* (où Jan Kott a vu une *Fin de partie* shakespearienne). Il a fallu attendre 1978 pour voir *Godot* au Piccolo Teatro, et le *spectacle n'était pas signé* Strehler, mais Walter Pagliaro, l'un de ses assistants... Entre Brecht et Beckett, nos théâtres se sont partagés plus de vingt ans.

Notons toutefois que Brecht lui-même est loin d'avoir refusé ou méconnu Beckett. Prenant connaissance, dès 1953, de la traduction allemande de *Godot,* il s'est tout de suite intéressé à la pièce. Un exemplaire de ce *Godot* se trouve aux archives Brecht. Il est annoté dans le sens d'une adaptation. A la liste des personnages, Brecht a ajouté : après Estragon, *« un prolétaire »,* après Vladimir, *« un intellectuel »,* après Lucky, *« un âne ou un policier »,* et après Pozzo, devenu *« von Pozzo », « un propriétaire ».* Et il avait pensé situer *« l'attente de Godot »* en doublant la représentation de la pièce de projections de films documentaires sur la Chine populaire. Beckett se serait ainsi trouvé « distancié » par Brecht !

Aujourd'hui, cette ligne de partage n'existe plus. Brecht et Beckett coexistent. Peut-être même Beckett l'a-t-il, pour l'instant, *emporté sur Brecht, jusque* dans les théâtres publics et dans ce qui reste de notre décentralisation. La représentation de *En attendant Godot* dans la cour du Palais des Papes, à Avignon (1978) a, symboliquement, marqué le tournant. *Godot,* mis en scène par Krejca, y succédait au *Cercle de craie caucasien,* réalisé par Benno Besson. *Il* n'y parut pas dépaysé. Au contraire : dans cette cour et devant ce public « populaire », joué par des acteurs-vedettes comme Michel Bouquet ou Georges Wilson, *Godot* prit une dimension nouvelle — celle, selon Krejca, du *« théâtre comme métaphore de la vie humaine, dans sa condition fondamentale et dans son vécu le plus quotidien ».*

Partout

Depuis, Beckett est partout et sous toutes les formes : la Comédie-Française inscrit *Godot* à son répertoire dans la réalisation, maintenant classique, de Roger Blin ; au T.E.P., Guy Rétoré s'essaye à *Fin de partie,* avec le concours, pour le rôle de l'aveugle Hamm, de l'ancien administrateur général du Français, Pierre Dux ; quatre actrices, aux Tréteaux du Midi, revêtent les défroques des clochards ou l'accoutrement du maître et de l'esclave de *Godot* ; à Strasbourg, fin 1979, André Engel et Bernard Pautrat transforment ce même *Godot* en *Ils allaient obscurs sous la nuit solitaire, « non une adaptation, ni une nouvelle mise en scène de la pièce de Samuel Beckett, mais un travail enté sur des extraits du texte de Beckett : sur ce paysage de couples noyés dans la nuit solitaire, sur cette insignifiance dont l'humour de l'histoire a voulu qu'elle soit notre pain quotidien » ;* Bernard Sobel monte, à Avignon puis à l'Ircam, un spectacle musical de Heinz Holliger sur deux textes de Beckett : *Va et vient* et *Pas moi,* et il célèbre la *« matérialité »* du théâtre beckettien comme une vertu proprement révolutionnaire... Enfin, tout récemment, la Maison de la culture de Grenoble annonce « Dix jours avec Samuel Beckett », avec quatre spectacles et trois films (du 6 au 15 mai).

Adorno aurait-il eu raison ? L'œuvre de Beckett dirait-elle mieux notre temps que celle de Brecht, dans la mesure où elle *« évite le piège de la tromperie réaliste en présentant sous forme de jeu plus ou moins cruel et cynique l'atrocité d'une réalité qui n'est jamais représentée en tant que telle (3) » ?* Et les poubelles de *Fin de partie* seraient-elles, effectivement *« l'emblème de la culture réinstaurée après Auschwitz » ?* Sur un point au moins, Adorno a vu juste : la grande force de l'œuvre beckettienne, c'est qu'elle n'a cessé de pratiquer une critique de son propre matériau. Ainsi, son théâtre est allé vers une réduction radicale de tous ses éléments. Dans ses dernières pièces, ne subsistent plus ni personnage ni lieu définis : rien, parfois, qu'une bouche qui parle devant un autre *(Pas moi)* ou que le « va et vient » de trois femmes, dont celle qui occupe la position médiane quitte l'espace pour y revenir à une autre place... La durée même y est rétrécie à l'extrême — comme si le théâtre était sur le point de s'éteindre !

Repli

A mesure, le pessimisme du théâtre de Beckett a cédé devant son caractère de *jeu.* Plus on a représenté ses pièces, plus leur aspect ludique s'est imposé. Beckett avait envisagé de sous-titrer *Godot* « clownerie ». La pièce a, d'abord, été représentée comme une parabole métaphysique : c'est Godot et son absence qui ont fasciné. On a cherché à les déchiffrer. Or, petit à petit, la « clownerie » a resurgi, notamment dans les mises en scène qu'en a faites Beckett lui-même. Une de ses plus fidèles commentatrices, Ruby Cohn, a même pu définir le *Godot* qu'il a monté à Berlin (1975) comme un spectacle où *« les personnages de Beckett font des mouvements à travers l'espace pour tuer le temps (4) ».* Aujourd'hui, son théâtre est même devenu un théâtre d'acteurs : le jeu s'y déploie, à la limite de la paralysie et du mutisme. Un jeu rusé qui, avec une habileté presque perverse, se nourrit d'éléments minimaux et se plie à des règles diaboliquement rigoureuses.

L'entreprise beckettienne a changé de face. Elle n'est plus affaire de dérision ou de désespoir. Elle ne dit plus l'absurde. Certes, elle ne dit pas non plus le social. Mais elle tient tout entière dans l'entêtement du théâtre à vouloir continuer.

Elle devient un acte de confiance, éperdu, dans le théâtre. Au-delà de tous les mirages de la représentation théâtrale, elle maintient celui-ci, au creux de ce qu'il a de plus matériel et de plus élémentaire : un espace, la voix, le corps... Ce n'est pas l'incommunicabilité — pour reprendre un mot des années 50 — qu'elle met en scène. C'est de notre impuissance même à nous représenter qu'elle fait du théâtre. Il se pourrait bien que ce théâtre-là soit effectivement celui du temps du repli sur nous-mêmes que nous vivons aujourd'hui. On comprend, alors, que Beckett soit devenu, presque, populaire. ■

(1) Cf. les statistiques publiées par l'ATAC sur « vingt-cinq ans de décentralisation » : ces chiffres ne concernent que les établissements affiliés à l'ATAC.

(2) Dans « Théâtre dramatique et théâtre épique », une conférence donnée par Sartre à la Sorbonne, en 1960. Cf. *Un théâtre de situations,* textes choisis et présentés par Michel Contat et Michel Rybalka, coll. « Idées », n° 295, Gallimard, Paris, 1973, p. 130.

(3) Cf. *Adorno, art, idéologie et théorie de l'art,* par Marc Jimenez, coll. « 10/18 », n° 759, U.G.E., Paris, 1973, p. 248.

(4) Cf. « *Godot* par Beckett à Berlin », dans *Travail théâtral,* n° 20, été 1975, p. 125.

LANGAGE

Rétrospective électorale

JACQUES CELLARD

ENTENDU dans un village pas très loin de Paris, de l'épouse d'un conseiller municipal : « Dimanche prochain (N.-B., le 10 mai), mon mari il ne sera guère à la maison *parce qu'il y a le votage.* » Elle veut dire bien sûr que son mari sera de service à la mairie-bureau de vote.

C'est à notre connaissance la seule trouvaille langagière d'une campagne électorale d'une médiocrité consternante à cet égard. Le fait est que le mot *vote* ne suffit pas à tout ce que l'on veut lui faire signifier : l'opération considérée dans son ensemble, et d'un ; l'opération considérée individuellement, et de deux ; le résultat de ces opérations, et de trois.

Nous devrions au moins pouvoir faire la distinction entre l'opération et le résultat. Nos arrière-grands-pères (les femmes ne votaient pas) étaient mieux lotis. Ils avaient le vote pour le résultat et la *votation* pour l'acte ; lequel ou laquelle votation s'est conservée en Suisse romande et au Québec. Ils eurent même un temps le *votement,* et notre épouse de conseiller municipal ressent si bien le besoin du mot qu'elle fabrique à sa place ce *votage* qui n'est pas maladroit du tout.

L'histoire de ce petit groupe de mots est évidemment liée intimement à notre histoire tout court. Pédantisons un peu. Sur le latin *votum,* le français avait fabriqué très normalement *vœu,* comme *nœud* sur *nodum.* Dans sa fureur de latinisation (ou de parodie de latinisation), la Renaissance, en la personne de Rabelais, forgera le doublet *vote,* vers 1550.

Mais vœu et vote n'ont alors que le sens que pouvait admettre le système monarchique : celui du souhait présenté au roi. Toutes choses égales d'ailleurs, les mœurs ecclésiastiques étaient plus démocratiques : on *votait* dans les Chapitres religieux pour l'élection du Père Abbé, et le verbe apparaît en ce sens vers le milieu du 17e siècle. Ce *voter* amène logiquement la *votation,* pour la première fois dans la quatrième édition du *dictionnaire* de l'Académie, en 1762.

La votation paraît d'abord bien s'installer dans la langue. La Révolution lui donne une actualité brûlante, et tous les dictionnaires du 19e siècle la mentionnent. Littré lui consacre un article (1872), sans indiquer aucunement que le mot serait vieilli, et en lui donnant bien son sens politique et parlementaire.

Mais l'usage avait marché plus vite que Littré. Dans la cinquième édition de son dictionnaire, en 1798, et donc sous l'impression toute fraîche de la tourmente révolutionnaire, l'Académie enregistre déjà le *vote* concurrement à la *votation* un peu plus ancienne.

Cette fois, c'est vers l'Angleterre qu'il faut nous tourner. C'est d'elle que nous sont venus dans les premières années du 18e siècle *voter* et *vote* avec leur sens moderne, à travers les écrits politiques ou des traductions. Renvoyons pour le détail le lecteur au tout nouveau *Dictionnaire des anglicismes* de J. Rey-Debove et G. Gagnon, puisque ces sens modernes de *voter* et de *vote* sont historiquement des anglicismes, comme la démocratie parlementaire du reste.

Toujours est-il que le *vote* absorba et fit disparaître la *votation.* Un dictionnariste meilleur observateur de l'usage contemporain que Littré, Napoléon Landais, signale dès 1836 que « l'usage général reçu est de n'admettre que le mot *vote* », pour *votation.* Ce que confirment deux contemporains de Littré, les dictionnaristes Poitevin (1860), et Lachâtre (1870).

Nous avons plus ou moins bien remplacé votation par *scrutin.* Mais pourquoi ne pas remettre à l'honneur et en usage ce bon vieux *votation ?* Cela ferait très plaisir à nos amis suisses et québécois, et ce ne serait pas une mauvaise affaire.

Quant aux élections présidentielles, dont le pluriel nous vaut septannuellement les protestations de quelques lecteurs puristes, je ne vois rien à y redire et je crois l'avoir écrit à bonne date, en 1974. Il y a pluralité de candidats au premier tour, dualité de votation, et de candidats pour le second, et l'opération est légitimement sentie non pas comme « une », mais comme « des » élections.

Charabia

Aussi guindé, compassé, pisse-froid et plat qu'il soit, le français des propos électoraux est resté au moins compréhensible. On n'en dira pas autant des quelques textes que voici. Le premier nous vient d'un conseiller (qui est en fait une conseillère), d'une conseillère en synthèse donc, qui à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An (1981) nous *« adresse ses vœux et souhaits les meilleurs. Notamment, sur le plan général comme sur le plan humain profond, un commencement d'articulation véritable des spécificités personnelles et professionnelles, régionales et nationales — voire même, continentales — avec les interdépendances les plus larges et les solidarités effectives qui nous sollicitent, désormais, de toutes parts. »*

Ouf, merci Aspro. Quant à faire l'analyse de cette synthèse, nous y renonçons. Le second texte n'est que du charabia technico-commercial. Il nous fait assavoir que le NX-001 (il s'agit d'un ordinateur de bureau), *« est un système multiposte universel à disque rigide, dont l'architecture adaptable anticipe les besoins futurs de l'industrie. Un des points positifs du système : la transparence de l'émulation en temps réel. »*

Bien sûr, il faut un lexique spécialisé pour traduire cela en français plus banal. Mais le profane pressent qu'il y a là un sens. Le troisième texte, voici bientôt un an, nous était parvenu du comité de rédaction d'une très bonne revue universitaire de province.

Ce comité de rédaction *« a l'honneur de vous présenter son programme pour l'année 1980, vous rappelant, en même temps, la liste de nos numéros spéciaux antérieurs qui pourraient vous intéresser quoique vous ne les possédiez pas. »*

Circonstance aggravante : il s'agit d'une *Revue de Sciences humaines* dont les numéros spéciaux sont remarquables. Alors ? Alors ?

Certes, la critique est aisée et l'art est difficile. Il faut beaucoup moins de temps pour repérer de telles maladresses que pour les éviter. Mais tout de même... ■

Ronald Reagan

(Suite de la page XIII.)

Dans le contexte français, droite signifie refus de la souveraineté populaire, qu'il s'agisse d'une droite orléaniste (Guizot, Reynaud, Giscard) hostile à l'esprit communautaire, ou d'une droite catholique, nationaliste ou fasciste hostile à l'individualisme et même au capitalisme. Tout la distingue donc de la droite américaine, qui est au contraire à la fois individualiste, communautaire, et farouchement attachée à la Constitution de 1787, incarnation de la souveraineté populaire.

C'est ainsi que la mise au pas des trusts, au début de ce siècle, n'est pas l'œuvre des démocrates plébéiens, mais de l'aristocratie bourgeoise, incarnée par le républicain Theodore Roosevelt. C'est aussi la richesse de la gamme idéologique de la droite américaine qui fait la force du mythe de Lincoln, petit avocat du Middle-West, républicain, mais féru de la Bible, qui s'identifiera au Christ et surmontera son antipathie pour les Noirs, qu'il accueillera comme citoyens à part entière (en principe) de la République blanche américaine. Lincoln, socialement conservateur et raciste par surcroît, sera, légitimement, le père du peuple américain, premier ex aequo avec Washington, père de la nation. *« Celui qui veut comprendre avec son cœur ce qu'est l'Amérique,* nous explique Reagan, *qu'il le cherche dans la vie de Lincoln. »*

Or il se trouve aujourd'hui que les bases sociologiques du parti des perdants se sont effondrées. Le Sud s'industrialise rapidement. Quel industriel japonais choisira d'installer son usine à Boston plutôt qu'à Atlanta ? Les immigrants blancs, de leur côté, sont devenus des citoyens à part entière, et il est révélateur qu'une forte proportion des penseurs de la nouvelle droite américaine, les uns républicains, les autres démocrates, qui se sont donné comme but de rénover l'éthique protestante traditionaliste (Moynihan, Kristol, Glazer, Handlin, Podhoretz) sont d'origine juive ou catholique.

Il se peut qu'un nouveau parti des perdants démocrates se refasse prochainement. La base en sera les Noirs et les Hispaniques, minorités puissantes par le nombre puisque la majorité de la population de la Californie sera dans deux ou trois décennies originaire du tiers-monde. A ces nouveaux immigrants s'ajouteraient les femmes, les pauvres, et la population du Nord-Est dans son ensemble, car cette région, qui n'a pas su renouveler ses structures industrielles, est aujourd'hui, par rapport au capitalisme américain, dans une situation analogue à celle du Sud au début du siècle.

C'est une coalition de ce genre que Robert et Edward Kennedy ont tenté de mettre sur pied. Rien n'indique que leur échec sera définitif ; mais, dans l'immédiat, il est vrai que la mort de Robert Kennedy et l'incident de Chappaquidick ont occasionné la divine surprise d'une renaissance de l'interprétation conservatrice de l'idéologie américaine, cantonnée depuis plus d'un demi-siècle dans un secteur de la vie américaine qui semblait être en perte de vitesse.

Vu de près, ce renouveau conservateur, axé dans la pratique sur la réévaluation de l'effort, des Églises, de la famille, du *« neighbourhood »,* et de la nation, s'exprime assez pauvrement par une idéologie du type travail, famille, patrie. Mais une écoute plus soutenue nous amène un autre son de cloche, plus réfléchi, plus intime, plus harmonieux aussi. Reagan, cow-boy ? ami des riches ? anticommuniste primaire ? Cela se peut, mais l'essentiel de son discours est autre. Le paganisme, c'est aussi une interprétation déjà multiséculaire de ce que doivent être non seulement les liens de la société et de l'individu, mais aussi la fonction et les limites de la souveraineté populaire. ■

DOSSIER

Les techniques de la vidéo

Après la télévision, le public découvre aujourd'hui les moyens de production d'une image télévisée, de la caméra au magnétoscope et à la régie. La vidéo regroupe toutes ces techniques. Dernier-né des arts, elle n'a pas encore, malgré ses fantastiques progrès, trouvé un mode d'expression vraiment spécifique.

FRANK VERPILLAT

Contrairement à une idée très répandue, *le* cinéma et la vidéo sont tous deux issus de recherches presque centenaires. Mais le cinématographe, *plus simple dans son* principe, a pu se contenter des seuls moyens mécaniques et chimiques qui étaient à la disposition des ingénieurs de nos grands-pères. Son évolution a été plus rapide et sa technique est maintenant presque « morte », c'est-à-dire que les innovations technologiques y sont rares et marginales : une bonne caméra fabriquée il y a presque quinze ans reste une bonne caméra.

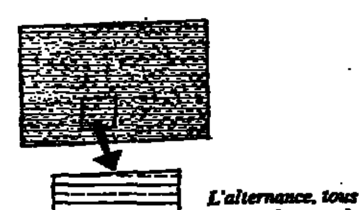
Il n'en va pas de même avec la vidéo, *dont les matériels se démodent* en cinq ans au plus et dont les prix sont divisés par deux en quelques années. *Son apparition* avait été annoncée aussitôt après l'invention du téléphone par Bell en 1876 (Jules Verne parlera du « téléphonoscope »). A l'époque existaient des systèmes d'analyses d'images, appelés « télégraphes copieurs », qui pratiquaient déjà le découpage de l'image en lignes parallèles (Bain en 1847, puis le Français Belin, père du bélinographe).

Le problème de la télévision consiste en effet à explorer très rapidement l'espace devant la caméra, et à *dresser la liste* des brillances de chacun des points considérés successivement. Il ne restera plus alors qu'à transmettre par un fil (ou par ondes hertziennes) la série des informations correspondantes, qui seront dirigées vers un système capable de modifier sa brillance proportionnellement au signal reçu.

Les premiers analysateurs témoignent parfois plus de l'ingéniosité de leur créateur que d'une réelle efficacité. Néanmoins, le disque *à trous* (*roue de* Nipkoff, 1884) et le dispositif à miroirs tournants (Rosing, 1907) assurent déjà une possibilité d'analyse, en particulier en 1924 - 1925, en Anglererre (Baird). Leur utilisation persistera jusqu'en *1939* pour certains matériels.

Mais ces systèmes mécaniques, qui comportent des pièces en mouvement, seront peu à peu renvoyés au musée par l'apparition de la télévision à tube cathodique, qui prendra son essor définitif après la *construction* de l'iconoscope (Zworykin, 1931).

Le tube cathodique : les tubes modernes de télévision fonctionnent grâce à un balayage du pinceau d'électrons. La norme française prévoit que l'écran sera divisé en six cent vingt-cinq lignes horizontales, regroupées en deux séries alternées (lignes paires et impaires), ou **trames**, parcourues successivement en un cinquantième de seconde. Chaque image (deux trames) dure donc un vingt-cinquième de seconde.





L'alternance, tous les 50e de seconde des trames paires (lignes continues) et impaires (discontinues), forme l'image télévisée.

Dans le **tube caméra**, la surface sensible (cible) est placée dans le plan-image de l'objectif, c'est-à-dire à la place qu'occuperait le film dans une caméra cinéma. La cible est formée d'un matériau photoconducteur, et tout se passe comme si elle était tapissée de quelque cinq cent mille petits condensateurs qui vont emmagasiner l'énergie que la lumière va venir y déposer.

Tous les vingt-cinquièmes de seconde, le faisceau électronique vient toucher le condensateur, qui se décharge d'un coup dans le circuit ; c'est la succession des tensions de ces courants (chacune proportionnelle au niveau d'éclairement du « condensateur » considéré) qui va constituer le signal vidéo.

Dans le **tube récepteur**, la face avant est composée d'un matériau électro-luminescent qui va émettre une lumière proportionnelle au nombre d'électrons qu'il va recevoir. Ce nombre d'électrons sera proportionnel à la tension à cet instant. Ainsi, si les deux faisceaux sont synchronisés, chaque point de l'écran du récepteur va émettre une lumière proportionnelle à celle reçue par le point correspondant du tube caméra.

Le signal vidéo (noir et blanc) : le gros problème reste celui de la synchronisation. Pour le résoudre, les ingénieurs ont donné au signal vidéo d'une ligne la forme suivante : en tête de ligne, un « top » de synchronisation-ligne permet de donner le départ au « spot électronique ». Puis, après une marge de noir, vient le courant variable dont chaque tension représente l'éclairement d'un point. Ces tensions varient entre 0 (noir) et 0,7 volt (blanc).

La couleur : ce dispositif fonctionnait fort bien pour le noir et blanc, lorsqu'il devint (commercialement) nécessaire de transmettre des signaux couleurs. Le plus simple était de travailler avec les trois couleurs qui sont physiologiquement la base de la vision chromatique : le rouge, le vert et le bleu. Mais cela aurait conduit à émettre trois fois plus d'informations qu'en noir et blanc, et il en aurait résulté rapidement un encombrement de la bande de fréquences. Il fallait donc comprimer ces signaux trichromes.

Tout se passe, dans l'œil, comme si le blanc était un mélange précis des trois couleurs de base (59 % de vert, 31 % de rouge, 10 % de bleu) ; par ailleurs, le pouvoir de séparation de l'œil est bon dans le vert et faible pour les autres couleurs. Le cerveau perçoit le monde dans un noir et blanc (**luminance**) précis, barbouillé à larges traits de *touches de couleur* (**chrominance**).

Naturellement, les électroniciens allaient reporter ces résultats sur les performances de leurs matériels : environ les trois cinquièmes des informations concerneraient la luminance, et le reste la chrominance. La réduction du signal rouge-vert-bleu s'appelle le **codage** de l'image. Il existe actuellement trois codes, le N.T.S.C. (américain), le PAL (allemand), et le SECAM (français).

Début de ligne
0,7V
Fin de ligne
0V
5 microsecondes
0,3V
64 microsecondes

A la fin de la trame, lorsque le « spot électronique » est parvenu en bas de l'écran, un top de synchronisation beaucoup plus long signale au récepteur qu'il doit faire retourner le spot au sommet de l'écran. Puis suivent vingt-cinq lignes en principe noires, avant que n'apparaisse la première ligne de l'image (qui ne comportera donc que cinq cent soixante-quinze lignes « *actives* » par vingt-cinquième de seconde au lieu de six cent vingt-cinq).

Le trajet d'une image : on imagine volontiers qu'une image puisse ainsi aller de la caméra au récepteur. Pour les besoins de la production *professionnelle, deux types de* matériels devaient apparaître : les régies et les magnétoscopes.

Les **régies** permettent d'utiliser simultanément plusieurs sources et de passer de l'une à l'autre par n'importe quel « effet », ce qui suppose résolus les problèmes de synchronisation (il faut que les spots des caméras commencent l'image au même instant).

Les **magnétoscopes** remplissent l'indispensable fonction de stock age des images. *Ils fonctionnent* sur le même principe que le magnétophone : aimanter plus ou moins, *à l'aide d'un petit électro*-aimant parcouru par un courant variable, des zones contiguës d'un *matériau magnétique. Mais le* nombre d'informations est si grand en vidéo qu'il faut que la bande se *déplace* devant *la tête magnétique* à une vitesse de 5 m/s !

C'était à l'époque impensable dans un déplacement linéaire. On a donc inventé le système dit scanner, où les têtes magnétiques sont fixées sur un tambour dont l'axe est oblique par rapport à la bande et qui tourne à grande vitesse. C'est la rotation du tambour qui permet le déplacement de 5 m/s. Le défilement de la bande n'est plus qu'un mouvement d'« avance » qui range les pistes magnétiques, parallèlement les unes aux autres, en oblique sur la bande.

Néanmoins, certains constructeurs pensent depuis quelques années qu'il est possible de se débarrasser de la lourdeur de la tête tournante, et ils ont développé un système longitudinal dans lequel la bande défile à grande vitesse devant la tête. Quand la bande arrive en bout, la tête descend d'un cran, *et le mouvement* de défilement s'inverse.

Les formats : on trouve encore quelques matériels noir et blanc d'amateur sur bande 1/4 et 1/2 pouce de large, mais les magnétoscopes actuels permettent en général l'enregistrement couleur.

Les magnétoscopes d'amateur, sur bande 1/2 pouce, sont essentiellement le Bétamax de Sony et le V.H.S. de J.V.C. Une part infime du marché est occupée par le système V.C.R. de Philips et son dérivé le S.V.R.

La bande 3/4 de pouce du format U-Matic, extraordinaire réussite de Sony, est en *général* réservée au marché dit **institutionnel** (industriel, animation culturelle...).

Les machines professionnelles ont longtemps utilisé le format 2 pouces, puis les premières machines 1 pouce sont apparues. Sony propose une version professionnelle (**broadcast**) du 3/4 de pouce, le B.V.U., et les premiers prototypes de machines satisfaisant les normes professionnelles en format 1/2 pouce commencent à apparaître...

Les premiers magnétoscopes L.V.R. (à défilement longitudinal) qui ont fait leur apparition sont si petits qu'ils sont placés... dans la caméra électronique.

De progrès en progrès

L'évolution technique continue au rythme effréné de celle de l'électronique et de l'informatique. *Les prochaines évolutions* se préparent dans le secret des laboratoires et viendront dans les dix ans modi*fier nombre d'habitudes techni*ques.

La digitalisation du signal. – Nous l'avons vu, le principe de la vidéo consiste à produire un courant variable, dont la tension varie de façon analogue à celle de l'éclairement des surfaces à reproduire. Cette première méthode, dite « analogique », présente le double inconvénient suivant :

– *le signal est impossible* à traiter par ordinateur ;

– la perte de qualité est sensible quand on recopie la bande (de la même manière qu'une photographie photocopiée perd de ses détails et de ses nuances).

Pour pallier ces défauts, les ingénieurs ont imaginé une autre méthode (dite « digitale »), qui consiste à chiffrer en chaque point les valeurs des différentes couleurs. Le signal transmis n'est donc plus un courant variable, mais une suite de signaux en mode binaire informatique. Rien de plus facile, alors, que de ranger les lignes dans une mémoire informatique, et c'est là le principe des mémoires de trames dont nous avons évoqué les fantas*tiques possibilités.*

Par ailleurs, si nous reprenons notre comparaison avec la photocopie, nous voyons que la photographie a été ici remplacée par un tableau de chiffres que l'on pourra photocopier plusieurs fois successivement sans perdre d'informations. Il en est de même avec le signal « digital », qui supporte un grand nombre de recopies successives sans perte de qualité.

A l'heure actuelle, cependant, si les régies (et sans doute bientôt les *caméras) se digitalisent*, ce nouveau type de signal occupe encore sur la bande un tiers de plus que le mode analogique. Ce n'est sans doute pas avant plusieurs années que les magnétoscopes professionnels fonctionneront sur ce principe.

Le vidéodisque. – S'il est un *matériel indissociable du signal* digital, c'est bien ce vidéodisque que les Américains ont vu apparaître timidement *dans leurs foyers* depuis maintenant deux ans (*le Monde* du 13 octobre 1976 et du 21 avril *1979* ; *le Monde Dimanche* du 20 janvier 1980).

Il existe deux grands principes de fonctionnement : l'optique et le capacitif. Dans l'optique, un rayon laser vient se réfléchir (ou traverser) dans de minuscules cuvettes gravées sur le disque (Philips, Pionneer, Thomson C.S.F.). Dans le capacitif (sur coussin d'air), on mesure les variations de capacité entre une électrode lectrice et *le* disque (R.C.A., J.V.C.).

Aux Etats-Unis, le lecteur coûte environ 3.000 F, et un film de deux heures (sur deux disques) moins de 100 F... En France, les constructeurs ne nous laissent pas espérer un lecteur grand public avant deux ans.

L'écran plat. – Quelques années seront également nécessaires avant que les tubes à composants électroniques ne viennent concurrencer les « vieux » tubes cathodiques, et réduire l'épaisseur de nos récepteurs à quelques centimètres seulement.

Le principe consiste à tapisser la paroi de micro-composants, de manière que chaque point puisse lui-même émettre un signal (dans le cas de la caméra) ou de la lumière (dans le cas de l'écran récepteur). Plus besoin, donc, du canon à électrons, qui allonge l'arrière du tube.

Une première caméra vidéo (« plate ») d'amateur vient de sortir, mais de longues études seront encore nécessaires avant *que les* écrans récepteurs plats, dont les prototypes sont visibles aux Etats-Unis et au Japon, soient commercialement concurrentiels.

La haute définition. – D'autres recherches sont en cours un peu partout dans le monde, qui portent *sur l'augmentation du nombre de* points contenus dans une image. Le laboratoire américain Image *Transform, spécialisé dans le* transfert vidéo-film, propose à ses clients un format qui contient à peine plus de lignes (555, au lieu de 525 aux U.S.A.), mais un nombre de points par ligne augmenté de près de 50 %. La netteté de l'image est donc considérablement accrue.

D'ici quelques années, la télévision atteindra peut-être mille lignes; ce qui autorisera une réception de bonne qualité sur écran de grandes dimensions (un mètre de base, *par exemple*), *et en format* « cinémascope ».

La télévision en relief. – Elle existe, au stade du laboratoire. Il s'agit d'adresser à chacun des deux yeux une image différente. L'application commerciale ne semble pas pour demain, surtout si l'on rêve d'échapper à la lourde contrainte des lunettes que chaque spectateur doit se placer devant les yeux...

L'image informatique. – Il est d'ores et déjà possible de se servir des ordinateurs pour créer des dessins animés, ou même pour synthétiser l'image d'objets qui n'ont jamais existé (*le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981). Quoi qu'il en soit, l'utilisation du calcul dans l'image va changer immanquablement l'esthétique à laquelle nous sommes habitués. ■

Une production très particulière

Tout le monde est plus ou moins familiarisé avec l'allure générale d'un studio vidéo. Son activité est, en général, répartie en trois lieux différents : le plateau, la régie et la salle des magnétoscopes.

On peut également classer fonctionnellement les matériels :

– *les sources, tout d'abord*, sont constituées soit par les caméras, soit par un télécinéma (qui transcrit *en signaux vidéo des* images de cinéma), soit par des magnétoscopes relisant des images précédemment enregistrées. *Naturellement*, plusieurs de ces sources peuvent fonctionner en même temps. *L'ingénieur de la vision* surveille la qualité du signal de chaque source ;

– en aval vient la régie, sorte de table de mélange *qui* permet au réalisateur de choisir quelle image il veut utiliser, que ce soit une source particulière ou le mélange de plusieurs d'entre elles ;

– l'image sortant de la régie (*qui est maintenant* « codée ») est dirigée vers la machine d'enregistrement (ou vers l'émetteur dans le cas d'un programme en direct).

LE TOURNAGE. – Tout ce dispositif permet donc de produire et de conserver des images, d'une manière différente de celle du cinématographe. Deux différences vont donner sa spécificité au tournage vidéo :

– pendant la préparation d'un plan, la grande accessibilité de l'image à tous les techniciens fera que chacun pourra se sentir beaucoup plus concerné par le résultat de son travail à l'écran, et présenter des suggestions au réalisateur ;

– après le tournage du plan, le fameux « feed back », qui résulte de ce que chacun peut vérifier son travail. En *un* mot, la mise en scène ne converge plus vers le cadreur, qui est au cinéma le seul à pouvoir contrôler la bonne qualité de la « prise ».

Notons que ces différences entre *procédés disparaissent lorsqu'on* utilise au cinéma la méthode du contrôle vidéo, qui consiste à enregistrer simultanément *sur* magnétoscope ce que filme la caméra cinéma.

LES TRUCAGES. – Pour beaucoup, et à juste raison, l'image vidéo demeure indissociable de l'idée de trucage. Et il est vrai que, face aux difficiles et onéreuses interventions sur l'image cinéma, la vidéo se prête volontiers à une manipulation très complète et très rapide de son image. L'intervention est, en quelque sorte, homogène au procédé, en particulier parce que le résultat (contrairement au cinéma) est immédiatement accessible et ne nécessite pas de « contretypes » intermédiaires.

Mais ces types d'interventions, quels sont-ils, au juste ? Distinguons les effets de régie traditionnels des effets « à mémoire de trame ».

● Les effets de régie consistent essentiellement à mélanger de manière plus ou moins sophistiquée plusieurs sources simultanées :

– la surimpression, ou fondu, est un mélange en chaque point des intensités lumineuses de deux images ;

– les volets, de formes plus ou moins complexes, consistent à diviser le cadre en deux zones, et à *remplir chacune de ces zones par* une image. Une commande simple fait évoluer la limite entre ces *zones* ;

– ces zones peuvent enfin être issues de l'une ou l'autre des images, et c'est alors la sélection des gris, ou la sélection par les couleurs, qui consiste à reconnaître et à traiter différemment les points dont l'intensité de lumière ou d'une certaine couleur dépasse un certain seuil. La plus connue des applications de la sélection dans une couleur (ou chroma-key) est l'incrustation dans le bleu, qui consiste à faire évoluer les comédiens devant un fond bleu (ou toute autre couleur) uniformément éclairé. La régie reconnaît les points appartenant au fond de ceux qui composent la silhouette du comédien (à moins que celui-ci ne soit vêtu de bleu...) et effectue la découpe, ce qui permet au réalisateur de placer n'importe quelle autre image provenant d'une autre source autour du personnage, qui semble alors se trouver au premier plan d'une scène quelconque. C'est l'effet utilisé lorsque le présentateur du *journal télévisé* apparaît devant une vue dispositive ou un film d'actualités. Notons que le réalisateur peut aussi *bien remplir la* silhouette du présentateur par une image à sa convenance ;

– la colorisation, qui permet d'ajouter dans une zone choisie une plus ou moins grande quantité de la couleur qu'on a sélectionnée.

Les régies sophistiquées permettent d'effectuer jusqu'à huit de ces trucages à la fois.

● *Les effets à mémoire de trame*, quant à eux, nécessitent, comme leur nom l'indique, la mise en mémoire d'au moins une image complète, et permettent alors toutes les manipulations géométriques de l'image : rotations, retournements, « étirages », diminutions, effets de loupe, répétitions, etc. Ils ont fait leur apparition voilà peu de temps dans les matériels et leurs prix sont encore très élevés.

LE MONTAGE. – Les ennemis de la vidéo reprochent souvent à celle-ci que les solutions technologiques apportées au problème du montage laissent encore à désirer. Il est exact que le montage vidéo est encore difficile, et cela pour deux raisons :

– *le prix des matériels professionnels*, qui fait monter le prix de l'heure de travail (plus de 5 000 F *l'heure dans certains studios*) et limite le temps de montage ;

– le fait qu'il est impossible de couper la *bande vidéo* (contrairement à ce qui se passe pour le film cinéma).

Monter des images vidéo c'est, bien sûr, en choisir des extraits et placer ceux-ci dans un ordre différent. *Pour cela*, le monteur vidéo doit disposer de deux machines : la première sur laquelle il lit les images qui l'intéressent, et la seconde avec laquelle il recopie ces images.

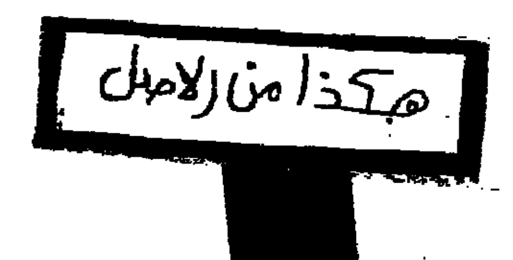
LE SON. – Tous les magnétoscopes modernes comportent deux pistes son, dont la qualité est bien meilleure que celle du cinéma optique. Mais, au cinéma, le travail du son est beaucoup plus simple : le monteur enregistre ses éléments sur des pellicules magnétiques de mêmes dimensions que la pellicule image (16 ou 35 millimètres). Il lui est facile de disposer ses sons d'une manière synchrone par rapport à l'image, en formant des bobines de son de même longueur que l'image. Il sera également simple de décaler un son vers l'avant ou l'arrière en modifiant la longueur d'« amorce » silencieuse qui sépare les éléments sonores dans la bobine. Au cours du travail, il pourra disposer ses sons sur plusieurs bobines (jusqu'à une quinzaine).

En vidéo, il faudra utiliser une autre *technique : synchroniser un ma*gnétophone 16 ou 32 pistes avec le magnétoscope, et se servir de cha*cune de ces pistes comme* d'*une* bande son cinéma. Une partie du travail est rendue plus facile, mais *certaines opérations sont pratique*ment impossibles (le recalage des voix de post-synchronisation, par exemple). De plus, ces matériels sont rares en France (trois ou quatre à Paris) et fort onéreux.

Ainsi, les problèmes de montage, image ou son, restent difficiles à résoudre en vidéo. Peut-être faudra-t-il se tourner vers le vidéodisque pour qu'apparaisse un nouveau type d'appareils dont les performances seraient comparables à *celles du* cinéma.







Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE DE CLAUDE LABRUE

La réunion de cellule

LA salle de réunion était lugubre, éclairée par des néons suspendus au niveau de la loggia, dont la rambarde en bois clair s'écaillait à certains endroits. Sur le mur, un poster de Marx inclinait bizarrement la tête, comme s'il avait été en train d'évaluer en silence le déroulement de la réunion.

« La situation est complexe. Chaque jour, la crise qui va en s'aggravant nous oblige à analyser avec plus de rigueur le contexte international et nous ne devons pas nous laisser abuser par l'écran de fumée que les médias, la droite et les réformistes s'appliquent à dresser entre la réalité et nous », disait Hélène.

Bérard, le cheminot, approuvait d'un hochement de tête prolongé. Il avait cinquante ans environ, un regard bleu tendu dans un visage déjà usé. Près de lui, Simone, une petite brune qui aimait bien rire, se chargeait du compte rendu.

« Je sais que de nombreux camarades s'interrogent sur la position actuelle de l'Union soviétique et, plus précisément, sur l'état de nos rapports avec ce pays frère. Hier encore, à la télévision, certains de vous ont dû assister à l'immonde campagne menée contre notre parti par les journalistes à la solde du gouvernement. »

Sa poitrine était menue, sous un chemisier clair. La mince chaîne d'or qu'elle portait autour du cou retenait mon attention à chaque réunion. Mignot, un employé de banque, leva la main.

« Pourquoi le parti ne condamne-t-il pas avec plus de vigueur la répression des dissidents en U.R.S.S. ? »

Elle eut un léger sourire, comme si elle avait attendu cette question depuis le début de la soirée.

« C'est effectivement un point important...Notre position est d'affirmer que chaque individu a le droit de s'exprimer librement. Mais il faut tenir compte de l'histoire particulière de l'U.R.S.S., de sa longue lutte pour le socialisme dans un environnement mondial hostile. Il faut également tenir compte des contradictions qui la traversent et des tendances réactionnaires qui y subsistent. »

Elle posa ses longues mains osseuses sur la table, l'index et le majeur de sa main droite étaient jaunis par le tabac autour des ongles courts, jamais peints. Une montre plate, au bracelet large, ornait son poignet. La lui avait-on offerte ? Etait-ce le souvenir d'un homme disparu ? La preuve concrète de l'attachement qu'elle avait pour un ami absent ? On ne lui connaissait pas de liaison et parmi les camarades, d'ordinaire si prolixes sur les histoires d'alcôve, on n'évoquait jamais la vie privée d'Hélène.

« Il n'empêche que dans ma boîte, ce n'est pas facile de discuter avec les gars en ce moment, déclara abruptement Lanier, qui travaillait à l'hôpital. *C'est pas tellement à cause de l'U.R.S.S. ou des choses dont vous discutez depuis dix minutes, c'est surtout parce qu'ils ne savent plus trop bien si on aura le pouvoir un jour !*

— Ce n'est pas ainsi qu'il faut analyser la situation », dit Hélène un peu froidement, mais son regard restait chaleureux et attentif. Elle se lança dans une explication que je n'écoutais plus. Je l'imaginais nue, dans la grande salle mal éclairée, face aux camarades toujours en demi-cercle sur leurs chaises. Elle se dressait devant nous ses seins fermes aux extrémités d'un rose délicat dans le creux de ses mains. Les questions continuaient à fuser et soudain elle riait, les bras écartés au-dessus de la tête qu'elle renversait en arrière, le regard tendu vers le plafond aux moulures crasseuses. Je me levais alors, m'approchais d'elle, m'agenouillais et enfouissais mon visage dans la toison tiède de son sexe.

« Il faut expliquer la position du parti sans relâche, disait-elle. *La situation se durcit et, comme toujours dans une période de crise, parce que nous sommes les seuls à dire la vérité, nous sommes pris à parti avec plus de violence.*

— La situation se durcit, c'est évident, mais n'avons-nous pas contribué à la durcir ? », demanda avec véhémence Plantevin, que nous n'avions pas encore entendu depuis le début de la réunion et dont la chemise rouge au col ouvert attira d'un seul coup tous les regards.

« Arrête ton cirque, Plantevin », dit-elle en souriant.

JEAN-YVES DECOTTIGNIES

ELLE avait un faible pour lui, j'en étais persuadé. Issu d'une famille de gros commerçants lyonnais, Plantevin avait rompu avec son milieu en mai 68. Après un long flirt actif avec l'extrême gauche, il avait rejoint le parti au moment du programme commun. Il n'était à V... que depuis la rentrée scolaire, enseignant à l'Ecole d'art municipale.

« Un bourgeois égaré dans nos rangs », disait-on de lui en riant dans la cellule. Un gars qui m'irritait d'autant plus que j'avais vite perçu l'intérêt qu'Hélène lui portait. Plantevin, le militant probablement le plus dilettante de la section, le dandy aux tenues savamment excentriques à qui on avait donné une réputation de tombeur... et c'était pour lui qu'elle avait ce sourire séduisant, ces inflexions de voix plus douces !

Elle passa une main dans ses cheveux, de courtes mèches châtains qui rebondissaient sur sa nuque, et inclina légèrement la tête en avant. Le regard que, dans ce mouvement, elle posa sur Plantevin me fit mal.

« Tu ne peux pas ignorer les manœuvres du capitalisme, les problèmes du tiers-monde et les projets impérialistes pour une nouvelle répartition des richesses, dit-elle posément. *Crois-tu que les Etats-Unis se croisent les bras ? Certes, il n'y a plus de Vietnam, mais ils restent actifs un peu partout ! »*

Je trouvai qu'elle s'adressait à lui comme à un enfant assez turbulent mais dans le fond sérieux, avec qui il faut faire preuve de patience. Les autres écoutaient Hélène avec attention, se tournaient de temps à autre vers Plantevin avec des sourires goguenards pour guetter ses réactions. Ils aimaient bien, sans trop savoir pourquoi, ces moments où les deux militants s'opposaient.

« Vieille histoire que l'ignominie américaine, répliqua Plantevin. *Ça n'a d'ailleurs jamais empêché l'U.R.S.S., même aux pires moments de la domination yankee, d'entretenir de fructueuses relations économiques avec le gouvernement de Washington et de prôner la coexistence pacifique. Les choses ont-elles tellement évolué entre les Deux Grands, ou l'U.R.S.S. n'utilise-t-elle pas cette récente « crispation » internationale pour masquer et étouffer de graves problèmes intérieurs ?*

— Tu parles comme dans les articles réactionnaires ! », s'exclama Dubois, qui intervenait pour la première fois : il était magasinier dans une fabrique de cartonnages.

« Bien sûr que l'U.R.S.S. n'est pas exempte d'erreurs, dit posément Hélène. *Mais il ne faut pas oublier que, dans le contexte mondial, elle est porteuse de l'espoir du socialisme et du progrès. »*

Elle esquivait manifestement la question de Plantevin et il ne se priva pas de le lui faire remarquer avec un sourire ironique et charmeur.

« Je suis de l'avis d'Hélène », commençai-je, mais je fus coupé par Dubois, qui désirait donner une information sur la prise de cartes dans sa boîte.

« Qui va distribuer les tracts chez Chorus demain matin ? demanda Bérard, le cheminot.

— A quelle heure ?

— Sept heures moins le quart. J'y serai, précisa Hélène.

— On a pensé aux tracts en arabe ? demanda Plantevin.

— Karim s'en est occupé. Il sera avec nous demain matin. »

Je les accompagnais souvent, le matin, distribuer nos tracts aux portes des usines. Elle portait un manteau de cuir doublé qu'elle ne boutonnait jamais, même les jours de grand froid. Elle riait de nous voir emmitouflés dans nos écharpes. De la buée s'échappait de ses lèvres pâles. Elle prétendait n'avoir jamais froid.

J'aimais ces instants vécus côte à côte dans le petit matin, j'en gardais jalousement le souvenir dans ma mémoire durant plusieurs jours ; les pas lourds sur le bitume humide et, par endroits, recouvert de plaques de verglas, les hommes, la tête dans les épaules, qui entraient par le grand portail de fer, et ceux qui sortaient de l'usine et se dirigeaient à pas rapides vers le parking, de l'autre côté de l'avenue. Le bruit du papier qu'on glissait dans une main inconnue, les explications quand l'un d'eux acceptait de s'arrêter un moment dans le froid et elle qui parlait simplement, presque dans un chuchotement, de l'usine, de l'exploitation, des heures supplémentaires qui laissaient croire en fin de mois qu'on avait touché un bon salaire, et des profits exorbitants de la multinationale dont dépendait l'usine.

Quand l'homme s'éloignait, elle se tournait vers nous, souriait, ses dents brillaient dans l'obscurité et elle demandait une cigarette parce qu'elle avait terminé son paquet vers 2 heures du matin et qu'elle n'avait pas eu le temps de s'arrêter au seul tabac ouvert tôt en nous rejoignant pour la distribution de tracts. J'aurais voulu la serrer dans mes bras, la réchauffer de tout mon poids contre le mur gris et lui murmurer d'autres mots que ceux que nous échangions presque quotidiennement.

Ensuite, nous nous attablions dans un bistrot devant des cafés brûlants, et j'étais toujours choqué parce que certains camarades ajoutaient de l'eau-de-vie dans leur tasse. Elle nous quittait la première, vers 8 heures, et je la suivais de peu pour prendre mon travail. Je n'avais jamais osé partir en même temps qu'elle.

« Il faut s'arrêter pour ce soir, dit Hélène à voix haute, et je fus arraché à mes pensées. *Il y a six volontaires pour la distribution de tracts, dont Plantevin.*

— C'est pas vrai, s'écria Dubois. *Tu t'y mets, camarade ! »*

Il y eut quelques rires amusés, mais, moi, j'avais la gorge serrée.

« Tu passes me prendre ? », demanda Plantevin à Hélène.

Elle ne répondit pas, mais j'étais sûr qu'elle serait le lendemain matin devant le vieil immeuble où il habitait. De la façon familière dont il avait parlé, j'en déduisis même qu'elle connaissait déjà bien les lieux.

Nous sortîmes. Dehors, la nuit était humide et une brume légère planait au-dessus des arbres de la place.

« S'il pleut demain, ce sera le bouquet ! », maugréa Lanier.

Plantevin prit le bras de Simone, notre secrétaire de séance.

« Alors, camarade, pas trop crevé ? » me demanda Bérard d'une voix cordiale.

Je ne répondis pas. Hélène me sourit dans l'obscurité.

« Tu viens prendre un pot avec nous ? », ajouta-t-il.

Je déclinai l'invitation.

« Avez-vous remarqué que notre ami a un empêchement tous les mardis après 23 heures ? », dit Plantevin et, comme il se tenait près de moi, je décelai une lueur ironique dans son regard.

Nous avions toujours du mal à nous séparer, surtout après les réunions du soir. Un petit groupe se détacha et se dirigea vers le café dont on apercevait la façade éclairée à l'angle de la place.

« Tu viens avec nous ? demanda Plantevin à Hélène.

— Non. Il faut se lever tôt demain. »

Il s'élança vers les autres, qui s'éloignaient en direction du bistrot, chahuta Simone, qui poussa un petit cri perçant dans la nuit, puis, se tournant vers nous, il cria à Hélène :

« Frappe fort demain matin ! »

Elle sourit sans répondre, les mains enfoncées dans les poches de son imperméable. On se souhaita une bonne nuit et je restai le dernier sur le bord du trottoir à nouer la ceinture de mon pardessus. Je la suivais des yeux, silhouette de plus en plus imprécise, jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans l'ombre des ormeaux qui entouraient la place, en direction de l'esplanade où devait être garée sa voiture. ■

CLAUDE LABRUE est animateur de la Maison des jeunes et de la culture, salle du Polygone, à Valence.

